

R61-3/259

NATIONAL HISTORIC PARKS
AND SITES BRANCH

DIRECTION DES LIEUX ET DES
PARCS HISTORIQUES NATIONAUX



CANADIAN OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION
DE PUBLICATIONS OFFICIELLES
CANADIENNES
NATIONAL LIBRARY/BIBLIOTHEQUE NATIONALE
CANADA

CANADIAN

NOV 28 1978

MANUSCRIPT REPORT NUMBER
TRAVAIL INÉDIT NUMÉRO

259

LA STRUCTURATION SOCIALE DU VILLAGE
INDUSTRIEL DES FORGES DU SAINT-MAURICE:
ÉTUDE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

par

MARIE-FRANCE FORTIER

(1977)

PARKS CANADA
DEPARTMENT OF INDIAN
AND NORTHERN AFFAIRS

PARCS CANADA
MINISTÈRE DES AFFAIRES
INDIENNES ET DU NORD

1977

La structuration sociale du village industriel des
Forges du Saint-Maurice: étude quantitative et quali-
tative

par Marie-France Fortier

1977

The Manuscript Report Series is printed in a limited number of copies and is intended for internal use by the Department of Indian and Northern Affairs. Copies of each issue are distributed to various public repositories in Canada for use by interested individuals.

Many of these reports will be published in Canadian Historic Sites/Lieux historiques canadiens and may be altered during the publishing process by editing or by further research.

La série intitulée Travail inédit est imprimée à tirage limité pour les besoins du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Des exemplaires de chaque rapport sont distribués à des archives publiques au Canada, où les intéressés peuvent les consulter.

Bon nombre de ces rapports paraîtront dans la revue intitulée Canadian Historic Sites/Lieux historiques canadiens, et pourront être remaniés ou mis à jour.



La structuration sociale du village industriel des Forges du
Saint-Maurice: étude quantitative et qualitative
par Marie-France Fortier

x	Sommaire
xii	Avertissement
xiii	Abrégé
xv	Remerciements
1	Introduction
3	Première partie: Les structures sociales aux Forges du Saint- Maurice: éléments de structuration et aspects numériques
5	Phase I: 1729-1735
6	Phase II: 1735-1767
10	Phase III: 1767-1845
18	1767-1793
19	1793-1845
22	Phase IV: 1845-1863
38	Phase V: 1863-1887
49	Seconde partie: Les éléments constitutifs de l'organisation administrative
50	Les directeurs: sociétaires, locataires et propriétaires
52	1729-1735
52	Le fondateur: François Poulin de Francheville
55	Les associés de François Poulin de Francheville
59	1735-1741
60	Pierre-François Olivier de Vezin
67	Ignace Gamelin
70	Jacques Simonet
72	Thomas-Jacques Taschereau
73	François-Etienne Cugnet

79	1741-1760
84	1760-1767
85	1767-1793
86	Christophe Pélissier et ses associés, 1767-1783
92	Conrad Gogy, 1783-1787
95	Alexander Davidson et John Lees, 1787-1793
96	1793-1845
96	George Davison, David Munro et Matthew Bell
99	Matthew Bell
102	1846-1862
102	Henry Stuart et James Ferrier, 1846-1851
102	Andrew Stuart et John Porter, 1852-1862
106	1863-1883
107	John McDougall, père
108	John McDougall, fils
108	James McDougall
109	William McDougall
109	Robert McDougall
111	George McDougall
111	Alexander Mills McDougall
112	David McDougall
113	Thomas McDougall
113	George McDougall (de Montréal)
141	Les surintendants et contremaîtres
141	Le surintendant ou "manager"
143	Le contremaître
150	Les commis
150	1729-1741
153	1741-1760
155	1760-1767
156	1767-1845
158	1845-1883

161	Les employés de service
161	Le missionnaire
163	Le chirurgien
164	Le boulanger et le meunier
164	Le boulanger
165	Les meuniers
167	Les domestiques
175	Troisième partie: La masse ouvrière
177	La main-d'oeuvre interne
178	L'origine géographique des ouvriers spécialisés
182	L'habitation
184	Les salaires
215	Les artisans
217	L'origine géographique
218	L'habitation
220	Les salaires
230	Les journaliers
231	L'origine géographique
232	L'habitation
234	Les salaires
245	Conclusion
247	Appendice A. Inscription de l'évêque de Québec monseigneur de Pontbriand dans le registre des Forges du Saint-Maurice, en date du 1 ^{er} juillet 1755
248	Appendice B. Exemple de composition sociale: Les Forges du Saint-Maurice en 1851
269	Notes
302	Bibliographie

Tableaux

7	1 1729-1735: Classification des métiers sous l'administration de François Poulin de Francheville
---	--

11	2	Identification nominale des éléments constitutifs de la société à Saint-Maurice répartis selon l'occupation ou le métier, 1735-1760
15	3	L'occupation des Forges du Saint-Maurice en 1762 d'après les registres d'état civil des Forges du Saint-Maurice et de la paroisse Immaculée-Conception des Trois-Rivières
23	4	Liste nominale des effectifs anglais apparus à la fin du XVIII ^e et au début du XIX ^e siècles
25	5	Enumération nominale des chefs de familles aux Forges du Saint-Maurice en 1831, selon le métier
29	6	Classification des familles établies aux Forges du Saint-Maurice en 1861, selon l'occupation du chef de famille
39	7	Classification des familles établies aux Forges du Saint-Maurice en 1871, selon l'occupation du chef de famille
47	8	Evaluation numérique de la "population" aux Forges du Saint-Maurice, 1737-1871
48	9	La composition sociale aux Forges du Saint-Maurice
115	10	Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs
149	11	Joseph Michelin, contremaître
160	12	Louis Voligny, commis
166	13	Pierre Peterson, boulanger
170	14	Joseph Mendesse, jardinier
186	15	Evaluation approximative selon les périodes des salaires des ouvriers spécialisés, des artisans et des journaliers aux Forges du Saint-Maurice
191	16	Correspondance entre l'occupation, le salaire et le logement des travailleurs aux Forges du Saint-Maurice
193	17	Jean-Baptiste Delorme, dit Deslauriers, maître-fondeur
194	18	Pierre Belu, garde-fourneau
195	19	Luc Imbleau, goujat
196	20	Nicola Robichon, marteleur
197	21	Jean Dautel, marteleur et chauffeur

- 198 22 François Godard fils, chauffeur
 199 23 Pierre Marchand, chauffeur
 200 24 Mouleur
 201 25 Les frères Aubry, charbonniers
 202 26 Jean Aubry, père
 203 27 Joseph Aubry
 204 28 Simon Aubry
 205 29 Antoine-Firmin Comeau, maître-fondeur
 206 30 Louis Gaultier, garde-fourneau
 207 31 Nicolas Robichon, maître forgeron marteleur
 208 32 François-Xavier Pellerin, chargeur de fourneau
 209 33 André Robichon, marteleur
 210 34 Joseph Tassé, forgeron ou gros-forgeron
 211 35 Louis Mailloux, mouleur
 212 36 Jean-Samuel Lewis, maître-mouleur
 213 37 Zacharie Terreau, mouleur
 214 38 Maurice Sawyer, maître mineur
 216 39 Origine géographique des artisans sous le régime fran-
 çais
 221 40 Louis Chèvrefils dit Bellisle, charpentier fils
 222 41 Jean-Baptiste Bériau, menuisier
 223 42 François Caisse dit le Dragon, charron
 224 43 Pierre Bouvet, forgeron
 225 44 Charles Pépin, maçon
 226 45 André Cook, forgeron
 227 46 Louis Pépin, charpentier (menuisier et charron)
 228 47 Joseph-Isaïe Gignac, maçon
 229 48 Raphaël Bourassa, sellier
 235 49 Pierre Dassylva dit Portugais, charretier
 236 50 François Boisvert dit Denevert, journalier
 237 51 Pierre Rivard, charretier
 238 52 Léandre Bouchard, charretier
 239 53 Antoine Leclerc, journalier de 1832 à 1853
 mouleur à partir de 1854

240 54 Pierre Précourt, journalier

Illustrations

- 313 1 Billet rédigé de la main de François Poulin de Francheville.
- 315 2 Acte de mariage de Pierre-François Olivier de Vezin et Marie-Joseph Duplessis.
- 317 3 Acte de mariage entre Jacques Simonet et Geneviève Boucher de Grandpré.
- 319 4 Acte de sépulture de René-Michel Hertel de Rouville.
- 321 5 Bénédiction de la cloche des Forges du Saint-Maurice.
- 323 6 Acte de mariage de Claude Poulin Cressé Courval et Gille-Geneviève Dumont.
- 325 7 Pierre de Sales Laterrière et Matthew Bell.
- 327 8 Acte de mariage de Matthew Bell et Ann McKenzie.
- 329 9 John McDougall, père.
- 331 10 Margaret-Ann Purvis, épouse de John McDougall, père.
- 333 11 Madame John McDougall.
- 335 12 John McDougall, fils.
- 337 13 William McDougall.
- 339 14 Agnès Henderson, épouse de William McDougall.
- 341 15 Robert McDougall.
- 343 16 George McDougall des Trois-Rivières.
- 345 17 David McDougall et sa première femme, Annie Been.
- 347 18 Alice Linton, seconde épouse de David McDougall.
- 349 19 Martha Linton, belle-mère de David McDougall.
- 351 20 Thomas McDougall.
- 353 21 George McDougall de Montréal.
- 355 22 James McDougall, père.
- 357 23 Jane Heron, épouse de James McDougall, père.
- 359 24 Anny McDougall, fille de John McDougall, père.
- 361 25 Janet McDougall.
- 363 26 Margaret McDougall.

- 365 27 Margaret McDougall et son mari Robert Linton.
- 367 28 Mary Jane McDougall.
- 369 29 Déclaration par laquelle Zacharie MacAulay libère "une
femme noire nommée Jenny son esclave".
- 370 30 Acte de mariage de Jean-Baptiste Delorme et Charlotte
Sauvage.
- 373 31 Acte de mariage de Jean-Samuel Louise et Thérèse Sult
d^t Vadeboncoeur.
- 375 32 Acte de sépulture d'une jeune femme des Forges du Saint-
Maurice "morte en couches", Elisabeth Kenyon.

Sommaire

Le lien étroit qui existe entre l'industrie et l'homme est désormais un aspect essentiel de l'interprétation du site historique des Forges du Saint-Maurice. Afin d'identifier l'élément humain rattaché à l'entreprise sidérurgique de Saint-Maurice, nous avons en premier lieu cherché à le cerner de façon numérique. Les résultats de cette recherche nous ont révélés l'implantation d'un premier noyau entre 1736 et 1739, constitué d'ouvriers spécialisés d'origine française, d'artisans recrutés dans la colonie et de journaliers provenant majoritairement des villages environnants des Forges. Ces travailleurs prenant épouse parmi les filles d'ouvriers au service de l'industrie ou s'y établissant avec une famille parfois nombreuse formèrent une agglomération autour des bâtiments industriels qui donna rapidement au site des Forges du Saint-Maurice une allure de petit village. Dès l'époque du régime français, sa "population" s'élevait à plus d'une centaine d'individus et atteignit en 1843 le chiffre de 425 habitants. Ce caractère de "village", accentué par une certaine autarcie quant à l'économie, se vérifiera par l'aspect d'entité politique et juridique que confirmera le type d'organisation administrative mise en place dès les premières années de l'entreprise et qui subsistera jusqu'en 1760. Les directeurs, propriétaires, locataires ou administrateurs, dont la présence ne sera sur les lieux mêmes de l'industrie le plus souvent qu'intermittente, mettront en place un appareil administratif formé de surintendants et contremaîtres ainsi que de nombreux commis. Ils assureront de plus l'agglomération industrielle des services ordinairement disponibles dans toute communauté: chirurgien,

missionnaire, forgeron, cordonnier, meunier et boulanger... On se retrouvera donc en présence d'un ensemble social dont la valeur numérique ainsi que la structuration le rapprocheront d'un village traditionnel. Ses caractères originaux n'en seront que plus accentués.

Avertissement

La découverte, effectuée par l'historien Michel Bédard, de documents inédits concernant l'histoire des Forges du Saint-Maurice, remet en question les lignes concernant la famille McDougall. Leur analyse s'avère actuellement indispensable afin de jeter une lumière nouvelle sur la dernière période administrative de l'entreprise.

Abrégé

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du projet de recherches historiques à Parcs Canada sur la première industrie sidérurgique d'importance en Nouvelle-France: les Forges du Saint-Maurice. L'homme et la technique y étant étroitement reliés, une étude à caractère social s'avérait partie intégrante d'un concept global de mise en valeur du site des Forges. Nous avons ainsi conçu cette étude: en un premier volet, il s'agissait de cerner l'ensemble humain évoluant sur les lieux de l'industrie. Nous l'avons d'abord fait de façon quantitative en rassemblant l'information exprimant des données précises sur les chiffres de population aux différentes époques de l'histoire de l'entreprise que nous avons complétés au moyen de renseignements extraits des registres d'état civil. Ces résultats de recherches ont été produits dans un ordre chronologique basé sur les principales phases administratives de l'histoire de l'industrie de 1729 à 1883, soit 1729-1735, 1735-1767, 1767-1845 redivisée en 1767-1793 et 1793-1845, 1845-1863 et 1863-1883. Nous avons résumé les caractéristiques générales de chacune de ces périodes incluant les chiffres officiels extraits de sources tels les recensements ainsi que le nombre de baptêmes, mariages et sépultures trouvés aux registres d'état civil des Trois-Rivières et des paroisses environnantes. Ces données sont complétées, pour chaque phase, par un tableau illustrant la composition sociale de l'agglomération ouvrière en une année précise.

Nous avons alors établi que cet ensemble social était composé des éléments suivants: les directeurs, sociétaires, locataires, propriétaires, les surintendants, contremaîtres et

commis formant l'appareil administratif; les employés de service, missionnaire, chirurgien, boulanger, meunier, domestiques, jardinier et enfin, la masse ouvrière, formée des ouvriers spécialisés, des artisans et des journaliers avec leur famille. Nous avons traité chacun de ces groupes, en premier lieu de façon générale en les caractérisant les uns par rapport aux autres et en second lieu en identifiant certains individus qui nous semblaient des représentants-types. Une certaine hiérarchisation nous est alors apparue, basée sur l'occupation et son corollaire: le salaire. Elle se manifestera entre autre dans le lieu d'habitation. Le surintendant ou le contremaître, étant le délégué du directeur, en occupera la maison; la "science" des commis leur confèrera un statut particulier par rapport aux autres employés, même ceux dont le salaire est équivalent à celui des écrivains; l'ouvrier spécialisé habitera une maison alors que le journalier dormira dans une baraque. Nous n'avons qu'effleuré ces aspects de l'étude sociale. Ils nous ont servi à situer les éléments constitutifs de cet ensemble gravitant autour de l'entreprise. Ils nous ont aussi apporté la confirmation qu'on se trouve ici en présence du premier "village" industriel et que ses caractères originaux par rapport aux villages de Nouvelle-France ou aux "villages sidérurgiques" français ou anglais s'en révèle l'aspect le plus fascinant.

Ce sera l'objet du deuxième volet de l'étude à caractère social: celle de mentalité et de comportement. Ce n'est qu'à la suite de cette seconde étape que nous pourrons réellement percevoir ce que furent les "habitants" des Forges du Saint-Maurice.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent au directeur, M. Yvon Martin ainsi qu'au personnel de la Division des Archives nationales du Québec à Trois-Rivières, au Protonotaire Me P.-E. Marchand ainsi qu'au personnel du Greffe du palais de Justice des Trois-Rivières; à soeur Germaine Biron du couvent des Ursulines, à l'abbé Hermann Plante du séminaire Saint-Joseph et particulièrement au frère Jules Martel, archiviste, de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour leur précieuse collaboration.



Introduction

L'importance de l'aspect "société" par rapport à l'aspect "industriel" semble désormais acquise au niveau de la conception de la mise en valeur du site de la première industrie sidérurgique d'importance au Canada: les Forges du Saint-Maurice. Le présent rapport est, dans notre esprit, la première étape d'un travail dont nous croyons qu'il couvre à peu près entièrement le sujet de la "société" en deux volets: l'étude des structures sociales et l'étude du comportement. Alors que cette dernière s'attardera à démontrer les traits et caractères de mentalité et de comportement originaux à cet ensemble que constitue le village industriel des Forges, la première tentera d'en identifier la structuration sociale et ses éléments constitutifs de façon quantitative et qualitative.

Nous entreprendrons en premier lieu de faire une évaluation quantitative des individus reliés à l'entreprise des Forges aux différentes périodes de son histoire. Ces chiffres concernent autant le nombre de personnes (hommes, femmes et enfants) habitant sur le site même de l'industrie que le nombre de travailleurs employés à son fonctionnement. Ils nous éclaireront sur la composition numérique du village industriel selon les familles et la proportion des métiers exercés. A cet effet, nous dresserons des tableaux à partir des sources les plus sûres d'information: les recensements. Ces tableaux serviront à illustrer la composition de cette communauté évoluant autour d'une industrie. On y retrouvera une énumération nominale des individus constituant une famille, ces familles étant regroupées selon l'occupation du père.

Cette reconstitution nous permettra également d'établir

la structuration sociale, c'est-à-dire les éléments constitutifs de cette communauté d'individus et leur hiérarchisation. Nous les étudierons en tant que groupes sociaux selon la classification suivante: les directeurs et l'appareil administratif, formé des commis et contremaîtres ainsi que des employés de service et la masse laborieuse, ouvriers spécialisés, artisans et journaliers. En ce qui concerne les directeurs, nous rédigerons une biographie de chacun d'après les informations disponibles dans l'état actuel de la recherche en tentant de dégager leur portrait en tant que "maître de forge". Nous traiterons de la même façon des éléments de l'organisation administrative en insistant sur certains personnages plus représentatifs au moyen de fiches biographiques. Quant à la masse ouvrière, nous analyserons les groupes qui la composent sur une base comparative et en illustrant un caractère du XVIII^e siècle et un du XIX^e pour chaque métier se rapportant à l'entreprise.

Nous prendrons finalement la liberté, au niveau de cette étude, d'accorder une certaine importance à l'illustration. Nous croyons en effet qu'elle demeure un moyen exceptionnel de familiarisation avec l'objet de ce rapport: ces hommes dont l'énergie fut indispensable au fonctionnement de l'entreprise. L'illustration d'un acte civil ou notarié nous révélera un geste, une décision, un intérieur, une signature, une photographie représentera les traits d'un visage et un costume, seuls témoins "tangibles" permettant à l'imagination d'entrevoir qui furent ces hommes qui vécurent à l'ombre des Forges du Saint-Maurice.

Première partie: Les structures sociales aux Forges du Saint-Maurice; éléments de structuration et aspects numériques.

Afin de déterminer la structuration sociale des Forges du Saint-Maurice, il nous a d'abord fallu en retracer les éléments constitutifs de façon quantitative. Trois types de sources se révélaient particulièrement utiles à cette recherche: les documents à caractère officiel, tels les recensements, la correspondance entre les administrateurs coloniaux et la métropole ou les journaux de la Chambre d'Assemblée où on retrouve des chiffres globaux concernant la population; les actes notariés et plus particulièrement les contrats de mariage qui nous instruisent sur l'origine géographique et les liens familiaux et les inventaires après décès qui nous renseignent sur l'évolution de la famille; et en dernier lieu, les registres d'état civil où sont inscrits les actes de baptême, mariage et sépulture.

Les renseignements obtenus doivent cependant être utilisés avec réserve: en effet, en ce qui concerne la "population" des Forges du Saint-Maurice, il ne faut jamais oublier de prendre en considération le caractère mobile de ses effectifs et plus précisément de la masse la plus considérable numériquement, celle des journaliers. Il nous est donc impossible, sauf en ce qui concerne les recensements et encore ne valent-ils que pour une année, d'obtenir un chiffre absolu. En plus, sauf pour les années 1740 à 1763, il n'existe pas de registres propres à la communauté des Forges du Saint-Maurice. Les actes concernant cette mission ou desserte de l'évêché des Trois-Rivières sont donc entrés aux registres de la cathédrale. La mention "habitant" ou "travaillant" aux Forges n'étant pas toujours inscrite, certains problèmes d'identification se posent fréquemment. Dès lors, sommes-nous conscients de n'avoir retracé qu'une partie des individus ayant gravité autour de l'entreprise et que l'existence de plusieurs reste dans l'ombre. Nous croyons toutefois que ces chiffres se rapprochent suffisamment de la réalité pour donner une idée juste de l'aspect numérique de la composition sociale des Forges du Saint-Maurice.

Phase I: 1729-1735

Les années 1729-1735 marquent l'arrivée des premiers hommes destinés à l'exploitation des Forges du Saint-Maurice. L'administrateur de l'entreprise, le sieur François Poulin de Francheville est canadien¹. Cette période étant celle de l'établissement de l'industrie, les premiers engagés seront des artisans (charpentier, forgeron et maçon) dont la science est nécessaire à la construction des bâtiments de forge. Nous n'en avons identifié que trois dont les contrats d'engagement avec Poulin de Francheville laissent croire qu'il s'agissait de maîtres-artisans. Ce sont le charpentier Louis Bellisle dit Chevrefils², le forgeron Jean-Baptiste Labrèche³ et Christophe Jamson dit Lapalme, exerçant le "métier de forgeron de masson et de charpantery"⁴. A ces maîtres se joindront des manoeuvres chargés de les assister dans la construction⁵. Un deuxième type de travailleur apparaît pendant la période d'établissement: les ouvriers spécialistes des métiers du fer. L'absence de ces ouvriers en Nouvelle-France obligea le seigneur de Saint-Maurice à les recruter dans la métropole. Il en arrive deux en 1731: un fondeur, François Trébuchet originaire de Bardonnière (?) en Bretagne et son assistant, le garde-fourneau Jean Godard, de Ferrière-sur-Eure en Normandie⁶. Cinq autres ouvriers français débarqueront à l'été 1733 mais le métier qu'ils exercent n'est pas établi de façon précise dans leur contrat d'engagement. Il s'agit de Nicolas Grand'maitre et Jean Chassé de Combeau-Fontaine en Franche-Comté; de Nicolas Camiré de Persé-le-Grand aussi en Franche-Comté; de Mathieu Lussau, de Le Tessoir au pays d'Aunis et de Maurice Herbet, de Mont-Jean, évêché d'Angers⁷. Nous ne possédons aucun chiffre nous permettant d'évaluer le nombre d'individus évoluant aux Forges du Saint-Maurice à cette période. Le seul renseignement pouvant nous éclairer mais de façon approximative est une demande qu'adresse Francheville au gouverneur, en 1733, à l'effet de lui permettre de faire apporter aux Trois-Rivières

150 minots de blé pour "plusieurs ouvriers" qui ont demandé à être payés en blé...⁸ Après le décès du sieur Francheville à la fin de l'année 1733⁹, les administrateurs de la compagnie qu'il avait formée ne laisseront aux Forges pendant les années 1734 et 1735 que deux hommes chargés de l'entretien et de la surveillance des bâtiments¹⁰. Au début de 1734, quatre ouvriers dont Louis Bellisle dit Chèvrefils et Christophe Jamson dit Lapalme avaient déposé au greffe de la juridiction des Trois-Rivières une plainte à l'effet qu'ils avaient terminé les travaux pour lesquels ils étaient engagés et qu'ils s'apprêtaient à quitter les lieux n'ayant personne pour les diriger non plus que de salaire ni de vivres¹¹. Les ouvriers spécialisés et artisans se dispersèrent vraisemblablement. Entre 1729 et 1735, nous n'avons retracé aux registres d'état civil aucun baptême, mariage ou sépulture se rapportant aux hommes rattachés à l'entreprise des Forges du Saint-Maurice¹². Ce premier groupe d'engagés se résume donc comme suit: un fondateur, un garde-fourneau et cinq manoeuvres internes spécialisés, un maître-charpentier, un maître-forgeron "directeur des travaux" et un maître maçon au service d'un entrepreneur montréalais dont l'importance des activités commerciales le retint vraisemblablement à Montréal beaucoup plus souvent qu'elle ne l'amena à Saint-Maurice. Aucune trace de femme ou enfant (voir tableau I).

Phase II: 1735-1767

Le successeur de François Poulin de Francheville, Pierre-François Olivier de Vezin était originaire de Sionne, région de Bassigny en Champagne¹³ et avec l'aide de Jacques Simonet, aussi maître de forge et originaire de Dampierre¹⁴, il recruta plusieurs ouvriers spécialisés français. Dès 1736, Simonet emmène avec lui en Nouvelle-France quatre ouvriers¹⁵. En 1737, il traverse avec 55 ouvriers sur le Jason¹⁶. En 1739, de Vezin revient dans la colonie avec deux allemands "experts en mines"¹⁷

Tableau 1. 1729-1735: Classification des métiers sous l'administration de François Poulin de Francheville

Ouvriers spécialisés*

Fondeur: François Trébuchet, 1731

Garde-fourneau: Jean Godard, 1731

Manoeuvres internes spécialisés: Nicolas Grand'Maître, 1733

Jean Chassé, 1733

Nicolas Camiré, 1733

Mathieu Lussau, 1733

Maurice Hébert, 1733

Jean Pommier, 1734

"le nommé Benoits", 1734

Artisans

Charpentier: Louis Bellisle dit Chèvrefils, 1733-1735

Forgeron: Jean-Baptiste Labrèche, 1733-1734

Maçon: Christophe Jamson dit Lapalme, 1733-1734

* Aucune trace de ces ouvriers en Nouvelle-France après leur engagement.

et l'année suivante recrute dans la métropole 13 nouveaux ouvriers pour l'entreprise¹⁸ dont un fondeur qui meurt toutefois à son arrivée à Québec¹⁹. On peut donc estimer grossièrement le nombre d'ouvriers venus de France à 73. Dans une lettre dès 1737, l'intendant Hocquart écrivait: "les intéressés dans l'exploitation des Forges du Saint-Maurice n'ont pu trouver 400 minots de bled pour la subsistance des 100 ouvriers qu'ils y emploient"²⁰. Ces ouvriers n'étaient probablement pas encore installés à Saint-Maurice avec une famille, l'abondance de contrats de mariage après 1737 laissant croire que les ouvriers venus de France étaient majoritairement célibataires et prirent femme dans la colonie. Sous l'administration du maître de forge champenois, les Forges du Saint-Maurice prendront l'ampleur que le décès prématuré de Poulin de Francheville avait compromise. Les effectifs humains rattachés à l'entreprise grossiront au fur et à mesure que s'élèveront de nouveaux bâtiments. Ce sont ces ouvriers, recrutés entre 1735 et 1741 qui formeront le premier noyau de population aux Forges et y installeront leurs familles. Les difficultés que connut l'industrie dès les premières années de son histoire ne semblent pas avoir affecté l'implantation des effectifs humains qu'on évalue à plus d'une centaine en 1741. Pendant ces six années le nombre de baptêmes se rapportant à des ouvriers employés aux Forges retracés aux registres d'état civil s'élève à 28, celui des mariages à 15 et celui des sépultures à 14²¹.

A partir de 1741, les demandes au gouverneur et à l'intendant sont nombreuses de la part des administrateurs successifs, d'envoyer de nouveaux ouvriers français dans la colonie²². Il semble cependant qu'elles soient restées sans réponse, considérant ces demandes réitérées. On ne retrouve à travers les sources d'information, les noms que de quatre nouveaux ouvriers français²³. Toutefois, suite aux suggestions de l'intendant

François Bigot, des soldats viendront compléter de façon sporadique et irrégulière les effectifs déjà en place²⁴. La "population", de 1741 à 1760 augmente rapidement malgré les difficultés éprouvées au niveau de l'exploitation de l'entreprise qui auraient pu laisser présager un arrêt ou à tout le moins un ralentissement dans le mouvement de peuplement suite par exemple au départ d'ouvriers. En 1750, le nombre d'individus gravitant autour des Forges du Saint-Maurice est d'environ 400, si l'on en croit le récit de voyage de George Clinton²⁵. Ce chiffre inclut sans doute les journaliers travaillant à l'entreprise de façon occasionnelle. En 1752 un autre voyageur, Louis Franquet rapporte que 120 personnes sont "attachées" aux Forges du Saint-Maurice²⁶. Nous avons retracé pendant cette période de 19 années, 281 baptêmes, 55 mariages et 122 sépultures²⁷. Les éléments constitutifs de ce groupe social évoluant à Saint-Maurice sont alors, sous la supervision des différents dirigeants: un garde-magasin, trois commis, un contremaître, un maître-fondeur, un garde-fourneau, deux chargeurs de fourneau, quatre mouleurs, 15 chauffeurs et marteleurs, 16 charbonniers et dresseurs, deux tireurs de mine, un carreyeur-sableur, deux casseurs de castine, quelques goujats, sept charpentiers, menuisiers ou charrons, huit forgerons, taillandiers ou serruriers, deux maçons, un boulanger et un nombre indéterminé de manoeuvres internes et externes, charretiers et journaliers, en ce qui concerne la masse laborieuse et il faut leur ajouter femmes et enfants (voir tableau 2). Ces chiffres sont loin d'être absolus et doivent plutôt être considérés comme moyens. En effet, ils sont estimés essentiellement d'après les individus que nous avons pu identifier aux registres d'état civil et dans les actes notariés. Il faut donc les utiliser avec réserve.

Conséquemment à l'invasion anglaise, l'activité aux Forges du Saint-Maurice fut considérablement ralentie entre 1760 et 1762. Profitant des circonstances, des ouvriers venus de France

demandèrent à être repatriés dans leur pays d'origine²⁸. Le gouverneur Ralph Burton, toutefois, demanda à certains ouvriers spécialisés de rester sur les lieux afin d'assurer la continuation de l'exploitation²⁹. Une feuille de ravitaillement révèle qu'il s'agit du maître-fondeur Jean-Baptiste Delorme, Pierre Belu, garde-fourneau, cinq chauffeurs et marteleurs, Luc Imbleau, Pierre Marchand, Pierre Michelin, Nicolas Robichon et Joseph Terreau, deux goujats et deux charretiers³⁰. Tous sauf Pierre Belu ont femme et enfants. Ils sont sous la direction de l'inspecteur Joseph-Claude Poulin de Courval et du commis-contremaître Louis Voligny³¹. Lors du recensement de 1762, sont inscrits en tant qu'habitant aux forges: 11 chefs de famille et leurs femmes, 18 célibataires ou enfants de sexe masculin, 28 célibataires ou enfants du sexe féminin, trois serviteurs et une servante, au total 72 personnes³² (voir tableau 3). Ces effectifs augmentent continuellement tel qu'en témoignent les listes de paye entre 1762 et 1765³³, suivant le rythme de la reprise des travaux et trois années plus tard: l'industrie connaîtra une période d'arrêt de 1765 à 1767³⁴. Malgré des registres incomplets, on retrace de 1760 à 1767, 24 baptêmes, cinq mariages et cinq sépultures concernant les ouvriers de Saint-Maurice³⁵.

Phase III: 1767-1845

La période 1767-1845 est celle des locataires à bail. On peut la diviser en deux sous-phases: celle où différents administrateurs se succèdent, de 1767 à 1793 et celle qui encadre la présence d'un des personnages marquants de l'histoire des Forges, Matthew Bell de 1793 à 1845 elle-même redivisée en deux, de 1793 à 1810 alors que Bell est associé avec divers hommes d'affaires et politiciens dont le plus important sera David Munro et celle où il administre seul les Forges, de 1810 à 1845.

Tableau 2. Identification nominale des éléments constitutifs de la société à Saint-Maurice répartis selon l'occupation ou le métier, 1735-1760

Les administrateurs

Pierre-François Olivier de Vezin, maître de forge et sociétaire, 1735-1741

Jacques Simonet, maître de forge et sociétaire, 1736-1741

Guillaume Estèbe, fonctionnaire délégué du Roi, 1741-1742

Jean-Urbain Martel de Belleville, fonctionnaire délégué du Roi, 1742- ?

René-Ovide Hertel de Rouville, fonctionnaire délégué du Roi, 1749-1760

Les chargés de service

Commis: Jean-Baptiste Brassard, 1744-1745

Nicolas Champagne, 1740-1745 (M) *

Antoine Milot, 1745-1752 (M)

Garde-magasin:

Jean-Baptiste Perreault (M)

Missionnaires:

Hyacinthe Amiot

Denis Baron

Bernadin de Gannes

Luc Hendrix

Clément Lefebvre

Augustin Quintal

Chirurgien:

Charles Alavoine

Boulangier:

Jean Dumast, 1747-1748 (M)

Leroy, 1741-1742

Les "contremaîtres"

Claude Barvallou dit Raimbault

Nicolas Champagne (M)

"Cressé"

Antoine Milot (M)

Jean-Baptiste Simonet

Les ouvriers spécialisés

Fondeur:

Jean-Baptiste Delorme, 1738-1760 (M)

Jacques Lardier, 1735- (C)**

Garde-fourneau:

Pierre Belu, 1741-1760 (C)

Pierre Martin, 1737-1740 (M)

. Chargeur:

François-Morice Chapu, 1740-1757 (M)

Michel Raboin, 1741 (M)

Mouleur:

Louis Campenay (ou Cantenet), 1741 (M)

Etienne Campenay, 1741 (C)

Humbert Gouvernet (C)

Joseph Gouvernet, 1741-1750 (C)

Chauffeur et marteleur:

Edouard Ambleton, 1739-1745	(M)
Michel Chaillé, 1738-1755	(M)
Jean Dautel, 1739-1760	(M)
Claude Godard, père	(M)
François Godard, père	(M)
François Godard, fils, 1742-1751	(M)
Pierre Lalouette, 1741-1745	
Pierre Marchand, 1739-1760	(M)
Nicolas Mergé, 1741-1744	
Pierre Michelin, 1739-1760	(M)
Nicolas Robichon, 1741-1760	(M)
Joseph Terreau, 1739-1760	(M)

Charbonnier et dresseur:

Jacques Aubry,	(M)
Jean Aubry,	(M)
Joseph Aubry,	(M)
Simon Aubry	(M)
Sylvain Chabenac dit Berry, 1739-	(M)
Pierre Chaillot, 1739-	(M)
François Chapu	
Laurent Girardeau, 1738-	(M)
Pierre Hérard, 1738-	(M)
Nicolas Lesieur, 1742-	
Jean Mantenet, 1740-1753	(M)
Jean Perrin, 1747-1751	(M)
François Thomas, 1740-	(M)
Louis Tortochaux, 1742-1751	(M)

Goujat:

Luc Imbleau, 1752-1755	(M)
Pierre Guyon, 1745	

Casseur de castine:

- Roy, 1741
- Sacquenay, 1741

Carreyeur et sableur:

Gaspard Meunier, 1748

Tireur de mine:

- François Boisvert dit Denevert (M)
- Langevin
- Pierre Marquet dit Périgord, 1741-1747 (M)

Les artisans

Charpentier, menuisier et charron:

- Louis Bellisle dit chevrefils, 1733-1757 (M)
- Jean-Baptiste Bériau (M)
- Joseph Bériau (M)
- François Caisse dit Le Dragon, 1739-1742 (M)
- Charles Desève, 1758
- Jean Duguay, 1748
- Augustin Durocher, 1752

Forgeron, taillandier et serrurier:

- Pierre Beaupré, 1739 (M)
- Pierre Bouvet, 1741-1760 (M)
- Pierre Dassylva dit Portuguais, 1748-1752 (M)
- Henry Lalouette, 1741
- Pierre Hostin dit Marineau, 1739-1741 (M)
- Pierre Mercier, 1745-1746
- Jean-Baptiste Normand
- Jean-Baptiste Prat, 1740-1743 (M)

Maçon:

- Charles Pépin, 1742
- Jean-Baptiste

* M: Marié

** C: Célibataire

Tableau 3. L'occupation des Forges du Saint-Maurice en 1762
d'après les registres d'état civil des Forges du Saint-Maurice
et de la paroisse Immaculée-Conception des Trois-Rivières*

Joseph-Claude Poulin de Courval, inspecteur
Gille-Geneviève Dumont de Saint-Lambert

Louis Voligny, commis
Amable Blondin

Gilles Pommereau, trésorier

Jean-Baptiste Delorme, fondateur
Marie-Louise Frigon

Charlotte Delorme	22 ans
Louise Delorme	10 ans
Elisabeth Delorme	7 mois
(Hubert à naître en décembre)	

Pierre Belu, garde-fourneau

Luc Imbleau, chauffeur
Geneviève Contant

Michel Imbleau	9 ans
Joseph Imbleau	5 ans
Marguerite Imbleau	2 ans

Pierre Marchand, marteleur

Gertrude Frigon

Marie-Madeleine Marchand	20 ans	
Marie-Antonine Marchand	18 ans	
Jean-Pierre Marchand	17 ans	
Antoine de Pa�e Marchand	15 ans	(employ�e en tant que goujat)
Gertrude Marchand	11 ans	
Jean-Baptiste Marchand	9 ans	
Marie-Joseph Marchand	3 ans	
Genevi�ve Marchand	9 mois	

Pierre Michelin, chauffeur

Claire Filet

Pierre-Fran�ois Michelin	21 ans
Louis Michelin	20 ans
Nicolas Michelin	18 ans
Claire Michelin	16 ans
Fran�ois Michelin	10 ans

Nicolas Robichon, marteleur

Denise Chaput

Marie Robichon	15 ans	
Jean Robichon	12 ans	(employ�e en tant que goujat)
Pierre-Nicolas Robichon	11 ans	
V�ronique Robichon	7 ans	
Louis Robichon	4 ans	

Joseph Terreau, chauffeur

Madeleine Beaudoin (d c d e depuis 1757)

Pierre Terreau	7 ans
----------------	-------

Maurice Terreau	6 ans
Nicolas Terreau	4 ans

Pierre Dassylva dit Portuguais, charretier
 Ursule Dupuis

Marguerite Dassylva	20 ans
Marie-Anne Dassylva	17 ans
Pierre-Jean Dassylva	12 ans
Jean-Marie Dassylva	10 ans
François Dassylva	8 ans
Marie-Joseph Dassylva	6 ans
Antoine Dassylva	4 ans
Marie-Amable Dassylva	3 ans
Marie-Ursule Dassylva	1 an

Jean-Baptiste Dupuis, charretier (?)
 Catherine Constancineau

Marie-Madeleine Dupuis	12 ans
Louise Catherine Dupuis	11 ans
Ursule Dupuis	9 ans
Jean-Baptiste Dupuis	8 ans

* Ce tableau permet d'établir la différence existant entre les chiffres officiels de recensement et ceux qu'on obtient à partir des registres d'état civil.

1767-1793

Les années 1767 à 1793 sont caractérisées par la continuation de l'essor pris sous la domination anglaise. Le rythme de production aux Forges est soutenu, à cause entre autres faits des affrontements militaires consécutifs à l'invasion américaine qui constituent un débouché commercial important. Cette stabilité se reflète sur les effectifs travaillants et sur les "habitants" des Forges du Saint-Maurice: on constate que le taux de croissance des effectifs déjà en place est régulier. Aucune augmentation ou diminution notable. Le recensement de 1762 avait évalué la population à 72 personnes³⁶, celui de 1784 l'évalue à 249 individus dont 175 adultes³⁷.

Le caractère nouveau de cette période est l'apparition d'ouvriers anglais, écossais ou irlandais qui viennent s'ajouter aux ouvriers descendants pour la plupart de familles établies sous le régime français (voir tableau 4). La première mention de leur arrivée se retrouve dans une lettre de Christophe Pellissier à George Allsopp, en date du 25 juillet 1769³⁸. On les découvre ensuite par leurs noms, inscrits aux registres d'état civil catholiques ou anglicans³⁹. Leur présence sera perpétuée jusqu'à la fin du XIX^e siècle par leurs descendants qui prendront la relève exerçant les différents métiers de forge. Les années 1770 à 1780 marquent aussi l'établissement de nouvelles générations d'ouvriers, fils des familles Imbleau, Michelin, Robichon, Terreau et la disparition (départs ou décès) des ouvriers arrivés de France entre 1735 et 1741 et qui étaient restés en poste après 1760.

Les ouvriers spécialisés habitent toujours en permanence sur le site même des Forges et y installent leurs familles. Quelques artisans occupent aussi les logis mis à la disposition des employés de l'industrie. C'est à cette époque, finalement, que le groupe des journaliers cesse d'être uniquement dépendant de l'entreprise: on constate de plus en plus qu'ils y travaillent de façon saisonnière et que cette occupation constitue

plus souvent un revenu d'appoint pour ces hommes dont la plupart sont des cultivateurs exploitant des terres à proximité du territoire des Forges.

Le seul chiffre précis que nous possédions concernant le nombre d'individus ayant habité aux Forges à cette période est celui de la Récapitulation du dénombrement de la ville des Trois-Rivières et de son district en 1784⁴⁰. Il se lit comme suit:

Hommes mariés	130
Femmes	30
Maisons	-
Enfants mâles + 15 ans	5
Enfants mâles - 15 ans	31
Enfants femelles + 14 ans	10
Enfants femelles - 14 ans	30
Domestiques mâles + 15 ans	7
Domestiques mâles - 15 ans	2
Domestiques femelles + 14 ans	-
Domestiques femelles - 14 ans	1
Hommes + 15 ans absents	-
Hommes + 15 ans infirmes	3

Pour ces 26 années, le nombre de baptêmes retracés aux registres d'état civil de la paroisse Immaculée-Conception des Trois-Rivières concernant les ouvriers est approximativement de 194, celui des mariages de 54 et celui des sépultures de 78⁴¹.

1793-1845

La forte personnalité de Matthew Bell marquera de façon incontestable cette période de l'histoire des Forges du Saint-Maurice et ses habitudes grandioses se reflèteront sur l'administration de l'entreprise autant que dans sa vie personnelle. Nous élaborerons au sujet de ses activités politiques et commerciales et de son "train de vie" au chapitre suivant destiné

aux dirigeants.

Un lord peut-être anglais, nommé Selkirk, visitant l'entreprise en 1804 mentionne que 25 journaliers y travaillent en plus d'une vingtaine d'ouvriers spécialisés et leurs assistants⁴². Ce chiffre nous paraît surprenant quant au nombre de journaliers mais probablement ne concerne-t-il que le nombre de manoeuvres internes. En 1808, selon le témoignage de John Lambert, 300 hommes y sont employés⁴³. Dès lors, le mouvement de "population" sur le site industriel suit étroitement le rythme de l'entreprise. En 1825, selon le recensement du Canada, les effectifs humains aux Forges sont de 221 personnes dont 55 chefs de famille⁴⁴:

	non-mariés	mariés
Hommes entre 18 ans et 25 ans	15	2
Hommes entre 25 ans et 40 ans	2	27
Hommes entre 40 ans et 60 ans		17
Hommes de 60 ans et plus		8
Femmes entre 14 ans et 45 ans	15	53
Femmes de 45 ans et plus		9

Maisons: 55

Nombre d'absents de la province appartenant aux familles	-
Nombre de personnes demeurant dans les maisons au-dessous de 6 ans	82
Nombre de personnes demeurant dans les maisons entre 6 ans et 14 ans	80
Nombre de personnes demeurant dans les maisons entre 14 et 18 ans	21

Quatre années plus tard, en août 1829, une liste dressée par Matthew Bell dénombre 70 personnes mariées, 25 célibataires, 69 femmes, 127 garçons et 124 filles, donc une population totale de 415 personnes⁴⁵.

Le recensement de 1831 énumère 58 chefs de familles, dont

un maître-fondeur, un garde, quatre chargeurs, neuf mouleurs, dix forgerons, trois charbonniers, deux feuilleurs, un dresseur, un mineur, deux laveurs de mine, un frotteur (?), un menuisier, deux charpentiers, un sellier, un meunier, un boulanger, un serviteur, un fermier, un traversier, neuf charretiers, quatre journaliers sous la supervision d'un surintendant et d'un contremaître (voir tableau 5). Le nombre total d'habitants est alors de 325 personnes⁴⁶.

En 1842, finalement, une liste dressée par le surintendant Henry MacAulay pour Matthew Bell énumère 126 individus de sexe masculin au-dessus de 14 ans et 97 au-dessous de 14 ans, ainsi que 114 personnes de sexe féminin au-dessus de 14 ans et 98 au-dessous de 14 ans. La "population" des Forges est alors de 425 personnes⁴⁷.

Le nombre de baptêmes recueillis dans les registres d'état civil pour la période 1793 à 1845 est de 862, celui des mariages de 185 et celui des sépultures de 410⁴⁸.

Le nombre d'ouvriers anglais (nous en avons identifié une trentaine affectés en permanence aux Forges) reste stable. De plus, on remarque une grande concentration d'individus d'expression anglaise au niveau de l'administration: en effet, surintendants, commis, contremaîtres et ingénieurs portent des noms à résonance française apparaissent parfois dans le groupe des commis mais c'est là rare exception. On a retracé un seul contremaître canadien-français, Joseph Michelin⁴⁹. On constate finalement sous l'administration de Matthew Bell une forte accentuation du phénomène de transmission des métiers de père en fils. Le phénomène s'était amorcé à la fin du XVIII^e siècle et prend de plus en plus d'ampleur dans le premier quart du XIX^e siècle. C'est à ce moment que se forment ce qu'on pourrait presque appeler des "clans", père, fils, beau-père, oncles, neveux, etc. exerçant le même métier et ce, pendant des générations consécutives. Ce phénomène d'hérédité fonctionnelle s'accentuera au

cours des années parallèlement à celui de l'endogamie.

Phase IV: 1845-1863

Les années 1845 à 1863 sont caractérisées surtout par l'immobilité en ce qui a trait aux effectifs humains. Malgré certains ralentissements et deux arrêts dans la production en 1851 et 1861⁵⁰, les habitants restent en place aux Forges du Saint-Maurice. Les employés sont au nombre de 350 en 1851 selon le dénombrement du recensement du Canada et 397 personnes y habitent⁵¹ (voir appendice B). Le chiffre de 350 employés inclut sans doute les journaliers. En 1858, l'annuaire du Canada mentionne que 120 hommes sont employés aux Forges⁵². Enfin, le recensement de 1861 dénombre "...33 ménages ou familles d'artisans et ouvriers..." à l'emploi de la compagnie Stuart et Porter⁵³ (voir tableau 6). Malgré une période de temps écoulé d'une vingtaine d'années, ce sont sensiblement les mêmes familles que l'on retrouve à travers les recensements. Cette permanence malgré certains temps d'arrêt laisse présumer que mis à part ceux qui sont installés dans les maisons de la Compagnie, les autres s'établissent de plus en plus autour des terres de l'entreprise qui sont désormais concédées et prennent l'état de cultivateur. Ils sont alors sur place lors de la reprise des travaux.

C'est d'ailleurs pendant ces années qu'on constate que les ouvriers dont on avait perdu la trace dans les registres d'état civil des Trois-Rivières sont désormais majoritairement établis à Saint-Etienne des Grès⁵⁴. Selon la période de l'année, ils sont inscrits aux registres en tant que cultivateur ou mouleur, forgeron ou fermier, habitant ou journalier. Cette situation ira en s'accroissant jusqu'à la fermeture de l'entreprise en 1883. Nous avons retracé aux registres d'état civil pour cette période, 290 baptêmes, 92 mariages et 182 sépultures⁵⁵.

Tableau 4. Liste nominale des effectifs anglais apparus à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles*

Abbott, John	1814-1837	marteleur
Anderson, John	1789-1796	"founder"
Barber, Elisabeth	1820	"servant"
Bonnor, Robert	1805-1807	"blacksmith"
Cochrane, Thomas	1824-1834	"blacksmith"
Collins, Jacob	1822-1828	"forgeron"
Collins, John	1822-1828	"forgeron"
Cooper, John	1811	"master molder"
Cunningham, Peter (père)	1839	cultivateur
Cunningham, Peter (fils)	1839	cultivateur
Day, James	1784-1792	
Faulkner, James	1824	Whitesmith
Fearon, Henry-George	1832	
Fraser, James	1804	
Galbraith, John Anderson	1828	Iron Molder
Graves, Adam	1804-1808	
Graves, George	1813-1817	Charretier
Hay, James	1807-1810	"laborer"
Hinds, Mary	1813	"servant"
Hooper, William	1822-1832	"farmer"
Hunter, William	1852	ingénieur
Kenyon, William	1799-1809	"founder-molder"
Knowles, George White	1809	"blacksmith"
Lamb, Timothy		ingénieur
Legat, John	1820	"baker"
Lewis, Thomas	1771-1785	"molder"
McAuley, Henry	1844	surintendant

McAuley, Zachary	1799-1808	superintendant
McKenzie, James	1773-1774	
McOwen, James	1833	"Iron founder"
Met, John	1831	"blacksmith"
Neary, Patrice	1841	cultivateur
Omand, Thomas	1807-1809	"laborer"
Pulman, John	1801-1804	"clerk"
Scougale, John	1807	
Sawyer, Jean-Baptiste		
Sills, Samuel	1771-1785	"barrick master"
Slicer, John (père)	1771-1789	"molder"
Tempron, William	1810	"laborer"
Wright, Georges		"blacksmith"

* Ces noms sont extraits des seuls registres d'état civil.
La liste sera à compléter après le dépouillement des autres sources primaires, en particulier les actes notariés.

Tableau 5. Énumération nominale des chefs de familles aux
Forges du Saint-Maurice en 1831, selon le métier*

	NOMBRE DE PERSONNES DANS SA FAMILLE
Contremaître	
Joseph Michelin	9
Maître-fondeur	
John Slicer	8
Garde	
J-L. Gauthier	9
Chargeur	
François-Xavier Pellerin	4
Jean Pellerin	6
Benjamin Pépin	5
Julien Rivard	5
Mouleur	
Claude Imbleau	8
Michel Imbleau	7
Pierre Imbleau	8
Antoine Lewis	6
Joseph Mailloux	7
Pierre Mailloux	10
Robert Slicer	11
Eloi Terreau	8

	NOMBRE DE PERSONNES DANS SA FAMILLE
Pierre Terreau	5
Forgeron	
Thomas Cochrane	5
André Cook	3
Augustin Gilbert	4
John Met	9
Alexandre Michelin	5
Antoine Michelin	2
André Robichon	6
Nicolas Robichon père	8
Nicolas Robichon fils	2
Joseph Terreau	11
Charbonnier	
Jacques Aubry	7
Joseph Boisvert	8
Gabriel Précour	9
Feuilleur	
Antoine Précourt	7
Edouard Tassé	2
Dresseur	
Jean-Baptiste Terreau	4
Mineur	
Jean-Baptiste Sawyer	7
Laveur de mine	
Jean-Baptiste Charette	2
Nicolas Terreau	10

NOMBRE DE PERSONNES
DANS SA FAMILLE

Frotteur (?)		
Augustin Rivard		9
Menuisier		
Antoine Précourt		3
Charpentier		
Joseph Lanouette		6
Joseph Marcouiller		9
Sellier		
Jean Sulte dit Vadeboncoeur		2
Meunier		
Jean-Marie Bouchard		6
Boulangier		
Pierre Belleau		1
Serviteur		
Jean Pleau		3
Fermier		
William Hooper		6
Traversier		
Pierre Charette		2
Charretiers		
Jean-Baptiste Bouchard		4
François Charette		6

NOMBRE DE PERSONNES
DANS SA FAMILLE

Louis Charette	3
Pierre Gilbert	4
David Lebrun	1
Antoine Pleau	4
Joseph Raymond	2
Charles Sarrazin	5
Pierre Terreau	4
Journaliers	
Jean-Baptiste Bourgainville	3
Antoine Gilbert	4
Louis Mailloux	2
Louis Saint-Pierre	10
Une femme chef de famille	
Veuve Jean Isabelle	3

* (Extraits du recensement du Canada, 1831)

Tableau 6. Classification des familles établies aux Forges du Saint-Maurice en 1861, selon l'occupation du chef de famille*

NOM	AGE	
<u>"Agent"</u>		
Joseph Michelin	55 ans	
<u>Mouleur</u>		
HUBERT GAUTHIER	28 ans	
Clotilde Couture	25 ans	
Maralice	5 ans	
Joseph	4 ans	
LOUIS GAUTHIER	45 ans	
Emilie Isabelle		
Julie		
François-Xavier	12 ans	
Léa	8 ans	
Olivine	4 ans	
Marie		
PIERRE GAUTHIER	36 ans	
Anastasie Chaurette	36 ans	
Pierre	2 ans	
Habitent avec eux: Louis Précourt	22 ans	(M)

NOM	AGE	
Oliva Sarrazin	18 ans	(M)
Judith Lessard	62 ans	(veuve)
Pierre Sarrazin	23 ans	(C)
THOMAS MAILLOUX	42 ans	
Hermine Laliberté	37 ans	
Thomas	15 ans	
Julie	13 ans	
Elise	6 ans	
Jean	3 ans	
Victoria	1 an	
ISIDORE PELLERIN	26 ans	
Hermine Chaurette	27 ans	
Isidore	4 ans	
Hermine	2 ans	
Louise	1 an	
JOSEPH TERREAU	46 ans	
Marguerite Gauthier	37 ans	
<u>Forgeron</u>		
JEAN-BAPTISTE BOURGAINVILLE, père	49 ans	
Françoise Bouchard		
Angèle		
Sophie		
Joseph		
Elisabeth		
Emilie		

NOM	AGE
JEAN-BAPTISTE BOURGAINVILLE, fils	30 ans
Angèle Aubry	25 ans
Adèle	7 ans
Caroline	6 ans
Alphonse	3 ans
Reine Imbleau (veuve)	50 ans
AUGUSTIN GILBERT	58 ans
Marie Isabelle	62 ans
Elise (mariée à William Charette, mouleur)	20 ans
Elisabeth	17 ans
George	14 ans
JEAN-BAPTISTE MICHELIN	40 ans (veuf)
ANTOINE PRECOURT	48 ans
Catherine Marcouiller	42 ans
Louise	23 ans
Julie	21 ans
Pierre	19 ans
Israël	17 ans
Damase	16 ans
Jean	14 ans
Basilice	12 ans
Hélène	10 ans
Agnès	6 ans
Marie	3 ans

NOM	AGE
MAURICE SAWYER	46 ans
Geneviève Laliberté	40 ans
Jean	21 ans
Elise	18 ans
Joseph	15 ans
Marie	13 ans
Trefflé	11 ans
Julie	8 ans
JOSEPH TERREAU	71 ans
Marianne Montour	72 ans
William	24 ans (veuf)
<u>Charpentier</u>	
DAMASE CHAURETTE	37 ans
Adeline Précourt	35 ans
Aurélie	14 ans
Damase	12 ans
Léa	5 ans
Edwidge	3 ans
Josephte Pellerin	64 ans
<u>Cordonnier</u>	
JEAN-BAPTISTE BENOIT	69 ans
Josephte -	61 ans

NOM	AGE
<u>Boulangier</u>	
PIERRE PATERSON	40 ans
Elisabeth Pellerin	31 ans
Pierre	14 ans
Agnès	12 ans
François-Xavier	10 ans
Elisabeth	9 ans
Olivine	6 ans
Joseph	3 ans
<u>Meunier</u>	
FRANCOIS BOUCHARD	42 ans (veuf)
Emilie	
<u>Journalier</u>	
PIERRE BERTHIAUME	24 ans
Philomène Gauthier	
Léa	5 ans
Olivine	3 ans
Adèle	-
JEAN BOISVERT	38 ans
Marie Gélina	36 ans
Elise	16 ans
Céline	12 ans
Marguerite	10 ans
Jean	9 ans
Olivine	8 ans

NOM	AGE
Joseph	6 ans
William	2 ans
URBAIN BOUCHARD	40 ans
Marie Pellerin	
Hermine	16 ans
Olivine	12 ans
Urbin	9 ans
Emilie	
Joseph	
Georgina	
HENRY COLLINS	31 ans
Marie Chaurette	
Agnès	
Georgina	
Henry	
Melvina	
FRANCOIS HOUDE	83 ans
Résident avec lui: Marguerite Gilbert,	52 ans
Manuel Chauret,	9 ans
LOUIS LAMOTHE	72 ans
Antoinette Lesage	
François Lamothe	27 ans
JEAN-BAPTISTE LEANDRE	70 ans
Délaïde Isabelle	57 ans
Trefflé	23 ans

NOM	AGE	
Alexandre	20 ans	
Raphaël	15 ans	
Marie	14 ans	
Joseph	10 ans	
ANTOINE MAILLOUX	57 ans	
Eléonore Aubry	45 ans	
Antoine	27 ans	
Marié à Marguerite Boisclair,	25 ans	
Pierre	20 ans	
François-Xavier	12 ans	
Daniel	10 ans	
Welbram (?)	7 ans	
Milenne	4 ans	
ANTOINE MICHELIN	48 ans	
Josephe Lanouette	43 ans	
Jean-Baptiste Michelin	60 ans	
ALEXIS PRECOURT	38 ans	
Louise Boisvert	27 ans	
Alexandre	5 ans	
OLIVIER RIVARD	54 ans	
Luce Lord	50 ans	
Adèle	28 ans	(M)
Mofse	26 ans	
Justine	23 ans	(M)

NOM	AGE
Séraphine	19 ans
Euchariste	16 ans
Désirée	14 ans
Alfred	11 ans
CHARLES SAINT-PIERRE	41 ans
Emérance Pombert	34 ans
François-Xavier	16 ans
Marie	6 ans
JEAN-BAPTISTE SAWYER, père	60 ans
Eléonore Raymond	54 ans
Delphine	20 ans
Jean	15 ans
Trefflé	13 ans
JEAN-BAPTISTE SAWYER, fils	40 ans
Emilie Précourt	
Elise	
Elisabeth	
Jean	
Hermine	
William	
RENE TERREAU	31 ans
Luce Précourt	27 ans
Marie	10 ans
Emilie	7 ans

	NOM	AGE	
	Elsire	5 ans	
	Elyse	3 ans	
	Joseph	1 an	
	OLIVIER TOUPIN	63 ans	
	Emilie Benoit	51 ans	
	Adèle	22 ans	
	Eusèbe	20 ans	
	<u>Cultivateur</u>		
	ROBERT MITCHELSON	53 ans	(M)
	Réside avec, Maurice Boisvert, garde-feu,	42 ans	
	Emilie Aubry	32 ans	

* (Extraits du recensement du Canada, 1861)

Phase V: 1863-1887

De 1863 à 1887, malgré l'avènement de la famille McDougall, les individus et familles rattachés aux Forges du Saint-Maurice s'y identifient de moins en moins. Désormais on les retrouve plutôt à Saint-Etienne et non seulement dans cette paroisse voisine mais aussi à Mont-Carmel, dans le village de Saint-Maurice sur l'autre rive, au Cap-de-la-Madeleine et dans quelques autres paroisses limitrophes aux Forges⁵⁶. Cette situation semble vouloir confirmer le fait que pendant la seconde partie du XIX^e siècle, les "vieilles Forges du Saint-Maurice" ou "Forges de St-Etienne", tel qu'on en retrouve la mention dans les registres d'état civil deviennent le réservoir des forges environnantes et qu'une émigration notable se produit vers les sites de Radnor, l'Islet, Grondin, Batiscan et même Saint-Pie de Guire. Certaines "grandes familles" toutefois, s'y attacheront jusqu'à la fermeture. Ce sont essentiellement celles des ouvriers spécialisés. En 1871, d'ailleurs, le nombre de personnes reliées au village industriel est encore de 231 dont 44 familles d'ouvriers⁵⁷ (voir tableau 7). Ce chiffre est malheureusement le dernier que nous possédions. Le nombre de baptêmes pour cette période est approximativement de 159, celui des mariages de 36 et celui des sépultures de 79⁵⁸.

Tableau 7. Classification des familles établies aux Forges du Saint-Maurice en 1871, selon l'occupation du chef de famille*

Mouleur

WILLIAM CHARETTE	36 ans
Elise	
Marie, Anne, Elise, Anne-Lise	
LOUIS GAUTHIER	54 ans
Emilie	
Xavier, Léa, Olivine	

Forgeron

CYRILLE BLAIS	22 ans
Hermine	
JEAN BOUCHARD	45 ans
Victoire	
Olivine, Louise, Philippe, Ferdinand	
JOHN CHARETTE	31 ans
Elisabeth	
Philippe, George, John	
ANTOINE MICHELIN	67 ans
veuf	

Menuisier

ADOLPHE DESLAURIERS 30 ans

Céline

Joseph, Marie

THOMAS GELINAS 35 ans

Zoé

Délia, Albina, Marie, Dasilla

ROBERT MITCHELSON 64 ans

Marguerite

Martin, Eliza, Jeanne

HILAIRE SAMSON 36 ans

Emélie

Mathilde, Mélodie, Henriette, Delphine, Marie

Maçon

JOSEPH GIGNAC 36 ans

Odile

Mathilde, Ezilda, Ephrem

Cultivateur

ADOLPHE GUILBERT 25 ans

Philie

Meunier

OVIDE CAMIRAND 25 ans

Célanise

Journalier

ADOLPHE BERTHIAUME	47 ans
Emilie	
Adolphe, Mathieu, Elizée, Céline, Napoléon, William	
JEAN BERTHIAUME	37 ans
Eléonore	
Victoria, John, Napoléon, Samuel, Roch, William, Jacque	
GODFOIS BETTEY	50 ans
Marie	
Henry, Adèle	
CALIXTE BLAIS	41 ans
Délina	
Israël, Aimé, Victoria, Josephine, Sara	
TREFFLE BLAIS	28 ans
Emélie	
Dédiane	
JOHN BOISVERT	50 ans
Marie	
Elise, Joseph, William, Joséphine, George	
MAURICE BOISVERT	51 ans
Emilie	
URBAIN BOUCHARD	50 ans
Marie	
Urbain, Joseph, Arsène, Albert, Marie, Emilie	
RAPHAEL BOURASSA	36 ans
Adeline	
Hercule, Narcisse, Arthur, Méralice, Neviline, Rebecca, Edmond	

JACOB COLLINS	28 ans
Caroline	
Joséphine, Alexandre, Louis, Mariane	
MOISE DESAULNIERS	33 ans
Elise	
George, Napoléon, Herminie, Edmond	
PIERRE DUPONT	46 ans
Josephe	
Alphonse, Joséphine, Albina, Cyrille, Henriette, Pierre	
HONORE GARCEAU	27 ans
Marie	
Napoléon, Alex	
JEAN GARCEAU	32 ans
Eléonore	
Jean, Hercule, Louise, Charle	
AUGUSTIN GILBERT	67 ans
Marie	
LUDGER HOULE	47 ans
Eléonore	
Gédéon, Eugénie, Eléonore, Arthur	
LOUIS JONES	39 ans
Sara	
Virginie, Sévérine, Sophie, Sara, Léda, Louis, Elise, Elvine,	
Georgina	
ALEXANDRE LANDRY	30 ans
Etudiante	
Anny	

JEAN-BAPTISTE LANDRY	76 ans
Adélaïde	
JOSEPH LANDRY	20 ans
Eléonore	
RAPHAEL LANDRY	23 ans
Delphine	
Zéphirin	
ANTOINE LAURENGER	43 ans
Marie	
Jeanne, Sévère, Elzire, Joseph, Eveline, Herminie	
JOSEPH LESIEUR	48 ans
Joseph, Adelle	
LOUIS LESIEUR	39 ans
Lucie	
Clérina, Sévérine, Rébecca, Adolphe	
BAPTISTE L'EVEQUE	50 ans
Mathilde	
Adolphe, Toussaint, Edouard, Louis, Marie	
ANTOINE MAILLOUX	36 ans
Marguerite	
Pierre, Marie, Elmire	
JOHN MARINEAU	30 ans
Olivine	
William, Edouardine	

ALFRED PAILLE	24 ans
Céline	
Marie, Albine	
PIERRE PRECOURT	30 ans
Marie	
Dorilla, Marie, Zéphirin	
LUCIE RICARD	38 ans
Alphonse, Lucie, Vélina	
JOHN SAWYER	28 ans
Mathilde	
Arsène, William, Elie, Charles	
BAPTISTE SAWYER	50 ans
Emélie	
William, Elmire	
JOHN SAWYER	21 ans
Agnès	

- * Ces renseignements sont extraits du recensement du Canada pour l'année 1871. Il est à noter que plusieurs individus inscrits en tant que "journaliers" exercent d'après les inscriptions aux registres d'état civil un métier spécialisé.

Nous avons regroupé en un tableau synthétique les résultats de recherche concernant l'évaluation quantitative des éléments constitutifs de la structure sociale aux Forges du Saint-Maurice (voir tableau 8). La conclusion principale de l'étude de ces chiffres est qu'il existe une certaine constance quant à la valeur numérique des effectifs en place. Le nombre de familles habitant sur le site même de l'entreprise est en moyenne de 40 à 50, le chiffre officiel minimum étant de 33 (si l'on exclut celui de 11 en 1762 où les circonstances sont particulières) et le maximum de 58. Ces nombres incluent les manoeuvres internes. Le nombre moyen d'ouvriers spécialisés d'après les listes que nous avons composées est de 15 à 20 et celui des artisans et manoeuvres est de 25 à 30. Ces chiffres représentent le nombre d'ouvriers résidant sur les lieux de l'industrie. Les journaliers employés quotidiennement ou de façon saisonnière atteignent généralement, toujours selon les sources "officielles" le chiffre de 150 à 200. En dernier lieu, le nombre total de personnes habitant aux Forges, comprenant hommes, femmes et enfants, est au minimum de 120 (excluant toujours celui de 1762 qui est de 72) et au maximum de 425. Il sera intéressant lorsque l'étude sur la production de l'entreprise sera disponible d'établir la comparaison entre le mouvement démographique et l'activité industrielle. On ne peut que mentionner à ce stade-ci des recherches, que le nombre d'individus ou de familles rattachées de façon permanente à l'entreprise est constant, indépendamment des changements d'administration. C'est le nombre de journaliers qui varie selon le rythme de l'activité industrielle. Le type de métier exercé toutefois, variera suivant les transformations techniques. Ici encore, c'est une étude parallèle qui pourra apporter une réponse précise.

L'analyse de l'information concernant l'aspect numérique des effectifs humains aux Forges du Saint-Maurice nous a permis d'atteindre un second but: établir la structuration sociale.

Nous avons basé cette structuration sur l'occupation. Il s'en dégage la composition suivante: en premier lieu, les dirigeants, qu'ils soient locataires, propriétaires ou administrateurs assistés d'une structure administrative précisément différenciée: surintendant, contremaître et ingénieur, inspecteur, trésorier et commis; parallèlement, les employés de service, missionnaire, chirurgien, boulanger, meunier, domestiques et jardinier; en second lieu, la structure du travail selon les techniques industrielles et selon les techniques artisanales. Les occupations reliées à l'ensemble industriel sont celles relevant de l'acquisition des matières premières et de la fabrication du produit. Celles reliées à l'ensemble artisanal concernent le fer, le bois, la pierre et le cuir. A ces ensembles se joint périodiquement la main-d'oeuvre journalière et saisonnière.

Tableau 8. Evaluation numérique de la "population" aux Forges du Saint-Maurice, 1737-1871

1737	100 "ouvriers et journaliers"
1751	400 travailleurs "quotidiennement"
1752-1753	120 habitants
1762	72 habitants dont 11 chefs de famille
1784	249 habitants
1804	20 ouvriers spécialisés et 24 à 25 journaliers
1825	221 habitants regroupés en 55 familles
1829	415 habitants, 300 à 400 hommes employés
1831	335 habitants regroupés en 58 familles
1832	400 habitants
1842	425 habitants
1843	425 habitants et 300 "saisonniers"
1851	397 habitants, 350 travailleurs (comprend des journaliers)
1858	120 travailleurs
1861	33 familles
1871	231 personnes regroupées en 44 familles

Tableau 9. La composition sociale aux Forges du Saint-Maurice

Les dirigeants: locataires, propriétaires, administrateurs

La structure administrative:

surintendant
 contremaître
 ingénieur
 inspecteur
 trésorier
 commis
 les services: missionnaire
 chirurgien
 boulanger et meunier
 domestique
 jardinier

La structure du travail:

techniques industrielles

"acquisition"
 charbonnier, dresseur, feuilleur
 mineur, laveur de minerai, casseur de
 castine
 bûcherons, charretiers, carreyeur
 "fabrication"
 haut fourneau: fondeur, garde-fourneau,
 chargeur, goujat
 forges: marteleur, chauffeur, marti-
 neur
 moulerie: mouleur, sableur

techniques artisanales

"fer"
 forgeron, taillandier, maréchal-
 ferrant, serrurier
 "bois"
 charron, charpentier, menuisier
 "pierre"
 maçon, tailleur de pierre, briquier
 "cuir"
 cordonnier, sellier

saisonniers et journaliers

femmes et enfants

Deuxième partie: Les éléments constitutifs de l'organisation
administrative

Les directeurs: sociétaires, locataires et propriétaires

Le terme "directeurs" s'applique à l'intérieur de cette étude à tout individu ou groupe d'individus ayant présidé d'une façon décisive aux destinées des Forges du Saint-Maurice. Ces interventions se manifesteront autant au niveau de la conduite des ouvriers qu'à celui de la direction proprement dite de l'entreprise. Cette définition, dans sa première partie plus particulièrement, aurait pu s'étendre au ministre de la Marine, au gouverneur général de la colonie, à l'intendant, aux gouverneurs militaires, en un mot, à tous ceux qui en considération de leur position politique ont été liées à l'histoire des Forges par leur pouvoir décisionnel.

Mais notre sujet porte sur les structures sociales et non sur les aspects politiques de l'histoire des Forges du Saint-Maurice. Nous nous attarderons donc aux "directeurs" en tant que groupe intégré à la structure de cette communauté industrielle, c'est-à-dire aux individus qui ont été propriétaires, sociétaires ou locataires de l'établissement et dont l'activité fut en relation étroite avec celle des autres groupes. Nous avons subdivisé l'étude de chacun de ces personnages selon les périodes administratives de l'histoire des Forges et elles se lisent comme suit:

- 1729-1735: administration de François Poulin de Francheville et formation de la Compagnie Francheville
- 1735-1741: administration de la Compagnie des Forges du Saint-Maurice
- 1741-1760: administration par une régie royale
- 1760-1767: administration du gouvernement militaire anglais

- 1767-1793: administration par des locataires à bail
- 1793-1845: administration de Matthew Bell
- 1846-1863: administration de différents propriétaires
- 1863-1883: administration de la famille McDougall

La qualité de l'information disponible sur chacun des administrateurs est inégale. On peut toutefois prétendre que la documentation est suffisamment abondante en ce qui concerne les personnages les plus importants pour permettre d'en tracer un portrait assez exact. Nous avons composé une grille d'après les éléments biographiques qui nous semblaient illustrer le mieux le caractère de ces hommes qui ont dirigé les Forges du Saint-Maurice. Malgré certaines lacunes, nous croyons que les renseignements disponibles à ce jour concernant les personnages-clés sont significatifs. Notre objectif est double quant à l'utilisation de ces informations: en premier lieu, dresser un portrait personnel et original de l'homme et en second lieu, dégager une vision d'ensemble des administrateurs d'une période et les implications sur la structure sociale des Forges et leur évolution.

1729-1735

Cette période est celle de l'ouverture des Forges du Saint-Maurice et de la formation d'une compagnie par François Poulin de Francheville. De 1729 à 1733, celui qui avait obtenu le premier brevet d'exploitation des mines de fer en Nouvelle-France¹, le sieur de Francheville administre seul l'industrie naissante. Les premières années en seront d'abord de familiarisation avec le processus de transformation du fer et de construction des bâtiments nécessaires. Dès le 16 janvier 1733, une compagnie qui prend le nom du premier administrateur, rassemble à la tête de l'entreprise quatre nouveaux personnages qui se joignent à Francheville: Pierre Poulin, notaire royal résidant aux Trois-Rivières, frère de François Poulin de Francheville; un marchand montréalais, Ignace Gamelin dont le père était commerçant à Batiscau; le secrétaire de l'intendant Hocquart, Louis-Frédéric Bricault de Valmur et François-Etienne Cugnet, avocat français établi à Québec en tant que directeur du Domaine d'Occident². La raison la plus plausible à cette association semble être l'expansion rapide et insoupçonnée que prend l'exploitation. Le décès de Francheville en novembre 1733³ met cependant fin à toutes les espérances et les Forges resteront en état de stagnation jusqu'à l'arrivée de Pierre-François Olivier de Vezin en 1735.

Le fondateur: François Poulin de Francheville

Les renseignements que nous possédons concernant le sieur François Poulin de Francheville sont abondants: il existe une biographie rédigée par Cameron Nish et publiée dans le volume II du Dictionnaire Biographique du Canada⁴. De plus nous possédons des documents intéressants tels son contrat de mariage et plusieurs actes concernant les transactions qu'il a effectuées en

tant que marchand dans les dépôts des Archives nationales de Québec, Trois-Rivières et Montréal⁵.

La situation du sieur de Francheville nous semble avoir joué un rôle important dans son succès à obtenir le privilège d'exploitation des mines de fer. Les arguments employés par le gouverneur et l'intendant de la Nouvelle-France afin d'appuyer la recommandation qu'ils ont faite du marchand montréalais réfèrent à son expérience:

Les conditions qu'il fait ne sont ni onéreuses au Roy ni aux particuliers et il résultera au contraire un avantage considérable à la Colonie si son projet a comme il l'espère tous le succès que l'on doit attendre de l'intelligence de ce Négociant qui est aisé et qui trouvera des associés pour concourir avec Luy dans cette Entreprise. Le Roy ne court aucun risque... Nous estimons que vous pouvez lui accorder la concession et le privilège qu'il demande...⁶

Francheville se rapproche en effet de cette classe décrite par Cameron Nish, les "bourgeois-gentilshommes"⁷, parmi lesquels ces entrepreneurs qui marqueront fortement l'économie de la première moitié du XVIII^e siècle canadien. En premier lieu, il est canadien, originaire de Montréal⁸. Donc aux yeux des métropolitains, il possède la qualité d'être parfaitement au fait de ce qui concerne la colonie. En second lieu, c'est déjà un administrateur. Son état de marchand, appuyé par le fait qu'il a épousé la fille d'un commerçant, Thérèse de Couagne⁹, en fait un élément actif et expérimenté de la cause économique en Nouvelle-France. Et finalement, détail non négligeable, il possède déjà certains capitaux qu'il est prêt à investir, garantie de ses possibilités et gage de son intérêt¹⁰. Son expérience est nulle en ce qui concerne l'industrie du fer

mais ses antécédents financiers sont rassurants. Il a 37 ans lorsqu'il obtient son brevet: il meurt quatre ans plus tard¹¹. Ce décès prématuré est considéré par tous comme une lourde perte pour la jeune entreprise¹². Le bilan de l'administration de Francheville est cependant appréciable. Les Forges du Saint-Maurice ont pris leur premier élan. Une compagnie a été formée dont deux des cinq actionnaires présideront aux destinées de l'industrie pendant une dizaine d'années¹³. Des ouvriers sont venus de France¹⁴, des artisans ont été recrutés au pays¹⁵, des crédits ont été accordés par le Roi¹⁶. Des bâtiments ont été érigés:

Une maison de quarante pieds de Long Sur Vingt quatre de large de pièce-sur-pièce Couverte de planches Cheminée en Canard Un moulin-à-forge de soixante et dix pied de long, Une boutique-a-forge de douze pieds en carré De pieux En terre couverte de planche, Un Four, Un Ecurie de quarante pieds de long vingt pieds de large Sur sol couvert de planche...¹⁷

En 1734, toutefois, quelques mois après le décès de leur fondateur, les Forges offrent un aspect plutôt désolant: la forge érigée en 1733 n'a fonctionné que pendant deux mois. Elle sera d'ailleurs vouée à la démolition dès l'arrivée de Pierre-François Olivier de Vezi¹⁸. Il ne reste plus en place que quatre artisans qui demandent à quitter les lieux faute de vivres, de salaires et d'instructions quant aux travaux à effectuer¹⁹.

Les associés de François Poulin de Francheville

L'expérience dans le domaine de la forge manquait complètement au sieur de Francheville. C'était en tant "qu'homme d'affaires", attiré par la mise en valeur d'une seigneurie dont il était propriétaire et les possibilités d'éventuels profits, bien plus qu'en "maître de forge", qu'il avait déployé autant d'efforts afin d'implanter cette industrie à Saint-Maurice. On peut plus aisément comprendre que les inévitables problèmes techniques mêlés à de grandes espérances lui aient fait éprouver le besoin de solidifier la jeune entreprise en la dotant d'un système administratif à caractère officiel. L'entrepreneur se déchargeait ainsi d'un fardeau dont il n'avait probablement jamais soupçonné qu'il s'alourdirait autant et de plus, récupérerait certains capitaux investis, ce qui n'était pas pour déplaire au marchand qu'il était.

Les quatre sociétaires qui se joignirent à Francheville, le 16 janvier 1733²⁰, n'étaient toutefois pas plus expérimentés que lui dans l'art du traitement du fer. Pierre Poulin, marchand de Québec, porta aussi les titres de "notaire royal... concierge de la prison... substitut du procureur du roi..." Il était originaire des Trois-Rivières²¹ et semble y avoir résidé au moment où il était sociétaire des Forges²². Alors âgé de 49 ans et marié à Louise le Boulanger du Cap-de-la-Madeleine²³, il ne semble pas avoir "fréquenté" de très près les bâtiments de forge. Le rôle que lui concède le traité d'association le confine d'ailleurs aux occupations propres à un sociétaire bien plus qu'à celles du "maître de forge"²⁴.

Lors de la formation de la seconde compagnie en 1735, Pierre Poulin ne sera pas du nombre des sociétaires. En effet, il signe la cession de son privilège d'exploitation des mines de fer de Saint-Maurice en même temps que la veuve de Francheville, Thérèse de Couagne, en 1735²⁵.

Un second sociétaire, Louis-Frédéric Bricault de Valmur, abandonnera lui aussi les parts qu'il détenait dans la Compagnie Francheville²⁶. La documentation que nous possédons concernant de Valmur n'est pas plus abondante que celle au sujet de Pierre Poulin. Il existe une biographie rédigée par Donald Horton pour le tome II du Dictionnaire Biographique du Canada²⁷. Les détails personnels sont cependant minces et les renseignements sont surtout issus de l'appréciation que fait l'intendant Hocquart du personnage. Bricault de Valmur fut en effet son secrétaire et c'est la seule occupation que nous lui connaissons en Nouvelle-France, outre sa participation en tant qu'actionnaire à l'administration des Forges du Saint-Maurice. Originaire de Paris, âgé de 43 ans et célibataire, il semble qu'il soit arrivé en Nouvelle-France au même moment que l'intendant afin de remplir spécifiquement l'emploi de secrétaire²⁸. Ce lien étroit entre les deux hommes a fait dire à certains historiens que la part détenue par de Valmur dans l'entreprise l'était en réalité par l'intendant lui-même²⁹. Le fait reste à vérifier. Les attributions de ce sociétaire ne le rapprocheront toutefois pas plus de la forge ou des ouvriers que ne le fut Pierre Poulin. Il mourut à Québec en 1738, six années après son "passage" aux Forges du Saint-Maurice³⁰.

Si le rôle dévolu aux sociétaires précédents lors du contrat d'association ne les mit pas en contact direct avec le fonctionnement de l'entreprise, il en est autrement de celui des deux autres associés de Francheville, Ignace Gamelin et François-Etienne Cugnet. Ils apparaissent à la tête de l'entreprise des Forges du Saint-Maurice en 1733³¹ et l'administreront jusqu'au moment de la faillite en 1741³². Contrairement à Pierre Poulin et Louis-Frédéric Bricault de Valmur, Gamelin et Cugnet joueront un rôle prépondérant et qui s'accentuera lors de la formation de la seconde Compagnie³³.

Fils d'un marchand originaire de Batiscau³⁴, Ignace Gamelin s'établira pour sa part à Montréal³⁵. Encore une fois, les renseignements que nous possédons sur sa vie personnelle sont minces. Toutefois, la documentation concernant ses affaires est abondante au dépôt des Archives nationales du Québec à Montréal mais elle est trop souvent étrangère aux Forges du Saint-Maurice. La source la plus importante reste les longs mémoires rédigés par les différents sociétaires après la faillite de 1741 et où il est possible de déceler le rôle joué par Ignace Gamelin dans l'administration de l'entreprise.

Le contrat d'association de 1733 ne décrit pas ses attributions mais on sait qu'il en est sociétaire à part égale avec François-Etienne Cugnet, soit pour le cinquième³⁶.

Le quatrième associé de François Poulin de Francheville, François-Etienne Cugnet nous apparaît comme le plus important. Il joue un rôle décisif dans l'organisation de la compagnie formée par Francheville, c'est de lui que dépendront les destinées de la jeune entreprise à partir du moment du décès de Francheville jusqu'à la formation de la Compagnie des Forges du Saint-Maurice (soient les années 1734-1735) et il administrera les Forges du Saint-Maurice de 1735 à 1741³⁷.

Contrairement aux administrateurs précédemment énumérés, François-Etienne Cugnet a fait l'objet de plusieurs études et notamment celles de l'historien Cameron Nish. Outre quelques publications dans la revue Actualité économique³⁸ de même qu'un article reproduit dans le tome III du Dictionnaire Biographique du Canada³⁹, Nish a rendu public le résultat de ses recherches dans un article intitulé François-Etienne Cugnet, un type d'entrepreneur et d'entreprise en Nouvelle-France⁴⁰. Les activités de Cugnet aux Forges y occupent une place importante et il va sans dire que le sujet est traité de façon exhaustive. Nous nous contenterons donc de souligner certains traits de personnalité qui, à notre avis, jettent la lumière sur les occupations de

ce sociétaire pendant cette période qu'on peut qualifier de débuts de l'entreprise.

François-Etienne Cugnet, originaire de la métropole où il pratiqua avant son départ la profession d'avocat au Parlement de Paris, arrive en Nouvelle-France en 1719 avec le titre déjà prestigieux de délégué du directeur des fermes du Domaine d'Occident en Nouvelle-France⁴¹. Il acquiert rapidement le titre convoité de membre du Conseil supérieur (1730)⁴² et devient premier conseiller dès 1733⁴³. C'est cette même année qu'il s'associe avec Poulin de Francheville⁴⁴. Il n'en est toutefois pas à son premier contact avec les milieux économiques de la colonie. Outre ses activités politiques, Cugnet s'est engagé dans une affaire d'importation en Nouvelle-France des boeufs d'Illinois ainsi que dans le commerce du tabac cultivé dans la colonie⁴⁵. Il ne semble pas que ni l'une ni l'autre n'aient été couronnées du succès. C'est avec la traite des postes de Tadoussac que Cugnet s'enrichira en Nouvelle-France: le monopole exclusif lui est concédé en 1737⁴⁶ et les profits qu'il y fera lui permettront personnellement de supporter les pertes considérables que lui occasionnera la faillite des Forges du Saint-Maurice⁴⁷.

Le contrat d'association de 1733 ne lui confère pas de titre privilégié et il est sociétaire à part égale, soit le cinquième⁴⁸. Mais de par semble-t-il une inclination naturelle au "leadership", il devient visiblement le principal administrateur tels qu'en témoignent les événements entre décembre 1733 et le 16 octobre 1736⁴⁹ ainsi que les explications données plus tard par les différents sociétaires de la seconde compagnie, après la faillite de 1741. Toutefois, lors du décès de Francheville⁵⁰, Cugnet semble aussi désespéré que les autres administrateurs et accepte en attendant des conditions plus favorables à la reprise de l'exploitation: "d'abandonner l'entreprise

jusqu'à ce qu'ils eussent pu faire venir de France les ouvriers nécessaires, de laisser seulement deux gardiens à Saint-Maurice pour veiller à la conservation des bâtiments, et des meubles appartenant à la compagnie..."⁵¹. Il est difficile d'établir le bilan de la compagnie formée par Francheville, au décès de son fondateur et le degré d'implication de Cugnet dans l'administration de l'entreprise pendant l'année 1733. Les mémoires rédigés après 1741 constituent la seule source susceptible de nous informer. Il y mentionne des investissements de l'ordre de 4000 livres à 5000 livres et le fait que Francheville se soit occupé de tout ce qui concernait l'administration de la société⁵². Ce sont là les seuls renseignements que nous ayons pu tirer au sujet de la première compagnie. Il en sera tout autre avec la seconde.

1735-1741

Cette seconde période de l'administration des Forges du Saint-Maurice sous le régime français est celle des grandes espérances et de profondes déceptions. L'arrivée d'un maître de forges en 1735, Pierre-François Olivier de Vezin⁵³ permet de croire enfin que l'entreprise comblera les espoirs qu'on a mis en elle. Un homme considéré comme un expert par les métropolitains est désormais maître des travaux⁵⁴; le roi a consenti une avance de 100 000L⁵⁵; cinq hommes s'associent afin de former la Compagnie des Forges du Saint-Maurice⁵⁶. De grands projets de construction sont immédiatement mis en chantier afin de pouvoir produire le plus rapidement possible ce minerai de fer dont le nouveau maître de forge assure qu'il sera égal en qualité au fer européen et dont la production engendrera

des profits permettant de rembourser en quelques années les sommes prêtées par le Roi⁵⁷. Des ouvriers sont recrutés en France, en grand nombre malgré les lourds déboursés qu'entraînent leur passage sur les vaisseaux du Roi⁵⁸.

Les qualités des nouveaux sociétaires à la tête des Forges du Saint-Maurice seraient aux yeux mêmes des plus méfiants autant de garanties de succès: deux sont maître de forges, Pierre-François Olivier de Vezin et Jacques Simonet⁵⁹; Thomas-Jacques Taschereau est conseiller au Conseil supérieur et trésorier de la Marine⁶⁰, ce qui constitue un appui politique puissant; François-Etienne Cugnet et Ignace Gamelin sont forts de leur état de marchand et de leur expérience avec la première compagnie⁶¹.

Pierre-François Olivier de Vezin

L'apparition aux Forges du Saint-Maurice d'un homme entendu dans l'art de la transformation du minerai de fer va donner à l'entreprise un élan nouveau. C'est d'abord en tant "qu'expert-conseil" que Pierre-François Olivier de Vezin, maître de forge originaire de Sionne en Bassigny⁶² traverse en Nouvelle-France en 1735⁶³. Depuis le décès de Francheville, les associés de la première compagnie et plus particulièrement François-Etienne Cugnet et Ignace Gamelin n'ont osé continuer les opérations sans avoir entendu l'avis d'un homme expérimenté en la matière. Olivier est donc chargé d'examiner l'état des travaux déjà effectués par le sieur Francheville et de faire rapport au ministre de la Marine des possibilités de succès de l'entreprise et de ce qu'il est nécessaire de faire pour sa remise en opération⁶⁴. Ce voyage se fait à grands frais pour la Compagnie dont la situation financière est déjà précaire: Olivier reçoit d'abord une gratification de 1200L pour ses déplacements en France⁶⁵. Ses exigences pour son séjour en Nouvelle-France sont de "2,400[#] d'app^s par an 6[#] par jour de

vacations à son arrivée à Québec"⁶⁶. Tous s'accordent à juger ces conditions exorbitantes⁶⁷. Mais tel que l'avoue Maurepas dans une lettre à Beauharnois et Hocquart le 10 mai 1735 "... il falloit prendre ce party ou abandonner l'exploitation des mines..."⁶⁸. Olivier se rend jusqu'à Saint-Maurice et au retour, fait un rapport enthousiaste à propos des chances de succès de l'industrie et offre même de voir personnellement aux réparations à effectuer ainsi qu'à l'entraînement des ouvriers⁶⁹.

Ce séjour ne doit toutefois être que temporaire, tel que l'illustrent les dispositions prises quant à l'administration de la forge champenoise et les recommandations de Maurepas:

il conviendra de ne le retenir dans le pays que le temps qui sera nécessaire pour mettre l'établissement en bon estat et pour former les ouvriers à une exécution certaine de l'exploitation si même cette opération estoit faite avant le retour du Vaisseau du Roy... il faudra le faire repasser en France par le même vaisseau⁷⁰.

Le maître de forge champenois passera cependant l'hiver en Nouvelle-France, y attendant sûrement impatiemment la réponse de la métropole suite à ses recommandations. Il semble que l'enthousiasme d'Olivier aussi bien que de François-Etienne Cugnet et Ignace Gamelin ait été tel que sans attendre cette réponse ils entreprirent des négociations avec la veuve de François Poulin de Francheville et le jour même où cette dernière cède son privilège d'exploitation, tous trois "soumettaient de se charger de l'établissement des forges de Saint-Maurice pour l'exploitation des mines de fer suivant le projet dressé par Monsieur Olivier et de continuer d'exploiter les dites mines..."⁷¹.

Le Roi ayant donné son assentiment et consenti les

avances monétaires nécessaires à l'établissement, de Vezin, Cugnet et Gamelin auxquels se joignirent Thomas-Jacques Tachereau, trésorier de la Marine et conseiller au Conseil souverain et Jacques Simonet, maître de forge de l'Abergemont venu de Bourgogne pour assister de Vezin, s'associèrent par acte passé le 11 février 1737 sous le nom de Compagnie des Forges du Saint-Maurice⁷². Les Forges du Saint-Maurice accueillirent donc dès ce moment leur premier maître de forge.

Les attributions de chacun des sociétaires furent détaillées de façon méticuleuse dans ce contrat de 58 articles: celles concernant Olivier apparaissent aux articles 1, 16, 19, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31 et 45. Ses intérêts sont à part égale avec ceux de Cugnet, Gamelin et Simonet, soient 4L 5s; il est chargé d'informer Cugnet à propos des besoins pour "...faire des fonds en marchandises pour achat de vivres, charbon, mines castines et autres matières gages d'ouvriers, journaliers, et entrepreneurs d'ouvrages..."; c'est ensuite l'article 19 qui lui donne de grandes prérogatives et décrit son rôle de "maître de forge":

la direction et administration des forges sera tenue par le Sieur Olivier lequel en conséquence demeure chargé tant de la conduite de l'établissement ... marchés, et exécution d'iceux, inspection des travaux des ouvriers et engagés à l'exploitation ... nourriture et paiement des dits ouvriers et engagés;

l'article 24 stipule que "la caisse de la Société à Saint-Maurice sera tenue par le dit sieur Olivier..."; le vingt-cinquième le désigne comme signataire de tous les marchés à faire aux Trois-Rivières autant pour la construction, que les approvisionnements en matières premières et les "engagemens d'ouvriers" et l'article suivant l'autorise à faire tous les paiements requis;

la Compagnie exige, conséquemment à ces responsabilités qu'Olivier tienne "un registre journal en bon ordre" où devra apparaître le détail des sommes qui lui sont versées ainsi que l'emploi qui en aura été fait, un second où seront enregistrées les quantités de matières premières et celles de fer produit et enfin un troisième concernant "la quantité et qualité des fers qu'il enverra au sieur Cugnet à Québec et au sieur Gamelin à Montréal... ou qu'il aura vendu aux Trois-Rivières" (articles 29, 30 et 31). En dernier lieu, la Compagnie demande à Olivier d'inventorier au mois d'août de chaque année "tous les effets de la société étans à Saint-Maurice... et aux trois-Rivières" et de produire cet inventaire à Cugnet à Québec (article 45). Le sieur Olivier sera assisté dans ses tâches par Simonet auquel il délèguera ses pouvoirs lorsqu'il devra s'absenter⁷³.

On constate à la lecture des responsabilités échues à Pierre-François Olivier de Vezein par la Compagnie des Forges du Saint-Maurice qu'il en est le maître et directeur sur le site même de l'industrie et aux Trois-Rivières. C'est de lui que dépendent les décisions administratives qui doivent se prendre à Saint-Maurice dont les associés ne pourraient être informés ou auxquelles ils ne donneraient réponses qu'en de longs laps de temps; c'est suite à ses recommandations et selon son expérience que Cugnet et Gamelin approvisionneront les Forges en vivres et marchandises; il est responsable des finances à Saint-Maurice et les administre à discrétion pourvu qu'il en rende un compte fidèle et enfin, il gère sans aucune entrave les hommes et la forge elle-même.

Les projets d'Olivier quant à l'établissement de la forge se lisaient comme suit en 1735: "... un fourneau de fonte ... une fonderie ... un moulin à farine ... et au bas du ruisseau ... une forge complete..."⁷⁴.

Dès le mois de mai 1736, avant même la formation de la Compagnie, Olivier s'est mis à l'oeuvre à Saint-Maurice⁷⁵. Ses préoccupations concernent surtout la construction des bâtiments nécessaires à l'établissement. Nous ne décrirons pas ici les étapes de cette construction, nos connaissances quant aux aspects techniques nous faisant craindre de tomber plusieurs fois dans l'erreur. Nous nous contenterons de mentionner, en référant au rapport de l'historien spécialiste en ce domaine⁷⁶ que l'érection de la tour du haut fourneau est achevée à l'automne 1736⁷⁷, que la forge basse aussi érigée par de Vezin est prête à être mise en marche un an plus tard, en 1737⁷⁸ et que l'établissement de la forge haute est complété en 1740⁷⁹. Nous nous attarderons toutefois sur les résultats des travaux dirigés par Olivier puisqu'ils éclairent d'une façon indubitable sur ses "qualités" de maître de forge. Nous nous baserons cette fois sur un des nombreux mémoires rédigés par François-Etienne Cugnet afin d'expliquer les raisons des multiples difficultés auxquelles fit face l'entreprise entre 1737 et 1741. Il est vrai que l'objectivité de ces explications peut parfois être mise en doute, Cugnet essayant de récupérer ses pertes après la faillite n'ayant pas hésité à rejeter l'entière responsabilité sur Olivier. Il reste toutefois que la plupart de ses affirmations sont corroborées par les autres sociétaires et que les arguments employés par le maître de forge sont souvent faibles. Voici comment Cugnet résume l'état des constructions en septembre 1740:

... le hangar du fourneau achevé dans l'automne 1737 est tombé au mois d'avril 1738... l'ordon des soufflets du fourneau a été refait à deux fois... les cheminées de la forge n'ont pas été mieux construites... l'ordon du martau de cette même forge n'a pas été mieux conduit... les soufflets tant du fourneau que des forges ont été faites d'un bois trop mince et par conséquent trop faibles... l'arbre de la

chaufferie d'en bas vient de casser le 15 du present mois de septembre... tous les autres bâtimens que le S. Olivier a fait construire sont également défectueux⁸⁰.

De Vezin se défendra en accusant les ouvriers d'incompétence ou en insistant sur les rigueurs imprévisibles des hivers de ce pays mais tel que le mentionne Cugnet: "...le propriétaire qui fait construire n'est pas excusable de ne pas examiner l'ouvrage à mesure qu'il avance..."⁸¹. De plus, Olivier a commis une erreur encore plus grande: il s'est trompé sur les possibilités de débit du ruisseau⁸². Cette faute parut impardonnable puisqu'elle concernait les principes élémentaires du fonctionnement d'une forge et qu'il était inconcevable qu'un homme d'expérience les ignore à ce point.

Les sociétaires ne reprochèrent pas seulement à Olivier une incompétence qu'il s'avère de plus en plus difficile de contester; ils admettaient en effet que l'ignorance des difficultés particulières à la colonie pouvait occasionner quelques erreurs de jugement. Olivier aurait alors pu "...consulter des associés qui le connoissoient et s'en rapporter à eux..."⁸³. Mais il semble qu'il refusa toujours de prendre en considération les opinions émises par des gens souvent reconnus comme experts en ces domaines. Cet entêtement apparut comme un des traits de personnalité à la source de ses fréquents affrontements avec ses associés: "...il est d'une hauteur impraticable, voulant tout s'attribuer et ne voulant recevoir ni écouter seulement les avis de qui que ce soit pas même de ses associés...", écrit Cugnet, le 25 septembre 1740⁸⁴.

Aux erreurs techniques et aux mésententes avec les sociétaires vinrent s'ajouter les difficultés administratives. Olivier de Vezin, selon les sociétaires, s'avéra incapable de prévoir de façon juste pendant toute la durée de son administration

les besoins autant en approvisionnement de vivres pour les ouvriers qu'en matières premières nécessaires à l'exploitation. Cela eut pour résultat que Cugnet et Gamelin, chargés des achats à Québec et à Montréal, durent souvent les faire à prix d'or pour satisfaire aux urgences consécutives à la négligence d'Olivier⁸⁵. De même, certains arrêts dans la production, ce qui on le sait était très coûteux en salaires et en profits, furent attribuables à un manque "d'apprêts de charbon et de mine"⁸⁶. Cette négligence était inconcevable pour les associés de la part d'un maître de forge. C'est finalement en constatant le fouillis dans lequel se trouvent les comptes de la compagnie à Saint-Maurice que les sociétaires réalisent la confusion qui régnait au sein de l'administration de l'entreprise aux Trois-Rivières. Cugnet et Gamelin, au moment de la déposition des comptes précédant la faillite, renonceront même à essayer d'y voir clair, tant cela requerrait de travail et de temps. Mais l'examen des registres d'Olivier confirme son incapacité à diriger l'établissement⁸⁷. C'est pendant le séjour en France du maître de forge que lui viendra le coup de grâce. Malgré un manque d'apprêts dû à l'imprévoyance d'Olivier, on parvient "à faire dans l'année plus qu'il n'a fait en trois ans..."⁸⁸. C'est ainsi qu'à son retour, on exige sa démission ou à tout le moins que ses pouvoirs soient grandement diminués. On offre même de continuer à lui verser les sommes auxquelles il a droit sur les profits pourvu qu'il retourne en France⁸⁹. Malgré les menaces des autres intéressés dans l'exploitation de remettre leur démission, Olivier est maintenu dans ses fonctions n'étant toutefois désormais que "Maître de l'exploitation du fourneau et des forges" et ayant perdu ses avantages quant à l'administration financière à Saint-Maurice⁹⁰. Les résultats étant à la fin de la saison bien en deçà des espérances que les promesses d'Olivier à son retour avaient fait naître, il n'y eut pas de possibilité de renflouer les caisses de la Compagnie avec le mince produit de l'année 1741⁹¹. Les sociétaires

qui avaient bien malgré eux eu foi en la parole de leur maître de forge furent encore déçus.

Ces jugements envers Pierre-François Olivier de Vezin semblent bien sévères. Bien qu'il ait tenté de se justifier en rédigeant à son tour de longs mémoires, il ne réussit pas à convaincre les administrateurs de la colonie et encore moins le ministre de la Marine de ses compétences. Malgré ses demandes réitérées⁹², après une démission obligatoire en 1741 alors que la Compagnie déclarait faillite⁹³, le Roi ne lui redonna jamais la direction des Forges du Saint-Maurice. On reconnut toutefois ses services en le nommant grand voyer de la Louisiane⁹⁴. Ce poste ne le satisfaisait cependant pas et il offrit même d'établir une forge en ce pays⁹⁵. Il semble cependant qu'on se souvenait de ses déboires en Nouvelle-France puisque cette autorisation lui fut aussi refusée⁹⁶.

Pierre-François Olivier de Vezin reparut aux Trois-Rivières en 1749. Il revint y épouser Marie-Joseph Duplessis⁹⁷. Les sociétaires avaient accusé le maître de forge d'avoir favorisé cette dernière, qui était commerçante en effectuant chez elle plusieurs achats de vivres dans des circonstances parfois douteuses⁹⁸. Ces créances feront d'ailleurs l'objet de poursuites entre Marie-Joseph Duplessis et la Compagnie des Forges du Saint-Maurice⁹⁹. Considérant l'alliance de 1749, on peut peut-être mieux comprendre certaines obscurités dans les comptes d'Olivier...

Ignace Gamelin

Les modalités d'association de la seconde Compagnie qui administra les Forges du Saint-Maurice furent beaucoup plus savamment structurées que celles de la première et plus particulièrement quant aux fonctions des administrateurs. Le marchand de Montréal, Ignace Gamelin fut celui qui reprit les Forges en main

avec François-Etienne Cugnet après le décès de Francheville. En 1734, il s'était rendu avec lui et la veuve Francheville à Saint-Maurice... "pour convenir ensemble de ce qu'il y avoit à faire pour la suite de leur entreprise..."¹⁰⁰. Après l'expertise de Pierre-François Olivier de Vezin¹⁰¹, Gamelin avait été plus que jamais assuré quant aux chances de succès de l'entreprise et c'est avec enthousiasme qu'il s'était joint aux autres associés afin de former la compagnie des Forges du Saint-Maurice¹⁰².

Les fonctions de Gamelin avaient été clairement établies dans le traité d'association du 11 février 1737: sociétaire à part égale avec Cugnet, de Vezin et Simonet, il était "chargé à Montréal de faire les achats de vivres et marchandises qui lui seront demandés par le Sieur Olivier ... et de faire la vente des fers qui lui seront envoiés... Pour être vendus à Montréal"¹⁰³ le tout dûment consignés dans un "registre journal" afin d'en faire rapport aux administrateurs sur demande. L'inventaire des biens de la Compagnie à Montréal devait de plus être fait à tous les ans¹⁰⁴. Selon ces attributions, Ignace Gamelin apparaît donc comme ayant essentiellement été dépositaire des affaires de la Compagnie à Montréal. Il se rendit régulièrement aux Forges tel que requis pour examiner la situation¹⁰⁵ ou arrêter les comptes mais n'y résida pas. D'après ses comptes¹⁰⁶, il semble s'être acquitté consciencieusement de ses pouvoirs envers la Compagnie. On peut aussi déceler le degré d'implication du marchand montréalais en tant qu'administrateur:

1^o Sommes par [Olivier] reçues depuis le 23 octobre 1735..."

"DU SR. GAMELIN TENANT LA CAISSE DES FORGES A MONTREAL"

En argent	1,602.8.3
-----------	-----------

En gilllets tirez par le Sr	
-----------------------------	--

Olivier sur le Sr Gamelin	
---------------------------	--

par lui acquittex	289.9
-------------------	-------

En marchandises	453.16
En vivres	210
	<u>2,555.13.8</u>

2^o "...sommes reçues par le Sr. Olivier depuis le 28 janvier 1739..."

du sr Gamelin

En argent	875.19
En billets...acquitez	715.18.4
En marchandises	1,519.5
En vivres	1,648.8
	<u>4,819.10.4</u>

Après la faillite de 1741, Cugnet revendiquera légitimement de ses associés une somme de 200 825L 15s 11d dans laquelle sera compris un montant de 45 185L 16s 1d représentant la somme due par Gamelin selon ses intérêts¹⁰⁷. Les chiffres concernant les affaires de Gamelin peuvent paraître plus élevés en comparaison de ceux se rapportant à celles de Cugnet (que nous illustrerons un peu plus tard). Mais cette proportion exprime exactement l'importance de leur rôle respectif. Contrairement à Cugnet, Gamelin ne sera pas poursuivi par les créanciers de la Compagnie. Il semble qu'il ait en fait été assez prudent pour ne pas régler au moyen de ses propres fonds les déficits causés par les extravagances d'Olivier. Lorsqu'il remettra sa démission, le 9 octobre 1741, il demandera simplement à être "déchargé du payement des sommes dues à sa Majesté ... ensemble de celles dues au Sieur Cugnet pour les avances par luy faites et de tous les billets tiré sur le dit Sieur par les dits Sieurs Olivier, Simonet fils, et Perrault..."¹⁰⁸.

Nous ne possédons pas beaucoup d'information quant à la vie privée d'Ignace Gamelin. Son père avait exercé la profession de marchand à Batiscau¹⁰⁹ et puisqu'ils portent le même nom, il est

facile de les confondre. Une comparaison de dates et de signatures certifie toutefois qu'il s'agit bien du fils qui fut relié à l'histoire des Forges du Saint-Maurice dès 1733. Les actes notariés le concernant sont conservés à Montréal et se rapportent pour la plupart à ses affaires en cette ville. Il devait avoir environ 35 ans lorsqu'il se joignit à l'entreprise des Forges. Le fait qu'il ait possédé un esclave, Jacques César, à qui il accorde la liberté afin qu'il puisse se marier nous éclaire quelque peu quant au caractère de l'homme¹¹⁰. L'étude de l'inventaire des biens de sa femme, Marie-Louise Dussault-Lagemmeray, dressé le 22 juillet 1789, constitue aussi une source de premier intérêt¹¹¹.

Jacques Simonet

Dès 1736, le ministre de la Marine avait convaincu de passer dans la colonie un second maître de forge, Jacques Simonet, sieur de l'Abergemont¹¹². Ce dernier venait en Nouvelle-France pour assister de Vezin. Il posait toutefois une condition: celle d'être sociétaire à part égale dans la Compagnie¹¹³. Ce qui lui fut accordé¹¹⁴. Ses attributions furent ainsi désignées dans le contrat d'association: il est "chargé de la Direction et administration des dites forges de concert avec le dit Sieur Olivier..." et le remplace en tout lieu lorsque celui-ci doit s'absenter. Son salaire est de 1500L par année¹¹⁵.

Le rôle principal de Simonet fut de procéder au recrutement d'ouvriers en France et d'en prendre la direction à Saint-Maurice. Dès l'automne 1736, quatre ouvriers arrivent au pays avec lui¹¹⁶; en 1737, 55 autres traversent sur le Jason¹¹⁷. Quant à la façon dont il administre l'entreprise, Cugnet prétend qu'il s'y connaît mieux qu'Olivier de Vezin et va jusqu'à affirmer que s'il s'était occupé lui-même de l'installation des

Forges, celles-ci l'auraient été "plus promptement, plus solidement et à moins de frais"¹¹⁸. Ces capacités ne concernent toutefois que les aspects techniques puisqu'il semble qu'il ne soit pas meilleur que le maître de forge au sujet de la tenue des registres de la Compagnie¹¹⁹. Lors de la faillite d'ailleurs, Simonet refusera d'assister à la remise des comptes ainsi que de les signer¹²⁰. Pour ce qui est de la conduite des ouvriers, les administrateurs lui reprochèrent d'être "trop familier avec eux et trop facile"¹²¹. Ce paternalisme envers les ouvriers se manifestera une seconde fois lorsque Simonet s'inquiétera à son départ de ce qu'ils soient traités trop durement et demandera au gouverneur de les prendre sous sa garde¹²². Il faut aussi souligner sa loyauté indéfectible envers Olivier. On ne remarque en aucune circonstance qu'il rejette le blâme sur lui tel que le firent les autres sociétaires. C'est d'ailleurs avec lui qu'il signera un mémoire justificatif, le 10 juin 1741, suite aux accusations portées par les autres actionnaires¹²³.

Pas plus qu'Olivier, Taschereau ou Gamelin, Simonet n'avait investi de somme personnelle dans l'entreprise: lors de la faillite, il ne se trouve donc redevable que de ce dont ses intérêts l'obligent dans la Compagnie, soit de la somme de 45 185L 16s 1d¹²⁴. Jacques Simonet est veuf de Marie Foissey lorsqu'il arrive en Nouvelle-France¹²⁵. Il se remariera le 17 novembre 1738 avec Geneviève de Grandpré, veuve de Charles Hertel de Rouville¹²⁶. Son décès survient aux Trois-Rivières le 20 mai 1747¹²⁷. L'acte de sépulture ne fait mention d'aucune occupation.

Le fils de Jacques Simonet, Jean-Baptiste, était passé en Nouvelle-France probablement lors du voyage de 1737, peut-être en 1738¹²⁸. Il travaille aux Forges avec le sieur Cressé, commis et se fait rapidement remarquer pour son habileté à diriger les ouvriers et son assiduité au travail¹²⁹. Lorsque le

père quitte l'entreprise, on demande au fils de rester¹³⁰.
 Nous en dirons donc quelques mots au chapitre suivant.

Thomas-Jacques Taschereau

C'est fort probablement par l'entremise de François-Etienne Cugnet, alors que tous deux siégeaient au Conseil souverain que Thomas-Jacques Taschereau prit contact avec les Forges du Saint-Maurice. Il était venu en Nouvelle-France en tant que secrétaire de l'intendant Thomas-Claude Dupuy vers 1726¹³¹. Il était repassé en France en 1729 après que l'intendant ait été désisté de ses fonctions¹³². C'est muni du titre de trésorier de la Marine qu'il revint dans la colonie en 1732¹³³.

Son rôle dans l'administration des Forges semble avoir été plutôt effacé. D'après le contrat d'association de 1737, ses fonctions sont secondaires: sur les 20 sols qui constituent les "actions" de la Compagnie, deux seulement lui sont dévolus¹³⁴. D'autre part, il est mentionné à l'article 41 qu'il devra authentifier les livres et registres tenus par les autres sociétaires, à chaque année¹³⁵. Finalement, pas plus que Cugnet ou Gamelin, il ne possède quelque expérience technique que ce soit au sujet du fonctionnement d'une forge. Ses interventions se limitant là, on le perçoit dès lors beaucoup plus comme un simple actionnaire que comme un administrateur au pouvoir déterminant. Toutefois, lorsqu'à la suite de la faillite il remet sa démission le 14 octobre 1741¹³⁶, il proclame que

ses avances particulières dans le total des dépenses vont à 6,900# qui ont été comptés à Paris et qui sont venues du restant de son patrimoine... Il a de plus malheureusement imité le S. Cugnet, en prenant quelques engagements particuliers cette année pour le soutien de la régie.

A ces sommes qu'il a investies s'ajoute la dette légale de

chacun des associés selon leur part et Cugnet mentionne que celle de Taschereau est de l'ordre de 20 082L 11s 7d¹³⁷.

Bien que Taschereau ait exprimé lors de sa démission la grande confiance qu'il éprouvait quant aux chances de succès de l'établissement¹³⁸, il ne s'y intéressa plus. Il avait épousé une jeune canadienne, Marie Claire Fleury de la Gorgendière à laquelle il donna 14 enfants dont huit survécurent¹³⁹. Après 1741, il se consacra à l'administration de sa seigneurie de la Nouvelle-Beauce et à ses responsabilités de trésorier de la Marine et de membre du Conseil souverain¹⁴⁰. Il avait 55 ans lorsqu'il se joignit à l'entreprise des Forges. Il mourût à Québec le 25 septembre 1749¹⁴¹. Nous ne possédons pas beaucoup plus de renseignements sur sa vie personnelle.

La biographie rédigée par Honorius Provost pour le Dictionnaire Biographique du Canada¹⁴² de même que l'article de Pierre-Georges Roy sur la famille Taschereau¹⁴³ constituent toutefois deux sources d'information solides.

François-Etienne Cugnet

Il fut sans doute celui que s'impliqua au plus haut degré dans l'administration de la Compagnie des Forges du Saint-Maurice en tant que telle, si l'on excepte Pierre-François Olivier de Vezin qui toutefois se préoccupa essentiellement des aspects techniques de l'établissement et de la Compagnie à Saint-Maurice même. Nous avons déjà mentionné que c'est Cugnet qui après le décès de Francheville avait assuré une certaine continuité de l'entreprise. Les démarches avaient été sommaires mais avaient au moins permis une forme de survivance.

Il se dégage nettement du contrat d'association¹⁴⁴ de la seconde Compagnie que Cugnet en est le principal instigateur. On y décèle l'homme d'affaires qu'il est devenu depuis son arrivée dans la colonie. Ses attributions sont multiples

mais la plus importante est sans doute celle de directeur de la Compagnie à Québec. Il possède le même nombre de part qu'Ignace Gamelin, Jacques Simonet et Olivier de Vezein, soit quatre sols sur 20¹⁴⁵. Son poste de directeur l'assigne à celui de caissier à Québec ainsi que de dépositaire des produits des Forges¹⁴⁶. Il s'occupe donc aussi de toutes les transactions à être effectuées à Québec tant

... marchés, engagements, mémoires pour commission de marchandises en France lettres et billets de change et promesse payables à ordre, endossement de lettres ou billets de change promesses et Billets à ordre ou autres pour en recevoir le paiement, quittances et généralement tous autres actes...

mais aussi pour "...achat de marchandises, vivres, gages et salaires d'ouvriers..."¹⁴⁷. Ces charges sont lourdes et Cugnet est alors bien loin de se douter des tracas qu'elles lui causeront bientôt. Ainsi que Gamelin et Olivier, le directeur à Québec "tiendra un registre de Caisse en bon ordre ... et un livre de raison... [ainsi qu'un] registre des délibérations de la compagnie"¹⁴⁸. Ses comptes témoigneront de la conscience avec laquelle il s'est acquitté de ces tâches.

François-Etienne Cugnet est l'auteur de la plupart des nombreux mémoires rédigés par les sociétaires au sujet des affaires de la Compagnie entre 1735 et 1741. On y retrouve aussi assez souvent, un historique de l'administration des Forges depuis les débuts. Lorsque les difficultés s'accrurent et qu'il devint évident que l'entreprise ne comblerait pas les grands espoirs qu'on avait mis en elle, Cugnet composa de longues lettres, extrêmement détaillées qu'il adressa à l'intendant, au gouverneur ainsi qu'au ministre de la Marine et où il expliqua l'état dans lequel se trouvait l'industrie, les raisons qui entraînaient sa perte et les moyens à prendre pour éviter la ruine complète. Les accusations les plus lourdes furent portées contre Pierre-François Olivier de Vezein, ainsi que nous

l'avons déjà mentionné. Il est difficile d'adresser d'aussi vifs reproches à Cugnet quant à l'administration des fonds de la Compagnie à Québec. Les dépenses furent extravagantes et bien au-dessus des moyens d'une industrie naissante qui n'avait pas fait ses preuves et en était pour ainsi dire au stage expérimental dans la colonie. Lorsqu'on lui reprochera cette inconscience quant aux sommes englouties, Cugnet se réclamera d'avoir voulu protéger le crédit et la réputation de l'entreprise à tout prix et cela au détriment même de ses propres affaires¹⁴⁹. En effet, à plusieurs reprises, il puisera dans ses fonds personnels afin de régler les comptes en billets émis par Olivier et que les argents de la Compagnie ne suffisaient pas à couvrir¹⁵⁰. C'est une preuve de l'intérêt que portait le marchand de Québec à l'entreprise, intérêt qui toutefois se teinta fort probablement d'ambitions personnelles. L'homme d'affaires voyait là des possibilités de réussite indiscutable. Il réitéra plusieurs fois sa confiance en ce projet d'exploitation des mines de fer:

lorsqu'on voit la compagnie ...après les dépenses exorbitantes, des travaux continuels et une constance au dessus de ses forces à vouloir se douter pendant cinq ans, réduite à abandonner, ruinée et hors d'état non seulement de continuer son Exploitation, mais même d'acquitter les engagements qu'elle avait contractés, il est naturel de penser que l'Entreprise en elle-même ne peut être que mauvaise et qu'elle a été aussi témérairement formée que mal conduite. Mais lorsqu'on voudra approfondir l'administration de cette Compagnie on reconnoitra que l'Entreprise par elle même peut donner un produit capable de la soutenir, et qu'elle n'a été ruinée que par la mauvaise conduite de ceux à qui la gestion en a été confiée à St Maurice...¹⁵¹.

En 1740 toutefois, après les échecs successifs des tentatives

d'établir une production stable et surtout rentable, Cugnet demande à se retirer de la Compagnie tant il est persuadé de l'incompétence d'Olivier¹⁵². De nouvelles promesses quant à une production réussie et sa fidélité envers les administrateurs de la colonie le feront rester, malgré sa méfiance à l'égard du maître de forge¹⁵³. Les résultats de la "campagne" de l'année 1741 lui donneront raison¹⁵⁴.

Lors de la faillite de la Compagnie des Forges du Saint-Maurice en 1741, c'est Cugnet et lui seul qui est poursuivi par les créanciers de l'entreprise¹⁵⁵. On peut y voir deux raisons: en premier lieu, la responsabilité qu'il avait de la caisse de la Compagnie à Québec et le fait par conséquent qu'il ait été le principal agent lors des transactions tant financières que légales et en second lieu, l'article 36 du contrat d'association qui lui délègue les pouvoirs quant aux poursuites éventuelles des débiteurs de la Compagnie, à porter devant les administrateurs de justice dans la colonie¹⁵⁶. De plus, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, Cugnet s'était personnellement impliqué au niveau financier en utilisant ses argents et son propre crédit auprès du trésorier de la Marine¹⁵⁷. C'est donc lui-même qui dans une certaine mesure est poursuivi.

Gamelin et Cugnet, en compagnie d'Olivier de Vezin passèrent les mois de février et mars 1741 à Saint-Maurice afin d'y faire le bilan financier de la Compagnie¹⁵⁸. Les sommes fournies par Cugnet en provenance de Québec s'établissent comme suit¹⁵⁹:

1^o Sommes versées par Cugnet à Olivier à partir du
23 octobre 1735

"En argent à luy remis par le Sr Cugnet en avances
faites à Québec aux ouvriers".....67,261.5.3

"En billets tirez par le Sr Olivier acquittez par
le S. Cugnet dont le payement a valu argent contant
au Sr. Olivier" 24,646.9.10

"en marchandises envoyez de Québec au Sr Olivier	79,079.9.3
en vivres envoyez de Québec	22,194.7.9
en meubles, bestiaux et ustensiles envoyez de Québec	<u>8,318 .6</u>
	<u>201,499.12.7</u>

2^o sommes versées par Cugnet à Olivier du 28 janvier au
25 octobre 1739

"en argent	10,877.6.2
en billets du Sr Oliviez acquittez	14,300.15.10
en marchandises	7,181.6.1
en vivres	<u>9,843.10.</u>
	<u>57,204.18.1</u>

3^o "...marchandises, vins et eaux de vie remi-
ses au Sr Olivier par le Sr. Cugnet suivant et au
prix des factures d'envoy.

Ce compte monte en marchandises à la

somme de	43,476.3.7
En vin	10,555.
En eaux de vie	<u>7,585.18.10</u>
	<u>61,617.2.5</u>

Le total de ces sommes représente les dépenses générales effectuées par Cugnet au nom de la Compagnie à Québec et illustrent le degré d'implication de ce dernier dans l'administration courante de l'entreprise et dans quelle mesure il a pu se préoccuper des besoins de cette dernière. Il ne faut toutefois pas les méprendre et les confondre avec la dette de la Compagnie pour laquelle Cugnet sera poursuivi ou pour les montants qu'il a personnellement investis. Le résultat de ces transactions est beaucoup plus complexe. Notre propos n'étant pas d'explicitier les comptes de la Compagnie tels que dressés

lors de la faillite, nous ne mentionnerons que quelques chiffres pouvant apporter de brèves indications sur la situation en 1741: les dépenses de 1735 à 1741 s'élèvent à 500 356L 6s et les revenus à 114 473L 5s - le déficit est donc de 390 883L environ¹⁶⁰. Selon les parts qu'il possède dans la Compagnie, Cugnet doit en principe la somme de 45 185L 16s 1d, somme identique à celle due par les trois autres associés à part égale, Gamelin, de Vezin et Simonet¹⁶¹ (le contingent de Taschereau le rend redevable de 20 092L 15s 11d selon les comptes qu'il a produits au début de l'année)¹⁶². Les investissements personnels de Cugnet dans cette somme sont au montant de 23 181L 7s 3d¹⁶³. Ses créanciers le poursuivront, en ce qui concerne les Forges, pour un montant de 141 042L 10s 6d¹⁶⁴. Il obtint la permission de se rendre en France à l'automne 1742 pour y négocier le règlement de ses affaires¹⁶⁵ et y fit même l'offre de trouver de nouveaux associés et de reformer une compagnie qui prendrait en main l'administration des Forges¹⁶⁶. Le projet n'aboutit jamais. Cugnet utilisa la concession des postes de traite de Tadoussac afin de lui permettre de refaire sa fortune et de rembourser ses créanciers¹⁶⁷. Il semble que cela ait bien réussi puisqu'à l'étude de son inventaire après décès (qui survint le 18 ou 19 août 1751)¹⁶⁸, Cameron Nish déclare que l'entreprise des Forges était loin de l'avoir ruiné ainsi que le marchand de Québec l'avait si souvent proclamé¹⁶⁹.

François-Etienne Cugnet était venu de France avec sa femme, Louise Madeleine Dusautoy¹⁷⁰. Il était âgé d'environ 45 ans lorsqu'il s'associa pour la première fois dans l'entreprise d'exploitation des mines de fer. Il n'y avait aucune expérience et c'est en tant qu'entrepreneur qu'il s'y était intéressé. Aucun de ses fils ne prit la relève en ce domaine.

1741-1760

Lorsque le Roi, en 1743, remit finalement leur dette aux associés de la Compagnie des Forges du Saint-Maurice, il devint propriétaire de l'entreprise¹⁷¹. C'était le seul moyen qui lui restât de récupérer une part des sommes considérables investies dans cet établissement depuis que le brevet avait été accordé au sieur François Poulin de Francheville. Les Forges toutefois étaient sous la régie de l'Etat depuis le moment où les sociétaires de l'ancienne Compagnie avaient remis leur démission à l'automne de 1741¹⁷².

Malgré les déceptions causées par les tentatives précédentes d'administration de l'industrie par une compagnie formée d'intérêts privés ou subventionnée par le Roi, le ministre de la Marine ainsi que l'intendant de la colonie gardèrent espoir qu'on puisse trouver en Nouvelle-France un ou des individus intéressés à reprendre l'entreprise à leur compte¹⁷³. On ne mit donc en place qu'un fonctionnaire chargé en premier lieu de dresser l'inventaire des Forges et en second lieu, d'en assurer la direction temporairement en attendant la décision de "Sa Majesté" quant à l'avenir de l'exploitation¹⁷⁴. Le sieur Guillaume Estèbe, "conseiller au Conseil Supérieur et garde du magasin du Roy en cette ville" (Québec) reçut sa "commission de subdélégué aux Forges de Saint-Maurice", le 28 octobre 1741¹⁷⁵. Il était originaire de Sainte-Trinité de Gourbit, évêché de Pamiers en France¹⁷⁶. Il avait épousé une canadienne, Cécile Thibierge qui lui donna 14 enfants dont neuf atteignirent l'âge adulte¹⁷⁷. L'expérience d'Estèbe quant à l'exploitation d'une forge était nulle mais il avait fait ses preuves au service de sa majesté et le poste de garde-magasin qu'il occupait en était un de confiance.

Au moment où il le nomme son subdélégué aux Forges, l'intendant Hocquart remet à Estèbe des instructions précises quant à l'administration de l'entreprise. Ces fonctions sont transitoires:

Il n'est question dans cette régie provisionnelle que d'entretenir les ouvriers en consommant les apprêts qui sont faits ... il doit faire faire le remplacement des apprêts consommés de manière qu'au printemps prochain aux premiers ordres que nous recevrons Il n'ayt a peu près la même quantité d'apprêts...¹⁷⁸.

Ses pouvoirs cependant ne sont aucunement restreints. Il a pleine autorité sur les ouvriers et peut appliquer toute sanction qu'il juge nécessaire pour enrayer l'indiscipline; il est de plus responsable de toutes les dépenses du paiement de leurs salaires aux ouvriers et doit tenir les livres de "recette, depense et consommation" au jour le jour. Nous possédons la copie de ces comptes et la minutie avec laquelle ils ont été tenus témoigne de la conscience de l'Ecrivain¹⁷⁹.

Suite au fait qu'Estêbe n'est que peu familier de ce type d'entreprise, Hocquart lui adjoint dès son arrivée deux hommes qui participaient déjà à l'administration sous la Compagnie des Forges du Saint-Maurice: Jean-Baptiste Simonet; "maitre de forge" et Cressé, commis¹⁸⁰ dont les divergences avec Olivier de Vezin avaient fait l'objet de plusieurs conflits entre le maître de forge et ses employés. Nous étudierons le rôle de Cressé au chapitre suivant et consacrerons ici quelques lignes au fils de Jacques Simonet.

Il fut tenu en très haute estime dès son arrivée aux Forges vers 1737, tant par François-Etienne Cugnet que par les administrateurs de la colonie. Le directeur de la Compagnie écrit à son sujet en 1740:

A l'égard du S. Simonnet fils, je ne puis jusqu'à présent que louer sa conduite. Il est prévoyant, exact, ponctuel à rendre compte, capable de conduire les ouvriers... C'est à luy que je compte la Compagnie redevable d'avoir depuis le mois d'avril dernier jusqu'au premier du courant [septembre] ...

[d'avoir] exécuté à peu de choses près les résolutions prises par nostre Mémoire du 18 mars dernier ...¹⁸¹.

Hocquart pour sa part le recommande à Estèbe en ces termes:

...Il est attentif et plein de bonne volonté. Il est inutile de recommander au Sieur Estèbe d'avoir pour lui des égards qu'il mérite ... [il] lui laissera toute l'autorité nécessaire sur les ouvriers¹⁸².

C'est donc Jean-Baptiste Simonet qui remplace en quelque sorte Pierre-François Olivier de Vezin en tant que maître de forge, tant par ses connaissances techniques fort probablement acquises à la forge de son père à Villecomte en Bourgogne¹⁸³, que par le fait qu'il dirige le travail des ouvriers sur lesquels il semble avoir un fort ascendant.

Guillaume Estèbe assurera la direction des Forges du Saint-Maurice jusqu'au 20 août 1742. Il retourne alors à Québec pour faire rapport à l'intendant Hocquart de son administration¹⁸⁴. Ce dernier, "satisfait de son zèle", lui offrit de renouveler son mandat mais les appointements étaient trop faibles: 90L par mois alors que les deux commis en place (probablement Cressé et Simonet) recevaient chacun 1200L par année¹⁸⁵, pour une tâche selon lui beaucoup moins exigeante. Hocquart décide alors de nommer à la tête de l'administration des Forges le sieur Urbain Martel de Belleville qui assistait déjà Estèbe depuis quelque temps¹⁸⁶. Il reçoit sa commission le 30 août 1742¹⁸⁷. Il y est toutefois stipulé que "les Srs Cressé, Martel et Perreault [sont commis] pour la direction et administration des forges..." Perreault est le garde-magasin. Cressé et Martel se partageront semble-t-il les tâches de directeur puisqu'aux registres d'état civil autant que dans les actes notariés, ils s'en attribuent chacun à leur tour le titre¹⁸⁸. Estèbe pour sa part réapparaît aux Forges en 1744 mais en simple délégué du contrôleur de la Marine, le sieur Jean-Victor Varin de la Marre, afin de superviser "les estimations et autres opérations qui doivent se faire"¹⁸⁹. Pendant les 18 prochaines années, les Forges

connaîtront une administration d'Etat, les fonctionnaires et commis se succédant à leur tête.

Jean-Urbain Martel de Belleville les régit jusqu'aux alentours de l'année 1750. Originaire de Québec, il y avait exercé le métier de commerçant jusqu'au moment où il fut nommé à Saint-Maurice¹⁹⁰. Il était alors âgé de 34 ans. C'est alors qu'il était attaché aux Forges qu'il épousa une canadienne, Elisabeth Gatin le 3 août 1747¹⁹¹. Elle mourut à la naissance de leur unique fille¹⁹². Il est mentionné dans l'article rédigé par Cameron Nish et Claude Richard pour le Dictionnaire Biographique du Canada qu'il mourut à Saint-Domingue "au plus tard en 1764"¹⁹³. Nous ne possédons pas plus de détails biographiques au sujet de Martel de Belleville mais nous ajouterons qu'il sembla jouir d'une certaine estime aux Trois-Rivières, peut-être en tant que "directeur" des Forges, son nom apparaissant souvent aux registres d'état civil auprès de ceux des personnages importants de la ville¹⁹⁴. On ne le retrouve que deux fois dans les actes notariés, où il n'est qu'indirectement concerné¹⁹⁵.

Bien que nous ne connaissions pas la date exacte du départ des Forges du Saint-Maurice du sieur Urbain Martel de Belleville, nous possédons celle de l'arrivée de son successeur, René-Ovide Hertel de Rouville¹⁹⁶. Il reçoit sa commission de l'intendant Bigot le 16 février 1749 en tant qu'inspecteur des Forges du Saint-Maurice et elle est renouvelée le 20 avril 1749¹⁹⁷. Il lui est donné comme mission expresse de "remédier aux abus qui auraient pu se glisser dans la régie desd. Forges [et de] diminuer les dépenses autant qu'il sera possible"¹⁹⁸. Avant d'occuper ce poste, Hertel de Rouville avait rempli les fonctions de lieutenant-général de la juridiction des Trois-Rivières¹⁹⁹. Originaire de Port-Toulouse où il est né en 1720²⁰⁰, il n'est donc âgé que de 29 ans lorsqu'il est nommé aux Forges. Les actes notariés le concernant aux Trois-Rivières ne fournissent que peu de détails quant à sa vie personnelle: ils constituent

pour la plupart des transactions quant à l'achat ou à la vente de terres. Il est un de ces actes toutefois qui nous intéresse plus particulièrement: il s'agit du bail à loyer pour une durée d'un an de sa maison avec cour et jardin située sur la rue du Côteau²⁰¹. Elle est vendue six années plus tard par celui-là même qui l'avait louée, Barthélémy Sicard - Marseille à un commis des Forges, Louis Voligny²⁰². Il est donc plausible qu'à partir de ce moment, il ait résidé aux Forges même. Cependant, selon les actes passés après 1755, il semble continuer à exercer les charges de lieutenant-général aux Trois-Rivières. Hertel de Rouville avait épousé, le 22 octobre 1741²⁰³, une québécoise d'origine française, Louise-Catherine André de Leigne, native du Hâvre-de-Grâce²⁰⁴. Elle était son aînée de 11 ans et une des personnalités féminines marquantes de son époque ainsi que le signale Michel Paquin dans l'article rédigé pour le Dictionnaire Biographique du Canada²⁰⁵. C'est elle qui fut la marraine de la cloche de la chapelle des Forges qu'on nomma Louise en son honneur, tel que le voulait la coutume²⁰⁶.

Bien que les documents concernant cette période administrative soient rares (ils furent probablement détruits par l'intendant François Bigot lors de son départ), on sait que René-Ovide Hertel de Rouville les administra jusqu'en 1760 puisque le 8 septembre de cette année il en dresse l'inventaire²⁰⁷. Il passe en France immédiatement après et y entra au service du prince de Condé²⁰⁸. A son retour dans la colonie il reçut, le 20 mars 1765 la charge de grand-voyer à Montréal²⁰⁹. Le décès de son épouse, Louise-Andrée de Leigne survint aux Trois-Rivières, le 16 janvier 1766²¹⁰. Hertel de Rouville fut inhumé à Montréal en août 1793²¹¹.

1760-1767

La politique des nouveaux administrateurs coloniaux, après la Conquête, fut de maintenir le mieux possible "les choses" dans l'état où elles étaient et particulièrement de continuer l'opération des Forges qu'elles considérèrent sans hésitation comme étant une nécessité dans la colonie²¹². Leur premier geste fut de s'assurer que les ouvriers spécialisés dont les connaissances étaient indispensables au fonctionnement de l'industrie, restent en place²¹³. 11 ouvriers sont retenus aux Forges avec leur famille et forment une "population" de 72 personnes, ainsi que le mentionne le recensement de 1762, commandé par le colonel Ralph Burton alors gouverneur militaire des Trois-Rivières²¹⁴.

C'est de ce groupe restreint d'ouvriers en comparaison avec les chiffres d'effectifs humains sensiblement plus élevés de la période ayant précédé les événements de 1760, que Joseph-Claude Poulin de Courval reçut la charge dès les premiers moments de l'exploitation de l'entreprise par les officiers du régime militaire anglais. Il reçut ses ordres par l'entremise de John Bruyères, alors secrétaire du colonel Burton aux Trois-Rivières²¹⁵. Ces "recommandations" avaient été émises par le commandant en chef Jeffrey Amherst²¹⁶. Les attributions de Poulin de Courval étaient essentiellement de "faire exploiter à loisir la Fonte ... déjà tirée des mines" et de recruter les journaliers nécessaires à la fabrication du charbon de bois dont les approvisionnements étaient épuisés. Il devait rendre compte des opérations et voir à ce que soit fait l'entretien général des mouvements de la forge. Ces instructions étaient plutôt sommaires et s'accordaient de manière assez juste au titre "d'inspecteur" dévolu à Courval. On était d'ailleurs loin des mécanismes administratifs et du foisonnement de commis des années 1741 à 1760 ainsi que le résume Burton dans une lettre à Amherst où il estime l'homme "honnête et diligent" et mentionne qu'il assume à lui seul les tâches des six dirigeants

qui étaient en place avant la Conquête²¹⁷. Il fait probablement référence à Hertel de Rouville et ses subalternes²¹⁸. Un commis employé aux Forges depuis 1751 (?)²¹⁹ environ l'assiste dans ses fonctions: il s'agit de Louis Voligny dont nous analyserons le rôle au chapitre consacré aux commis. Il semble toutefois que ce personnel ait augmenté vers 1763 si l'on en croit cette note retracée dans les papiers Haldimand et où il est fait état d'un surplus de "fonctionnaires":

[there is] a great number of useless peoples kept there such as directors, a comptroller, a treasurer, a contractor for storage of provisions, several overseers, a chaplain and others at large salaries

De Courval demeure en poste jusqu'à la fin du régime militaire en 1765. Le salaire de l'inspecteur est de 200L par mois²²¹. Lorsque les Forges cesseront les opérations en 1765 en attendant que les civils prennent la relève, Courval sera renvoyé mais avec une partie seulement de son salaire²²². Il entamera alors des poursuites afin de récupérer ce qui lui est dû²²³. Il avait épousé le 26 octobre 1761 une canadienne, Gilles Geneviève Dumont, fille du seigneur des Mille-Iles²²⁴. Nous avons retracé les actes de baptême d'au moins 11 de leurs enfants aux registres d'état civil de la cathédrale des Trois-Rivières²²⁵. Certains nous ont peut-être échappé. Quatre seulement survécurent. Le décès de Joseph-Claude Cressé de Courval est inscrit le 12 juillet 1785 avec la mention qu'il était âgé de 56 ans²²⁶.

1767-1793

Ces années recouvrent une période - charnière de l'histoire des Forges du Saint-Maurice qui s'étend de la fin du régime militaire britannique à l'avènement de Matthew Bell. L'entreprise est désormais administrée par des locataires ou bailleurs:

le premier bail, d'une longueur de 16 années soit de 1767 à 1783 sera accordé à un groupe de neuf associés formant une compagnie à la tête de laquelle se trouve un marchand de Québec, Christophe Pélissier²²⁷. Les associés quitteront l'un après l'autre cette Compagnie au cours des premières années de son existence. Pélissier cèdera ses pouvoirs à Pierre de Sales Laterrière en 1776 tout en se réservant certains droits²²⁸. Lors de l'expiration de cette première "location" en 1783, le second bail fut accordé à Conrad Gogy, alors membre du Conseil législatif pour une période de 16 années aux mêmes conditions que le précédent²²⁹. Gogy étant décédé en 1787²³⁰, Alexander Davison et John Lees, tous deux commerçants prirent la relève en tant que bailleurs pour les 12 années restantes²³¹. John Lees s'étant désisté toutefois²³², Davison qui restait alors seul à la direction de l'entreprise céda ses intérêts six années plus tard soit en 1793 à George Davison, David Munro et Matthew Bell²³³. Ce dernier était alors âgé de 24 ans. Il n'allait quitter l'entreprise que 51 ans plus tard²³⁴, quatre années avant sa mort²³⁵.

La qualité de l'information concernant ces différents personnages est inégale. Malgré cet inconvénient, nous procéderons à l'étude des administrations successives à travers chacun des individus y ayant participé. Un bref résumé de l'état des recherches reliées à chaque administrateur permettra d'évaluer le type de renseignements disponibles.

Christophe Pélissier et ses associés, 1767-1783²³⁶

Nous possédons actuellement deux articles au sujet de Christophe Pélissier, tous deux publiés par The American Catholic Historical Research et parus en avril et juillet 1907²³⁷. Ces écrits traitent essentiellement de la coopération de Pélissier avec les troupes américaines lors de l'invasion du

pays en 1775-1776 et on y retrouve quelques notes biographiques. Il existe aussi différents témoignages à travers l'autobiographie d'un de ses contemporains, Pierre de Sales Laterrière, dont on peut cependant mettre en doute l'objectivité²³⁸. Son nom apparaît enfin dans quelques ouvrages dont les sujets varient mais les mentions sont généralement à caractère anecdotique. Bien que nous ayons récupéré une partie de sa correspondance avec les autorités anglaises, les actes officiels le concernant n'abondent toutefois pas de renseignements personnels mais suffisent jusqu'à maintenant à tracer un portrait assez exact.

Christophe Pélissier était originaire de Lyon et plus précisément de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin où il est baptisé en 1728: son père, François-Christophe, était négociant²³⁹. Pierre de Sales Laterrière en parle ainsi dans ses mémoires: "Il était né François et possédoit une excellente éducation. Honnête et libéral, pensant fort juste, mais grand partisan de John Wilkes et de son système de liberté..."²⁴⁰. Nous ne connaissons pas le moment exact de son arrivée à Québec mais il semble que ce soit vers 1752²⁴¹. En 1756, il est procureur d'un négociant de Québec, Jean-Jacques Zorn, dans l'achat d'une maison aux Trois-Rivières²⁴². Zorn ayant quitté la colonie sans l'avoir payé, Pélissier entame des poursuites qui le ramèneront aux Trois-Rivières en 1758 et 1759²⁴³. Il ne semble pas y être revenu avant le moment où il obtient le bail des Forges en 1767. Il consolide pendant ce temps son état de marchand à Québec.

Son premier mariage est célébré à Québec le 13 octobre 1758²⁴⁴. Il épouse Marthe Baudoin, âgée de 18 ans, fille d'un chirurgien. Elle meurt cinq années plus tard en lui laissant quatre enfants: Pierre, Jean-Maurice, Guillaume et Catherine

Madeleine²⁴⁵. Il se remaria à Bécancour le 8 mars 1775 avec Marie-Catherine Josette fille d'Ignace-François Delzenne, orfèvre des Trois-Rivières²⁴⁶.

Lorsqu'en 1767 Pélissier sollicita par l'entremise du gouverneur Carleton le bail des Forges du Saint-Maurice, il avait déjà convaincu huit autres "hommes d'affaires" des bénéfices certains pouvant être retirés de l'entreprise. Ses associés étaient George Allsopp, Alexandre Dumas, Thomas Dunn, Colin Drummond, James Johnston, Benjamin Price, Dumas Saint-Martin et Brook Watson²⁴⁷. La nouvelle compagnie ainsi formée s'en remettait à Pélissier pour l'administration de l'entreprise. Après son départ, Alexandre Dumas prendra la relève et effectuera les transactions menant à la vente du bail à Conrad Gogy²⁴⁸.

Les idéologies de Christophe Pélissier l'avaient naturellement rendu sympathique aux anglos-américains dressés contre leur métropole. Cette sympathie se manifesta sans équivoque lors de l'invasion américaine du Canada en 1775-1776 alors que le directeur des Forges fournit "généreusement" à l'envahisseur des munitions, des boulets et des bombes²⁴⁹. Il fut même accusé d'avoir écrit une lettre contenant des directives sur la meilleure façon de prendre la ville de Québec²⁵⁰. Ainsi que le fait remarquer Dusablon dans un de ses articles publiés par l'American Catholic Historical Research, les bombes destinées à l'extermination de l'armée britannique avaient été coulées dans leurs propres forges²⁵¹. On comprend que Pélissier s'attira rapidement les foudres de l'administration anglaise et plus particulièrement du gouverneur Guy Carleton et que devant le repli des troupes américaines, il n'ait eu qu'une alternative: prendre la fuite²⁵². Le 29 juillet 1776, le Congrès américain lui manifeste sa reconnaissance en adoptant la résolution suivante:

...that Mons. Christophe Pelissier, who has suffered considerably by warmly espousing and taking an active part in the cause of America in Canada, be appointed an engineer in the service of the United States, with

the pay of 60 dollars per month and rank of lieutenant colonel; and that he be directed to repair to New York²⁵³.

Il ne devait pas occuper ce poste très longtemps puisqu'un avis paru dans la Gazette de Québec en date du 24 septembre 1778 annonce le départ prochain de Pélissier pour la France²⁵⁴. Le 28 juillet précédent, il avait fait publier dans le même journal la cession du bail restant des Forges du Saint-Maurice à Pierre de Sales Laterrière²⁵⁵.

Ce dernier était entré au service des Forges en 1775 en tant qu'inspecteur des travaux. Il résume ainsi ses conditions d'engagement:

Je touchois 125 livres courant par an de salaire, j'étois lavé, nourri et éclairé et j'avois en outre un intérêt d'un neuvième dans le bénéfice total - le tout ensemble pouvoit me valoir entre 4 et 600 louis²⁵⁶.

Le document le plus intéressant concernant Laterrière est sans nul doute son journal intitulé Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses²⁵⁷. On peut évidemment mettre en doute la version qui est donnée de certains événements mais il nous permet au moins de le suivre à travers les années jusqu'à son installation aux Eboulements.

L'historien Benjamin Sulte prétend que Laterrière était originaire du diocèse d'Alby dans le Languedoc où il serait né en 1747 et qu'il traversa dans la colonie à l'automne 1766²⁵⁸. Nous n'avons pu vérifier cette assertion. C'est à Paris qu'il semble avoir fait des études de médecine²⁵⁹.

Il porta le titre de docteur et en exerça la profession. Un baccalauréat en médecine de Harvard et Cambridge lui fut décerné en 1789²⁶⁰. Il travaillait déjà pour un des associés de Pélissier, Alexandre Dumas, depuis 1771 lorsqu'il reçut le titre d'inspecteur aux Forges du Saint-Maurice et s'y établit,

le 28 février 1775²⁶¹. A partir de ce moment, il devient difficile de démêler l'écheveau complexe des activités de Laterrière. Nous ne pouvons nous appuyer sur ses mémoires dont on constate rapidement qu'ils sont remplis d'erreurs chronologiques. Benjamin Sulte a pour sa part tenté d'apporter quelques éclaircissements sur ces années que le médecin passa aux Forges mais l'analyse qu'il en fait reste confuse²⁶². Nous nous en tiendrons à quelques commentaires sur ses aventures les plus célèbres: "l'affaire Delzenne" et son emprisonnement.

Il est clair que Laterrière fut aux Forges de février 1775 à août 1778, si l'on en croit la Gazette de Québec²⁶³. Il devint directeur lorsque Péliissier quitta les Forges en 1776 et garda ce titre jusqu'à son départ. Il avait fait l'acquisition d'une île à Bécancour et s'y fixa, selon Sulte en octobre 1778²⁶⁴. Il ne fut donc jamais bailleur de l'entreprise. Du moment où il la quitta jusqu'à l'attribution du bail à Conrad Gugy en 1783, c'est Alexandre Dumas qui assurera la direction de l'industrie²⁶⁵.

Pierre de Sales Laterrière eut maille à partir avec les autorités britanniques à deux reprises dont une alors qu'il remplissait les fonctions d'inspecteur aux Forges. Son emploi auprès de Péliissier l'aurait rendu suspect aux yeux du gouverneur Carleton et il fut intercepté alors qu'il se rendait des Trois-Rivières à Québec y chercher des provisions et accusé d'avoir pu traverser les lignes ennemies grâce à la collaboration de son employeur avec les troupes américaines: il séjourna en prison à Québec pendant trois semaines²⁶⁶. Les actes notariés nous apprennent qu'il fut à nouveau emprisonné en l'année 1779 aux Trois-Rivières d'abord puis à Québec²⁶⁷. Il n'en sortit cette fois qu'en 1783. Cette seconde aventure était sans doute aussi reliée à ses activités lors de l'invasion américaine, la guerre n'étant pas encore terminée.

Les scellés ayant été apposés sur la maison de Laterrière

pendant sa captivité²⁶⁸, nous possédons l'inventaire de ses effets en sa résidence de l'île Bécancour. Ce document est précieux, les objets qu'on y découvre nous permettant de préciser l'idée quelque peu biaisée que l'on se fait du personnage à travers ses mémoires. "L'affaire Delzenne" et son dénouement nous laissent imaginer comment purent le percevoir ses contemporains. Marie-Josette Catherine Delzenne était âgée d'une vingtaine d'années lorsqu'elle épousa Christophe Pélissier le 8 mars 1775²⁶⁹. Ce mariage fut célébré contre le gré de l'épouse qui était amoureuse de Pierre de Sales Laterrière. Après bien des péripéties, elle s'enfuit avec le médecin à la faveur du départ de son époux suite à ses activités lors de l'invasion américaine et elle donna naissance à leur premier enfant, Dorothee, le 4 janvier 1778²⁷⁰. Les parents Delzenne, outrés de la conduite de leur fille, lui offrirent tout de même leur pardon à condition qu'elle quitte Laterrière et vienne vivre sous leur toit²⁷¹. Marie Catherine s'y refusant énergiquement, ils prirent une décision ultime: ils la désavouèrent et déshéritèrent officiellement et légalement par un acte d'exhérédation enregistré le 4 novembre 1780 chez le notaire Louis-Charles Maillet. A son retour de France, Pélissier tenta de reprendre sa femme mais ce fut peine perdue²⁷². Pierre de Sales Laterrière et Catherine Delzenne finirent leurs jours ensemble au manoir qui porte le nom de cette famille aux Eboulements²⁷³. Outre Dorothee, Sulte souligne l'existence de deux fils: Pierre et Marc-Pascal²⁷⁴. Laterrière est toujours aux Trois-Rivières en 1791²⁷⁵, à Yamachiche en 1793²⁷⁶ et à Québec en 1799²⁷⁷.

Les associés de Christophe Pélissier étaient Alexandre Dumas, marchand de Québec; Thomas Dunn, "esquire" de Québec, membre du Conseil de Québec; Benjamin Price, "esquire" de Montréal et aussi membre du Conseil de Québec; Colin Drummond, "esquire" de Québec; Dumas Saint-Martin, juge de Montréal; Georges Alsopp et James Johnston, tous deux marchands de Québec et Brook Watson, marchand de Londres²⁷⁸.

Dans l'état actuel de nos recherches, nous ne possédons d'informations précises qu'au sujet de quatre de ces personnages: Thomas Dunn, Benjamin Price, George Allsopp et Colin Drummond. Ces renseignements proviennent des articles publiés par François-J. Audet, intitulés Les Législateurs de la Province de Québec et publiés dans le Bulletin des recherches historiques de novembre et décembre 1925²⁷⁹. Il concernent le plus souvent la carrière politique de ces hommes. Nous avons synthétisé ces données dans le tableau schématique sur les administrateurs.

Conrad Gogy, 1783-1787

Dès 1781, quelque temps avant que ne se termine le bail accordé à Christophe Péliissier en 1787, Conrad Gogy, seigneur de Grandpré et membre du Conseil législatif, sollicite l'octroi du nouveau bail des Forges du Saint-Maurice auprès du gouverneur Frédéric Haldimand²⁸⁰. Sa requête est favorablement accueillie par les membres du Conseil législatif et il devient locataire des Forges le 3 février 1783²⁸¹. Le bail, d'une durée de 16 années est effectif à partir du 10 juin 1783 et au montant de £18 15s par année.

Nous possédons deux brefs articles concernant Conrad Gogy, l'un rédigé par Napoléon Caron en 1900²⁸² et l'autre par E.-Z. Massicotte en 1917²⁸³, tous deux publiés dans le Bulletin des recherches historiques. Les renseignements qu'on y retrouve sont sommaires mais précis et constituent, pour le moment la principale source d'information.

Les parents de Conrad Gogy, Hans George et Thérèse Reis étaient originaires de Thurgau en Suisse²⁸⁴. Selon Benjamin Sulte, c'est à la Haye qu'il naquit alors que son père militait dans l'armée hollandaise²⁸⁵. Il semble qu'il y passa son enfance et sa jeunesse puisque c'est en tant qu'officier hollan-

dais qu'il passe en Nouvelle-France avec un régiment commandé par Wolfe en 1759²⁸⁶. Ses premiers contacts avec les Forges du Saint-Maurice eurent sans doute lieu à l'époque du gouvernement militaire alors qu'il fut secrétaire du gouverneur Haldimand en poste aux Trois-Rivières²⁸⁷. C'est aussi à ce moment que Gugy décida de s'établir dans la région puisqu'il se rendit acquéreur des fiefs et seigneurie de Gros Bois et Grandpré situés à Yamachiche, le 15 mai 1764: il acquerra le fief et seigneurie de Dumontier quelques années plus tard, le 20 septembre 1771²⁸⁸. Il fit du manoir seigneurial sa résidence permanente, qu'il conserva même au temps de la direction des Forges. L'administration britannique dut grandement apprécier ses services lors de l'occupation militaire aux Trois-Rivières puisqu'elle le fit membre du Conseil législatif et plus tard du Conseil exécutif²⁸⁹. C'est toutefois cette même administration à laquelle il avait été dévoué toute sa vie qui lui infligea sa plus grande déception en rendant contre lui un jugement considéré injuste et réformé ultérieurement. Il s'agissait de la cause opposant Conrad Gugy et François Duhaime, pour dommages et intérêts causés sur les terres de ce dernier lors du transfert de bois par les troupes britanniques²⁹⁰. Il mourut cinq jours après la nouvelle du jugement le condamnant, le 10 avril 1786²⁹¹ sans jamais savoir qu'on l'avait exonéré. L'acte de sa sépulture est enregistré à Montréal le 12 avril 1786²⁹². Il n'avait donc été à la tête des Forges que pendant trois ans. Les documents concernant l'administration de l'entreprise pendant cette période sont rares bien que de qualité. On ne peut alors que difficilement déceler l'empreinte laissée par le seigneur de Grandpré sur l'évolution du village industriel. Trois documents cependant constituent des jalons exceptionnels: le texte des conventions passées entre Conrad Gugy et Alexandre Dumas lors de la passation du bail de l'un à l'autre le 14 juin 1783 et où sont décrits le "très mauvais état" dans lequel se trouvent

les Forges et les réparations essentielles²⁹³; en second lieu "...une exacte et scrupuleuse estimation des articles ...qui demandent une prompte réparation pour faire exploiter les dites forges et des maisons et batimens qui devraient exister...", en date du 2 juin 1785, cette estimation étant faite par deux maître-charpentiers et un maître-maçon des Forges²⁹⁴ et troisièmement, la donation que fait Conrad Gugy de tous ses biens à Elisabeth Wilkinson, peu de temps avant son décès, soit le 13 janvier 1786²⁹⁵. Gugy y manifeste son appréciation pour madame Wilkinson dont on sait qu'elle vivait avec lui depuis 1756²⁹⁶ et mentionne que "l'état de sa santé ne lui [permet] plus de gérer ni de vacquer à ses affaires comme il avoit coutume de le faire"²⁹⁷. Il énumère alors les biens dont il la rend bénéficiaire, et parmi lesquels se trouve l'échéance du bail des Forges du Saint-Maurice. A cette donation sont joints un inventaire sommaire des Forges au 31 décembre 1785 ainsi qu'un inventaire des effets mobiliers qui se trouvent dans le manoir seigneurial de Yamachiche. Un nouvel inventaire sera dressé après le décès de Gugy, le 27 mai 1786, par le notaire Papineau de Montréal²⁹⁸. Elisabeth Wilkinson décédera à Yamachiche, le 14 mars 1794²⁹⁹. Il a toutefois été impossible de retracer l'acte de sépulture dans les registres d'état civil catholiques ou protestants. La lecture de son testament aurait pu nous révéler une volonté dernière d'être inhumée ailleurs qu'aux Trois-Rivières ou à Yamachiche, peut-être à Montréal auprès de Conrad Gugy. Mais bien qu'enregistré au greffe de Jean-Baptiste Badeaux le 17 août 1789³⁰⁰, il demeure introuvable aux Archives nationales du Québec aux Trois-Rivières. L'inventaire des biens du manoir seigneurial sera pris le 19 mars 1794 et les bénéficiaires de la succession seront les frères de Gugy, Bartholomew et Louis³⁰¹.

Alexander Davison et John Lees, 1787-1793

Lors du décès de Conrad Gugy, il restait encore 13 années avant l'expiration du bail des Forges du Saint-Maurice. Il fut acheté le 17 mars 1787 par François Lemaitre-Duhaime, adversaire de Gugy lors du procès suite aux dommages matériels causés par le passage des troupes britanniques, aux noms d'Alexander Davison et John Lees, pour la somme de £2300³⁰². Les renseignements sont rares concernant Alexander Davison et John Lees. La source principale demeure un article rédigé par Fabre-Surveyer et Francis-J. Audet et publié dans leur oeuvre Les Députés des Trois-Rivières (1792-1809)³⁰³, article biographique se rapportant à John Lees et duquel sont extraites toutes les informations personnelles fournies ici.

John Lees était d'origine écossaise. Il était arrivé à Québec avec ses parents aux environs de 1764, selon Fabre-Surveyer³⁰⁴. Son père y exerça l'occupation de marchand et Lees suivit ses traces en s'associant très tôt à Alexander Davison, aussi commerçant à Québec. Leur activité économique s'orienta principalement vers l'approvisionnement en vivres des troupes britanniques stationnées en Amérique³⁰⁵. John Lees ne semble pas avoir eu de contact avec les Trois-Rivières avant de devenir locataire des Forges du Saint-Maurice en 1787. Il s'impliqua toutefois fortement dans la vie publique trifluvienne à partir de ce moment, peut-on supposer, puisqu'il fut élu député des Trois-Rivières à l'Assemblée législative en 1792³⁰⁶ et remplit ces fonctions jusqu'en 1807, année de son décès³⁰⁷. Il fit aussi partie du Conseil exécutif de 1804 à 1807, toujours en tant que représentant de la même ville³⁰⁸. John Lees mourut à Lachine le 4 mars 1807, célibataire, sans descendance connue³⁰⁹. Ce sont ses deux soeurs qui réclamèrent ses biens, se proclamant ses héritières uniques³¹⁰. Le seul trait de

caractère le concernant est dû à Charles M. Burton qui publia le journal de son père, John Lees senior, en 1911 et qui mentionne qu'à cause de son "intempérance", Lees junior avait négligé de tenir ses comptes et qu'ils constituaient un tel fouillis qu'on mit cinq ans à les ordonner³¹¹.

Quant à Alexander Davison, l'information est beaucoup plus abondante au sujet de ses affaires que de sa vie privée. Il céda ses intérêts dans les Forges du Saint-Maurice en 1793 à son frère George, avec lequel il était depuis longtemps associé³¹². Il quitta le Canada peu de temps après puisqu'une lettre adressée par lui à John Gray de Québec en septembre de la même année est postée de Harper Street, en la paroisse de Saint-George le Martyr dans le comté du Middlesex³¹³. Il ne semble pas qu'il soit revenu à Québec ultérieurement. Une lettre datée du 5 mai 1795 donne la même adresse³¹⁴.

Nous ne possédons pas de documents marquants à ce jour, permettant de caractériser l'administration de Davison et Lees. Nous savons que Matthew Bell et David Munro furent leurs agents commerciaux à Québec dès 1791³¹⁵. C'est donc en les reliant à ces deux personnages, qui prendront la relève avec George Davison, le frère d'Alexander, à la direction des Forges du Saint-Maurice qu'on peut tenter de percevoir leur rôle pendant ces six années.

1793-1845

George Davison, David Munro et Matthew Bell

Lorsqu'Alexander Davison, qui avait racheté le bail non expiré accordé à Conrad Gugy en 1783 pour une durée de 12 années³¹⁶, cède son privilège à son frère George en 1793³¹⁷, ce bail est

encore valide pour une durée de six années. David Munro et Matthew Bell, commerçants de Québec se joignent à Davison: la location est cette fois au montant de £1600³¹⁸.

Les renseignements biographiques se rapportant à George Davison sont aussi rares que ceux concernant Alexander. On constate toutefois que bien qu'il ait été stipulé dans la passation du privilège que George Davison portera le titre de directeur des Forges, son rôle est plutôt effacé et c'est essentiellement Munro et Bell qui gèreront l'entreprise.

C'est parmi les papiers se rapportant à sa succession qu'émergent certains événements permettant de cerner quelque peu le personnage. Par testament rédigé le jour même de sa mort, le 21 février 1799, à Londres, George Davison lègue tous ses biens immobiliers à son frère John résidant à Lanton, comté de Northumberland³¹⁹. Il ajoute en coccidille que ses biens personnels iront à John Watson, banquier de Londres, John Brickwood, marchand, aussi de Londres, John Gray de Montréal et John Stuart des Trois-Rivières. Les bénéficiaires reçoivent de plus, en tant qu'exécuteurs testamentaires chacun 100 guinées sauf Gray qui reçoit £1000. Son serviteur George Plock reçoit £200 et chaque enfant de Nataniel Davison, ami du défunt, £200. Il n'est nulle part fait mention d'Alexander, son frère et partenaire dans la George Davison Compagnie. Toutefois, John Watson, John Brickwood, John Gray et John Stuart font immédiatement part de leur refus de la succession et la transmettent intégralement à Alexander. Il recevra en liquide la somme de £3454 19s 1d, restant après le règlement des dettes et frais funéraires sur la somme de £9763 13s 8d.

George Davison ayant possédé des terres dans la région des Trois-Rivières, son frère nommera David Munro et Matthew Bell ses procureurs afin de procéder à la vente de ces terres³²⁰. Il existe une biographie de David Munro rédigée par Fabre - Surveyer et Francis Audet et publiée dans leur ouvrage intitulé Les Députés de Saint-Maurice et de Buckinghamshire (1792-1808)³²¹.

Elle constitue notre principale source d'information en ce qui concerne les renseignements donnés ici. On y apprend qu'il est né en Ecosse aux environs de 1765. Son occupation à son arrivée à Québec est celle où plusieurs émigrés anglais, irlandais ou écossais tentent leur chance: le commerce. Il s'associe avec Matthew Bell, aussi originaire d'Ecosse dont on sait qu'il travaillait avec Davison et Lees en 1789 mais nous ne connaissons pas le moment exact de cette nouvelle association³²². Munro épousa à Québec, le 5 mars 1807, Catherine Mackenzie alors âgée de 23 ans, fille de feu James Mackenzie et Hélène McDonnell de Québec³²³. Le père de Catherine avait été négociant aux Trois-Rivières et avait effectué quelques transactions avec Munro et Bell à qui il devait en 1799 £1020 5s 3d et à la Compagnie George Davison, £3712 3s 6d³²⁴. Thomas Naismith, procureur habituel de Munro et Bell ainsi que Zachary McAulay, surintendant des Forges s'étaient occupés en 1799 du règlement des affaires de James Mackenzie à son décès³²⁵. Matthew Bell, pour sa part, épousera Ann, la soeur de Catherine³²⁶. Les actes de naissance de quatre enfants ont été retracés aux registres de l'église anglicane de Québec, ce qui laisse supposer que bien qu'administrateur des Forges, David Munro continuait à habiter Québec après son mariage³²⁷. Deux ans avant de contracter cette alliance, en 1805, il avait été assermenté en tant que juge de paix aux Trois-Rivières, fonction qu'il remplit jusqu'en 1821³²⁸. Il avait refusé en 1817, l'offre que lui avait faite le gouverneur John Coape Sherbrooke de devenir membre du Conseil législatif, alléguant qu'il projetait de quitter incessamment la province pour une assez longue période³²⁹. Ce n'est toutefois pas avant 1827 qu'il donne des nouvelles d'Angleterre où il dicte un premier testament et un second en 1830³³⁰. Lors de son décès survenu le 3 septembre 1834, il réside à Bath en Angleterre³³¹. Parmi les bénéficiaires inscrits sur son testament figurait son associé et beau-frère, Matthew Bell, dont il s'était financièrement dissocié en 1831 en lui vendant ses intérêts dans l'entreprise des

Forges du Saint-Maurice³³².

Matthew Bell

Avec les "héros" du régime français et la famille McDougall dont le souvenir est encore vivace dans l'esprit des anciens des Trois-Rivières, Matthew Bell est sans doute la figure la plus légendaire de l'histoire des Forges du Saint-Maurice. Il est certain que pendant la cinquantaine d'années où il fut en contact avec l'entreprise, il en influença le développement d'une façon indélébile. Malheureusement, les documents sont à peu près inexistantes relativement à son administration, la tradition orale rapportant qu'à la fin de son "règne", Bell ayant réuni ses employés et ouvriers brûla ses comptes devant eux en déclarant: "Jamais personne ne vous dira plus que vous devez quelque chose à Monsieur Bell"³³³. Nous possédons toutefois plusieurs actes notariés concernant ses affaires personnelles ainsi que sa vie privée et il existe une biographie rédigée par Fabre-Surveyer et Francis Audet³³⁴. Cet écrit nous apprend que Bell était originaire de Berwick-on-Tweed en Ecosse où il était né en 1769, ce que confirme l'inscription de la pierre tombale conservée en l'église Saint-James des Trois-Rivières³³⁵. Nous ignorons la date et les circonstances de son arrivée à Québec, Fabre-Surveyer et Audet prétendent qu'il était alors âgé d'une quinzaine d'années³³⁶. L'association avec la Compagnie Davison et Lees d'abord puis avec David Munro allait être un facteur déterminant de ses contacts avec les Forges. Son arrivée aux Trois-Rivières coïncide avec l'acquisition par Alexander Davison et John Lees du bail des Forges du Saint-Maurice³³⁷. Matthew Bell les représenta dès lors à plusieurs reprises en tant qu'agent en cette ville³³⁸. Sa résidence toutefois était toujours à Québec en septembre 1799, au moment de son mariage avec Ann Mackenzie, fille d'un marchand des

Trois-Rivières alors décédé, James McKenzie³³⁹. Les témoins de Matthew Bell étaient son frère James aussi domicilié à Québec et son ami Thomas Naismith des Trois-Rivières. Ceux de la mariée étaient sa soeur Catherine, future épouse de David Munro, associé de Bell et Zachary McAulay, surintendant des Forges du Saint-Maurice. Les époux s'unirent en séparation de bien, le douaire fut fixé à £1500 et il n'est pas fait mention de la dot de la future épouse³⁴⁰. Il leur naquit 12 enfants parmi lesquels six fils dont aucun toutefois ne prit la relève de son père à la tête des Forges du Saint-Maurice. Deux de ses fils portèrent le nom de ses associés, David Munro né et décédé aux Trois-Rivières³⁴¹ et Alexander Davison, né comme son père à Berwick-on-Tweed et qui pour sa part, retourna vivre en Angleterre³⁴².

Nous ne connaissons pas le moment exact où il prit résidence aux Trois-Rivières officiellement, avec sa famille. La tradition orale rapporte qu'il habitait la Grande Maison des Forges mais dans les actes notariés, il est régulièrement fait mention d'une maison aux Trois-Rivières³⁴³. Il semble que son épouse soit retournée à Québec à chaque naissance d'un enfant puisque les actes de baptême furent tous à l'exception de celui d'Alexander, enregistrés à Québec³⁴⁴. En 1822, il y possédait toujours une résidence sur la rue Sainte-Anne³⁴⁵. Il écrivit le 12 mai 1831 dans une lettre à Glegg "I have now nearly left Quebec for good"³⁴⁶. C'est aux Trois-Rivières qu'il décéda, le 24 juin 1849 à l'âge de 81 ans³⁴⁷. Sa femme Ann était morte à Québec en 1837, 12 ans auparavant à l'âge de 56 ans³⁴⁸. Elle avait été inhumée aux Trois-Rivières dans le cimetière anglican et son époux avait honoré sa mémoire au moyen d'une pierre tombale en son nom en l'église Saint-James³⁴⁹.

La carrière de Matthew Bell évolua autour de deux pôles: le commerce et la politique. Ses activités commerciales se concentrèrent essentiellement à l'entreprise des Forges du Saint-Maurice à partir de 1799 et à l'exploitation d'une

fonderie située aux Trois-Rivières³⁵⁰. Fabre - Surveyer et Audet mentionnent aussi qu'il était propriétaire d'une entreprise agricole à Québec³⁵¹.

Ses préoccupations politiques le conduisirent d'abord à la charge de juge de paix à Québec en 1799, puis député du comté de Saint-Maurice de 1800 à 1804, de la ville des Trois-Rivières de 1809 à 1814 et membre du Conseil législatif de 1823 à 1838³⁵².

Les témoignages des contemporains de Bell et la tradition orale rapportent à son sujet événements et anecdotes le comparant à un "lord anglais". Il apparaît certain que le locataire des Forges mena grand train et on soupçonne qu'il ait été beaucoup plus préoccupé par les possibilités lucratives plutôt que les aspects scientifiques de l'industrie. La Grande Maison et les forêts entourant les Forges tinrent fort probablement la place de résidence secondaire où se succédèrent réceptions, bals et pique-niques. De plus l'existence à la Grande Maison, pendant l'administration de Bell, d'une "chambre du gouverneur"³⁵³, les ébats du Talley Ho Hunt club, ce club de chasse à courre dont l'enjeu des expéditions était une coupe offerte à Matthew Bell par le roi George III³⁵⁴, ou encore la présence d'un jardinier attitré à l'entretien des alentours de la maison des maîtres, illustrent un tant soit peu le niveau de vie du directeur des Forges et l'atmosphère dont les extravagances de Bell pouvaient entourer le "village"³⁵⁵.

Malgré tout et sans nul doute grâce au dévouement de surintendant Zachary McAulay mais aussi à une habileté financière naturelle de Matthew Bell, les Forges du Saint-Maurice prirent, sous son égide, une expansion jamais égalée dans leur histoire. Le nombre de personnes résidant sur le site même de l'entreprise atteignit le chiffre de 415³⁵⁶.

En 1808, un voyageur, John Lambert, faisait les observations suivantes: "...Munro et Bell ont dépensé beaucoup d'argent à

ramasser des masses de minerai et en améliorations dans l'outillage... Ils ont le mérite de donner du développement à l'exploitation..."³⁵⁷. Lors des pétitions adressées au Conseil exécutif afin d'obtenir le renouvellement de leur bail, les deux associés avaient effectivement fait valoir les sommes considérables investies pour le bon fonctionnement de l'entreprise: elles s'élevaient déjà en 1797 entre £400 et €800³⁵⁸. La préoccupation de Bell quant à la qualité des produits mis sur le marché par les Forges trouva aussi sa manifestation dans le recrutement pour l'industrie d'ouvriers qualifiés dont on disait qu'ils étaient parmi les meilleurs d'Europe³⁵⁹.

Il faut enfin souligner l'attitude particulièrement paternaliste de Bell envers les ouvriers à son emploi. Ce sentiment se manifestera à quelques reprises dans des pétitions envoyées à l'Assemblée législative et où il exprime son inquiétude quant au sort des ouvriers en cas de fermeture des Forges³⁶⁰.

Avec le départ de Bell se terminera l'époque que plusieurs s'accordent à qualifier de plus brillante de l'histoire des Forges du Saint-Maurice.

1846-1862

1846-1851: Henry Stuart et James Ferrier

1852-1862: Andrew Stuart et John Porter

Contrairement aux administrateurs précédents, Henry Stuart et James Ferrier ne sont pas des locataires à bail des Forges du Saint-Maurice mais des propriétaires. En effet, lors de l'expiration du bail de Matthew Bell en 1845³⁶¹, l'entreprise et les terres qu'elle occupait furent mises en vente selon la décision du Conseil exécutif, malgré les offres répétées de Bell à continuer l'exploitation des Forges³⁶². A ces propositions faites par le dernier locataire se joignirent de nombreuses pétitions

des ouvriers inquiets de leur sort suite aux changements inévitables quant à l'administration qu'engendrerait la vente de l'industrie³⁶³. Cette vente se fit à l'enchère le 4 août 1846 et Henry Stuart en devint le propriétaire légitime pour la somme de £5575³⁶⁴. Il les géra seul jusqu'en octobre 1847, date où en règlement d'une dette il hypothéqua l'entreprise pour une somme de £5000 en faveur de James Ferrier, avocat de Montréal³⁶⁵. Une entente signée quelques jours plus tard stipulait que le bail à Ferrier serait d'une durée de cinq années et qu'une gratification de £500 par année lui serait accordée en compensation "...for his trouble over and above all charges of every kind..."³⁶⁶. Henry Stuart devient à partir de ce moment entièrement dépendant de l'avocat montréalais qui s'adjuge tous les pouvoirs décisionnels ainsi que la gestion de l'usine et les transactions financières et auquel Stuart doit rendre compte annuellement, en mars, de l'état général de l'exploitation. De plus, James Ferrier le tient, au moyen de clauses économiques rigoureuses, redevable de toute dépense faite par lui-même en vue de l'entretien et de l'amélioration de l'industrie³⁶⁷. Cette attitude intransigeante du nouveau bailleur met en évidence son intérêt essentiellement orienté vers la récupération de ses fonds beaucoup plus qu'à la progression de l'entreprise. Quatre années de cette exploitation en "prédateur" laisseront les Forges dans un état près de la ruine et du délabrement³⁶⁸. En faisant le compte des dépenses faites pour l'exploitation en 1851, James Ferrier prétendra qu'Henry Stuart lui est encore redevable de certaines sommes et lorsque John Porter et Andrew Stuart de Québec offrent de prendre l'industrie à leur compte, il exigera qu'ils lui règlent d'abord ce qui lui est dû par Henry³⁶⁹. Nous n'avons pas établi si le tribunal lui donne raison mais dans une lettre du 12 novembre 1851, Stuart et Porter avisent Ferrier qu'ils sont les nouveaux propriétaires de l'industrie l'ayant acquise d'Henry Stuart quatre jours auparavant et le

somment de débarasser les lieux immédiatement³⁷⁰. Dès l'été 1852, ils adressent à lord James Bruce, comte Elgin alors gouverneur général, un mémorial concernant les modalités de règlement de la somme de 40 000 dollars qu'ils doivent au gouvernement, règlement qu'on demande indulgent en considération des dépenses de l'ordre d'une vingtaine de milliers de dollars nécessaires à la remise en marche des Forges³⁷¹. Ce mémorial n'ayant pas été favorablement entendu³⁷² ils accepteront de faire effectuer à leurs frais une enquête sur l'état des Forges³⁷³ enquête menée par Etienne Parent dès le mois d'août 1852³⁷⁴. C'est aussi à ce moment qu'interviendra l'ingénieur William Hunter qui fera les estimations des réparations à faire aux bâtiments et les communiquera à Parent pour son rapport³⁷⁵. Après une exploitation difficile de neuf années, Stuart et Porter perdront les Forges aux mains de la Couronne en paiement des sommes qui lui sont dûes en règlement de l'achat de plusieurs terres et lots³⁷⁶. Cet abandon sera considéré comme une faillite³⁷⁷. Les Forges du Saint-Maurice seront revendues en octobre 1862³⁷⁸. Nous ne possédons à ce jour aucun renseignement biographique concernant John Porter.

Quant à James Ferrier, une courte biographie très élogieuse a été publiée à son sujet en 1903³⁷⁹. Il naquit en Ecosse le 22 octobre 1800, acquit de l'expérience dans le commerce en travaillant dans une entreprise située dans la ville de Perth et traversa au Canada à l'âge de 21 ans³⁸⁰. Il fonda sa propre maison de commerce à Montréal, deux ans plus tard sous la raison sociale de Bryson & Ferrier³⁸¹. Il fut élu au poste de conseiller municipal en 1841, fonction qu'il occupa pendant trois années avant de devenir maire de Montréal en 1844³⁸². Il fut subséquemment nommé conseiller législatif puis sénateur³⁸³. La date de sa mort n'est pas mentionnée, il semble qu'elle survint à la fin des années 1880³⁸⁴.

La seule information que nous possédons quant à sa famille nous est transmise par les registres d'état civil de l'église Wesleyan Methodist des Trois-Rivières. On y lit le

7 mai 1850 l'acte de baptême de James Ferrier Maurice Macfarlane, fils de William Stuart Macfarlane, "geatteman" (gentleman?) des Forges du Saint-Maurice et de Mary Ferrier: cet enfant est né le 18 septembre 1849³⁸⁵. En 1850, Macfarlane est cité dans les papiers de justice civile des Trois-Rivières en tant que "directeur agissant pour James Ferrier"³⁸⁶. Il est probable que Mary, son épouse, est la fille de James Ferrier. En 1849, il avait été fait mention dans un acte notarié de James Ferrier fils et de George Davies Ferrier³⁸⁷ faisant commerce de quincaillerie à Montréal. Les notes biographiques sur Ferrier nous apprenant qu'il se retira des affaires dès 1836, on peut présumer qu'il s'agit là de ses fils. Mais nous ne possédons aucune autre précision.

Il existe une généalogie établie par A.H. Young et publiée en 1920³⁸⁸, concernant Andrew Stuart. Andrew et Henry Stuart étaient les fils d'Andrew Stuart, solliciteur-général du Bas-Canada de 1837 à 1840, originaire de Kingston et de Marguerite Dumoulin³⁸⁹. Andrew naquit à Québec le 16 juin 1812 et mourut à Montréal le 8 mars 1899³⁹⁰. Le lieu et la date de naissance d'Henry sont inconnus mais il semble qu'il soit né à Québec vers 1818³⁹¹. L'acte de son décès fut enregistré en Angleterre le 22 janvier 1879 mais il fut inhumé à Montréal³⁹². Andrew avait épousé le 8 juin 1842 Charlotte Aubert-de-Gaspé, fille de Philippe Aubert³⁹³. Ils eurent cinq fils dont le troisième porta le nom de John-Porter et cinq filles³⁹⁴, mais aucun ne prit la relève de l'entreprise à la suite de leur père. Henry s'était marié avec Caroline-Suzanne Weber-Smith le 16 mars 1841 à Québec³⁹⁵ et deux fils naquirent de cette union³⁹⁶.

1863-1883

John McDougall père: 1863-1867

John McDougall and Sons: 1867-1876

George & Alexander Mills McDougall: 1876-1880

George McDougall: 1880-1883

Un marchand des Trois-Rivières, John McDougall et plus tard ses fils et un neveu dirigeront les destinées des Forges du Saint-Maurice de l'année 1863 à celle de leur fermeture en 1883. Il semble que ce soit son instinct de financier qui ait inspiré John McDougall dans l'acquisition de l'entreprise, (ajouté à une origine écossaise qui le rendait peut-être familier avec les processus d'exploitation du minerai de fer) puisque ses premières opinions à l'égard de l'exploitation, émises dans un contexte politique faut-il dire, dénonçaient énergiquement le caractère nuisible de l'industrie qu'on accusait entre autres d'avoir freiné le développement économique de la ville des Trois-Rivières³⁹⁷. Lorsqu'il achète l'établissement d'Onésime Héroux le 27 avril 1863³⁹⁸, une partie seulement du territoire passe entre ses mains, soit "...les maisons, granges, hangards, étables, écuries, halls à charbon, moulin à farine, gros-fourneau, fonderie, moulerie, forges et autres dépendances..." ainsi que le terrain sur lequel ils sont érigés. Héroux se réserve "un grand hangard de brique et le moulin à scie" ainsi que le reste de l'ensemble du terrain des Forges. Il continuera à résider sur les lieux et John McDougall prendra la relève en tant que propriétaire de l'industrie.

Nous ne reprendrons pas ici les données biographiques concernant chacun des membres de la famille McDougall reliés à l'exploitation: ces renseignements sont compilés au tableau schématique résumant les caractères des administrateurs. Nous nous attacherons plutôt à illustrer le rôle joué par chacun au niveau de la direction de l'entreprise. Les informations

utilisées sont extraites des manuscrits de David McDougall, du département de géologie du collège Loyola de Montréal, arrière petit-fils de John McDougall³⁹⁹. Nous les avons complétées au moyen des actes notariés que nous possédons ici.

John McDougall, père

John McDougall père administra seul les Forges du Saint-Maurice de 1863 à 1867, parallèlement à celles de l'Islet, acquises le 16 avril 1863 de Louis Dupuis⁴⁰⁰. Nous ne possédons que peu d'informations permettant d'évaluer à quel degré le père lui-même fut impliqué dans la direction des opérations. En 1864, et peut-être dès 1863, il emploie un gérant général, Henry R. Symmes⁴⁰¹ et à l'été de 1864 au moins quatre de ses fils, Robert⁴⁰², George⁴⁰³, David et Alexander Mills⁴⁰⁴ habitent aux Forges.

Bien qu'il ait rédigé son testament aux Trois-Rivières⁴⁰⁵ c'est aux "Vieilles Forges" que John McDougall père décède en 1870⁴⁰⁶. Nous présumons que bien que ses fils n'aient pris officiellement l'exploitation en main qu'en 1867⁴⁰⁷, ce sont eux qui assez tôt dirigèrent l'entreprise. L'association de 1867, sous le nom de John McDougall and Sons, lie John McDougall père et ses huit fils: John junior, James, William, Robert, George, David, Alexander Mills et Thomas⁴⁰⁸. La moitié des actions est réservée au père et le reste est séparé en neuf dix-huitième dont William recevra deux et les sept autres frères chacun un⁴⁰⁹. A la fin d'août et au début de septembre 1876, Alexander et William deviendront les seuls sociétaires de la compagnie, le père étant décédé et les autres leur ayant cédé leurs intérêts⁴¹⁰.

La Compagnie John McDougall and Sons est par le fait même dissoute, le 1^{er} septembre 1876⁴¹¹. Alexander et William transféreront leurs actions dès le mois de décembre suivant à la nouvelle compagnie qui présidera aux destinées de l'entreprise, la Compagnie G. et A. McDougall qui est formée d'Alexan-

der Mills, le dernier membre de la famille de John relié aux Forges du Saint-Maurice et d'une nouvelle figure: George McDougall, cousin des précédents et marchand à Montréal⁴¹². Cette association durera jusqu'en janvier 1880⁴¹³, moment où George McDougall prendra seul la charge de l'exploitation jusqu'à sa fermeture en 1883⁴¹⁴.

John McDougall, fils

Il ne semble pas qu'il ait élu domicile aux Forges du Saint-Maurice puisque contrairement à son père qui à partir de 1867, mentionne en tant que lieu de résidence dans les actes notariés "les Forges du Saint-Maurice"⁴¹⁵, il déclare pour sa part qu'il habite aux Trois-Rivières⁴¹⁶. On peut donc présumer qu'il agit comme administrateur sur le plan des transactions financières et au niveau décisionnel et n'eut que peu sinon aucun contact avec les ouvriers ou la direction des travaux de l'industrie même. Les renseignements concernant ses activités sont assez minces, le biographe lui-même de la famille, David McDougall, ne lui accordant que peu de place dans son étude.

James McDougall

Agent de la banque de Québec et commerçant aux Trois-Rivières⁴¹⁷, il joua un rôle semblable à celui de son frère John en regard de l'entreprise des Forges et devint exécuteur testamentaire de son père⁴¹⁸. Il se consacra vraisemblablement aux affaires de ce qu'avait été la Compagnie John McDougall beaucoup plus qu'à celles de la Compagnie John McDougall and Sons⁴¹⁹. Sauf une mention unique en janvier 1868 à l'effet qu'il est aux Forges⁴²⁰, sa résidence est toujours signifiée aux Trois-Rivières dans les actes officiels.

William McDougall

En tant qu'avocat, il représenta à quelques reprises ses frères dans des causes relatives à l'entreprise⁴²¹. Il fut donc impliqué plus directement que John et James dans la Compagnie John McDougall and Sons, dont il possédait d'ailleurs un neuvième des actions et les autres un dix-huitième⁴²². De 1867 à 1876, on le retrouve alternativement aux Forges du Saint-Maurice⁴²³ et aux Trois-Rivières⁴²⁴.

Robert McDougall

Son arrière petit-neveu, David McDougall s'attarde longuement dans son étude à décrire ses occupations et illustrer son caractère. Robert McDougall fut le véritable directeur de l'entreprise, habitant le site même de l'industrie et dirigeant les travaux et les hommes.

Avant même la formation de la Compagnie John McDougall and Sons, David McDougall avance l'hypothèse qu'il ait pu acquérir certaines connaissances technologiques relativement à l'industrie du fer pendant sa jeunesse en fréquentant les Forges en opération aux alentours des Trois-Rivières⁴²⁵. Si tel est le cas, il fut le seul directeur-proprétaire excepté Olivier de Vezein et Jacques Simonet à posséder des connaissances lui permettant de diriger personnellement la production de l'entreprise.

Il élit domicile aux Forges du Saint-Maurice en 1867⁴²⁶, peu après la formation de la Compagnie John McDougall and Sons et Annie McDougall, sa fille mentionne dans ses mémoires: "we lived in "la grande maison" at les forges after my grandfather died in 1870..."⁴²⁷. Il revint habiter Trois-Rivières avec sa famille en 1874 ayant loué une maison sur la rue Niverville⁴²⁸. Ce déménagement correspond probablement au moment où il quitta les Forges du Saint-Maurice pour prendre en charge celles de

Saint-Pie de Guire puisqu'en décembre 1874, il fait parvenir une lettre à John McDougall and Company de Montréal en provenance des "Saint-Francis Iron works"⁴²⁹. Il établit ses enfants à Drummondville vers 1880⁴³⁰ (sa femme étant décédée en 1877)⁴³¹. L'acte de son décès enregistré le 31 décembre 1885 à l'église presbytérienne des Trois-Rivières spécifie qu'il était "manager of the Drummondville Iron Works", ce qui laisse présumer qu'il les dirigeait encore au moment de son décès⁴³².

Un extrait des mémoires d'Annie McDougall nous permet d'imaginer brièvement ce que pouvait être la vie à la "grande-maison" du temps où son père y habitait en tant que directeur: "...it was a favorite place for visitors from three Rivers. My mother was always ready for a party and she and my father enjoyed these parties immensely..."⁴³³.

David McDougall rapporte pour sa part que vers la fin de sa vie, il était reconnu par son impassibilité et une certaine austérité⁴³⁴. Finalement, son attitude envers les ouvriers nous est quelque peu dévoilée par la tradition orale à travers les enquêtes faites par un trifluvien, Dollard Dubé quelque cinquante années après la fermeture de l'entreprise auprès de ceux qui y avaient travaillé sous ses ordres⁴³⁵. La personnalité évoquée rejoint celle du directeur paternaliste, soucieux du bien-être des ouvriers sous sa dépendance et dont le respect et le dévouement lui furent vraisemblablement acquis, ce que l'on retrouve confirmé dans les mémoires de sa fille en ces termes: "They were apparently a happy and contented lot and my father often commented on the fact that he never had any trouble with his men"⁴³⁶.

George McDougall

On le retrouve aux Forges du Saint-Maurice dès 1865⁴³⁷ et il semble qu'il y ait secondé son frère Robert jusqu'à la dissolution de la Compagnie John McDougall and Sons en 1876⁴³⁸. Il faut éviter de le confondre avec George McDougall son cousin originaire de Montréal qui deviendra propriétaire de l'entreprise après cette dissolution⁴³⁹. En 1865, il est cité en tant que commis-marchand résident aux Forges⁴⁴⁰ et subséquemment, comme commerçant. Lors du recensement de 1871, il est inscrit en tant que "proprietor of works" et résident aux Forges de l'Islet⁴⁴¹. Nous ne pouvons établir avec précision quel fut son rôle mais nous croyons que ses attributions concernaient peut-être la mise en marché des produits manufacturés aux Forges du Saint-Maurice.

L'expérience acquise à Saint-Maurice fut plus tard mise à profit aux "Grantham Iron Works" dont il prit la direction selon les écrits de David McDougall vers 1882 ou 1883⁴⁴². Ce dernier le décrit ainsi: "...his relatives remembered his as a "dour" person who, like his brother, spoke no more than necessary but could be roused to a profane roar by problems with the smelting operations"⁴⁴³.

Alexander Mills McDougall

Dès la formation de la Compagnie John McDougall and Sons, Alexander Mills se vit attribuer la responsabilité de la direction des Forges de l'Islet acquises par John McDougall père en 1863⁴⁴⁴. Il y établit sa résidence ainsi que le confirment les actes notariés et le recensement de 1871 où il est inscrit en tant que commerçant⁴⁴⁵ mais nous présumons que ses fonctions y étaient similaires à celles exercées par son frère Robert aux Forges du Saint-Maurice. Lors de la disparition de

cette Compagnie en 1876 et de la vente à George McDougall des Forges de l'Islet et de celles du Saint-Maurice⁴⁴⁶, Alexander Mills s'associe à ce dernier et garde le poste de "manager" à Mont-Carmel alors que George prend la tête des plus importantes. En 1880, cette association sera annulée mais il est spécifié dans l'acte de dissolution que George McDougall garde Alexander McDougall à son emploi en tant que gérant des Forges du Saint-Maurice et de l'Islet au salaire de 1400 dollars par année⁴⁴⁷. Peu de temps après, ce dernier acquit les droits d'exploitation des Forges de Grondin⁴⁴⁸, ce qui n'eut pas l'heur de plaire à George McDougall qui le renvoya aussitôt et entama des poursuites judiciaires qui jointes à celles dont il était déjà l'objet de la part de sa famille immédiate, s'avérèrent ruineuses pour Alexander Mills et furent peut-être la cause de son exode vers l'ouest canadien⁴⁴⁹.

David McDougall

Il occupa les fonctions de "store-keeper" aux Forges du Saint-Maurice à partir de 1867 et ce jusqu'en 1876⁴⁵⁰. Son descendant et homonyme, David McDougall mentionne qu'il se vit ensuite attribuer les mêmes fonctions aux "St-Francis Forges" sous la direction de son frère Robert et subséquemment aux "Grantham Iron Works" jusqu'en 1889 que dirigeait son autre frère, George⁴⁵¹. Un trait de personnalité rapporté par le même illustre éloquemment son caractère:

The "store-keeper's" health was apparently never very robust... within the family he was noted for his hobby of flower gardening and the house where he lived at the Forges St-Maurice was remarkable both for having a glass conservatory... and for being one of the two painted buildings in the village...⁴⁵².

C'est peut-être ce tempérament sensible allié à une santé

délicate qui le fit opter pour une carrière journalistique lorsqu'il quitta le domaine de l'exploitation du minerai de fer, carrière qu'il exerçait au moment de son décès en 1892⁴⁵³.

Thomas McDougall

Le plus jeune fils de John McDougall n'intervint jamais dans la direction des travaux aux Forges du Saint-Maurice. On ne lui connaît aucune autre relation avec l'entreprise que celle de sociétaire⁴⁵⁴. C'est à Montréal qu'il habita à l'époque où ses frères administraient les Forges du Saint-Maurice, en tant qu'agent de la banque de Québec en cette ville⁴⁵⁵. Ses contacts avec l'entreprise cessèrent au moment de la dissolution de la Compagnie John McDougall and Sons.

George McDougall (de Montréal)

Il prit la relève de ses cousins en 1876 et administra l'entreprise en association avec Alexander Mills jusqu'en 1880 puis seul jusqu'à leur fermeture⁴⁵⁶. Ses opérations englobèrent les Forges du Saint-Maurice et celles de l'Islet. Le journal La Concorde annonce ainsi son installation aux Trois-Rivières en août 1880: "George McDougall, l'énergique propriétaire des Forges Saint-Maurice a pris sa résidence en cette ville. Ce nouveau concitoyen a loué la propriété de Madame Panneton près du nouveau Palais épiscopal..."⁴⁵⁷.

Cet événement correspond au départ d'Alexander McDougall après l'éclatement de ses différends avec son cousin et révèle la nécessité pour ce dernier de s'établir en permanence aux Trois-Rivières pour assumer la direction de l'entreprise. Ce qualificatif "énergique", employé dans un article de journal

confirme l'impression d'intransigeance qui se dégage de la personnalité du dernier propriétaire des Forges à travers les témoignages entendus lors des longs procès qui suivront la fermeture⁴⁵⁸.

Tableau 10. Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs

	Période d'administration aux Forges du St-Maurice	Origine géographique	Age (approx.) lors de l'ar- rivée aux FSM	Etat civil	Nom de l'épouse
François Poulin de Francheville 7 octobre 1692 28 novembre 1733	1729-1733	Montréal	37 ans	marié	Thérèse de Couagne originnaire de Montréal 19 janvier 1697 26 février 1764
Pierre Poulin (frère du précédent) 10 mars 1684 - après 1744	1733-1735	Trois-Rivières	49 ans	marié	Louise le Boulanger originnaire du Cap- de-la-Madeleine
Ignace Gamelin fils 10 décembre 1698	1733-1741	Batiscan	35 ans	marié	Marie-Louise Dussault de la Gemmeray
Bricault de Valmur (Louis Frédérick) 1690-1691 27 juin 1738	1733-1735	Paris	43 ans	célibataire	

Enfants	Occupations et titres	Lieu de résidence	Expérience pertinente au milieu
Marie-Angélique 3 novembre 1719 (on perd sa trace)	- "marchand-bourgeois" - "traitant" - "seigneur" - "fondateur des Forges Saint-Maurice"	Montréal	Nulle
cinq filles un fils	- "notaire royal" - "greffier" - "concierge de la prison" - "substitut du procureur du Roi" - "sociétaire des Forges du Saint-Maurice" - "négociant à Québec"	Trois-Rivières Québec à partir de 1744	Nulle -
Christophe Ignace Elisabeth	- commerçant	Montréal	Nulle
	- secrétaire de l'intendant Hocquart	Québec	Nulle

Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs. (suite)

	Période d'administration aux Forges du St-Maurice	Origine géographique	Age (approx.) Lors de l'ar- rivée aux FSM	Etat civil	Nom de l'épouse
François-Etienne Cugnet 1688 19 août 1751	1733-1741	Paris	45 ans	marié	Louise-Madeleine Dusautoy originnaire de Paris
Pierre-François Olivier de Vezin - 28 avril 1707 décès après 1776	1735-1741	Sionne - Bassigny France	28 ans	célibataire marié après son départ des Forges du Saint-Maurice	Marie-Josephte Duplessis originnaire de Trois- Rivières
Thomas-Jacques Tachereau 26 août 1680 25 septembre 1749	1735-1741	Saint-Pierre le Puellier Tours France	55 ans	marié	Marie-Claire Fleury de La Gorgendière originnaire de Québec

Enfants	Occupations et titres	Lieu de résidence	Expérience pertinente au milieu
François-Joseph Jean-Baptiste Thomas-Marie Gilles-Louis une fille (?)	- "avocat" - "marchand" - "entrepreneur" - "directeur du domaine d'occident en Nouvelle-France" - "membre du Conseil supérieur" - "sociétaire des Forges du Saint-Maurice"	Québec	Nulle
Pierre Darminville Nicolas Godefroy Charles Honoré Olivier de Saint-Maurice	- maître de forge	Forges du Saint-Maurice	Propriétaire et maître de forge en France avant son arrivée au Forges du Saint-Maurice
14 enfants dont huit survivent	- secrétaire de l'intendant Thomas-Claude Dupuy - trésorier de la marine - conseiller au Conseil supérieur	Québec	Nulle

Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs. (suite)

	Période d'administration aux Forges du St-Maurice	Origine géographique	Age (approx.) Lors de l'ar- rivée aux FSM	Etat civil	Nom de l'épouse
Jacques Simonet 21 mai 1747	1736-1741	Compiègne diocèse de Langres France		marié	Marie Foissé en France Genevève de Granpré veuve Charles Hertel de Chambly
Guillaume Estèbe	1741-1743	Sainte-Trinité de Courbit évêché de Pamiers France		marié	Cécile Thibierge
Jean Urbain Martel de Belleville 8 janvier 1708 circa 1764	1741-1750 (?)	Québec	34 ans	marié	Elisabeth Gatin

Enfants	Occupations et titres	Lieu de résidence	Expérience pertinente au milieu
Jean-Baptiste		Forges du Saint-Maurice	Maître de forge d'Abergement avant son arrivée en Nouvelle-France
14 enfants dont neuf atteignirent l'âge adulte	<ul style="list-style-type: none"> - conseiller au Conseil souverain - garde-magasin du Roi à Québec - subdélégué aux Forges du Saint-Maurice 	Forges du Saint-Maurice	Nulle
Elisabeth-Jeanne-Michelle	<ul style="list-style-type: none"> - "commis" - "négociant" - directeur des Forges du Saint-Maurice 	Trois-Rivières	Nulle

Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs. (suite)

	Période d'administration aux Forges du St-Maurice	Origine géographique	Age (approx.) Lors de l'ar- rivée aux FSM	Etat civil	Nom de l'épouse
René-Ovide Hertel de Rouville 6 septembre 1720 12 août 1793	1750-1760 (?)	Port-Toulouse l'île Royale	29 ans	marié	Louise Catherine André de Leigne originnaire de Havre- de-Grâce
Joseph-Claude Poulin de Courval 1729 12 juillet 1785	1761-1765	Québec (?)	32 ans	marié	Gilles Geneviève Dumont originnaire de la seigneurie des Milles-Iles
Christophe Pélassier 1728	1767-1776	Lyon	39 ans	marié	Marthe Baudoin de Québec Marie Catherine Delzenne de Trois-Rivières
Pierre de Sales Laterrière	1776-1779	Languedoc (?)		marié	Marie-Catherine Delzenne

Enfants	Occupations et titres	Lieu de résidence	Expérience pertinente au milieu
cinq enfants	- lieutenant-général du Roy à Trois-Rivières	Trois-Rivières Forges du Saint-Maurice	Nulle
11 enfants dont quatre survivent	- inspecteur des Forges du Saint-Maurice	Trois-Rivières	Nulle
Pierre Jean-Maurice Guillaume Marie-Catherine	- marchand à Québec	Québec Forges du Saint-Maurice	Nulle
Dorothée Pierre Marc-Pascal	- médecin-chirurgien	Trois-Rivières Forges du Saint-Maurice Isle Bécancour Yamachiche Québec Les Eboulements	Nulle

Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs. (suite)

	Période d'administration aux Forges du St-Maurice	Origine géographique	Age (approx.) Lors de l'ar- rivée aux FSM	Etat civil	Nom de l'épouse
Alexandre Dumas	1767-1783			marié	Marie-Françoise Fornel de Québec
Thomas Dunn 1729 15 avril 1818	1767-1771	Durham Angleterre		marié	Henriette Guichaud, veuve de Pierre Fargues

Benjamin Price
décès circa 1769

1767-1777

Enfants	Occupations et titres	Lieu de résidence	Expérience pertinente au milieu
- marchand		Québec	Nulle
<ul style="list-style-type: none"> - membre du Conseil de Québec, 1764 - receveur-général, 1770-1779 - juge de la cour du banc du Roi, 1775-1794 - membre du Conseil exécutif, 1776-1811 - membre et président du Conseil législatif, 1792-1814 - président du Conseil - administrateur du Bas-Canada, 1805-1807 	Québec	Nulle	
<ul style="list-style-type: none"> - marchand - membre du Conseil de Québec, 1764 - Juge de paix, 1764 	Québec	Nulle	

Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs. (suite)

	Période d'administration aux Forges du St-Maurice	Origine géographique	Age (approx.) Lors de l'ar- rivée aux FSM	Etat civil	Nom de l'épouse
Colin Drummond	1767-1771				
Dumas St-Marlin	1767-				
Georges Allsopp				marié	Anne Taylor Bondfield Québec
James Johnston	1767-				
Brook Watson	1767-1771				

Enfants	Occupations et titres	Lieu de résidence	Expérience pertinente au milieu
	<ul style="list-style-type: none"> - marchand - membre du Conseil législatif, 1768 	Québec	Nulle
neuf enfants	<ul style="list-style-type: none"> - marchand - greffier du Conseil, 1764-1775 - membre du Conseil législatif, 1775-1783 - juge de la cour d'appel, 1775-1783 	Québec	Nulle
		Londres	Nulle
			Nulle

Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs. (suite)

	Période d'administration aux Forges du St-Maurice	Origine géographique	Age (approx.) Lors de l'ar- rivée aux FSM	Etat civil	Nom de l'épouse
Conrad Gugy - 10 avril 1786	1783-1786	Hollande		célibataire	Il vécut jusqu'à son décès avec Elisabeth Wilkinson
Alexander Davison 1750-1829	1787-1793	Londres		marié	Harriet Gosling
John Lees 4 mars 1807	1787-1793	Ecosse		célibataire	

Enfants	Occupations et titres	Lieu de résidence	Expérience pertinente au milieu
six enfants	<ul style="list-style-type: none"> - secrétaire du commandant Frédéric Haldimand - membre du Conseil exécutif 	Yamachiche	Nulle
	<ul style="list-style-type: none"> - contracteur du gouvernement britannique - commerçant - membre du Conseil législatif 	Québec Middlesex	Nulle
	<ul style="list-style-type: none"> - "capitaine de la milice britannique..." - "commerçant..." - "député de Trois-Rivières à l'Assemblée législative" - locataire des Forges du Saint-Maurice en société avec Alexander Davison 	Trois-Rivières Québec	Nulle

Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs. (suite)

	Période d'administration aux Forges du St-Maurice	Origine géographique	Age (approx.) Lors de l'ar- rivée aux FSM	Etat civil	Nom de l'épouse
Matthew Bell juillet 1767 24 juin 1849	1793-1845	Berwick- on-Tweed Ecosse	24 ans	marié	Anne McKenzie originaire des Trois- Rivières
George Davison - 21 février 1799	1799-1800			célibataire	
David Munro 1765 3 septembre 1834	1793-1831	Ecosse	28 ans	marié	Catherine McKenzie originaire des Trois- Rivières (établie à Québec lors de son mariage)

Enfants	Occupations et titres	Lieu de résidence	Expérience pertinente au milieu
James, 1801 Margaret, 1802 Eleanor, 1803-1803 Fanny, 1804 Anne, 1805 William, 1808 Catherine, 1810 Matthew, 1812-1812 David Monro, 1815-1839 Alexander Davison, 1817 Helen Elisabeth, 1820 Bryan Burwell, 1823-1851	- commerçant - juge de paix - député du Comté de Saint-Maurice - membre du Conseil législatif	Québec Forges du Saint-Maurice Trois-Rivières	Nulle
	- commerçant	Québec Londres	Nulle
quatre enfants	- marchand - représentant du comté de Yamachiche à l'Assemblée législative	Québec Trois-Rivières	Nulle

Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs. (suite)

	Période d'administration aux Forges du St-Maurice	Origine géographique	Age (approx.) Lors de l'ar- rivée aux FSM	Etat civil	Nom de l'épouse
James Ferrier 22 octobre 1800 circa 1888	1847-1851	Ecosse	47 ans	marié	
Henry Stuart 1818-1879 (?)	1846-1851		28 ans	marié	Caroline-Suzanne Weber- Smith
Andrew Stuart 1812-1891	1851-1861		40 ans	marié	Charlotte Aubert de Gaspé

Enfants	Occupations et titres	Lieu de résidence	Expérience pertinente au milieu
James fils George Davies (?) Mary	- commerçant - conseiller municipal - maire de Montréal - conseiller législatif - sénateur	Québec Trois-Rivières Montréal	Nulle
Arthur Ernest-Henry Edith Florence-Simpson	- conseiller de la Reine	Montréal Forges du Saint-Maurice	Nulle
Henry-Macnab Susanna-Lauretta Andrew-Charles Alma Maud-Margaret John-Porter James de Gaspé Gustavus-George Elmre-Ida Mary-Grace	- conseiller de la Reine, 1854 - juge de la cour supérieure, 1860 - juge en chef de la cour supérieure, 1885 - administrateur de la province, 1886-1887	Montréal Forges du Saint-Maurice	Nulle

Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs. (suite)

	Période d'administration aux Forges du St-Maurice	Origine géographique	Age (approx.) Lors de l'ar- rivée aux FSM	Etat civil	Nom de l'épouse
John Porter	1851-1861				
Onésime Héroux	1862-1863			marié	Adeline Héroux
John McDougall	1863-1867	Northumberland Ecosse	58 ans	marié	Margaret Purvis
John McDougall Jr. 1827-1883	1867-1876		40 ans	marié	Janet Loch

Enfants	Occupations et titres	Lieu de résidence	Expérience pertinente au milieu
	- marchand	Forges du Saint-Maurice	Nulle
John Jr. James William Robert George David Alexander Thomas Ann Janet Wilson Margaret	- marchand - député de Drummond au Parlement, 1851-1854 - maire des Trois-Rivières, 1854-1855 - agent de la Banque de Québec	Trois-Rivières	Incertain
John Janet Margaret Ferguson Ann Marian Morton James	- marchand aux Trois-Rivières	Trois-Rivières	Incertain

Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs. (suite)

	Période d'administration aux Forges du St-Maurice	Origine géographique	Age (approx.) Lors de l'ar- rivée aux FSM	Etat civil	Nom de l'épouse
Robert McDougall 1833 27 décembre 1885	1864-1876		31 ans	marié	Mary Cochrane Wilson
George McDougall 1835-1906	1864-1876	Trois-Rivières	29 ans	marié	Charlotte Watts
David McDougall	1864-1876	Trois-Rivières	26 ans	marié	Annie Been Alice Linton

Enfants	Occupations et titres	Lieu de résidence	Expérience pertinente au milieu
Stewart Robert Maurice Ann	- marchand de ferronnerie et de grain - gérant des Forges du Saint-Maurice, Forges Saint-François et de Grantham Iron Works	Trois-Rivières Forges du Saint-Maurice Drummondville	Incertain
	- marchand de ferronnerie - "mechanical superintendant" des Forges du Saint-Maurice" - directeur de "Grantham Iron Works"	Trois-Rivières Forges du Saint-Maurice Drummondville	Incertain
Annie Louisa Martha Vida Samuel Linton Louis Hermann Janet Campbell Louis Hoerner Robert Amaron	- "store keeper" des Forges du Saint-Maurice, des Forges Saint-François et de Grantham Iron Works" - employé de la Gazette de Montréal	Trois-Rivières Forges du Saint-Maurice Drummondville	Incertain

Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs. (suite)

	Période d'administration aux Forges du St-Maurice	Origine géographique	Age (approx.) Lors de l'ar- rivée aux FSM	Etat civil	Nom de l'épouse
Alexander Mills McDougall 1840-1903	1864-1876	Trois-Rivières	24 ans	marié	Matilda Armstrong
James McDougall 1829-1886	1867-1876		39 ans	marié	Margaret Wilson
William McDougall 1831-1886	1867-1876		36 ans	marié	Agnès Henderson

Enfants	Occupations et titres	Lieu de résidence	Expérience pertinente au milieu
Elisabeth Georgianna Amy Jeanette Frances Bennet Edward Agnès Henderson Alex Benjamin Thomas Arnold	<ul style="list-style-type: none"> - propriétaire des Forges de l'Islet - propriétaire des Forges du Saint-Maurice - locataire des Forges de Grondin 	Trois-Rivières Forges du Saint-Maurice	Incertain
Ann Pearson Mary Stewart Alice Lindsay Edith Campbell Rubert Linton David Linton George Alexandre Allan Isabel Wilson	<ul style="list-style-type: none"> - marchand à Trois-Rivières - agent de la Banque de Québec - directeur-général de "Three Rivers Gas Co." 	Trois-Rivières	Incertain
John Malcolm Mary Adeline Agnès Alice Walter Florence	<ul style="list-style-type: none"> - avocat - député des Trois-Rivières, 1868-1878 - directeur du "Lake Champlain and St. Lawrence Junction Railway and North Shore Railway" - juge de la Cour supérieure 	Trois-Rivières	Incertain

Tableau synthétique des informations biographiques concernant les administrateurs. (suite)

	Période d'administration aux Forges du St-Maurice	Origine géographique	Age (approx.) Lors de l'ar- rivée aux FSM	Etat civil	Nom de l'épouse
Thomas McDougall 1845-1923	1867-1876	Trois-Rivières	22 ans	marié	Helen Oliver Baptist

George McDougall
(cousin des précédents)
1844-1915

Enfants	Occupations et titres	Lieu de résidence	Expérience pertinente au milieu
	<ul style="list-style-type: none"> - agent de la Banque de Québec à Montréal et aux Trois-Rivières - directeur-général de la Banque de Québec - président du Bureau de direction du "Shawinigan Water and Power" 	Montréal	Nulle
	<ul style="list-style-type: none"> - associé de son père dans la Compagnie "Canal Flour Mills" - co-propriétaire et propriétaire des Forges du Saint-Maurice et l'Islet - locataire des Forges de Radnor - directeur des compagnies "Montréal Quarry" et "Jacques Cartier Pulp and Paper" 	Montréal Incertain	Incertain

Les surintendants et contremaîtres

Le surintendant ou "manager"

Au XIX^e siècle, avec l'arrivée de Zachary MacAulay plus précisément, apparaît dans les registres et sur les listes officielles, une nouvelle appellation: celle du surintendant. Elle nous permet de percevoir plus précisément les attributions propres au contremaître en les différenciant de celles de ce personnage qui fait figure de gérant général ou "manager". George H. MacAulay, dans un article publié en 1862, en décrit ainsi les fonctions:

A manager at the forges conducted the practical part of the operations. He resided at the "Big House", where the store and officer of the establishment were kept. The foreman of each branch reported to the manager and received his orders. His command was to both foreman and men, equivalent to an imperial ukase. Neglect was visited with the most severe pecuniary punishment, and disobedience or insolence was generally met with [...] discharge from the works [...]¹

Suite à Zachary MacAulay, c'est Henry MacAulay qui prend le titre de surintendant² et simultanément, Joseph Michelin exerce les fonctions de contremaître ou "foreman"³. Son rôle se rapproche désormais de la conception moderne que l'on a d'un contremaître qui est un ouvrier possédant les connaissances pertinentes aux ouvrages qu'il supervise et dont la compétence et l'expérience l'ont promu à la direction des autres ouvriers. Henry MacAulay prend la relève de son père lors du décès de ce dernier en 1821⁴ et l'y retrouve jus-

qu'en 1841⁵. En 1844, il est présent au mariage de Catherine, la fille de Matthew Bell et Edward Grieves, commis aux Forges⁶. Il décède aux Trois-Rivières le 14 mai 1844 et l'acte de décès mentionne qu'il s'agit du fils de Zachary MacAulay⁷. Lors des exécutions testamentaires, effectuées quelques années après son décès, soit en 1847 et en 1855⁸, son frère Samuel MacAulay est exécuteur testamentaire et ce sont ses enfants qui sont les héritiers. Ils demeurent aux Trois-Rivières⁹. Le nom d'une soeur d'Henry MacAulay, Sophia veuve de William Leys demeurant à Montréal apparaît dans un acte de vente¹⁰.

Sous l'administration de James Ferrier, le "manager" des Forges du Saint-Maurice fut son gendre William Stuart MacFarlane. Il apparaît dans les papiers de justice criminelle en 1850¹¹ en tant que "directeur agissant pour James Ferrier" et au registre d'état civil Wesleyan Méthodiste en 1851¹². La même année, Jeffrey Brook originaire des Antilles et célibataire est inscrit au recensement en tant que surintendant¹³. David McDougall explique ses fonctions en ces termes: "He was assisted by Matthew Bell's last manager Timothy Lamb, who was in charge of mining and wood cutting and a William Hunter who had been chief engineer for a large iron company in Great Britain"¹⁴. En 1855, William Henderson a pris la relève en tant que "manager"¹⁵.

Le titre fut porté sous les McDougall par Henry R. Symmes, originaire de la ville d'Aylmer en Ontario¹⁶. David McDougall écrit qu'il apparaît au registre anglican en 1864 mais nous n'avons relevé d'inscription qu'en 1867, lors du décès de son fils Frédérick. Le nom de sa femme n'est pas mentionné¹⁷. Il est cité au recensement de 1871 en tant que "superintendent of the St. Maurice Government Works" aux Trois-Rivières¹⁸. Il décède le 8 octobre 1875¹⁹.

Timothy Lamb et William Hunter, ingénieurs

Deux individus seront identifiés aux Forges du Saint-Maurice en tant qu'ingénieur, référant probablement à des qualifications techniques hautement spécialisées en comparaison avec celles des autres ouvriers. Il s'agit de William Hunter et Timothy Lamb. En 1852, Jeffrey Brook réfère au premier en tant qu'ingénieur et au second en tant qu'ancien directeur dans une lettre adressée aux administrateurs Henry Stuart et John Porter et dans laquelle il souligne la compétence des deux hommes²⁰. Le nom de William Hunter réapparaît en juillet 1854, lors de l'enquête du coroner sur la mort de deux ouvriers occasionnée "par l'explosion accidentelle du grand-fourneau"²¹. On y apprend que "le dit William Hunter, ingénieur, demeurant aux Forges de St-Maurice[...]ne peut s'exprimer facilement en français[...]": Il signe sa déposition.

Quant à Timothy Lamb, ses titres à travers les registres d'état civil et les actes notariés sont nombreux. Il y apparaît pour la première fois en 1839, en tant que résident²²; en 1845, il est "gentleman" des Forges²³ et en 1846, commis-marchand à Saint-Maurice²⁴. En 1845, il avait acheté une maison aux Trois-Rivières²⁵. Il quitte les Forges et s'y établit autour de 1853²⁶ en tant que marchand. L'acte de sa sépulture est enregistré en cette ville le 13 juin 1862²⁷.

Le contremaître

Ses attributions furent souvent confondues avec celles des commis en particulier au XVIII^e siècle. Cette situation est peut-être attribuable au fait que les fonctions du contremaître l'obligèrent sans doute à rédiger certains états de travaux, prévisions de dépenses ou règlements de salaires aux ouvriers, occupations habituellement réservées aux commis.

Le premier à porter le titre de contremaître aux Forges du Saint-Maurice fut Jean-Baptiste Labrèche, forgeron de son

état. Il avait été engagé par François Poulin de Francheville vers 1732²⁸ et envoyé en Nouvelle-Angleterre afin d'y étudier les techniques de traitement utilisées dans les forges américaines²⁹. Le traité d'association du 16 janvier 1733 confirme officiellement son titre de "contremaître", à des gages de 500L par année et l'article 13 définit ainsi ses fonctions:

Ledit Labrèche en sa dite qualité suivra les travaux des dites forges, fera sous les ordres de la compagnie les marchés pour tirer la mine, fourniture de charbon, construction de fourneaux, moulins et autres bastiments nécessaires aux dites forges prises et retenues d'eaux et généralement tous les travaux qu'il conviendra de faire et faire faire pour l'exploitation des dites mines.³⁰

Malgré un second voyage de familiarisation avec le type de forge catalane en opération chez les "américains"³¹, Labrèche avouera lui-même que ses connaissances techniques quant aux méthodes de transformation du minerai sont insuffisantes pour garantir le succès des opérations³². En plus de la responsabilité des travaux, le forgeron-contremaître assumait aussi la direction des engagés au profit de l'exploitation. Il abandonna son poste peu après le décès de Francheville à l'automne 1733 ainsi que le déclarent les quatre ouvriers déposant au greffe de la juridiction des Trois-Rivières le 2 mai 1734³³. Nous perdons alors sa trace: il est plausible qu'il soit retourné à Montréal, son lieu d'origine.

Sous l'administration de la Compagnie des Forges du Saint-Maurice de 1736 à 1741, les maîtres de forges, de Vezin et Simonet père, assurent la supervision des travaux et la direction des ouvriers. De plus, les attributions de Simonet fils et du commis Cressé se rapprochent de celles du contremaître bien qu'ils n'en portent pas le titre. Avec l'avènement de la régie royale, Nicolas Champagne deviendra le second

contremaître des Forges bien qu'il soit parfois inscrit aux registres en tant que commis³⁴. Dès la première année de la régie d'état, il reçoit des gages en tant que contremaître, au montant de 400L par an, donc 333L 6s 8d pour une période de dix mois auxquels s'ajoutent des vivres, pain, boeuf et eau-de-vie pour une somme de 489L 6s 8d³⁵. A l'origine toutefois, c'est en tant que forgeron qu'il était venu en Nouvelle-France en 1737 et il continua d'exercer ce métier tel qu'en témoignent entre autres, les déclarations lors de la procédure criminelle en relation avec le meurtre de Pierre Guyon³⁶ et le fait qu'il semble chargé de soigner "les playes des chevaux"³⁷. On sait qu'il était courant pour un maréchal-ferrant dont l'art se rapproche souvent de celui de forgeron, de soigner les chevaux. Un second exemple de forgeron portant le titre de commis se retrouvera en la personne de Jean-Baptiste Brassard. (Voir chapitre sur les commis). Le seul acte notarié concernant Nicolas Champagne est son contrat de mariage en date du 16 septembre 1747³⁸. On y apprend qu'il est originaire de Dansevoir, évêché de Langres. Il épouse Elisabeth Bériau, soeur du charpentier Bériau, établi aux Forges et de Catherine, femme du forgeron Pierre Bouvet³⁹. Ses témoins sont Claude Poulin Cressé et Jean-Urbain Martel de Belleville⁴⁰. Il leur naît une fille Marie-Jeanne en janvier 1749⁴¹ et Nicolas Champagne meurt le 26 décembre de la même année, "âgé d'environ 45 ans"⁴². En 1748, la maison où demeurait "Champagne, contremaitre" avait été évaluée à 500L⁴³.

Antoine Milot succède à Nicolas Champagne dans les fonctions de commis et contremaître. On ne lui connaît pas d'antécédent en tant qu'ouvrier spécialisé ou artisan ce qui laisse croire que sa situation se rapprochait probablement plus de celle d'écrivain. Il apparaît pour la première fois aux Forges en 1748, lors du baptême d'un enfant illégitime dont il est le parrain⁴⁴. Il épouse le 24 avril 1749, une canadienne originaire de Lavaltrie, Marie-Amable Grivault

dit Boisjoli⁴⁵. Il est alors âgé de 28 ans. De ce mariage naîtront trois enfants de 1750 à 1758 dont un seul survivra⁴⁶. Nous perdons la trace d'Antoine Milot après 1758. Son frère Pierre qui travaillait aussi aux Forges, y avait épousé en 1756, Marie Blaye veuve de François Godard, ouvrier spécialisé venu de France⁴⁷.

En 1748, un cadet dans les troupes de la marine, Claude Barvallon dit Raimbault signe en tant que parrain au baptême du fils d'un charretier des Forges du Saint-Maurice et y est présenté en tant que contremaître⁴⁸. La seule information que nous possédions à son sujet provient de Sulte qui prétend qu'il était originaire de Paris⁴⁹. En 1749, il est témoin au mariage de Jacques Aubry, charbonnier de Saint-Maurice⁵⁰. On peut supposer que ce militaire était un ancien ouvrier de forge en France et que ses services ont été requis à cause de son expérience.

Pendant le régime militaire, le titre de contremaître sera souvent attribué à Louis Voligny, qui est en réalité le commis principal. Ce sont plutôt les fonctions de Courval, inspecteur des Forges qui se rapprochent de celles du contremaître. Sur les listes de paye, de 1760 à 1765, il est toujours fait mention de gages payés à au moins deux contremaîtres⁵¹.

Ce titre n'apparaît plus que de façon discontinue après 1765. En 1807, il est fait état dans l'inventaire des Forges dressé par Joseph Badeaux d'une "maison de trente pieds sur vingt occupée par le contremaitre"⁵². En 1809, il naît à James Hay, contremaître aux Forges et Marguerite Quintal, un enfant baptisé aux Trois-Rivières. Il est aussi inscrit au registre anglican aux années 1807, 1808 et 1810⁵³. On aurait pu le confondre avec James Day engagé par Conrad Gugy en 1785⁵⁴, mais on le retrouve tavernier aux Trois-Rivières à partir de 1797⁵⁵. En 1831, lors du recensement des Forges⁵⁶, Joseph Michelin y est inscrit en tant que contremaître. En

1843, on retrouve parmi les papiers de justice criminelle, Joseph Michelin, contremaître contrôleur⁵⁷. En 1851 et en 1860, Joseph Michelin peut-être fils du précédent, est "conducteur" des Forges avec Edouard Tassé⁵⁸. Ce Michelin est un descendant direct de Pierre Michelin, chauffeur, venu de France entre 1737 et 1739⁵⁹. Il fait partie d'une des familles que l'on retrouvera aux Forges jusqu'à la fermeture en 1883 et dont les activités s'étendront au niveau de chacun des métiers se rapportant à l'entreprise.

Nous aimerions revenir en quelques lignes à Zachary MacAulay dont nous avons précédemment souligné l'importance du rôle en tant que surintendant et contremaître des Forges. Paradoxalement, l'information le concernant est pauvre. Il existe deux articles parus dans le Bulletin des recherches historiques, l'un anonyme et l'autre de Gérard Malchelosse⁶⁰. Ils nous révèlent que selon Benjamin Sulte, MacAulay serait né en 1739 et qu'il était à Louisbourg lors du siège en 1758. Il vécut ensuite à Québec de 1760 à 1788, semble-t-il et c'est vers cette date qu'il vint habiter à Yamachiche. La première mention que nous ayons de lui quant aux Forges du Saint-Maurice date de l'année 1794 alors que Matthew Bell lui vend un terrain aux Trois-Rivières et qu'il est cité en tant que "résidant" des Forges⁶¹. Dès ce moment, il apparaît comme "l'éminence grise" de l'entreprise. C'est sa signature que l'on retrouve sur tous les contrats d'engagement et dans les actes notariés, il est toujours cité en tant que surintendant ou contremaître. Il résidera sur les lieux de l'entreprise jusqu'au moment de son décès, tel qu'en témoigne l'inventaire de ses biens en 1821 qui reste le document le plus éloquent que nous possédions⁶² avec la déclaration par laquelle il accorde la liberté à une esclave noire, Jenny, en 1796⁶³.

Son décès survint à Montréal le 17 avril 1821⁶⁴. La seule information que nous possédions quant au nom de sa femme est l'inscription aux registres d'état civil en 1857 du mariage d'Anne MacAulay, fille de Zachary et Marie Emond⁶⁵.

L'inventaire de ses biens pris le 13 juin 1821 mentionne un testament olographe où MacAulay cède un sixième de sa succession à chacun de ses enfants: Françoise, Henry, Catherine, Samuel, Sophie et Zachary.

Il habitait "la maison principale dudit Poste". On y énumère quelques vêtements, une montre, un crayon et une chaîne tous trois en or, deux douzaines de cuillères en argent et 21 volumes. On y apprend surtout que la Compagnie Munro et Bell lui était redevable d'une obligation de £2645 1s 2d depuis le 17 janvier 1810 et de "ses gages ou salaires comme Directeur dudit poste de St-Maurice, depuis le trente un décembre mil huit cent dix sept jusqu'au jour de son décès". On saisit ici la fidélité et l'attachement de MacAulay aux Forges... Il n'avait de dette envers personne. En considération du peu de possessions trouvées dans les appartements de Zachary MacAulay, ses biens sont directement remis à son fils Henry au lieu d'être évalués et vendus. Il semble donc que c'est dans le dépouillement que vécut le surintendant le plus longuement au service de la Compagnie, soit approximativement 25 années.

Tableau 11. Joseph Michelin, contremaître*

Né le 30 janvier 1782**

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fils de Nicolas Michelin employé aux Forges du Saint-Maurice et
Marie Dupuis

Sépulture: 31 janvier 1859

Mariage: 7 janvier 1806

Son épouse: Marguerite Tassé 15 avril 1787***-22 décembre 1863

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de Jacques Tassé et Marguerite Chorette

Ses enfants:

Marie-Marguerite, 1806

Joseph-Aimé, 1809-1810

Louis, 1814

Julie, 1816

Benjamin, 1818

Antoine, 1821

Jean, 1824

Elisabeth, 1827

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des Trois-Rivières, paroisse Immaculée-Conception, sauf autrement spécifié.

** Il est inscrit à l'acte de sépulture en 1859 qu'il est âgé de 75 ans donc né en 1784. L'acte de son baptême datant de 1782, il serait donc âgé de 77 ans.

*** Il est inscrit à l'acte de sépulture en 1863 qu'elle est âgée de 78 ans, donc née en 1785. L'acte de son baptême datant de 1718, elle serait donc âgée plus exactement de 76 ans.

Les commis

Au fur et à mesure de la progression de la recherche, on découvre parmi les éléments constitutifs de la société des Forges du Saint-Maurice un personnage dont l'existence n'avait été que vaguement perçue et dont la présence s'affirme incontestablement: il s'agit du commis. Le commis s'insère dans la structure administrative de l'entreprise dès la formation de la Compagnie des Forges du Saint-Maurice en 1737 et sera présent de façon permanente jusqu'à la fermeture de l'industrie à la fin du XIX^e siècle.

Ses attributions de commis s'apparenteront bien souvent à celles du contremaître ou du garde-magasin. Elles sont en effet au-dessus des ouvriers, même spécialisés. Son salaire équivaut toutefois au leur. Il est pourtant subordonné aux administrateurs et aux maîtres de l'entreprise et nous croyons que c'est essentiellement la nature exacte des relations qui existent entre ces administrateurs et le commis qui détermineront sa place ainsi que l'importance de son rôle au niveau de la communauté des Forges. Avant d'aller plus loin au niveau de ces informations, nous considérons nécessaire d'explicitier notre perception en dégagant brièvement la personnalité ainsi que les fonctions de ce personnage sous chacune des administrations.

1729-1741

Les structures administratives et sociales sous la Compagnie de Francheville sont encore trop informelles pour qu'on y intègre un commis. C'est une période d'établissement où la primauté est accordée aux aspects techniques. Toutefois, avec l'ap-

parition d'un appareil administratif tel celui mis en place par François-Etienne Cugnet et ses associés, le commis devient un élément indispensable.

Le traité d'association du 11 février 1737¹ fait état de nombreux registres à tenir, en particulier à Saint-Maurice. Pierre-François Olivier de Vezin et François-Etienne Cugnet s'occupent rapidement de l'engagement des commis et précisent leurs fonctions. Dès le départ, elles sont confondues avec celles qu'on attribuerait plutôt à un contremaître: il s'agit autant de veiller à " [...] la conduite de fourneau et des Forges de St. Maurice, apprêts à faire faire pour l'entretien desdits fourneaux et forges, bastimens à réparer et autres ouvrages à faire pour le bien de ladite Exploitation[...]", que de s'occuper de " [...] la dépense de la maison de St. Maurice[...]les palemens à faire aux voituriers de mine, bucheurs, forgerons, charbonniers, charretiers et autres ouvriers employez à St. Maurice[...]"².

Dès 1735, une somme de 700L est prévue afin de s'assurer les services d'un commis³. Nous ne savons pas si ce poste fut comblé et si oui, par qui il le fût. Nous serions porté à croire que les premiers commis engagés furent les Sieurs Cressé et Perrault, vers 1737 en ce qui concerne Cressé et 1739 pour Perrault⁴. Cressé fut chargé de la surveillance des ouvriers et des travaux et Perrault de tenir le magasin des Forges et conséquemment de s'occuper des dépenses en vivres et nourriture, ce qui signifiait aussi les salaires aux ouvriers, ces derniers étant payés en marchandises.

Cressé travailla en étroite collaboration avec Jean-Baptiste Simonet, si l'on en croit les commentaires de Cugnet. Simonet fils avait la formation nécessaire à la supervision des travaux et l'expérience de la conduite des ouvriers. L'administrateur mentionne en 1740 que Simonet et Cressé: " [...] ont toujours agi de concert pour le bien de nostre exploitation[...]"⁵.

Il semble d'ailleurs que Cressé était plus apte aux fonctions de contremaître qu'à celles d'écrivain. Cugnet estime ainsi ses capacités:

Le Sr Cressé n'est pas propre à tenir des livres mais on aurait peine de trouver un commis plus actif que luy pour veiller sur tous les ouvrages et plus zélé à remplir son devoir jour et nuit à quelque fatigue qu'il soit exposé, prévoyant ce qui peut manquer et attentif à y pourvoir, capable de donner de bons avis pour les constructions et réparations et de les faire bien exécuter. On luy a reproché trop de vivacité et même d'emportement, il n'en a marqué que pour nos intérêts[...].⁶

On constate que ces caractéristiques de contremaître se manifestent aussi au niveau du comportement... Les opinions sont toutefois partagées au sujet de Cressé et celles d'Olivier en particulier. Il l'avait engagé lui-même⁷ probablement sur la recommandation de l'intendant Hocquart⁸. Il le renvoie le 20 octobre 1739, avant son départ pour la France, " [...] déclarant[...] ne point pouvoir supporter davantage les brutalités et insolences du Sieur Cressez son commis"⁹ dont souffrent non seulement le maître de forge mais aussi les ouvriers qui s'en sont plaints à plusieurs reprises¹⁰. Les sociétaires le réengagent aussitôt¹¹. A la dissolution de la compagnie en 1741, il restera en place afin d'assister Estèbe, selon le voeu de l'intendant qui recommande toutefois qu'il soit "assidu"¹².

Perrault est responsable pour sa part, du "magasin" des Forges. L'existence de ce magasin et la politique de la Compagnie de payer les ouvriers en marchandises fera l'objet de vives controverses parmi les administrateurs. Nous en ferons état dans un chapitre ultérieur. Suite aux exigences de ses attributions, Perrault est nourri à la table de la maison des maîtres, ce qui en plus de constituer un avantage financier lui confère sans aucun doute un prestige certain¹³.

Les sociétaires sont d'ailleurs satisfaits de ses services ainsi que le déclare Cugnet en 1740: "Il n'est question quant au S. Perrault que de sa bonne conduite dans le détail du magasin dont il est chargé[...]"¹⁴. C'est de la part des ouvriers que viendront les plaintes alors qu'ils accuseront le marchand de leur vendre le pain à un prix supérieur à celui auquel ils l'obtiendraient aux Trois-Rivières. Ce litige fera l'objet d'un procès dont Perrault sortira vainqueur non sans avoir eu à donner maintes explications quant à ses comptes¹⁵. Avec l'arrivée d'Estèbe, les ordres seront que les ouvriers soient payés en monnaie¹⁶. Perrault restera en place avec la concession du magasin.

Nous n'avons pas retracé les noms d'autres commis employés aux Forges pendant la période 1729-1741, tant aux registres d'état civil que dans les actes notariés. Une affirmation d'Olivier de Vezin quant à "un nombre de commis inutile à des gages considérables qui ne cherchent qu'à faire leurs avantages et qui ne sont présent à ces Forges que lorsque Monsieur l'Intendant et la Compagnie y sont assemblez" est impossible à vérifier¹⁷. Les sociétaires avaient demandé à Cressé d'habiter aux Forges; cela n'était pas le cas pour Perrault qui y prenait simplement ses repas et continuait à résider aux Trois-Rivières¹⁸. La situation sera différente en ce qui le concerne après 1741. Jusque là, il emploie un commis à son magasin. Mais nous n'en possédons pas actuellement le nom¹⁹.

1741-1760

On sait déjà qu'entre 1741 et 1760, l'administration des Forges sera entre les mains d'individus se rapprochant beaucoup plus du fonctionnaire que du maître de forge. Cette situation sera propice à un "foisonnement" de commis dont les attributions ne sont pas toujours précises et les informations en ce qui

les concerne plutôt éparses. C'est ainsi qu'apparaissent aux registres d'état civil ou dans les actes notariés une pléiade de commis, d'écrivains ou d'employés qui vont jusqu'à prendre le nom de directeur.

Cressé et Perrault restent en place. Dans un mémoire en date du 28 août 1742, Perrault offre de continuer ses activités au sein de l'entreprise et suggère une révision de ses attributions et une réorganisation des méthodes d'approvisionnement en vivres et de distribution aux ouvriers. En échange de ses services, "[...] il demande que sa pansion lui soit payée et qu'il luy soit accordé en outre deux cent livres d'appointemens suffisans pour l'attacher au service desdites Forges et a faire subsister sa famille[...]"²⁰, ce que l'intendant s'empresse d'accepter²¹. On suit dès lors les activités de Perrault à travers les nombreuses causes portées par lui en justice, la plupart du temps contre des créanciers²².

On sait qu'avant d'être au service de l'entreprise des Forges, Perrault avait été négociant à Québec²³. Il semble qu'il ait continué parallèlement à ses occupations à Saint-Maurice, à exercer ses activités commerciales aux Trois-Rivières. Il épouse Marie Lemaitre, originaire des Trois-Rivières le 12 septembre 1757²⁴. La publication en est faite au "domicile du Sr. Perrault, aux Forges du Saint-Maurice"²⁵. Il y est toujours en 1759 alors qu'il vend à Louis Voligny, "son employé", un emplacement au marquisat du Sablé aux Trois-Rivières²⁶. Il semble qu'il ait alors quitté l'entreprise et se soit consacré à ses affaires à la ville puisqu'on ne retrouve nulle part son nom sur les listes de paye après 1760 mais plutôt celui de son commis Voligny et qu'à la naissance de son septième enfant en juillet 1772²⁷, il est inscrit en tant que négociant aux Trois-Rivières.

Outre les noms de Cressé et Jean-Baptiste Perrault, apparaissent de façon intermittente avec le qualificatif de commis, ceux de Jean-Baptiste Brassard en 1744-1745²⁸; Nicolas Champagne de 1739 à 1745²⁹; Antoine Milot de 1745 à 1752³⁰;

Michel Beaucin en 1758³¹; Pierre Phelip, caissier en 1758 et 1759³²; Gilles Pommereau, trésorier de 1759 à 1764³³ et surtout Louis Voligny, commis de 1751 à 1774, environ³⁴. Nicolas Champagne et Antoine Milot prendront aussi le titre de contre-maître. Nous croyons qu'il convient à Champagne et que Milot peut être classé parmi les commis lorsqu'on étudie leurs activités respectives et les comparons à celles des deux emplois. De même pour Jean-Baptiste Brassard qui est en réalité un forgeron. Le plus intéressant de par ses oeuvres et sa personnalité reste Louis Voligny. Nous ne nous attarderons pas ici à décrire ses activités ou caractères biographiques puisque nous l'avons choisi en tant que représentant-type de cette catégorie sociale. Notre choix a été essentiellement orienté par l'aspect de permanence (il est aux Forges pendant au moins vingt années) et par la qualité de l'information reliée à son personnage. Il fait donc l'objet d'une illustration sommaire à la fin de ce chapitre. Nous possédons aussi des informations concernant ces commis, caissiers ou trésoriers précédemment énumérés mais elles sont éparses et ne permettent que difficilement de cerner leur caractère. Elles constituent cependant des documents intéressants et pouvant être utilisés avec profit si elles sont placées dans un contexte approprié.

1760-1767

L'administration anglaise tente tant bien que mal de maintenir les structures essentielles en place tout en éliminant les fonctions inutiles. C'est ainsi que Louis Voligny et Gilles Pommereau seront confirmés dans leur position, le gouvernement militaire trouvant grand profit à utiliser leur expérience dans l'administration de l'entreprise et leur connaissance des hommes à diriger³⁵. Il ne semble pas qu'on ait engagé qui que ce soit pour les assister. Les secrétaires des officiers anglais assurent une bonne partie de la tenue des comptes. A la fermeture en 1765, Louis Voligny retourne fort probablement

aux Trois-Rivières mais sera de retour dès la reprise des activités. Quant à Gilles Pommereau, ses fonctions de trésorier le retinrent aux Forges jusqu'au règlement des comptes en 1764 avec le gouvernement militaire britannique³⁶. Nous ignorons quelles furent ses activités jusqu'au moment de son décès survenu aux Trois-Rivières, le 1^{er} janvier 1767³⁷. Il était né à Québec le 8 juin 1738³⁸. Sa soeur Catherine devint l'épouse de John Bruyères, secrétaire de Ralph Burton³⁹.

1767-1845

Jusqu'à l'arrivée de Matthew Bell en 1799, l'organisation administrative des Forges connaît une certaine instabilité, les bailleurs se succédant à leur tête et semblant le plus souvent intéressés à des profits rapides qu'à l'expansion de l'entreprise ou au bien-être des ouvriers. Louis Voligny est présent jusqu'en 1774⁴⁰ et c'est probablement sur ses épaules que reposent toutes les responsabilités habituellement dévolues aux commis. En 1771, Louis Picard est commis aux Forges⁴¹. C'est la première et dernière fois que nous rencontrerons ce nom. En 1772, Christophe Pélissier alors directeur de l'entreprise cite dans sa correspondance un certain Walter Jordan dont on présume qu'il fut teneur de livres en 1769 ou 1770⁴². Mais les renseignements s'arrêtent là. Ce n'est qu'après l'administration de Conrad Gugy, lors du décès de ce dernier⁴³ qu'apparaît de nouveau une figure précise: il s'agit de Robert Brydon. Son titre en 1786, date où il apparaît aux Forges est celui de commis principal⁴⁴. Il porte aussi à deux reprises le titre de directeur⁴⁵. Lors de l'inventaire dressé en 1786 et quand il s'agira de défendre les intérêts de Gugy, c'est Brydon qui agira en tant que responsable de la question des Forges allant même jusqu'à prendre la décision d'en refuser l'entrée au notaire⁴⁶. En 1787, alors qu'il apparaît en tant que "directeur", il est assisté

par François Bellefeuille, commis⁴⁷. Les documents concernant sa vie personnelle sont peu nombreux, même aux registres d'état civil. En 1802, on le retrouve négociant aux Trois-Rivières⁴⁸.

L'apparition de Matthew Bell à la direction de l'entreprise en 1799 marque le début d'une période qu'on peut qualifier de la plus florissante pour les Forges et surtout de stable, ce qui contribuera grandement à la consolidation des structures sociales déjà en place. Une figure que nous considérons des plus fortes parmi les constituants de la société des Forges émerge à ce moment: il s'agit de Zachary MacAulay, surintendant des Forges du Saint-Maurice. La multiplicité de ses activités et son omniprésence ont indiscutablement dirigé certains aspects de l'histoire de l'industrie pendant ces années et particulièrement, au niveau des hommes. C'est pourquoi nous croyons qu'il est impossible d'illustrer quelque groupe social que ce soit, sans saisir d'abord la profondeur de l'empreinte de MacAulay sur cette époque. Il remplira toutes les fonctions administratives, la perception qu'on a de lui en étant finalement une de "gérant général", pour employer un concept contemporain. La structure administrative lui est subordonnée et les commis resteront confinés à leur rôle. Deux commis apparaissent aux Forges entre 1796 et 1821 et leur présence est plutôt effacée: John Pullman, qui agira probablement en tant qu'assistant de MacAulay, "agent " de Munro et Bell en 1801⁴⁹, décédé alors qu'il était à leur service, le 13 août 1804 et dont on possède l'inventaire après décès⁵¹ et André Sigman, inscrit sur la liste rédigée par Henry MacAulay en 1806⁵². En 1821, au moment du décès du surintendant, celui qui préside à l'inventaire de ses biens est Henry MacAulay, qualifié de commis⁵³. Dès 1822, Edward Grieves prendra la relève alors qu'Henry MacAulay deviendra surintendant⁵⁴. Grieves est encore aux Forges en 1830⁵⁵ et en 1844, il épouse la fille de Matthew Bell, Catherine⁵⁶.

Il était déjà en relation étroite avec la famille puisqu'il signe en tant que témoin lors du décès de la femme de Bell, Ann McKenzie en 1837⁵⁷ et qu'il remplace le fils Bryan Burell Bell lors d'un baptême en 1840⁵⁸. Il meurt quelque dix-huit mois après son mariage, le 2 juin 1845⁵⁹.

Une dernière mention, celle de John Munro aux Forges depuis au moins 1811⁶⁰ et dont l'inventaire le 30 mai 1820 révèle qu'il était commis de Munro et Bell⁶¹.

1845-1883

On aurait pu croire en cette nouvelle période d'instabilité administrative que connaissent les Forges entre le départ de Matthew Bell et l'arrivée de la famille McDougall, que les commis s'y tailleraient une place solide. En effet, les changements fréquents de propriétaire favorisent souvent l'implantation d'un groupe d'employés dont les connaissances quant au fonctionnement de l'entreprise et l'expérience qu'ils en ont déjà s'avèrent fréquemment indispensables. Pendant ces quelque vingt années, la présence des commis est continuelle mais jamais particulièrement remarquable. Timothy Lamb, ingénieur des Forges en 1842 est mentionné en tant que marchand-commis en 1846⁶². Encore un exemple de la confusion entre les fonctions de commis et celles de contremaître. En 1848 apparaît Hugue Labertouche qui disparaît aussi vite à tout le moins en ce qui concerne ses activités à Saint-Maurice⁶³. Tout comme Guillaume Lamothe dont il n'est fait mention qu'en 1849. Deux figures se découpent toutefois de façon plus précise: il s'agit d'Edouard Huot qui remplira les fonctions de commis entre 1847 et 1855 environ⁶⁴ et William Théophile Rickaby, présent au recensement de 1851⁶⁵. Il est encore au service de l'entreprise en 1858⁶⁶. L'administration des fils McDougall étant caractérisée par une participation beaucoup plus active des propriétaires à la direction de l'entreprise

nous ne sommes nullement surpris de constater que l'un d'eux George, porte le titre de commis-marchand lors de la passation d'un acte notarié en 1865⁶⁷. Lors du recensement de 1871, John Charest est inscrit en tant que commis⁶⁸. Le plus digne d'intérêt est sans doute Charles Biron, originaire de Pointe-du-lac, "commis-marchand" aux Forges en 1872 et 1873 et qui épouse Marie-Lumina Ursule Héroux⁶⁹, fille d'Onésime et Adeline Héroux, qui avaient acquis les Forges en 1862. David McDougall, dans son ouvrage, décrit ainsi les fonctions des commis:

A key job at the ironworks was the clerk at the office, who was not only responsible for the records of raw materials received, charcoal production, furnace charges of pig iron made and shipped, but also for weighing the incoming loads of ore and pig iron for shipment, measuring loads of wood, recorded and crediting the amount of money which could be drawn by the carters, either in kind at the company store or in cash⁷⁰.

Tableau 12. Louis Voligny, commis*

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 22 mai 1751

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 29 juin 1778

Sépulture: après 1800

Mariage: 29 septembre 1760

Son épouse: Amable Leclerc dit Blondin, 1740-1786

Originaire des Trois-Rivières

Fille de Claude Leclerc dit Blondin et Michèle Bouton

Elle signe

Ses enfants:

Louis, 1761-1762

Louise-Marguerite, 1763-1787

Louis, 1769

Marie-Michelle, 1773

Marie-Catherine, 1775

Antoinette, 1777

Thérèse, 1778

Amable-Olivier, 1782

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Les employés de service

Nous avons regroupé sous ce qualificatif les individus formant ce groupe d'appoint qui est partie intégrante de la communauté mais dont l'occupation n'est aucunement reliée au travail du fer. Ce sont le missionnaire, le chirurgien, le boulanger et les domestiques. Serge Saint-Pierre, chargé de la recherche sur les artisans et les aspects techniques de leur travail aux Forges du Saint-Maurice place le boulanger, dans sa classification, parmi les artisans de l'alimentation. Nous avons préféré le classer parmi le groupe chargé des services à cause de son rôle relié aux hommes plutôt qu'à l'industrie, tel celui du charron ou du forgeron. Nous étudierons brièvement les personnages ayant rempli ces fonctions et nous nous attarderons plutôt à la place que tient globalement ce groupe au niveau de l'articulation sociale et de son utilité au sein de la communauté ouvrière.

Le missionnaire

On ne retrouve aucune mention de la présence d'un missionnaire pendant la période administrative de la Compagnie de Francheville. La construction d'une chapelle n'est nulle part prévue dans les projets d'établissement et les Forges sont considérées dès le début comme une mission de l'évêché et rattachées à la paroisse Immaculée-Conception des Trois-Rivières. Toutefois, dès la formation de la seconde Compagnie, les sociétaires assurent aux Forges la présence d'un homme d'église. Il est stipulé dans le contrat d'association du 11 février 1737:

[...] qu'il sera entretenu missionnaire à

St-Maurice pour y faire le service divin dans la chapelle qui sera bâtie à cet effet, et administrera les sacrements aux ouvriers journaliers et a tous ceux qui résideront au dit lieu, et sera le missionnaire logé, nourri et chauffé aux dépens de la compagnie et en outre lui sera payé par la compagnie deux cens livres par chacun an [...].¹

Cette chapelle dont il est fait mention ne sera prête qu'en 1740, au moment où la construction de la Grande Maison est presque achevée². On y consacre une pièce à l'exercice des offices divins mais on se plaindra bientôt qu'elle est trop exigüe, ne pouvant recevoir que 12 personnes alors qu'il y en a parfois plus de 100³. Pendant ce temps, les Forges sont toujours considérées comme une desserte et les actes civils concernant les ouvriers qui y résident sont inscrits aux registres de la paroisse Immaculée-Conception⁴. Dès 1742 et jusqu'en 1762, les Forges auront leur registre particulier⁵. Après la Conquête, les actes seront à nouveau enregistrés à la paroisse de la cathédrale et ce jusqu'à la fermeture de l'entreprise⁶. Les Récollets desservant le gouvernement des Trois-Rivières, c'est un membre de leur ordre qui assumera les fonctions de missionnaire aux Forges⁷. Sa présence devient plus difficile à discerner après l'arrivée des Anglais à la tête de l'administration. Elle n'est pas signalée lors des recensements et en 1763, Haldimand le cite parmi le personnel inutilement entretenu aux Forges⁸. Il semble toutefois que Christophe Péliissier, successeur des officiers anglais à la direction de l'industrie ait été d'un avis différent puisque ses insistances pour obtenir les services d'un chapelain à Saint-Maurice feront l'objet d'une dispute légendaire avec le grand vicaire Saint-Onge, celui-ci refusant de faire célébrer la messe dans la chapelle des Forges, cette dernière n'étant pas "décente"⁹. L'abondance de renseignements sur la période du régime français nous

permet de déceler assez bien les occupations du missionnaire aux Forges. Elles consistent principalement à célébrer les offices religieux d'usage, en plus de messes spéciales lors d'événements particuliers tels le premier allumage du fourneau¹⁰ ou l'anniversaire de Saint-Eloi, patron des forgerons¹¹. Il procède aussi aux baptêmes, mariages et sépultures et à l'enregistrement de ces actes civils aux registres de la paroisse. En l'absence du directeur des Forges ou du commis chargé de le remplacer, le missionnaire est autorisé à signer un billet permettant à un ouvrier de s'absenter des Forges s'il en juge la raison valable¹².

Le chirurgien

Le chirurgien ne fait son apparition aux Forges du Saint-Maurice qu'en 1740¹³. Il s'agit de Charles Alavoine, médecin attitré de l'hôpital des Ursulines. L'administration des Forges lui verse en 1740 la somme de 300L en gages¹⁴. Ce montant prédéterminé laisse croire que ces honoraires étaient fixes et que, sans résider aux Forges, le médecin y était officiellement attaché et qu'il y séjournait vraisemblablement à quelques reprises afin de fournir aux ouvriers les soins qu'ils pouvaient requérir. En 1742 et 1743, on prévoit qu'on remettra à "un chirurgien pour servir la maison avec faculté de se faire payer par les ouvriers employez aux Forges en lui fournissant les remèdes[...] la somme de 150£"¹⁵.

Nous ne retrouvons pas d'autre mention d'un chirurgien aux Forges après la présence anglaise. L'analyse de l'inventaire après décès du chirurgien François Rieutord en 1819¹⁶, révèle que plusieurs ouvriers des Forges sont endettés envers lui ce qui laisse supposer que dès la fin du régime français, les services du chirurgien ne sont plus dispensés à Saint-Maurice et ceux qui requerraient des soins se rendent aux Trois-Rivières.

Le boulanger et le meunier

Le boulanger

Les manifestations de ses activités sont plutôt effacées en comparaison avec l'importance de ses fonctions au sein d'une communauté humaine. Dès 1741, l'existence d'une boulangerie sur le site même de l'industrie est soulignée par Estèbe et les outils sont minutieusement énumérés¹⁷. Parallèlement, le nom d'un boulanger, Leroy, apparaît sur les listes de paye en 1740, 1741, 1742¹⁸. Aucune mention toutefois au registre d'état civil, pouvant fournir quelque indication personnelle quant à l'individu. En 1745, 1747 et 1748, on découvre cette fois au registre un boulanger nommé Jean Dumast, dont l'épouse porte le nom de Geneviève Jabot et auxquels il naît trois fils dont le second décède quelques mois après sa naissance¹⁹. Et finalement, en 1756, apparaît un nommé Richelieu, boulanger²⁰. Ce nom ne se trouve pas au registre d'état civil mais on lit à la même époque celui de la femme de Richelieu, Angélique Constant, mariée à Pierre Defaurait ou Defossest²¹. Il s'agit vraisemblablement du même personnage et le nom de Richelieu est probablement un surnom. Les inscriptions sont au registre des années 1751, 1752, 1753 et 1756²². Il ne survit qu'un fils et une fille de ces quatre naissances.

Jean-Baptiste Perrault, garde-magasin des Forges mentionne lors du procès qui l'oppose aux ouvriers en 1742 qu'il paie des gages de 360L par année au boulanger qu'il emploie à Saint-Maurice²³. S'agirait-il de Leroy et Dumast et Richelieu furent-ils aussi ses employés? Le marchand est parrain du fils de Jean Dumast en 1747²⁴ et de la fille de Richelieu en 1751²⁵, mais c'est là un élément de réponse bien faible.

De la Conquête à la période administrative de Conrad Guky, il est difficile d'établir avec précision la présence d'un boulanger aux Forges bien que la boulangerie soit inscrite sur

l'inventaire de 1760²⁶ (les outils que l'on y trouve sont précisément décrits) et sur celui de 1767²⁷ et qu'on y ait affecté des sommes pour la réparer en 1785²⁸. En 1785, Charles Lacommande dit Lalancette originaire des Trois-Rivières est engagé par Gugy pour

[...] faire tout ce qui sera nécessaire en sa dite qualité de Boulanger pour le dit Poste et faire la Boucherie pour l'endroit, et d'aider à la distribution; faire la cuisine ou aider quand il en sera requis [...]

Cet engagement vaut pour une année et le salaire est de "cinq cent livres de vingt sols"²⁹. Lacommande dit Lalancette signe d'une croix. On le retrouve aux Forges en 1802 et en 1810, date où il décède et où est dressé l'inventaire des biens échus à son épouse, Louise Thibeau³⁰. Ce seront les Peterson père et fils qui prendront la relève. Joseph Peterson père exerce son métier aux Forges de 1812 à 1836³¹; Joseph Peterson fils de 1834 à 1839³²; Pierre Peterson de 1845 à 1867³³. Pendant ces années, leurs noms apparaissent aux registres et dans les actes notariés de façon intermittente. On y retrace aussi ceux de Louis Dugré en 1810³⁴, John Legat en 1820³⁵, Pierre Belleau en 1829, 1831 et 1832³⁶ et Edouard Huot que l'on connaît déjà en tant que commis, en 1841-1842³⁷.

Le recensement de 1871 témoigne de la présence de deux boulangers aux Forges du Saint-Maurice: Pierre Boivin et Charles Larivière³⁸. L'information quant à ces personnages est une fois de plus sporadique. La famille Peterson est incontestablement celle qui s'avère la plus digne d'intérêt, en regard principalement du caractère d'hérédité fonctionnelle qu'elle dégage.

Les meuniers

Conséquemment à la construction d'un moulin aux Forges du

Tableau 13. Pierre Peterson, boulanger*

Né en 1821

Fils de Joseph Peterson, boulanger aux Forges du Saint-Maurice
et Madeleine Lacroix

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 17 novembre 1845

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 26 mai 1867

Mariage: 17 novembre 1845

Son épouse: Elisabeth Pellerin 1830

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de François Pellerin, journalier des Forges du
Saint-Maurice et Amable Isabelle

Ses enfants:

Pierre, 1846

Agnès: 1848

François-Xavier, 1850

Elisabeth, 1853-1863

Olivine, 1855

Joseph-Alfred, 1861-1863

Hermine, 1867

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Saint-Maurice se manifeste parmi les éléments sociaux, une nouvelle catégorie: celle de meuniers. Le premier que nous ayons retracé, Jean-Marie Bouchard y séjourne pendant 15 ans, de 1813 à 1828³⁹, sa femme se nomme Françoise Lamothe⁴⁰. Le second est Etienne Bouchard, de 1832 à 1836 et sur lequel nous ne possédons à peu près pas d'information⁴¹. Le suivant est Ovide Camirand qui exerça son art aux Forges de 1869 à 1875.

Les domestiques

Nous regroupons sous le vocable "domestique" toute personne au service particulier des maîtres et dont l'activité s'exerce à la Grande Maison. Ils apparaissent avec l'arrivée de Pierre-François Olivier de Vezin. Lorsqu'il traverse en 1735, il est fait mention qu'il a aussi obtenu passage pour son valet⁴³. Il ne fut vraisemblablement pas le seul domestique à l'emploi du maître de forge puisque Cugnet mentionne en avril 1741 qu'Olivier a entretenu à Saint-Maurice "[...] des domestiques particuliers qui n'ont servy que lui[...]un cuisinier et un cocher[...]et] un homme qu'il a gardé des mois entiers de suite sous le nom de cordonnier pour raccommodage des harnais des chevaux[...]"⁴⁴. Il n'est pas fait mention de salaire mais on sait qu'ils sont nourris à la table de la Grande Maison. En 1742, lorsqu'Estèbe fait ses comptes, il est adjudgé 120L 16s 8d de gages à Nicole, son domestique auxquels gages s'ajoute une ration alimentaire en pain et boeuf de 236L 16s 8d⁴⁵.

Dans le mémoire qu'il lui avait adressé en 1741, l'intendant Hocquart avait ainsi exprimé ses recommandations quant aux serviteurs: "[...] Il règlera le nombre de domestiques nécessaires non seulement il ne l'augmentera pas. Il tachera de le diminuer et il fera distribuer une ration d'habitant par jour à chacun pour leur subsistance"⁴⁶. Le projet des dépenses établi en 1742-1743 prévoit l'emploi de deux domestiques dont

les tâches seront [d'] "entretenir les feux de la maison, mener les chevaux, voiturier le bois de chauffage tant de la maison que des employez au fourneau et aux Forges, voiturier l'eau et généralement faire tous les services de la maison[...]". Les gages sont alors de 300L par année pour chacun, incluant la nourriture⁴⁷. Lors du recensement de 1762, deux serviteurs et une servante sont énumérés parmi les 72 habitants des Forges⁴⁸.

L'allure même de la maison des maîtres ainsi que le style de vie que les directeurs y mèneront impliquent évidemment la nécessité de services domestiques. Toutefois, il est très difficile d'identifier ces individus et même impossible jusqu'à maintenant d'en connaître ne serait-ce que les noms ou l'origine et par conséquent de les apparenter à quelque famille des Forges. Quelques exceptions toutefois mais qui se limitent à une seule mention: une sépulture au registre anglican de 1813 nous présente Mary Hinds⁴⁹ et en 1820, Elisabeth Barber⁵⁰, toutes deux servantes de Matthew Bell. En 1796, Zachary Mac-Aulay avait par acte notarié accordé la liberté à une femme noire nommée Jenny⁵¹. Nous ignorons toutefois si elle était à son service aux Forges. En 1774, Christophe Pélissier, alors directeur des Forges, avait fait don à Marie-Josephte Aly à l'occasion de son mariage de la somme de "720 cheleines" pour les "bons et fidelle servisse rendu pendant huit année consécutive"⁵².

Entre 1829 et 1843, David Lessard et Jean Pleau sont inscrits aux registres d'état civil et dans les autres sources primaires en tant que "serviteurs" de Matthew Bell⁵³. David Lessard, époux d'Adélaïde Pellerin exerce aussi le métier de journalier. Jean-Aimé Pleau est aux Forges depuis au moins 1827, année de son mariage avec Adélaïde Boisvert⁵⁴. Il est fils de journalier. Il sera parfois inscrit au registre comme fermier résidant aux Forges⁵⁵.

Il y a enfin le jardinier, Joseph Mendesse. On ne retrouve cette occupation que pendant la période administrative de

Matthew Bell. Mendesse exerce son "art" de 1819 à 1827⁵⁶.
Il a épousé Marguerite Bellemarre en 1819 et habitait déjà
aux Forges, à ce moment⁵⁷. L'inventaire de ses biens sera
pris aux Trois-Rivières, le 31 mars 1848⁵⁸.

Tableau 14. Joseph Mendesse, jardinier*

Mariages: 22 juin 1819

24 juin 1848

Ses épouses: Marguerite Bellemare

Catherine Simoneau

Ses enfants:**

Marguerite, 1820

Julie Caroline, 1823

François-Joseph, 1825

Mathilde, 1827

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** Inventaire après décès: 31 mars 1848.

Les Forges du Saint-Maurice étant les seules du genre en Nouvelle-France et ayant été conçues dès leur origine sur le modèle français, nous utiliserons les considérations de Bertrand Gille sur le milieu de forge en France en tant que point de comparaison.

L'entité juridique, sociale et économique qui caractérise les forges françaises au XVIII^e siècle se retrouve presque intégralement transposée aux Forges du Saint-Maurice dès les premières années de leur existence, sous l'impulsion de Pierre-François Olivier de Vezin. Cette structure mise en place par le maître de forge champenois subsistera jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, à l'avènement de Matthew Bell plus précisément, alors que l'administration de l'entreprise prendra un caractère beaucoup plus souple.

Selon Bertrand Gille, il existe trois types de propriétaire de forge: en premier lieu, celui qui possède le fond de terrain et les bâtiments et qui les loue en vue de l'exploitation; deuxièmement, le propriétaire qui exploite lui-même l'entreprise mais s'en remet à un personnage spécialisé en ce qui concerne les aspects techniques de la production, personnage qu'on peut associer au contremaître et finalement, celui qui possède les connaissances scientifiques nécessaires et allie l'état de propriétaire à celui de maître de forge.

Le propriétaire, en autant qu'il habite sur les lieux mêmes de l'industrie ou le maître de forge, occupe nécessairement l'échelon le plus élevé dans la hiérarchie sociale, cette hiérarchie étant naturellement basée sur l'occupation et le revenu qu'elle procure. Dans ce cas-ci, le fait se double du prestige que confère l'autorité.

La forge faisant habituellement partie des biens fonciers d'une famille, elle est transmise de père en fils et les alliances se contractent entre gens de la même caste, le plus souvent selon des visées expansionnistes. L'intégrité est donc respectée et l'entreprise reste dans les mains de la classe

noble éliminant toute possibilité pour un ouvrier même hautement qualifié de devenir maître de l'entreprise. Quelques cas seront signalés à la fin du XVIII^e siècle mais ils constituent l'exception.

Les dirigeants, sociétaires, locataires, propriétaires, administrateurs ou directeurs se rapprochent du second type de propriétaire de forge précédemment décrit: l'exploitation de l'entreprise est entre ses mains mais il délègue ses pouvoirs quant à l'administration à un appareil de surintendants, contremaîtres et commis. Si l'on se réfère au tableau 10, on constate que tous les propriétaires ou locataires de l'entreprise firent carrière en tant que politicien ou commerçant plutôt qu'en tant que "maître de forge" sauf Pierre-François Olivier de Vezein et Jacques Simonet dont nous reparlerons plus tard. Il appert aussi qu'ils conservèrent leurs demeures, le plus souvent situées à Montréal et à Québec. La Grande Maison fit donc probablement figure de résidence pour les contremaîtres et commis, d'entrepôt, de magasin ou de résidence secondaire bien plus que de lieu d'habitation pour le "maître". C'était toutefois sa vocation première lors du début de sa construction en 1737, selon les désirs du seul véritable "maître de forge" que connut l'industrie, Pierre-François Olivier de Vezein, et encore finit-il ses jours en tant que grand-voyer de la Louisiane! Quant à Jacques Simonet, il remplit le rôle d'assistant d'Olivier de Vezein bien plus que celui de directeur de l'entreprise. On peut rapprocher Robert McDougall de l'image traditionnelle de "maître", lui qui établit sa résidence à Saint-Maurice, dirigea lui-même la production et commanda les hommes. Mais cette intervention directe est à peu près unique. Cet absentéisme relatif relié à l'inexpérience générale auront sans doute une incidence assez forte quant à certains aspects du développement de l'entreprise. Autre caractéristique remarquable: il n'existe aucun cas d'hérédité dans la fonction, aucun fils ou petit-fils ne prenant la relève.

La famille McDougall eût pu en être un exemple mais il s'agit plutôt d'une association ou d'une transmission de pouvoirs qu'une fonction héréditaire.

On comprend dès lors l'importance de l'appareil administratif. Le surintendant et le contremaître deviennent indispensables au fonctionnement de l'entreprise, en l'absence d'un propriétaire. Leur présence à la tête de l'industrie sera constante. Phénomène à signaler: au XIX^e siècle, cette fonction sera parfois remplie par un individu possédant des liens familiaux avec celui qui préside officiellement aux destinées de l'industrie et une situation semblable se retrouvera quant aux commis: c'est le cas de Stuart McFarlane, gendre de James Ferrier ou Edward Grieves, gendre de Matthew Bell. Il faut encore souligner l'absence de connaissances scientifiques de ces hommes dont le rôle fut de superviser les activités d'une industrie au processus complexe. Rien ne nous permet de croire jusqu'à maintenant qu'aucun d'eux ne possédait de connaissances quant aux techniques de transformation du minerai de fer.

Ils se situent dans la structuration sociale immédiatement au-dessous des administrateurs dont ils tiennent souvent la place. Cette situation est sans nul doute prestigieuse, confirmée par le fait qu'ils habitent la Grande Maison, y reçoivent les visiteurs etc. Elle leur impose aussi le rôle de lien entre propriétaires et travailleurs. Ils seront les véritables dirigeants des ouvriers employés à l'entreprise et nous apparaissent comme l'élément principal de coordination de l'ensemble social et industriel que constituent les Forges du Saint-Maurice.

Quant aux commis, leur place dans la structure sociale est difficile à établir: on les perçoit comme de simples fonctionnaires mais leur occupation d'écrivain, leur salaire et le fait qu'ils soient nourris et même parfois logés à la Grande Maison leur confèrent un statut particulier. Leur présence

est continuelle, certains d'entre eux comme Louis Voligny ou Edward Grieves seront attachés à l'entreprise pendant plusieurs années mais ils sont généralement caractérisés par une certaine mobilité, ce qui fait que nous n'avons souvent qu'une seule mention de la présence d'un individu et qu'on ne possède aucune notion quant au moment de son arrivée ou de son départ.

Nous avons classé les employés de service en corollaire de l'organisation administrative. Il n'en font pas essentiellement partie mais ils en relèvent directement. Ils furent mis en place afin d'assumer un certain bien-être à la communauté ouvrière; leur présence contribua à accentuer ce caractère de village propre à l'agglomération industrielle et au XVIII^e siècle, servit à l'encadrement des ouvriers. Nous avons constaté la pauvreté de l'information qui les concerne: nous croyons qu'elle est reliée à leur mode de vie même qui fut, par exemple dans le cas des domestiques souvent humble et effacé et à la nature de leurs attributions aux Forges qui telles celles du missionnaire ou du chirurgien ne furent requises qu'en des temps bien spécifiques.

Troisième partie: La masse ouvrière

Sous la direction et les ordres des "propriétaires" et de l'appareil administratif formé des surintendants, contremaîtres et commis évolue le groupe d'individus que nous qualifions de masse laborieuse, c'est-à-dire ceux qui participent au fonctionnement de l'industrie par leur travail et efforts physiques. Ce groupe est constitué des ouvriers spécialisés, des artisans et des journaliers. Leur occupation est concrètement reliée au processus technique de transformation du minerai de fer. Ils s'établissent sur les lieux mêmes de leur travail, souvent avec femme et enfants formant ainsi une agglomération qui ressemble fort à la population d'un petit village.

Il existe entre ouvriers spécialisés, artisans et journaliers des caractères communs mais aussi certaines différenciations établissant une hiérarchisation au sein de cet ensemble. Afin de les identifier, nous avons choisi trois critères de comparaison: l'origine géographique, l'habitation et les salaires. L'étude de l'origine géographique révèle si l'ouvrier, l'artisan ou le journalier est originaire de la colonie ou de la métropole ce qui peut parfois nous renseigner sur son expérience et ses qualifications. Ce type d'information est plus particulièrement pertinent aux ouvriers spécialisés. Un parallèle entre le métier exercé et le lieu de résidence attribué par la Compagnie aux Forges du Saint-Maurice constitue aussi un point de repère pour l'étude de la hiérarchisation, le rapport de l'historien de l'architecture, Jean Bélisle démontrant qu'il existe aux Forges différents types d'habitation de valeur inégale. Finalement, nous utiliserons l'échelle des salaires afin de confirmer leur position dans la stratigraphie sociale. L'étude des alliances, en tant que quatrième critère, aurait pu fournir des renseignements de grand intérêt. Mais nous ne croyons pas qu'elles constituent un facteur d'hiérarchisation aux Forges mais plutôt un corollaire qui se manifeste naturellement et ne joue pas de rôle déterminant.

La main-d'oeuvre interne

Ce groupe social aux Forges du Saint-Maurice est constitué des individus dont la nature du métier rattache de façon stable à l'industrie de la transformation du minerai de fer. Ces métiers sont les suivants: fondeur, garde-fourneau, chargeur, goujat, casseur de castine, occupations qui se rapportent au haut fourneau; marteleur et chauffeur en ce qui concerne la forge. Nous avons ajouté à cette énumération les métiers de charbonnier et de mouleur¹. Une importante caractéristique de ces métiers est leur absence en Nouvelle-France. Les administrateurs, tant sous le régime français qu'après la Conquête devront donc inévitablement les recruter dans la mère-patrie.

Il nous est impossible d'étudier de façon individuelle chacun des ouvriers spécialisés. Une analyse au moyen d'une classification selon les métiers s'avérerait aussi très exigeante, compte tenu des objectifs de ce rapport et de ses limites dans le temps. De plus, bien qu'il existe une certaine hiérarchisation au sein de cette classe, hiérarchisation basée sur l'occupation exercée et la rémunération, les différences ne sont pas telles entre les mouleurs et les marteleurs ou les chauffeurs et chargeurs qu'elles compromettent l'homogénéité de l'ensemble. Nous nous appliquerons donc tout en mettant en relief cette hiérarchisation à dégager les caractères généraux de ce groupe constituant de la communauté des Forges et nous accorderons ensuite une grande part à l'illustration de ses éléments constitutifs par le choix d'un exemple-type de chacun des métiers au XVIII^e et XIX^e siècles, selon les possibilités de la documentation.

L'origine géographique des ouvriers spécialisés

De 1729 à 1760, les ouvriers spécialisés requis à Saint-Maurice pour l'exploitation de l'industrie, sont recrutés en France et principalement en Bourgogne et en Franche-Comté. Nous avons dressé un tableau du lieu d'origine des ouvriers spécialisés selon une classification par métier et l'ordre d'apparition aux Forges du Saint-Maurice².

Fondeur

1731	Trébuchet, François	Bardonnière	Bretagne ³
1737	Lardier, Jacques ⁴		
1739	Delorme, Jean-Baptiste	Tréchataux-Dijon	Bourgogne ⁵
1745	Gouvernet, Joseph et Nicolas		Franche-Comté ⁶

Garde-Fourneau

1731	Godard, Jean	Ferrière-sur-Eure	Normandie ⁷
1740	Desmaisons, Gabriel	Saint-Séverin	Poitou ⁸

Chargeur

Origine inconnue mais leurs noms indiqueraient qu'ils sont de Nouvelle-France⁹

Goujat

1741	Imbleau, Luc	Demelois - Dijon	Bourgogne ¹⁰
1747	Hangard, Gilles	Pont-Coutance	Normandie ¹¹

Casseur de castine

Originaire de Nouvelle-France¹²

Marteleur

1738-1756	Marchand, Pierre	Pierjus - Besançon	Franche-Comté ¹³
1739-1742	Robichon, Nicolas	Edreville - Côte d'Or	Bourgogne ¹⁴
1756	Godard, Claude	Rocheport - Dijon	Bourgogne ¹⁵

Chauffeur

1739-1745	Ambleton, Edouard	Dublin	Irlande ¹⁶
1739-1747	Dautel, Jean	Saint-Cenne - Dijon	Bourgogne ¹⁷
1739-1751	Godard, François - père et fils	Rocheport - Dijon	Bourgogne ¹⁸
1739-1743	Marchand, Pierre	Pierjus - Besançon	Franche-Comté ¹⁹
1739-1751	Michelin, Pierre		
1741-1745	Lalouette, Pierre		
1741-1744	Mergé, Nicolas		
1741-1747	Robichon, Nicolas	Edreville - Côte d'Or	Bourgogne ²⁰

Charbonnier et dresseur

1739-1751	Aubry, Jean	Chalons - Langre	Champagne ²¹
1739-1750	Aubry, Joseph	Saint-Brouin les Moines - Dijon	Bourgogne ²²
1742	Chaillot, Pierre	Prieur-sur- Saône - Dijon	Bourgogne ²³

1742	Girardeau, Laurent	Colmier-le-Haut Langres	Champagne ²⁴
1742	Hérard, Pierre	Aunois - Lan- gres	Champagne ²⁵
1742	Lesieur, Nicolas		
1742	Mantenet, Jean	Vilaine - Langres	Champagne ²⁶
1742	Trotochaux, Louis	Vaux - Saules	Bourgogne ²⁷
1742-1747	Chabenac dit Berry, Sylvain	Molay - Bourges	Berry ²⁸
1747	Aubry, Jacques	Châlons - Langres	Champagne ²⁹
1747-1751	Perrin, Jean	Guiton - Bourges	Berry ³⁰
1748-1750	Aubry, Simon	Châlons - Langres	Champagne ³¹
1749	Chapu, François	St-Maurice - Clermont	Auvergne ³²

Mouleur

1741	Cantenet, Etienne et Louis		
1741	Gouvernet, Hubert et Joseph		Franche-Comté ³³

Ouvriers venus de France dont le métier n'est pas spécifié

1733	Camiré, Nicolas	Persé-le-Grand	Franche-Comté ³⁴
1733	Chassé, Jean	Combeau - Fontaine	Franche-Comté ³⁵
1733	Grand'Maitre, Nicolas	Combeau - Fontaine	Franche-Comté ³⁶

1733	Herbet, Maurice	Mont-Jean - Angers	Anjou ³⁷
1733	Lussau, Mathieu	Le Tessoir - Aunis	Larochelle ³⁸
1739	Labonne, Pierre	Duchesne - Moulin	Bourbonnais ³⁹
1742	Jobet, Pierre	Terrée - Aunis	Larochelle ⁴⁰
1745	Duval, Julien	Saint-Germain Angers	Anjou ⁴¹
1748	Girard, Guillaume	Sainte-Opportune Coutance	Normandie ⁴²
1751	Lemer, François	Auranche	Anjou ⁴³
1751	Bornival, François	Mésy Amiens	Picardie ⁴⁴
1751	Tassé, Jacques	St-Jean Des- champs Coutance	Normandie ⁴⁵
1755	Arvisais, Jean-Baptiste	St-Brouin - Dijon	Bourgogne ⁴⁶

On remarque, parallèlement à une concentration au niveau de la Bourgogne et de la Franche-Comté, une légère diversification quant aux lieux d'origine des ouvriers spécialisés. Ils correspondent toutefois essentiellement aux régions du nord et de l'est de la France dont on sait qu'elles sont les plus riches en mines du pays.

La principale source d'information quant à l'origine géographique des ouvriers venus de la métropole sous le régime français demeure les actes et contrats de mariage. Or, ils sont à peu près inexistantes en ce qui concerne les ouvriers d'origine anglaise venus après 1760. Les rares mentions s'y rapportant qui apparaissent aux registres d'état civil anglicans sont avares de renseignements. La provenance de ces engagés demeure donc obscure et on ne peut s'avancer plus loin que de dire qu'ils sont venus d'Angleterre et d'Ecosse⁴⁷.

Dans une lettre en date du 25 juillet 1769 adressée à George Allsopp, Christophe Pélissier se déclare satisfait des compétences des nouveaux ouvriers anglais⁴⁸. En août 1817 ainsi qu'en janvier et mars 1820, Matthew Bell fait paraître des annonces dans la Gazette de Québec et insiste sur le fait que des ouvriers sont arrivés d'Angleterre et d'Ecosse pour travailler à Saint-Maurice. Ce sont là les seuls renseignements que nous possédions⁴⁹.

L'habitation

L'entreprise est encore trop jeune sous Francheville pour que s'y développe une organisation sociale. L'entrepreneur y a toutefois fait construire "...une maison de pièces sur pièces pour y loger des ouvriers et la meublée des ustenciles nécessaires"⁵⁰. Cette maison est décrite de façon détaillée par Guillaume Estèbe lorsqu'est dressé l'inventaire des Forges en 1741⁵¹. L'historien de l'architecture, Jean Bélisle, dans son rapport sur L'habitation aux Forges du Saint-Maurice l'a analysée de "fond en comble" et recréée sur planche⁵². Nous ne pouvons déterminer si cette habitation était destinée lors de sa construction à abriter les ouvriers spécialisés: c'est toutefois sa fonction en 1741 alors qu'elle est ainsi citée: "une maison où demeurent Godart et Bério..."⁵³. Godard et Bériau étaient respectivement chauffeur et marteleur⁵⁴. Jean Bélisle classe cette habitation "tant par son mode de construction que par la qualité de ses habitants, comme un endroit de résidence permanente"⁵⁵. La valeur de cette maison sera établie en 1734 à 1958L 13s 2d⁵⁶. Une autre maison abrite trois ouvriers et leur famille: deux chauffeurs, Pierre Marchand et Pierre Michelin et un mouleur, Louis Campené⁵⁷. Les autres ouvriers spécialisés occupent en 1741 ce qu'il est convenu d'appeler des "corps de logis". Une importante caractéristique de ce bâtiment est sa vocation d'abri pour plusieurs

personnes ou familles par opposition à la maison qui en loge habituellement une ou deux. Bélisle mentionne toutefois qu'il existe des corps de logis où ne vivent que deux familles⁵⁸. Il évalue ainsi cette résidence de quelques-uns des ouvriers spécialisés en 1741: "...le mode d'habitation le moins dispendieux des Forges... La présence de vitre... confirme "l'importance" des habitants"⁵⁹. Cette construction est estimée en 1746 à 5096L 18s 10d mais on soulignera à ce moment et subséquemment qu'elle abrite "...les forgerons de la forge d'en haut et [un] charpentier"⁶⁰. En 1746 un chauffeur, Nicolas Robichon habite avec Marinau, un charretier, une maison évaluée à 795L 17s 8d⁶¹. Les chauffeurs et marteleurs de la forge d'en haut et ceux de la forge basse occupent des bâtiments estimés respectivement à 5096L 18s 10d⁶² et 2918L 7s⁶³. L'évaluation sera la même en 1748⁶⁴. Le fondeur, pour sa part, habite

...un bâtiment à côté dudit fourneau de 30 pieds de profondeur sur 30 pieds de front 2 faces de pièce sur pièce, et les 2 autres fermées par l'entourage de la halle du fourneau et celle des soufflets...⁶⁵.

Le mouleur est installé dans "une chambre de 8 pieds en carré", attenante à l'abri des soufflets⁶⁶. En 1785, ils occuperont avec les chauffeurs et marteleurs des deux forges des "maisons" auxquelles Gogy ordonnera qu'on fasse des réparations suite au mauvais état général des bâtiments après l'administration Pélissier - Laterrière⁶⁷.

En 1807, finalement, les ouvriers spécialisés logent dans une maison de grande dimension, "trente pieds sur quarante... tombant actuellement en ruine"⁶⁸.

Deux mouleurs résident dans "deux maisons d'un seul corps", soit un petit corps de logis; le maître mouleur réside dans une maison de "trente pieds sur 20"; un bâtiment aux dimensions appréciables, 100 pieds par 20 pieds abrite le maître-fondeur, les gardes-fourneaux et des mouleurs; le chargeur, enfin,

possède sa propre maison⁶⁹.

Nous nous sommes attardés à décrire le type d'habitation occupé par les ouvriers spécialisés ainsi que sa valeur monétaire car il nous apparaît comme un facteur de stratification sociale. A cet effet, nous avons élaboré en collaboration avec Jean Bélisle un tableau déjà publié dans son rapport⁷⁰, établissant la correspondance entre l'occupation, le salaire et le logement (voir tableau 15). Nous commenterons plus longuement ce tableau au niveau de la phase analytique.

Les salaires (voir tableau 16)

Les ouvriers spécialisés reçoivent les salaires les plus élevés. Alors que le salaire du maître de forge qui assistait Pierre-François Olivier de Vezin, Jacques Simonet était de 1500L⁷¹, celui du maître-fondeur était de 1250L⁷² et ceux du marteleur et de l'affineur de 1050L⁷³. Tous s'accordèrent à dire que ces salaires étaient fabuleux; on y trouve deux justifications: en premier lieu, l'obligation dans laquelle furent les associés de faire miroiter les perspectives de salaires élevés afin d'attirer les ouvriers de France dans un pays qu'ils entrevoyaient peu hospitalier et en second lieu, la nécessité de les retenir dans la colonie, faute de pouvoir les remplacer. Les ouvriers spécialisés se sachant indispensables exerceront une forme de chantage après avoir grevé leur salaire au magasin des Forges, plus précisément sous l'administration de Cugnet et de Vezin. Bien qu'ils restent supérieurs à ceux des autres ouvriers après 1741, (voir tableau comparatif) ils n'atteindront plus ces sommes considérables.

Retenus aux Forges par ordre du gouvernement militaire en 1760⁷⁴, ces ouvriers continueront à être les mieux payés, occupant conséquemment le plus haut échelon de la stratification sociale de la "population" ouvrière. Les bribes d'information au sujet des salaires que nous possédons pour le XIX^e

siècle jointes à l'importance première du rôle de ces ouvriers dans le fonctionnement de l'entreprise les confirment dans cette place jusqu'à la fermeture de l'industrie.

Afin de concrétiser l'information, nous avons choisi d'illustrer un type d'ouvrier du XVIII^e et du XIX^e siècles, selon chaque métier au moyen de fiches biographiques.

Tableau 15. Evaluation approximative selon les périodes des salaires des ouvriers spécialisés, des artisans et des journaliers aux Forges du Saint-Maurice

	fondeur	Garde-fourneau	Marteleur	Chauffeur	Mouleur	Affineur	Goujat	Chargeur	Charbonnier
1729-1735	500L/an	400L/an							
1735-1741	1500L/an	500L/an	1200L/an	600L/an	600L/an	1200L/an	400L/an	300L/an	
	1250L/an		1050L/an	720L/an	1500L/an	1050L/an			
1741-1760	25s/mil- lier de fonte	45L/mois	900L/an	700L/an	40L/mil- lier		360L/an	35L/mois	360L/an (?)
	58L 85d/ mois + 1300L pour fondre et mouler	50L/mois	75L/mois + 58L 85d/ 22L/mil- lier	mois + 22L/mil- lier	45L/mois		40L/mois	45L/mois	
1805-1812		5s/jour + fa- mille logée 4s/ jour et logement		78L/an	78L/an				15 piastres [20s/mois + d'Espagne/ nourriture mois + famil- le logée \$28./mois
1847	\$28./mois	\$28./mois		\$22./mois					

Tableau 15. Evaluation approximative selon les périodes des salaires des ouvriers spécialisés, des artisans et des journaliers aux Forges du Saint-Maurice (suite)

	Charpentier	Menuisier	Charron	Forgeron	Taillandier	Serrurier	Maçon
1729-1735	600L/an + logement & nourriture	600L/an + logement & nourriture	600L/an	500L/an	700L/an + nourriture & logement		700L/an + nourriture & logement
1735-1741	1000L/an compris la nourriture	1000L/an compris la nourriture	1000L/an compris la nourriture	1000L/an	1000L/an		
1741-1760	1000L/an	1000L/an	1000L/an				
1760-1767	100L/mois 175L/mois	100L/mois	100L/mois		500L pour 8 mois		100L/mois
1805-1812	3L/mois logé	4L/mois + famille logée		4L 4s/mois + famille logée			
1847	£60 compris le salaire de son compagnon				£60 compris le salaire de son compagnon		

Tableau 15. Evaluation approximative selon les périodes des salaires des ouvriers spécialisés, des artisans et des journaliers aux Forges du Saint-Maurice (suite)

	Charretier	Bûcheurs	Journaliers	Feuilleurs	Dresseur	Mineur
1729-1735			120L/an + nourriture & logement			
1735-1741			700L/an com- pris nourriture- re & logement			
1741-1760	76L/mois 30L/mois 30s/jour		25L/mois + nourriture & logement			
1760-1767	40L/mois	40s/corde	40L/mois 16s/jour			
1805-1812	2L 15s/ mois famil- le logée		3L/mois	2d/corde	3d/corde	
1847			70sous/jour sans logement			30 sous/barrique

Tableau 16. Correspondance entre l'occupation, le salaire et le logement des travailleurs aux Forges du Saint-Maurice

	Barraque	Maison
1741	François Boisvert, journalier, 350L/an Bonaventure Grenier, charretier, 360L/an François-Boin dit Dufresne, charretier, 360L/an Cardinal, charretier, 360L/an Chapu, charbonnier, 360L/an	Louis Chèvrefils dit Belisle, charpentier, 1000L/an François Godard, chauffeur, 720L/an Bério, marteleur, 1200L/an Forgerons, forge basse, 900L à 1200L/an
1746-1748	Chapu, charbonnier, 360L/an Chapu, dresseur, 360L/an François-Ignace Constansinault, charretier, 360L/an Gabriel Lacombe, charretier, 360L/an Pierre Dassilva dit Portugais, charretier, 360L/an François Marquet dit Périgond, journalier, 480L/an	Forgerons, forge haute, 900L/an Charpentier, 1000L/an Pierre Dassylva dit Portugais, charretier, 360L/an Nicolas Champagne, contremaitre Forgerons forge basse, 900L/an
1785	Inconnu	Fondeur Mouleur Forgerons - forge haute Forgerons - forge basse Forgeron Taillandier Charpentier Chartier

Corps de logis

Pierre Marchand, chauffeur, 720L/an
Etienne Campen , mouleur, 600L/an
Pierre Michelin dit Marineau, taillandier, 1000L/an
Jean-Baptiste Marineau, charretier, 360L/an
Nicolas Robichon, marteleur, 1200L/an
Jean-Baptiste Marineau, chartier, 360L/an
Nicolas Robichon, chauffeur, 720L/an

Inconnu

Tableau 16. Correspondance entre l'occupation, le salaire et le logement des travailleurs aux Forges du Saint-Maurice (suite)

	Barraque	Maison
1807	Inconnu	Contremaître Maître-mouleur Mouleur Chargeur Forgeron - forge basse Charpentier Charretier Journalier Carreyeur

Corps de logis

Fondeur

Gardes-fourneaux

Mouleurs

Charpentier

Chartier

Tableau 17. Jean-Baptiste Delorme, dit Deslauriers, maître-fondeur*

"Delorme fondeur... cet ouvrier n'est pas absolument un habile fondeur, il n'étoit pas venu en cette qualité, mais en celle de chauffeur aux Forges, il est d'humeur difficile et toujours très disposé à se prévaloir de ce qu'il se trouve seul à occuper la place de fondeur, d'ailleurs il est infirme attaqué de la poitrine, et en risque de mourir ou d'être hors d'état de travailler avant qu'il soit peut-être un an..."**

NÉ circa 1711

Originaire de Tréchataux, paroisse de Dijon

Fils de feux Hubert Delorme et Etiennette Guenau

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 9 novembre 1738

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 27 novembre 1775

Sépulture: 25 juillet 1785 à l'âge de 74 ans

Ses épouses:

31 janvier 1739, Charlotte-Monique Sauvage 1718-1750

Originaire des Trois-Rivières

Fille de feu François Sauvage, officier dans les troupes de la Marine et Françoise Moëtte

Elle sait signer

19 avril 1751 Marie-Louise Frigon 1725-1797***

Originaire de Batiscan

Fille de François Frigon et Gertrude Perrot

Elle ne signe pas

Ses enfants:

Charlotte, 1740

Pierre, 1755-1755

Suzanne, 1742-1746

Suzanne, 1756

Jean-Baptiste, 1744-1746

Marie-Brigitte, 1757-1760

Marie, 1746-1746

Marguerite, 1758

Louise, 1752

Charlotte, 1760-1760

Marguerite-Geneviève, 1753

Elisabeth, 1761

Marie-Joseph, 1754

Hubert, 1762

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** APC, MG1, C¹¹A, vol. 112 (1), p. 357.

*** ANQTR, 1AC2, 30 mars 1725.

Tableau 18. Pierre Belu, garde-fourneau

"Belu garde-fourneau... est assez bon pour servir sous un bon fondeur, mais il ne seroit pas capable de tenir sa place en cas de maladie. Cependant il n'est pas nécessaire d'en faire venir un autre, on pourra prendre ce parti lorsque le nouveau fondeur ne croira pas pouvoir le rendre capable de le seconder..."*

Le seul autre renseignement que nous possédions à son sujet est le moment de son décès, survenu aux Trois-Rivières le 29 janvier 1779, alors qu'il était âgé de 95 ans.

* APC, MG1, C¹¹A, vol. 112 (1), p. 357.

Tableau 19. Luc Imbleau, goujat* (cumule les fonctions de chauffeur et goujat)

Né circa 1717

Originaire de la paroisse de Demelois, évêché de Dijon

Fils de Victor Imblot et Elisabeth Petitot

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 18 février 1752

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 9 mai 1775

Sépulture: 29 mai 1777 aux Trois-Rivières, âgé de 60 ans, de mort subite

Son épouse:

21 novembre: Geneviève Contant 1728**-1798

Originaire de Champlain

Fille de André Contant et Marianne Sylvestre

Ses enfants:

Michel, 1752

Marie-Angélique, 1754-1754

Nicola, 1755-1755

Joseph, 1756

Marguerite, 1759

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** ANQTR, 1AC7, 21 novembre 1751.

*** ANQTR, 1AC 10, 10 octobre 1798.

Tableau 20. Nicola Robichon, marteleur*

"Robichon chauffeur... assez bon chauffeur lorsqu'il sera bien conduit..."**

Né le 2 août 1714

Originaire d'Edreville, Côte d'Or, Bourgogne

Fils de Nicola Robichon et Marie Anne Dubois

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 13 mai 1741

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 25 mars 1764

Sépulture le 21 janvier 1761 à Moloy***

Son épouse:

3 mai 1741: Denise Chapu -1786

Fille de Jean Chapu et Nicole Guérin, demeurant aux
Forges du Saint-Maurice

Elle ne signe pas

Ses enfants:

Michel, 1742-1742

Marie-Catherine, 1744-1744

Marie, 1746

Jean, 1749

Pierre-Nicolas, 1752

Véronique, 1755

Louis, 1757

Marie-Joseph, 1760

Catherine, 1763-1764

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges du Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** APC, MG1, C¹¹A, vol. 112 (1), p. 289.

*** Albertus Martin, p. 40.

Tableau 21. Jean Dautel, marteleur et chauffeur*

"Dautel... bon chauffeur, mais yvrogne brutal volage à l'excès, et difficile à conduire. Il contribue beaucoup à gâter chaillé, son beau-frère, il seroit nécessaire de les séparer en mettant, Dautel à l'autre forge et les tenir assujetti à une juste dépendance"***

Originaire de Saint-Scenne, diocèse de Dijon

Fils de Jean-Claude Dautel et Anne Gravelon

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 2 mai 1739

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 5 février 1759

Sépulture: 1760***

Son épouse:

2 mai 1739, Anne Godard

Originaire de Rochefort, diocèse de Dijon en Bourgogne

Fille de François Godard, marteleur des Forges du

Saint-Maurice et Gabrielle Viard

Ses enfants:

Gabrielle, 1740

Geneviève, 1753

Marie Joseph, 1742

Rosalie, 1754-1754

Nicola, 1743

Judith, 1756

Joseph, 1747

Marie-Euphrosie, 1758

Marguerite, 1750

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** APC, MG1, C¹¹A, vol. 112 (2), p. 359-360.

*** APC, MG1, B, vol. 130, p. 61.

Tableau 22. François Godard fils, chauffeur*

"Godard fils... capable d'être bon chauffeur, mais yvrogne et très libertin. On pourroit le corriger en le tenant assujetti"***

Originaire de Rochefort, diocèse de Dijon en Bourgogne

Fils de François Godard, chauffeur et Gabrielle Viard

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 2 février 1740

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 6 août 1755

Sépulture: fin 1755

Son épouse:

26 février 1740, Marie Blaye

Originaire de Yamachiche

Fille de Jacques Blaye et Angélique Cartier

Elle ne signe pas

Ses enfants:

Claude, 1744

Marie-Anne, 1745

Jean-François, 1747

Catherine, 1748

Marie-Catherine, 1750-1751

Françoise, 1751

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** APC, MGI, C¹¹A, vol. 112 (1), p. 360.

Tableau 23. Pierre Marchand, chauffeur*

Né vers 1715

Originaire de la paroisse de Pierjus, diocèse de Besançon

Fils de Valentin Marchand et Claudine Albrant

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 1737

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice:

Sépulture: 19 mai 1787 au Chenail du Nord à l'âge de 72 ans

Ses épouses:

13 septembre 1740: Marie-Charlotte Sauvage, 1723-1748

Originaire des Trois-Rivières

Fille de François Sauvage, sergent dans les troupes de la Marine et Françoise Moëtte

8 mai 1750: Gertrude Frigon, 1722-1768

Originaire de Batiscan

Fille de François Frigon et Gertrude Perrot

Ses enfants:

Madeleine, 1711

Marie-Antonine, 1743

Jean-Pierre, 1744

Antoine de Pade, 1747

Marie-Anne, 1748-1748

Gertrude, 1751

Jean-Baptiste, 1752

Michel, 1755-1755

Louis, 1756-1758

Marie-Joseph, 1758

Marguerite, 1759-1760

Marie-Geneviève, 1761

Angélique, 1762

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 24. Mouleur

"Si nous avions un mouleur plus habile et plus sobre on réussiroit mieux dans cette manufacture..."*

Les seuls mouleurs identifiés avec certitude sous le régime français sont Louis et Etienne Cantenet, passés dans la colonie vers 1740** et qui disparaissent des Forges après qu'Etienne ait été accusé de meurtre et Nicolas et Joseph Gouvernet qui traversèrent en 1745***. Les renseignements biographiques sont inexistant dans les deux cas.

* APC, MG1, C¹¹A, vol. 112 (2), p. 122.

** APC, MG1, C¹¹A, vol. 101, p. 88.

*** APC, MG6, C1, E, vol. 163, p. 186.

Tableau 25. Les frères Aubry, charbonniers*

Jeaque Aubry

Né circa 1729

Originaire de Chalons, diocèse de Langres

Fils de Jean Aubry, charbonnier et Antoinette Guény

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 1738

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 4 avril 1780

Sépulture: le 28 mai 1811 aux Trois-Rivières, à l'âge de 82 ans

Son épouse:

14 avril 1749: Antoinette Baudet 1723-1807

Fille de Michel Baudet et Thérèse Pérusse de Lot-
binière**

Elle ne signe pas

Ses enfants:

Marie-Agathe, 1750

Michel, 1751

Claude, 1753

Antoine-Joseph, 1756

Pierre, 1757

Thibeault, 1759

Etienne, 1761-1762

Marie-Antoinette, 1762

Jacques, 1763-1763

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** ANQTR, greffe L. Pillard, 12 m

Tableau 26. Jean Aubry, père*

Originaire de Châlons, diocèse de Langres

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 20 avril 1739

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 3 juin 1743

Sépulture: circa 1745

Son épouse: Antoinette Guény 1700-1750**

Fille de Nicolas Guény et Jeanne Pilois

Originaire de Châlons, diocèse de Langres

Ses enfants:

Marguerite

Jacques

Simon

Angélique, 1739

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** ANQTR, 1AC14, 11 janvier 1750.

Tableau 27. Joseph Aubry*

"Joseph Aubry a pris une terre dans le gouvernement de Montréal où il veut se retirer, il n'est pas habile charbonnier et en gagnera à le laisser suivre son dessein"***

Originaire de Dijon

Fils d'Etienne Aubry, négociant à Dijon et feu Jeanne Fleuret

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 9 novembre 1738

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 3 octobre 1747

Sépulture: circa 1750

Son épouse:

17 juin 1742, Marie Josephte Chèvrefils***

Originaire de Montréal

Fille de Louis Chèvrefils et feu Geneviève Paillé

Elle ne signe pas

Ses enfants:

Joseph, 1743

Louis-Joseph, 1744

Marie-Marguerite, 1746

Catherine, 1747

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** APC, MG1, C¹¹A, vol. 112 (1), p. 362.

*** ANQTR, greffe H. Pressé, 12 juin 1742.

Tableau 28. Simon Aubry*

Originaire de Châlons, diocèse de Langres

Fils de Jean Aubry, charbonnier et Antoinette Guény

Première mention aux Forges du Saint-Maurice:

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 24 septembre 1763

En 1750, il habite à Pointe-du-Lac**

Sépulture:

Son épouse:

21 avril 1748, Marie Beudet***

Originaire de Lotbinière

Fille de Michel Beudet et Thérèse Pérusse

Elle ne signe pas

Ses enfants:

Marianne, 1749

Marie, 1750

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** ANQTR, 1AC14, 29 mai 1750.

*** ANQTR, greffe L. Pillard, 21 avril 1748.

Tableau 29. Antoine-Firmin Comeau, maître-fondeur*

Né circa 1752

Originaire des environs des Trois-Rivières (?)

Fils d'Acaen Comeau et Marie-Madeleine Babinault

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: circa 1775

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 22 mai 1810

Sépulture: aux Trois-Rivières, le 22 mai 1810 à 58 ans

Son épouse:

27/11/1775, Marie-Antoinette Aubry 1771-1821

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de Jacque Aubry et Antoinette Baudet

Ses enfants:

Marie-Antoine, 1777

Marie-Louise, 1793

Catherine, 1778-1779

Jean-Baptiste, 1794

Josette, 1781

Victoire, 1797

Joseph, 1783

Catherine, 1799

Marguerite, 1785

Alexandre-Antoine, 1801

Louis-Joseph, 1786-1788

François-Firmin, 1805-1805

Marie-Elisabeth, 1789

Emilie-Christine, 1806

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 30. Louis Gaultier, garde-fourneau*

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fils de Louis Gaultier et Marianne Lefebvre

Sépulture: 24 avril 1849 aux Trois-Rivières, à l'âge de 68 ans

Mar: 9 janvier 1816

Son épouse: Louise Mailloux 1781-1849

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de Louis Mailloux et Elisabeth Raymond

Ses enfants:

Louis, 1817

Pierre, 1825

Esther, 1819

René, 1827

Louise, 1821

Hubert, 1829-1830

Marguerite, 1822

Hubert, 1833

Alexis, 1824

Philomène, 1838

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 31. Nicolas Robichon, maître forgeron marteleur*

Né le 11 avril 1782

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fils de Nicolas Robichon et Claire Bolvin

Sépulture: 25 octobre 1859 aux Trois-Rivières à l'âge de 78 ans

Son épouse:

Mar. 17/05/1807, Madeleine Mousset 1782-1861

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de Joseph Mousset et Marie-Josephte

Chauret

Ses enfants:

Marie-Josephte, 1808-1808

Ursule, 1817

Marie-Emilie, 1809-1812

Marguerite, 1818

Françoise, 1811

Anonyme, 1820-1820

Marie-Louise, 1812

Angèle-Caroline, 1824-1824

Nicolas, 1814

André, 1825-1827

Hélène, 1816

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 32. François-Xavier Pellerin, chargeur de fourneau*

Né en 1811

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fils de Pierre Pellerin et Judith Saint-Pierre

Sépulture: -

Mariages: 1^o 26 juin 1826

2^o 21 novembre 1842

1^o Amable Isabelle 1814-1839

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de Jean-Baptiste Isabelle et Marie Gagnon

2^o Louise Gauthier 1820-1851

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de Louis Gauthier, garde-fourneau et Louise
Mailloux

Ses enfants:

Mathilde, 1830

François-Xavier, 1836

Sophie, 1839-1839

Philomène, 1844

Justine, 1846

Agnès, 1848-1849

François-Xavier, 1849

Eusèbe

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 33. André Robichon, marteleur*
 menuisier aux Trois-Rivières à partir
 de 1832

Né le 20 janvier 1795

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fils de Nicolas Robichon, forgeron-marteleur et Claire Bolvin

Sépulture: -

Mariage: 7 janvier 1818

Son épouse: Angèle Dufresne 1802

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de Louis Dufresne et Josette Imbleau

Ses enfants:

André, 1818

Tharsile, 1829

Pierre-Noël, 1820

Hermélina, 1832-1837

Louis, 1823

François-Arthur, 1834

Joseph, 1825-1826

Joseph, 1838

René, 1826

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 34. Joseph Tassé, forgeron ou gros-forgeron*

Né le 9 septembre 1784

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fils de Jacques Tassé et Marguerite Chauret

Sépulture: -

Mariage: 30 avril 1810

Son épouse: Marie-Louise Houle

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de Jean-Baptiste Houle et Josephte Hamel

Ses enfants:

Joseph-Aimé, 1811

Jean-Baptiste, 1815

Edouard, 1824-1825

François-Xavier, 1826-1826

Marguerite, 1826

Athalie, 1828-1832

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 35. Louis Mailloux, mouleur*

Né le 28 mars 1823

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fils de Pierre Mailloux, mouleur et Apolline Dupuis

Sépulture:

Mariage: 23 novembre 1846

Son épouse: Elisabeth Charette circa 1825

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de Joseph Charette, journalier et Madeleine
Robert

Ses enfants:

Elisabeth, 1847-1848

Louis Edmond, 1849-1849

Marie, 1851

Georgina, 1853

Julie, 1856

Ferdinand, 1859

Zéphirin, 1861

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 36. Jean-Samuel Lewis, maître-mouleur*

Né le 24 juin 1774**

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fils de Thomas Lewis, maître-mouleur et Joseph Delorme

Sépulture: 10 mars 1820 aux Trois-Rivières

Mariage: 9 janvier 1797

Son épouse: Marie-Thérèse Sult d^t Vadeboncoeur

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de Jean Sulte dit Vadeboncoeur, journalier
et Thérèse Trudel

Ses enfants:

Jean-Samuel, 1798

Thomas-Joseph, 1799

Antoine, 1801

Marguerite-Séraphine, 1803-1803

Alexandre, 1804

Zéphirin, 1806

Henry-Prosper, 1807

Madeleine-Mathilde, 1809

Pierre-Nazaire, 1811

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** ANQTR, 1AC50, 24 juin 1774.

Tableau 37. Zacharie Terreau, mouleur*

Né en 1817

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fils de Nicolas Terreau, journalier et Victoire Poulin

Sépulture: 19 décembre 1840 aux Trois-Rivières à 23 ans

Mariage: 5 novembre 1838

Son épouse: Geneviève Pelletier

Originaire de Yamachiche

Fille de Gabriel Pelletier, journalier et Charlotte

Lacombe

Ses enfants:

Isaac, 1839

Zacharie, 1840-1840

Marie-Louise, posthume, 1841

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 38. Maurice Sawyer, maître mineur*

Né en 1767

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fils de Jean Sawyer, forgeron et Charlotte Lirette

Sépulture: 21 septembre 1859

Mariages: 1^o circa 1812

2^o 18 mai 1819

Ses épouses:

1^o Marguerite Mailloux

Originaire des Forges du Saint-Maurice

2^o Marie Judith Boisvert, 1795-1878

Origine inconnue

Fille de Joseph Boisvert et Charlotte Jubet

Ses enfants:

Julie, 1813-1813

Maurice, 1814

Joseph, 1820

Marie-Caroline, 1822

Marie, 1825

Pierre, 1827

Victoire, 1830

Delphine, 1837-1837

Adolphe, 1837-1837

Louise, 1839

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Les artisans

Le groupe des artisans constitue avec celui des ouvriers spécialisés un des éléments permanents de la structure sociale des Forges du Saint-Maurice. De par leur activité essentielle au bon fonctionnement mécanique de l'entreprise et les services qu'ils procurent à l'agglomération, leur présence constante sur les lieux mêmes de l'industrie est indispensable.

Afin d'en discerner les représentants, nous avons utilisé la définition fournie par l'historien chargé de l'étude des techniques artisanales, Serge Saint-Pierre;

Sont considérés comme artisans aux Forges du Saint-Maurice les gens dont les tâches répondent aux besoins de construction et de réparation des bâtiments et ceux qui, au niveau de leur travail, offrent leurs services à la communauté ouvrière des Forges... On retrouve donc chez les artisans: les charpentiers, les menuisiers et les charrons; les maçons et les tailleurs de pierre; les forgerons, serruriers, et maréchaux-ferrants; les cordonniers, les selliers et les tanneurs; enfin, au chapitre de l'alimentation, les boulangers, les meuniers et les bouchers.

Nous avons, pour notre part, classé les boulangers et meuniers parmi les employés de service, ce dont nous expliquons les raisons au chapitre concerné.

Tableau 39. Origine géographique des artisans sous le régime français

Forgeron - taillandier - serrurier

1729-1735	Jean-Baptiste Labrèche	Montréal
1735-1760	François Beaupré (serrurier)	Metz, Lorraine
	Pierre Bouvet (taillandier)	Québec
	Pierre Mercier	Québec
	Jean-Baptiste Prat	Québec

Charpentier - charron - menuisier

1729-1735	Louis Bellisle dit Chèvrefils	Montréal
1735-1760	Jean-Baptiste Bériau	Québec
	Joseph Bériau	Québec
	François Caisse dit le Dragon	Besançon
	Charles Desève	Sorel
	Jean Duguay	Toulouse, Languedoc

Maçon

1729-1735	Ayde Créqui	Québec
	Christophe Jamson dit Lapalme	Montréal
1735-1760	Jean-Baptiste Pépin	Baie St-Antoine

L'origine géographique

Parmi les artisans ayant travaillé à l'édification des bâtiments sous l'administration de François Poulin de Francheville, trois seulement nous sont véritablement connus: il s'agit du forgeron Jean-Baptiste Labrèche, du charpentier Louis Bellisle dit Chèvrefils et de Christophe Jamson dit Lapalme, exerçant le "Métier de forgeron de massonne et de charpantery...¹. Contrairement aux ouvriers spécialisés dans le travail de la forge qui furent recrutés en France, les artisans engagés étaient originaires de Nouvelle-France et plus particulièrement en ce qui concerne les trois énumérés précédemment, de Montréal². Quant à la période allant de l'administration de Cugnet et de Vezin jusqu'à la fin du régime français, nous ne possédons les contrats ou actes de mariage que de cinq artisans. Les charpentiers Jean-Baptiste et Joseph Bériau sont originaires de Québec³; le forgeron Pierre Bouvet qui épousa leur soeur est lui aussi de Québec⁴; François Caisse dit le Dragon, maître-charron vient de Besançon⁵ et Jean Duguay, charpentier, est né à Saint-Sulpice, évêché de Toulouse dans le Languedoc⁶. En ce qui concerne quelques autres artisans, nous nous référons aux résultats de recherche de l'historien Benjamin Sulte. Le charpentier Charles Desève (ou Deserre) est de Sorel⁷; François Beaupré, serrurier est originaire d'un village de l'évêché de Metz, en Lorraine⁸ et son beau-frère, le forgeron Pierre Mercier est de Québec⁹ ainsi que Jean-Baptiste Prat, un autre forgeron¹⁰ (voir tableau 39).

Pendant l'occupation anglaise, les mêmes noms d'artisans apparaissent sur les listes de paye¹¹. Pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle et au XIX^e, ils seront essentiellement recrutés au pays et fait à remarquer, seront d'expression française¹². Les quelques contrats de mariage que nous possédons n'indiquent que rarement le métier du futur époux. Il serait donc nécessaire d'approfondir l'étude afin de

déterminer s'ils concernent réellement des artisans.

Un personnel supplémentaire semble avoir parfois été engagé mais le caractère temporaire de leur présence empêche de les cerner.

En ce qui concerne les artisans-forgerons, les recherches de l'historien Serge Saint-Pierre tendent à prouver que le taux d'héritité fonctionnelle est très élevé et que la transmission des métiers se fait de père en fils, l'apprentissage ayant lieu aux Forges du Saint-Maurice¹³. Il est exact que la stabilité est beaucoup plus évidente chez ce groupe d'artisans-forgerons que chez ceux des charpentiers ou des maçons. Le fait se vérifie en consultant les listes d'ouvriers alors qu'on constate que le métier est exercé pendant plusieurs générations par les membres d'une même famille¹⁴. Quant aux autres artisans, tel le menuisier Louis Pépin, ils seront souvent engagés à contrat et ces contrats seront renouvelés d'année en année ou simplement pour une saison¹⁵. La présence de l'artisan devient dès ce moment sporadique et il est alors difficile d'établir si cet artisan est né aux Forges du Saint-Maurice ou quelle est son origine géographique précise.

Il transparaît donc que sauf quelques exceptions pendant la période française, les artisans furent recrutés au pays, leurs habileté et qualifications leur ayant fort probablement permis de maîtriser les connaissances requises par l'art et les mouvements particuliers de la forge.

L'habitation (Voir tableau 16.)

Les artisans sont majoritaires sur le site des Forges du Saint-Maurice pendant la période administrative de François Poulin de Francheville, puisque c'en est une d'édification des bâtiments. Nous ne pouvons déterminer où logèrent entre 1730 et 1734 les forgerons, charpentiers et maçons engagés par le premier propriétaire de l'entreprise. Ce fut probablement

dans le bâtiment décrit en ces termes: "... la maison pour loger les forgerons et ouvriers..."¹⁶. Cette maison est en effet le seul lieu d'habitation connu à Saint-Maurice pour la période 1729-1735.

Dans l'inventaire de Guillaume Estèbe de l'année 1741, on retrace la maison du charpentier Louis Bellisle dit Chèvre-fils attenante à la boutique du charron¹⁷ et celle du taillandier Pierre Hostin (ou Austin) dit Marineau "appartenant à la Compagnie"¹⁸.

Dans l'inventaire de 1746, le charpentier habite avec les forgerons de la forge haute dans une maison évaluée à 5096L 18s 10d¹⁹. Il n'y a pas de mention de résidence d'artisan en 1748. Lors de l'évaluation en 1785 des réparations à faire aux maisons occupées par les ouvriers, celles de la maison du charpentier ainsi que celles de la maison du taillandier sont évaluées à 50L²⁰. Les informations sont plus précises dans le dernier inventaire que nous possédions: celui de 1807²¹. Le maître charpentier habite une maison érigée pendant l'occupation française et "en très mauvais état" et un second charpentier occupe une "maison d'un Seul corps... en médiocre état" et qui date de l'administration de George Davison et John Lees. Dans la seconde décennie du XIX^e siècle, entre les années 1810 et 1820, les contrats d'engagements d'artisans tant forgerons que charpentiers, menuisiers et charrons, abondent. Il est stipulé dans chacun que l'artisan et sa famille seront logés "selon l'usage du poste"²².

Nous ne pouvons toutefois localiser dans quel bâtiment ils sont installés. Leur statut d'artisans leur donne probablement le privilège d'habiter les corps de logis alors que les journaliers sont logés dans les baraques. De plus, lors de leur engagement, la plupart de ces artisans résident déjà aux Forges du Saint-Maurice. L'historien en charge de l'étude des techniques artisanales, Serge Saint-Pierre, émet l'hypothèse que ces contrats concernent peut-être les maîtres,

ce qui confirmerait le caractère de continuité des employés concernés par ces engagements.

Les salaires (voir tableau 15.)

Le montant de leur salaire les place au même niveau que les ouvriers les plus hautement spécialisés. Entre 1735 et 1741, les salaires du maître-fondeur et des maîtres-marteleurs se situent entre 1000 et 1250L²³ et ceux du menuisier et du tailleur à 1000L²⁴. Le cas de l'artisan-forgeron est particulier car il semble à certains moments avoir été propriétaire de sa boutique ou à tout le moins de ses outils²⁵.

Le charpentier - charron - menuisier sous le régime français est attaché à l'entreprise et reçoit donc un salaire fixe. C'est le cas en particulier de Louis Bellisle dit Chèvrefils. Certains autres menuisiers, tels Jean-Baptiste Pépin, habitent de façon irrégulière aux Forges et effectuent des travaux ailleurs²⁶. Ils sont alors probablement payés à la pièce. Le mode d'engagement des menuisiers au début du XIX^e siècle sera par contrat et le salaire sera alors fixé sur une base mensuelle. Il comprendra l'avantage pour l'engagé que sa famille soit logée sur les lieux de travail, dans une maison appartenant à la Compagnie²⁷.

Quant aux maçons, ils furent sans doute nombreux sous la direction d'Ayde Créqui lors de l'édification de la Grande Maison entre 1736 et 1740²⁸. Leur présence n'est toutefois que sporadique aux Forges et le salaire équivaut alors au paiement de services rendus selon les réparations ou consolidations à effectuer aux rares structures de pierre érigées à Saint-Maurice²⁹.

Tableau 40. Louis Chèvrefils dit Bellisle, charpentier* fils

"Il est de la même conséquence de faire venir de France un habile charpentier expert pour les mouvements du fourneau et des Forges; le nommé Bellisle ... est dans ce genre un excellent sujet, attentif à tenir en magasin tous les bois nécessaires pour remplacer sur le champ ce qui peut manquer, habile charpentier tant pour les bâtimens que pour les mouvements, intelligent même pour concevoir avec facilité ce qu'il n'a point encore pratiqué en ce qui concerne son métier, assidu, prévoyant les accidents qui peuvent arriver et enfin d'un caractère doux et facile, mais il ne sera pas possible de le garder longtemps parce qu'il veut absolument se retirer sur sa terre. On ne pourra pas le remplacer en Canada pour l'habileté la douceur l'assiduité au travail et à la vigilance à tout prévenir."**

Originaire de Montréal

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 28 avril 1734

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 5 mai 1749

Sépulture: -

Son épouse:

7 février 1733*** Marie-Anne Messier

Originaire de Varennes

Fille de René Messier et Catherine Bissonet****

Elle de signe pas

Ses enfants:

Louise

Louis-Joseph, 1745

Marianne

Marie-Joseph, 1746

Geneviève

Véronique, 1747-1748

André, 1740

Jean, 1749

Jean-Joseph, 1742

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** APC, MGL, C¹¹A, vol. 112 (2) p. 365.

*** ANQM, greffe A. Loiseau, 7 février 1733.

**** ANQTR, greffe J. Leproust, 7 mars 1749.

Tableau 41. Jean-Baptiste Bériau, menuisier*

Né en 1712

Originaire de Québec

Fils de Maurice Bériau et Catherine Boismenu

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 8 février 1739

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 11 octobre 1750**

Sépulture: -

Son épouse:

8 février 1739, Catherine Picard

Originaire des Trois-Rivières

Fille de Pierre Picard et Madeleine Provencher

Elle signe

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** ANQTR, greffe J. Leproust, 11 octobre 1750.

Tableau 42. François Caisse dit le Dragon, charron*

"François Caisse que le S. Simonnet avait amené pour charpentier des Forges n'est rien moins qu'habile charpentier, paresseux, sans précaution, et d'un caractère dangereux par le talent qu'il a de former des parties parmi les ouvriers, et de mettre la discorde partout où il est, il a été le premier auteur du dérangement de tous les ouvriers depuis son arrivée en Canada en 1737 jusqu'en 1740 qu'il a été chassé des forges par cette raison. Les mauvaises impressions qu'il avait données aux ouvriers ne sont point encor effacées".**

Originaire de la paroisse de Sfeùe, diocèse de Besançon
Fils de feu Etienne Caisse et Michele Mougïn

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 1737

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 11 mars 1741

Sépulture:

Mariage: 20 novembre 1740

Epouse: Louise Sauvage 1719

Originaire des Trois-Rivières

Fille de feu François Sauvage, servant dans les troupes de la Marine et Françoise Moëtte

Elle signe

Son enfant:

Marie-Françoise, 1741

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** APC, MG1, C¹¹A, vol. 112 (2) p. 366.

Tableau 43. Pierre Bouvet, forgeron*

Né en 1715

Originaire de Québec

Fils de feu François Bouvet, maître traiteur et Marguerite Coulombe

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 27 septembre 1739

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: septembre 1763

Sépulture: septembre 1763, âgé d'environ 48 ans

Mariages: 1^o 4 janvier 17412^o 14 mai 1752

Ses épouses:

4 janvier 1741 ** Catherine Bériau 1722

Originaire de Québec

Fille de Maurice Bériau et Catherine Boismenu

14 mai 1752*** Catherine Lamarche

Fille de Joseph Baudry - Lamarche et Marie-Françoise Fleurant

Ses enfants:

Pierre-Maurice, 1741

Joseph, 1753

Augustin, 1743

René, 1755

Jean-François, 1745

Marie-Charlotte, 1756

Catherine, 1746

François-Xavier, 1757

Maurice-Claude, 1749-1749

Marie-Joseph, 1759

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** ANQTR, greffe H. Pressé, 4 janvier 1741.

*** ANQTR, greffe J. Leproust, 14 mai 1752.

Tableau 44. Charles Pépin, maçon*

Origine: inconnue - présumément des Trois-Rivières

Première mention aux Forges du Saint-Maurice:

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 26 mars 1758

Son épouse: Marie-Louise Mersereau

Son enfant:

Jean-Charles, 1750

La pauvreté de l'information rapporté ici illustre un problème généralisé au sujet des maçons. Ces derniers étant habituellement engagés à contrat, ils n'occupent le site que de façon passagère et il devient donc difficile sinon impossible de réunir les renseignements nécessaires afin d'en tracer un portrait précis.

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 45. André Cook, forgeron*

Né en 1794

Originaire des Trois-Rivières

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 1817

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice:

Sépulture: 21 février 1878 à l'âge de 84 ans

Son épouse: Marie-Louise Moussette 1800-1852

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de Joseph Mousset, mouleur et Marie Belman

Ses enfants:

Thomas, 1825-1826

Louise Delphine, 1827-1830

Marie Ursule, 1829-1831

André, 1832

Maxime

Thomas**

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "missions" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié

** ANQTR, greffe L.-D. Craig, 1^{er} février 1853, #8106.

Tableau 46. Louis Pépin, charpentier (menuisier et charron)*

Son épouse: Marie-Judith Laroche

Ses enfants:

Marie-Judith, 1802

Jean-Baptiste Daniel, 1805-1807

Marguerite, 1808

Julie, 1812

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 47. Joseph-Isaïe Gignac, maçon*

Son épouse: Odile Mongrain

Ses enfants:

Joseph, 1863-1864

Osylda, 1867

Jos Ephrem, 1869

Jos Welley, 1871

Jos Oscar, 1874

- * Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 48. Raphaël Bourassa, sellier*

Originaire de Saint-Etienne des Grès

Son épouse: Adeline Pellerin

Ses enfants:

Eveline, 1865-1867

Delima, 1867

Rebecca, 1869

Edmond, 1871

Maria, 1872

Rose-Anna, 1875

Anonyme, 1877

Jos-Oscar, 1878

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Les journaliers

L'appellation "journalier" s'applique au niveau de cette étude à tous les individus engagés à court ou à long terme en vue d'effectuer des travaux de manoeuvres. Tels qu'en témoignent les listes de paye et les registres d'état civil, certains journaliers ne passeront aux Forges que le temps d'une "campagne" alors que d'autres s'y établiront avec leur famille l'espace de quelques années ou même en permanence. De façon générale, cependant, la masse des journaliers, la plus importante numériquement aux Forges du Saint-Maurice constitue une main-d'oeuvre passagère et migratoire. Leurs occupations sont variées et souvent multiples pour un même individu: bûcheur, charretier, mineur, casseur de castine, goujat, dresseur ou feuilleur de fourneau à charbon de bois, carreyeur, homme de main, selon les besoins. Certains journaliers deviendront des manoeuvres spécialisés, exerçant le même métier de façon constante, tel un charretier propriétaire de son équipage, ou acquérant la compétence particulière à un ouvrage tel le dresseur de fourneau.

Leur grand nombre (et encore sommes-nous conscients de ne pas les avoir retracés tous) ainsi que leurs habitudes d'itinérants rend impossible la tâche de les cerner avec précision. Nous rencontrions déjà ce problème au sujet des deux autres groupes, soient ceux formés des ouvriers spécialisés et des artisans, mais il se présente avec une acuité nouvelle pour ces raisons. Nous tenterons donc de définir leur présence et d'illustrer leur place en tant qu'élément constitutif de la structure sociale des Forges en nous appuyant sur les mêmes critères que ceux utilisés pour les catégories précédentes,

soit l'origine géographique, l'habitation, les salaires et en les considérant en tant qu'entité.

L'origine géographique

On la discerne à partir des informations concernant le recrutement, le caractère de continuelle mobilité des journaliers rendant inconcevable une identification précise. On constate sous le régime français deux types de journaliers: certains venus de France, en minorité et qui sont le plus souvent inscrits en tant qu'ouvrier ou employé. Il est possible que cette occupation ait été plus spécialisée mais l'individu n'hésite habituellement pas à s'en donner le titre. Ces hommes venus de France semblent donc se rapprocher beaucoup plus de manoeuvres ayant déjà travaillé dans les forges françaises que de journaliers engagés à la semaine, au mois ou à la saison. Nous connaissons leur origine par leurs contrats ou actes de mariage passés pour la plupart en Nouvelle-France: Bourgogne¹, Anjou², Normandie³, Aunis⁴, Picardie⁵, Bourbonnais⁶. On les retrouve aux Forges jusqu'en 1760 mais on perd ensuite leur trace. Ils font peut-être partie des contingents qui retournent dans la métropole après la Conquête⁷.

Un second groupe de journaliers est originaire de Nouvelle-France: Québec⁸, Lotbinière⁹, Beauport¹⁰. Ils occupent le plus souvent les fonctions de charretier. Plusieurs d'entre eux s'établiront aux Forges en permanence, les Dassilva dit Portugais, Halary, Lacombe, Milot, Duval, Terreaux, Labonne et Grenier mais peu y feront souche¹¹. A ces deux types de journaliers assurant une certaine permanence et qui se comparent aux manoeuvres internes décrits par Bertrand Gille¹² s'ajoute la masse de journaliers mobiles, engagés selon les besoins et pour une période de temps relativement courte, parfois originaires des villages environnants et souvent itinérants. Elle fut une source de soucis pour les

administrateurs pendant la période française. Cugnet l'explique en ces termes:

...les charrois de mine et charbons se feroient par les attelages qui seroient dans la forge et par les habitants des Trois-Rivières et ceux de la Pointe-du-lac... quand le Sieur Olivier a dressé ce mémoire, il ne connoissoit pas les habitants de Trois-Rivières et de la Pointe-du-lac qui veulent tous gagner beaucoup en travaillant peu...¹³.

Selon les comptes de 1742 et 1743, ces journaliers bûcheurs et charretiers sont majoritairement de Yamachiche et de Pointe-du-Lac mais aussi de Montréal, Sainte-Croix, Cap-de-la-Madeleine, Rivière-Ouelle auxquels se joignent plusieurs soldats, pour la plupart des fuyards¹⁴.

Après le régime militaire, le terme "journalier" s'appliquera au niveau des recensements et des registres d'état civil à plusieurs ouvriers habitant sur le site et dont on sait qu'ils exercent un métier spécialisé. On ne peut donc s'appuyer sur ce titre pour déterminer si les journaliers résident aux Forges, y sont nés ou sont d'un autre village. Au début du XIX^e siècle, on découvre des contrats d'engagement de charretiers en masse, ces contrats stipulant qu'ils seront logés aux Forges avec leur famille¹⁵. Mais ces contrats ont aussi un caractère temporaire. On peut donc croire que les manoeuvres externes sont toujours des itinérants ou comme on le verra à la fin du XIX^e siècle, des cultivateurs des environs s'engageant à l'entreprise de façon irrégulière en vue d'un revenu d'appoint¹⁶.

L'habitation (Voir tableau 16.)

Les journaliers constituant l'élément nomade de la société des Forges du Saint-Maurice, leur nombre et leur présence sur

le site étant irréguliers, le logement fourni par la Compagnie présente généralement l'allure d'une baraque, habitation décrite par Jean Bélisle comme étant "un pied à terre temporaire... synonyme de passage"¹⁷. Ces baraques, construites pour la plupart avec des matériaux de qualité médiocre, peuvent être occupées par un ou plusieurs individus avec ou sans leur famille.

En 1741, une baraque abrite le charbonnier-dresseur François Boisvert dit Denevert avec sa famille¹⁸; une autre loge le charretier Bonaventure Grenié avec sa femme et au moins deux fils¹⁹; une troisième baraque sert de résidence à François Boin dit Dufresne, journalier et sa famille²⁰; Cardinal et Nicolas que nous n'avons pu identifier ainsi que Chapu, un charbonnier occupent le même type d'habitation²¹; une dernière baraque enfin, est située "en bas de la cotte" et sert probablement de résidence aux journaliers affectés à la forge basse²². En 1746, la baraque d'un des Chapu est évaluée à 149L 10s, celle du "bas de la cotte" à 80L²³; celle de Maurice Chapu et Jean-Baptiste Morié à 250L (ils y habitent avec leur famille)²⁴; les journaliers Ignace-François Constancineaux et Gabriel Lacombe résident avec femme et enfants dans des baraques neuves évaluées à 100L chacune²⁵; la demeure de la famille du charretier Pierre Dasylya dit Portugais est estimée à 130L et celle du tireur de mine Pierre Marquet dit Périgord à 50L²⁶. Les chiffres sont les mêmes pour l'année 1748²⁷.

En 1785, il n'est pas fait mention de baraques logeant les ouvriers et en 1807, les charretiers et journaliers habitent un corps de logis de "cinquante pieds Sur 20 ... en bon état, ayant été Bati par Messr. Monro & Bell", donc neuf et on lit que "quatorze petites maisons ... ont été Bati par des journaliers et ouvriers qui y sont attaché et qui y résident"²⁸. Certains journaliers, qui constituent toutefois une minorité, restèrent attachés à l'entreprise de façon régulière participant

aux campagnes d'année en année. C'est probablement à eux qu'on fait allusion.

Les salaires (voir tableau 15.)

Ils sont de toute évidence les plus bas de l'échelle salariale aux Forges du Saint-Maurice. On constate toutefois, à l'étude du tableau, qu'ils varient selon l'occupation du journalier et que c'est habituellement celui du charretier qui est le plus élevé. Cela est sans doute attribuable au fait qu'il est généralement propriétaire du cheval et de la voiture. Sous le régime français, la Compagnie avait installé certains d'entre eux aux Forges mêmes afin de s'en assurer les services en permanence²⁹. Cette pratique n'aura cependant plus cours après 1760 et l'administration adoptera vraisemblablement la politique d'engager des individus à court terme selon les besoins ou de payer selon les quantités transportées et la fréquence des déplacements. Quant aux autres journaliers, qu'ils soient bûcheurs, dresseurs de fourneau ou tireurs de mine, leur mode de rémunération s'établit selon les quantités: corde, nombre de fourneaux dressés ou couverts, barriques de minerai, etc.

Tableau 49. Pierre Dasylva dit Portugais, charretier*

Originaire de Québec**

Fils de Pierre Dasilva et Marianne Mincour

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 3 août 1738

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 18 septembre 1763

Sépulture:

Son épouse:

9 février 1739, Ursule Dupuis

Originaire des Trois-Rivières

Fille de feu François Dupuis et Marguerite Banliac

Elle signe

Ses enfants:

Marie-Joseph, 1739

Pierre-Jean, 1750

Marguerite, 1741

Jean-Marie, 1752

Marie-Ursule, 1743

Marie-Joseph, 1755

Marie-Anne, 1744

Marie-Amable, 1759

Madeleine, 1745-1746

Marie-Ursule, 1761

Marie-Ursule, 1747

Marie-Joseph, 1762

Louise-Catherine, 1748-1749

Denys, 1763

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

** ANQTR, greffe H. Pressé, 9 février 1739.

Tableau 50. François Boisvert dit Denevert, journalier*

Originaire de Lotbinière

Première mention aux Forges du Saint-Maurice: 27 septembre 1739

Dernière mention aux Forges du Saint-Maurice: 26 août 1753

Sépulture: 26 août 1753

Son épouse:

9 mai 1722, Madeleine Dupré dit Piché

Originaire de Pointe-aux-Trembles

Ses enfants:

Madeleine

Marie-Joseph

Pierre, 1739

Marie, 1744

Marie-Thérèse, 1745

Jean, 1748-1748

François, 1750

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 51. Pierre Rivard, charretier*

Né le 27 juin 1813

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fils de Julien Rivard, charretier et de Julie Lacommande

Mariage: 18 février 1833

Son épouse: Sophie Lessard

Originaire de Yamachiche, domiciliée aux Forges lors
de son mariage

Fille d'Antoine Lessard et Marie-Luce Millette

Ses enfants:

Pierre, 1833-1835

Joseph, 1836

François-Xavier, 1837

Pierre-Trefflé, 1840

Sophie, 1842

Marie-Odile, 1844

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 52. Léandre Bouchard, charretier*

NÉ en 1811

Originaire de la Pointe-du-Lac

Fils d'Augustin Bouchard et Julie Bellanger

Sépulture: 31 juillet 1839 aux Trois-Rivières, âgé de 28 ans

Mariage: 20 mai 1833

Son épouse: Julie Terrault

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de Nicolas Terreau et Victoire Toupin

Ses enfants:

Tharsile, 1834

Delphine, 1835-1841

Emilie, 1838

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 53. Antoine Leclerc, journalier de 1832 à 1853*
 mouleur à partir de 1854

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fils de Jean-Baptiste Leclair, journalier et Françoise Laroche

Mariage: 12 novembre 1832

Son épouse: Félicité Rivard, 1816

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Fille de Julien Rivard et Julie Lacommande

Ses enfants:

Jean-Baptiste, 1834

Pierre, 1836

Antoine, 1838

François-Xavier, 1840

Jean-Baptiste, 1843

Etienne, 1845

Hermine, 1847

Jos-Trefflé, 1850

Joseph, 1853-1853

Olivine, 1854

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

Tableau 54. Pierre Précourt, journalier*

Originaire des Forges du Saint-Maurice

Habitant Saint-Etienne

Fils d'Antoine Précourt, journalier aux Forges du Saint-Maurice
et Catherine Marcouiller

Mariage: 5 novembre 1867

Son épouse: Marie Landry

Habitant Saint-Etienne

Originaire des Forges

Fille de Jean-Baptiste Landry, journalier des Forges
du Saint-Maurice et Euphrosine Lisabelle

Ses enfants:

Dorilla, 1868

Delphine, 1870

Joseph-Zéphire, 1871

Emilie-Oliva-Lucinda, 1879

Tharsile Ovila, 1881

* Ces renseignements sont extraits des registres d'état civil des paroisses du diocèse des Trois-Rivières, Immaculée-Conception et "mission" des Forges du Saint-Maurice ainsi que de l'ouvrage de Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, sauf autrement spécifié.

L'étude comparative sommaire de l'origine géographique, de l'habitation et des salaires des ouvriers spécialisés, des artisans et des journaliers souligne certaines différentiations.

Les ouvriers spécialisés constituent l'un des éléments les plus stables de la structure sociale des Forges du Saint-Maurice. La raison d'être de leur présence est l'industrie, industrie qui ne peut fonctionner sans eux. Cette dépendance mutuelle occasionnera de nombreux conflits, les ouvriers se sachant indispensables exerçant parfois certaine forme de chantage envers les administrateurs qui restent pourtant leur seul employeur.

Recrutés dans la métropole suite à leur absence dans la colonie, ils seront d'abord originaires des régions du nord-ouest de la France puis d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Pendant la période française, les administrateurs insisteront souvent sur les conséquences du régionalisme au niveau de la conduite et de la qualité du travail des ouvriers. Il demanderont en 1742, qu'on envoie

des ouvriers des Ardennes ... plus faciles que ceux de Franche-Comté qui élevez dans une province abondante en vin sont presque tous yvrognes, d'ailleurs naturellement indépendans et difficiles à contenir. Les ouvriers des Ardennes ne scauront peut-être pas travailler en renardière, mais ils s'y feront en très peu de temps lorsqu'ils seront meslez avec des Comtois...⁸⁰

Du milieu du XVIII^e siècle à celui du XIX^e, la présence d'ouvriers britanniques sera constante. Ces éléments semblent toutefois beaucoup moins stables et on éprouve plus de difficultés à les cerner autant par la diminution de la quantité d'informations disponibles pour cette période que par un certain caractère itinérant chez ces ouvriers. Un grand nombre d'entre eux seront d'ailleurs parmi ceux qui peupleront les

forges environnantes qui apparaîtront au XIX^e siècle. La période terminale de l'activité de l'entreprise verra des ouvriers spécialisés d'origine canadienne, formés sur place à la suite d'une longue tradition de plus de 150 années. Mais l'industrie sera déjà à son déclin.

Si l'on s'appuie sur les salaires et le lieu d'habitation, les ouvriers spécialisés jouissent indiscutablement du statut le plus élevé au sein de la population ouvrière des Forges. Leurs salaires sont supérieurs à ceux des autres éléments constitutifs de ce groupe social et se comparent à ceux des maîtres-artisans. Ils occupent aussi les demeures les plus "luxueuses" ce qui d'autre part est un corollaire normal de la stabilité de leur métier.

Enfin, ce sont les ouvriers spécialisés venus de France au XVIII^e siècle qui formèrent le premier noyau de population aux Forges du Saint-Maurice et ce sont leurs descendants que l'on retrouve assurant la permanence, à travers une hérédité fonctionnelle très forte, du début de l'entreprise jusqu'au moment de la fermeture. L'ascendance directe de ces familles nous ramène à Jacques et Jean Aubry, Pierre Michelin, Nicolas Robichon, Jacques Tassé, Joseph Terreau...

Quant aux artisans, la nature même de leur occupation aux Forges en étant une de service, nous aurions pu les classer dans le groupe parallèle des employés de service. Nous avons préféré les situer dans l'organisation ouvrière, en considération du lien étroit entre leur activité et le fonctionnement de l'entreprise. Cette ambivalence nous semble le point principal de différenciation entre ouvriers spécialisés et artisans quant à la nature de leur relation à l'industrie. Contrairement aux ouvriers spécialisés, ils sont indépendants: il leur est possible d'exercer leur métier ailleurs et ils sont par conséquent le plus souvent employés "à l'oeuvre". Leur présence est donc continuelle, compte tenu des besoins de réparations et d'entretien, mais sur une base de constance plutôt

que de stabilité. C'est le cas de la plupart des artisans que nous avons identifiés, ces derniers étant attachés aux Forges pour une période de quelques années seulement et leurs fils ne prenant que rarement la relève. L'hérédité fonctionnelle n'est toutefois pas totalement absente tel que tendent à le prouver les recherches de l'historien Serge Saint-Pierre sur les artisans-forgerons.

Cette indépendance envers l'entreprise est accentuée par le fait que peu des artisans qui y sont attachés y sont nés ou ont épousé une jeune fille des Forges et s'y sont établi de façon permanente. Pendant la période française, les artisans recrutés sont tous originaires de Nouvelle-France sauf trois. Subséquemment, ils seront majoritairement originaires des Trois-Rivières et de ses environs. Il se produit parfois qu'un artisan venu travailler aux Forges y épouse une fille d'ouvrier spécialisé ou de journalier. Le cas n'est toutefois pas fréquent si on se fie au nombre d'actes et de contrats de mariage retracés jusqu'à maintenant.

Dans l'échelle sociale, leur salaire qui est annuel jusqu'en 1767 place les maîtres-artisans au même niveau que les ouvriers spécialisés. Après cette date, le salaire des artisans étant établi selon l'ouvrage exécuté, il n'est plus possible de faire cette comparaison. Ceux qui habitent sur le site même de l'entreprise, sont logés de façon relativement confortables, dans des maisons ou corps de logis plutôt que des barraques.

Bien que difficiles à cerner, ils nous apparaissent comme un groupe original aux Forges et nous croyons qu'une étude de leurs techniques apportera des éclaircissements supplémentaires et indispensables dans l'état actuel des connaissances, en particulier quant à l'aspect de propriété des boutiques d'artisans et à l'originalité ou non de leurs activités à Saint-Maurice.

Bien que les journaliers représentent le groupe le plus important quantitativement, ils sont les moins bien connus. Les nombreuses carences au niveau de l'information sont dues essentiellement au caractère itinérant de ces individus. Recrutés dans les villages et paroisses environnants des Forges mais aussi main-d'oeuvre de passage à la recherche du premier travail disponible, ils ne passent à l'emploi de l'industrie que le temps pendant lequel leurs services sont requis, parfois une semaine, parfois une saison.

Les taux de leur rémunération les placent au bas de l'échelle salariale. Ils sont logés dans des baraques qui sont, tel qu'on l'a déjà mentionné, le mode d'habitation le "moins coûteux" aux Forges.

On constate toutefois, à l'étude des registres d'état civil et des actes notariés, l'existence d'un noyau de manoeuvres fidèles à l'entreprise. Ils habitent sur le site de l'industrie et les fils prennent la relève du père. Il est difficile de les différencier des journaliers car ils se donnent le même titre aux registres d'état civil. C'est l'aspect de continuité qui nous permet de les identifier. Leur nombre est peu élevé. Ils se rapprochent de ce que Bertrand Gille appelle la main-d'oeuvre interne. Leurs salaires ainsi que leurs conditions de vie diffèrent probablement de ceux des journaliers occasionnels ou main-d'oeuvre externe. Ces derniers, bien qu'ils résident temporairement aux Forges, ne peuvent être considérés comme partie intégrante de la communauté ouvrière contrairement aux éléments de la main-d'oeuvre interne.

Ces conclusions sont générales. Il nous était impossible considérant l'orientation de ce rapport d'approfondir ces premiers résultats de recherches. Ces informations ne servent qu'à situer les groupes dans un ensemble social, les uns par rapport aux autres. Ce sera le but du second volet de l'étude sociale, croyons-nous, d'étoffer la perception de la masse ouvrière au moyen d'une analyse de mentalité et de comportement.

Conclusion

L'établissement des Forges du Saint-Maurice à quelques lieux des Trois-Rivières en 1729 donna naissance à un phénomène inconnu en Nouvelle-France jusqu'à ce moment: un "village industriel". Ce "village" allait survivre jusqu'en 1883.

Le qualificatif "industriel" est suffisamment éloquent: la dénomination "village" est le propos de cette analyse. D'autres industries fonctionnèrent en Nouvelle-France et on pourrait peut-être rapprocher l'entreprise des Forges de celle de la construction navale à Québec à la même époque. Mais il semble que leurs lieux géographiques prirent plutôt l'allure de chantiers que d'un village. Le site des Forges prendra pour sa part le visage d'une communauté semblable à celles du temps, bien encadrée géographiquement, possédant sa propre entité juridique et les éléments caractéristiques de toute agglomération: habitations, cellules familiales, services communautaires etc.

La cause principale de l'implantation de cet ensemble social autour de l'industrie est à nos yeux le type même de l'exploitation et la nature du travail qui y est relié. La volonté des premiers administrateurs fut d'implanter une forge sur le modèle français où les travailleurs sont sous la dépendance complète de l'entreprise et parfaitement encadrés. Cette intention se manifeste, entre autre, par le caractère de quasi autarcie qu'ils imprimeront à l'entreprise quant à l'approvisionnement et aux services, comblant ainsi en principe tous les besoins de l'ouvrier et prévenant toute cause d'absentéisme. Cette situation fut consolidée par le fait que dû à l'absence d'ouvriers spécialisés dans le traitement du minerai de fer, le recrutement se fit en France parmi des hommes déjà

conditionnés à un tel milieu. Cet état d'encadrement disparaîtra très tôt sous ses aspects politique et économique mais le trait de dépendance envers l'industrie, intimement relié à la nature même de l'exploitation subsistera jusqu'à la fermeture ainsi que le prouve, par exemple, la permanence des familles d'ouvriers spécialisés. La situation géographique, enfin, soumise aux besoins en matières premières signifie l'éloignement: les mines, les forêts et les forts courants de rivière sont rarement à proximité du centre de la ville.

C'est ainsi que s'établirent à Saint-Maurice des hommes venus pour la plupart de France, puis d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande dont les descendants d'origine canadienne allaient prendre la relève et assurer la présence des effectifs humains indispensables au fonctionnement des forges et fourneaux jusqu'à la fin. Ce n'est pas à leur désertion qu'on peut imputer la fermeture des Forges du Saint-Maurice qui fut plutôt la cause de leur dispersion.

Cette analyse nous a révélé leur présence et laissé entrevoir la structure dans laquelle ils évoluèrent, socialement. Une étude de leur comportement devrait les ramener en pleine lumière et nous les révéler dans leur entité originale.

Appendice A. Inscription de l'évêque de Québec monseigneur de Pontbriand dans le registre des Forges du Saint-Maurice, en date du 1^{er} juillet 1755.

vu & approuvé dans le cours de nos visittes; Nous avons ordonné qu'il sera fait un état des ornements & de tous ce qui sera fourni à L'Eglise de S^tMaurice par le produit des questes & du casuel de lad^{te} Eglise
 ayant été informé qu'on chante en cette paroisse la grande messe les vespres & qu'on donne la bénédiction du tres S^tSacrement Les jours de S^tEloy & de la translation, & le jour de S^tThibault, parce que les forgerons ont choisis les deux premiers jours pour honorer leur patron, & les charbonniers le troisiè-
 me qu'il arrivoit que sous le pretexte de les fester pour ainsi dire solannisées plusieurs du village se laissoient aller ~~loing~~ à des exes scandaleux Loing de sanctifier les jours,
 Nous chargons le missionnaire d'avertir tous les habitants de la paroisse que si dans la suite Nous apprenons qu'on tombe dans les memes déréglements, Nous deffendrons de faire dans les jours aucune Cérémonie extraordinaire, ~~cha~~ Nous chargeons led^t missionnaire de Nous avertir toutes les années s'il y a eu des scandals; Sera la présente criée Lue & publiée au prosne de la grande messe Dimanche prochain fait & donné à S^tMaurice
 Le premier juillet 1755

Appendice B. Exemple de composition sociale: Les Forges du Saint-Maurice (ci-après FSM) en 1851 (extraits du recensement du Canada, 1851).

La composition sociale des Forges du Saint-Maurice en 1851, alors qu'Andrew Stuart et John Porter en sont propriétaires se lit comme suit: un superintendant et deux commis en ce qui concerne l'administration; un "conducteur"; 21 familles de moulleurs; 11 familles dont le chef se qualifie de forgeron (la distinction est à faire entre artisans-forgerons et forgerons-marteleurs); deux familles de menuisiers et une famille de charron; la famille d'un sellier et la famille d'un boulanger; deux familles de mineurs; quatre famille de chartiers; 32 journaliers dont 31 avec une famille; sept familles de cultivateurs et une femme, chef de famille. La popualtion totale est de 397 personnes.

Le tableau suivant résume cette stratification:

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
Angèle Berthiaume	37 ans	Yamachiche
Joseph Berthiaume	19 ans	Pointe-du-Lac (mouleur)
Pierre Berthiaume	17 ans	Pointe-du-Lac
Cléophas Berthiaume	13 ans	Pointe-du-Lac
Maurice Berthiaume	11 ans	Pointe-du-Lac
XAVIER CHARETTE	30 ans	FSM
Anne Therreau	29 ans	FSM
Xavier fils	8 ans	FSM
Anne	5 ans	FSM
Jos	2 ans	FSM
RENE GAUTHIER	23 ans	FSM
Louise Gauthier	55 ans	FSM (veuve)
Onésime	16 ans	FSM
Eléonore	21 ans	
Hubert	18 ans	FSM (mouleur)
AUGUSTIN GILBERT	22 ans	FSM
Tharsile Bouchard	17 ans	FSM
JOSEPH GILBERT	30 ans	FSM
JOS IMBLO	25 ans	FSM
Joséphine Pellerin	25 ans	FSM
Olivine	4 ans	FSM
Jos	1 an	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
LOUIS IMBLO	36 ans	FSM
Julie Michelin	35 ans	FSM
Elise	11 ans	FSM
Joséphine	7 ans	FSM
Joseph	2 ans	FSM
LOUIS LAMOTHE	67 ans	Trois-Rivières
Antoinette Lesage	56 ans	Rivière-du-Loup
Clarisse	21 ans	Trois-Rivières
ETIENNE LAROCHE	47 ans	FSM (journalier)
Victoire Précourt	38 ans	FSM
Victoire, fille	15 ans	FSM
Alfred	14 ans	FSM
Olive	13 ans	FSM
Xavier	8 ans	FSM
Damase	5 ans	FSM
SAMUEL LEWIS	23 ans	FSM
Sophie Charette	18 ans	FSM
Marie	2 ans	FSM
ETIENNE MAILLOUX	25 ans	FSM
Julie Charette	19 ans	FSM
ABRAHAM MAILLOUX	21 ans	FSM (journalier)
Apolline Mailloux	58 ans	FSM (veuve)
Apolline Mailloux	38 ans	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
LOUIS MAILLOUX	30 ans	FSM
Elise Charette	20 ans	FSM
Marguerite	2 ans	FSM
AIME PLEAU	24 ans	FSM
Emilie Marcouiller	22 ans	FSM
Jean	3 ans	FSM
Israël	2 ans	FSM
JEAN PLEAU	40 ans	FSM
Femme Jean Pleau	37 ans	FSM
Justine	5 ans	FSM
Emilie	11 ans	FSM
Mathilde	3 ans	FSM
JULIEN RIVARD	73 ans	FSM
Françoise Laroche	72 ans	FSM
Philomène Couture	14 ans	Trois-Rivières
Clotilde Couture	17 ans	Trois-Rivières
ANDRE SARRASIN	23 ans	FSM
Emilie Therrau	20 ans	FSM
Mario Therrau	1 an	FSM
JEAN-BAPTISTE SAWYER	30 ans	St-Joseph
Emilie Précourt	26 ans	FSM
Catherine ?	7 ans	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
Elisabeth	5 ans	FSM
Jean	2 ans	FSM
JOSEPH SAWYER	23 ans	FSM
Julie Gilbert	19 ans	FSM
Joseph	2 ans	FSM
NARCISSE SAWYER	26 ans	FSM
Louise Pellerin	24 ans	FSM
Louise	6 ans	FSM
Joseph	4 ans	FSM
Marie	2 ans	FSM
EDMOND THERREAU	32 ans	FSM
Elisabeth Mailloux	27 ans	FSM
Elisabeth	9 ans	FSM
Edouard fils	6 ans	FSM
Louis	4 ans	FSM
NICOLAS THERREAU	43 ans	FSM
Camille Robichon	40 ans	FSM
<u>Forgerons</u>		
JEAN-BAPTISTE BOURGAINVILLE	40 ans	FSM
Françoise Bouchard	42 ans	FSM
Marguerite	19 ans	FSM
Louis	14 ans	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
Angèle	12 ans	FSM
Sophie	10 ans	FSM
François	7 ans	FSM
Elisabeth	7 ans	FSM
Emilie	5 ans	FSM
ANTOINE GILBERT	40 ans	FSM
Félicité Précourt	38 ans	FSM
Delphine Précourt	16 ans	FSM
Antoine Précourt	14 ans	FSM
Clorinde Précourt	9 ans	FSM
Julie Précourt	6 ans	FSM
Xavier Précourt	4 ans	FSM
Basile	2 ans	FSM
Dina	7 ans	FSM
AUGUSTIN GILBERT	43 ans	FSM
Marie Isabelle	52 ans	Yamachiche
Philomène	15 ans	FSM
Elise	16 ans	FSM
Elisabeth	7 ans	FSM
George	5 ans	FSM
MAXIME GILBERT	23 ans	FSM
Clotilde Peterson	19 ans	Trois-Rivières
Joseph	1 an	FSM
PIERRE GILBERT	56 ans	FSM
Apolline Turcotte	50 ans	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
Elisabeth Gilbert	20 ans	FSM
RENE IMBLO	42 ans	FSM
Fanny Robichon	40 ans	FSM
Jean	10 ans	FSM
Clotilde	7 ans	FSM
Clément	5 ans	FSM
Joseph	2 ans	FSM
THOMAS MAILLOUX	31 ans	FSM
Emilie Laliberté	30 ans	Batiscan
Hermine	8 ans	FSM
Thomas fils	6 ans	FSM
ANTOINE MICHELIN	43 ans	FSM
Sophie Lanouette	42 ans	St-Jean
JEAN MICHELIN	28 ans	FSM
Odile	1 an	FSM
JEAN MICHELIN	30 ans	FSM
Marie Rivard	23 ans	Rivière-du-Loup
JEAN MICHELIN, fils	17 ans	FSM (journalier)
Pierre	12 ans	FSM
Adélaïde Michelin	72 ans	FSM (veuve)

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
NICOLAS ROBICHON	69 ans	FSM
Madéleine Moussette	69 ans	FSM
Hélène	34 ans	FSM
<u>Menuisiers</u>		
WILLIAM LAMOTHE	38 ans	Trois-Rivières
Dorothée Imblo	24 ans	Trois-Rivières
William, fils	3 ans	FSM
Eusèbe	2 ans	FSM
Adée Imblo	38 ans	FSM
DAVID LESSARD	44 ans	FSM
Adélaïde	42 ans	Yamachiche
Emilie Pellerin	17 ans	FSM
Harline Pellerin	15 ans	FSM
Xavier Pellerin	10 ans	FSM
Elise Pellerin	8 ans	FSM
Aimé Pellerin	6 ans	FSM
Marie Pellerin	4 ans	FSM
Eusèbe	2 ans	FSM
<u>Charron</u>		
MAXIME CAMIRAND	33 ans	Pointe-du-Lac
Tharsile Précourt	21 an	FSM
Maxime, fils	1 an	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
<u>Sellier</u>		
PIERRE CHARETTE, père	58 ans	FSM
Marie Rivard	43 ans	FSM
Pierre fils	17 ans	FSM (forgeron)
Marie	22 ans	FSM
Elise	14 ans	FSM
Alexandre	11 ans	FSM
Odile	9 ans	FSM
	6 ans	FSM
Séraphine	2 ans	FSM
<u>Boulangier</u>		
PIERRE PETERSON	30 ans	Trois-Rivières
Elisabeth Pellerin	22 ans	FSM
Pierre fils	6 ans	FSM
Agnès	5 ans	FSM
	2 ans	Trois-Rivières
<u>Mineurs</u>		
JEAN-BAPTISTE SAWYER	52 ans	FSM
Eléonore Raymond	46 ans	FSM
SAMUEL SAWYER	16 ans	FSM (mouleur)
Delphine	10 ans	FSM
Jean	6 ans	FSM
Trefflé	3 ans	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
<u>Charretiers</u>		
DAMASE CHARETTE	27 ans	FSM
Hélène Précourt	25 ans	FSM
Delima	8 ans	FSM
Aurélie	6 ans	FSM
Damase fils	2 ans	FSM
Louise	1 an	FSM
JEAN-BAPTISTE CHARETTE	45 ans	Trois-Rivières
Marguerite Gilbert		FSM
Béloni	20 ans	FSM
Hercule	14 ans	FSM (mouleur)
Jean	11 ans	FSM
Bruneau	9 ans	FSM
Louis	3 ans	FSM
Hermine	18 ans	FSM
Clotilde	6 ans	FSM
Reine	1 an	FSM
Judith Lessard	53 ans	FSM (veuve)
PIERRE CHARETTE	30 ans	FSM
Julie Pellerin	25 ans	FSM
Julie	3 ans	FSM
Hermine	2 ans	FSM
LOUIS PRECOURT	33 ans	FSM
Esther Précourt	32 ans	FSM
Louis, fils	9 ans	FSM
Alexis	7 ans	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
<u>Journaliers</u>		
JACQUES AUBRY	69 ans	FSM
Angélique Drolet	67 ans	FSM
JOS BASTARACHE	61 ans	Yamachiche
Cécile Langlois	57 ans	Yamachiche
Léon	23 ans	Yamachiche
Joseph	17 ans	Yamachiche
Zéphirin	14 ans	Yamachiche
Augustin	8 ans	Yamachiche
Olivine	19 ans	Yamachiche
Céline	17 ans	Yamachiche
Hermine	13 ans	Yamachiche
BENJAMIN BOISVERT	24 ans	FSM
Tharsile	17 ans	FSM
Benjamin	1 an	FSM
JEAN BOISVERT	36 ans	FSM
Marie Gélinas	24 ans	Yamachiche
Elise	6 ans	FSM
Déliima	4 ans	FSM
Marguerite	2 ans	FSM
Jean	1 an	FSM
JEAN-BAPTISTE BOISVERT	58 ans	FSM (veuf)
Catherine	15 ans	FSM
Pierre	13 ans	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
Mathilde	9 ans	Montréal
Isabelle	7 ans	Montréal
William	4 ans	FSM
Marie Boisvert	34 ans	FSM
Emilie Aubry	23 ans	FSM
Sophie Aubry	26 ans	FSM
THOMAS BOISVERT	35 ans	Yamachiche
Marie Therreau	25 ans	FSM
Thomas fils	7 ans	FSM
Elise	5 ans	FSM
Amélie	2 ans	FSM
Marcel	1 an	FSM
Aurélie	36 ans	Yamachiche
FRANCOIS CHARETTE	50 ans	Rivière-du-Loup
Julie Rivard	46 ans	FSM
LOUIS	22 ans	FSM (journalier)
WILLIAM	17 ans	FSM (forgeron)
JOS	14 ans	FSM (journalier)
JEAN	12 ans	FSM (mouleur)
Daniel	8 ans	FSM
Trefflé	6 ans	FSM
LOUIS CHARETTE	40 ans	Trois-Rivières
Félicité Isabel	36 ans	Yamachiche
Louis	20 ans	FSM
Israël	15 ans	FSM
Baptiste	12 ans	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
Jean	8 ans	FSM
Olivine	6 ans	FSM
Félicité	17 ans	FSM
Philomène	9 ans	FSM
Anne	5 ans	FSM
Olive	2 ans	FSM
Julie	1 an	FSM
LOUIS GAUTHIER	34 ans	FSM
Emilie Isabelle	33 ans	FSM
Julie	9 ans	FSM
Xavier	3 ans	FSM
PIERRE IMBLO	44 ans	FSM
Julie Duperon	46 ans	Batiscan
Elise	11 ans	FSM
Camille	9 ans	FSM
H...	7 ans	FSM
REMI IMBLO	42 ans	FSM (veuf)
Angèle Imblo	16 ans	FSM
Elisabeth Pellerin	5 ans	FSM
Marianne Huot	7 ans	FSM
Louise Huot	9 ans	FSM
Marie, femme de Huot	38 ans	FSM
Louise Laroche	58 ans	FSM (veuve)

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
JOS (illisible)	36 ans	FSM
Marie Lumen	35 ans	Sorel
Jos fils	14 ans	Sorel (journalier)
Jean-Baptiste	7 ans	Sorel
Pierre	1 an	Sorel
Ludger	4 ans	Maskinongé
Elisabeth	11 ans	Sorel
Mathilde	2 ans	FSM
JOS LALIBERTE	65 ans	St-Hubert
Joséphine Précourt	59 ans	Baie-du-Fevre
Louis	17 ans	Trois-Rivières
OLIVIER LALIBERTE	27 ans	
Odile Charette	21 ans	FSM
Marie	1 an	
JEAN-BAPTISTE LANDRY	62 ans	Kamouraska
Euphrosine Isabelle	45 ans	Yamachiche
	15 ans	FSM
Trefflé	14 ans	FSM
Alex	12 ans	FSM
Marie	9 ans	FSM
Raphaël	7 ans	FSM
Mario	5 ans	FSM
Ephraïm	1 an	FSM
Louise	93 ans	St-Roch (veuve)

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
FRANCOIS LAROCHE	50 ans	FSM
Marguerite Boivin (?)	60 ans	Montréal
ANTOINE LECLERC	40 ans	Batiscan
Félicité Rivard	35 ans	FSM
Jean-Baptiste	18 ans	FSM
Pierre	16 ans	FSM
Antoine	13 ans	FSM
Xavier	11 ans	FSM
Jean	8 ans	FSM
Etienne	6 ans	FSM
Marie	4 ans	FSM
Jos	2 ans	FSM
PIERRE LEWIS	38 ans	FSM
Pauly Robichon	36 ans	FSM
Elise	10 ans	FSM
Onésime	8 ans	FSM
Samuel	6 ans	FSM
Jos	4 ans	FSM
Xavier	2 ans	FSM
ANTOINE MAILLOUX	38 ans	FSM
Léonie Aubry	28 ans	FSM
Antoine	17 ans	FSM
Edouard	13 ans	FSM
Pierre	10 ans	FSM
Xavier	3 ans	FSM
Daniel	1 an	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
ANTOINE MICHELIN	30 ans	FSM
Geneviève Imblo	36 ans	FSM
Craig	8 ans	FSM
Jean	5 ans	FSM
Marie	1 an	FSM
Julie Therrau	62 ans	Trois-Rivières (veuve)
BENJAMIN MICHELIN	32 ans	FSM
Julie	2 ans	FSM
Joséphine	5 ans	FSM
Benjamin Jr.	7 ans	FSM
Marie Michelin	48 ans	FSM
JOS MICHELIN	40 ans	FSM
Catherine Loranger	22 ans	Yamachiche
Joséphine	6 ans	FSM
Jean	3 ans	FSM
ANTOINE PELLERIN	24 ans	FSM
LOUIS PELLERIN	47 ans	Yamachiche
Julie Pellerin	38 ans	FSM
Louis	18 ans	FSM
Tharsile	17 ans	FSM
Sophie	14 ans	FSM
Julie	13 ans	FSM
Fannie	11 ans	FSM
Louise	9 ans	FSM
Marie	3 ans	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
PIERRE PELLERIN	52 ans	Inconnu
Françoise Leclerc	51 ans	FSM
Jean	21 ans	FSM
Noël	19 ans	FSM
Isidore	17 ans	FSM
Antoine	9 ans	FSM
ALEXIS PRECOURT	23 ans	FSM
Elisa Boisvert	18 ans	FSM
GABRIEL PRECOURT	63 ans	Baie-du-Febvre
Joséphine Pellerin	53 ans	St-Roch
Louis	15 ans	FSM
Xavier	12 ans	FSM
Julie	18 ans	FSM
PIERRE ROY	30 ans	St-Joseph
Emilie Boisvert	18 ans	FSM
Pierre fils	1 an	FSM
NORBERT SARRAZIN	18 ans	FSM
Elisabeth	21 ans	FSM
Pierre Sarrazin	13 ans	FSM
Olive Sarrazin	10 ans	FSM
NICOLAS THERREAU	83 ans	FSM
Victoire Toupin	84 ans	Champlain
Emilie Bouchard	14 ans	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
PIERRE THERREAU	24 ans	FSM
Adèle Imbleau	22 ans	FSM
Marie	2 ans	FSM
Léa	1 an	FSM
RENE THERREAU	21 ans	FSM
Lucie Précourt	18 ans	FSM
Marie	1 an	FSM
<u>Cultivateurs</u>		
AUGUSTIN BELLEMARE	29 ans	Trois-Rivières
Marie Bourke	29 ans	Québec
Eutichiame	3 ans	Trois-Rivières
Xavier	1 an	Trois-Rivières
JEAN BELLEMARRE	43 ans	Yamachiche
Geneviève Loranger	43 ans	Yamachiche
Adolphe	18 ans	Yamachiche
Frédéric	17 ans	Yamachiche
Pierre	14 ans	Yamachiche
Lucie	12 ans	Yamachiche
Isaac	9 ans	Yamachiche
Eutychiame	8 ans	Yamachiche
Hyacinthe	4 ans	Yamachiche
Paul	2 ans	St-Etienne
ISAAC BOISVERT	43 ans	Yamachiche
Henriette Raymond	38 ans	FSM

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
Dolly	17 ans	FSM
Isaac fils	14 ans	FSM
Fanny	12 ans	FSM
Elise	10 ans	FSM
Judith	8 ans	FSM
Jean	5 ans	FSM
Pierre	3 ans	FSM
Samuel	2 ans	FSM
CHARLES GELINAS	48 ans	Yamachiche
Emilie Lemay	36 ans	Yamachiche
Charles Gélinas, fils	12 ans	Yamachiche
Augustin	10 ans	Yamachiche
-	4 ans	Yamachiche
Maxime	8 ans	Yamachiche
Emilie	1 an	Yamachiche
HENRI MARCHAND	40 ans	FSM
Victoire Boisvert	34 ans	Ste-Anne
Jacques	15 ans	FSM
William	10 ans	St-Barnabé
Alexandre	6 ans	St-Barnabé
Hyacinthe	2 ans	St-Etienne
Victoire	13 ans	St-Barnabé
Marguerite	4 ans	St-Barnabé
AUGUSTIN NIGAILLO	46 ans	Yamachiche
Justine Samson	30 ans	Yamachiche
Onésime	9 ans	Caxton

NOM	AGE	LIEU DE NAISSANCE
Olivine	15 ans	Caxton
Emilie	13 ans	Caxton
Lucie	4 ans	Caxton
Cécile	1 an	Caxton
<u>Fermier</u>		
FRANCOIS PELLERIN	40 ans	FSM (veuf)
Louise Gauthier	31 ans	FSM
Philomène	8 ans	FSM
Justine	6 ans	FSM
F.-X.		FSM
Eusèbe		FSM
<u>Femmes chefs de famille</u>		
LOUISE DUPONT	31 ans	Pointe-du-Lac
Olivine	6 ans	FSM
Frédéric	3 ans	FSM
Elsire	1 an	FSM
Lucie	26 ans	Pointe-du-Lac

Notes

Première partie: Les structures sociales aux Forges du Saint-Maurice: éléments de structuration et aspects numériques.

- 1 Dictionnaire Biographique du Canada (ci-après DBC) (Québec, Presses de l'université Laval, 1969), vol. 2, s.v. "François Poulin de Francheville".
- 2 Montréal. Archives nationales du Québec (ci-après ANQM), greffe F.-L. Lepailleur, engagement par Bellisle dit Chèvrefils à Francheville, 10 novembre 1733.
- 3 ANQM, greffe J.C. Porlier, départ de Labrèche pour la Nouvelle-Angleterre, 24 avril 1733.
- 4 ANQM, greffe J.C. Rimbault, engagement par Lapalme à Francheville, 22 mars 1733.
- 5 Canada. Archives publiques (ci-après APC), MG8, A6, vol. 12, p. 74-75.
- 6 M. Gaucher, M. Delafosse et G. Debien, "Les engagés pour le Canada au XVIII^e siècle", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 14, n^o 2 (septembre 1960), p. 250.
- 7 Québec. Archives nationales (ci-après ANQQ), greffe J. Pinguet, engagement par Nicolas Grand'maître et autres à Francheville, 18 juillet 1733.
- 8 APC, MG8, A6, vol. 12, p. 74-75.
- 9 DBC (Québec, Presses de l'université Laval, 1969), vol. 2, s.v. "François Poulin de Francheville".
- 10 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-1, p. 259.
- 11 Trois-Rivières. Archives nationales du Québec (ci-après ANQTR), NF23, vol. 3, p. 115, documents de la Juridiction des Trois-Rivières, 2 mai 1734.

- 12 ANQTR, LAC48, registres d'état civil (ci-après REC) paroisse Immaculée-Conception, 1729-1735.
- 13 Ibid., 14 juin 1749
- 14 Ibid., 17 septembre 1738.
- 15 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-2, p. 220.
- 16 Ibid., B, vol. 65-2, p. 398.
- 17 Ibid., C¹¹A, vol. 72, p. 29.
- 18 Ibid., vol. 111-1, p. 199.
- 19 Ibid., p. 196.
- 20 Ibid., vol. 67, p. 39.
- 21 ANQTR, LAC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 1735-1741; ibid., LAC8, REC Forges du Saint-Maurice, 1740-1741.
- 22 APC, MG1, B, vol. 82-1, p. 59; ibid., vol. 90, p. 48; ibid., C¹¹A, vol. 96, p. 58; ibid., vol. 112-2, p. 294, p. 358.
- 23 ANQTR, LAC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 1741-1760.
- 24 APC, MG21, B21, vol. 91, p. 302-304.
- 25 Ibid., MG18, J7, journal de George Clinton, 1751 (sans pagination).
- 26 Louis Franquet, Voyages et mémoires sur le Canada (Québec, A. Côté, 1889), p. 21.
- 27 ANQTR, LAC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 1741-1760.
- 28 APC, RG4, A3, vol. 26, p. 9; ibid., MG1, B, vol. 130, p. 61.
- 29 Ibid., MG23, G1, 4, vol. 2, p. 5.
- 30 Ibid., MG21, B21-1, B-A615, p. 80.
- 31 Voir le tableau 3 du présent rapport.
- 32 APC, MG21, King's MSS, vol. 205, p. 219-221.
- 33 Ibid., B21-1, Bobine A-615, p. 66-69, 70-71, 87-88, 97, 123-124, 133-134.
- 34 Marcel Trudel, Le régime militaire dans le gouvernement des Trois-Rivières, 1760-1764 (Trois-Rivières, éditions du "Bien Public", 1952), p. 123.
- 35 ANQTR, LAC48, paroisse Immaculée-Conception, 1760-1767.

- 36 APC, MG21, King's MSS, vol. 205, p. 219-221.
- 37 APC, MG21, Haldimand Papers, ADDMSS, 21885, part II, p. 389.
- 38 ANQQ, APG 313/1, Allsopp Papers, lettre de Pélissier à Allsopp, 25 juillet 1769.
- 39 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 1767-1845; ibid., 1AC50 St-James Anglican Church of Three Rivers, civil records, 1767-1845.
- 40 APC, MG21, Haldimand Papers, ADDMSS, 21885, part II p. 389.
- 41 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 1767-1845; ibid., 1AC50 St-James Anglican Church of Three Rivers, civil records, 1767-1845.
- 42 APC, MG19, L, 1, Diary of Lord Selkirk, 1804.
- 43 John Lambert, Travels through Canada and the United States, 1806-1808 (London, 1814), p. 485-488.
- 44 APC, RG31, A1, C-718, Lower Canada Census, (1825), p. 1574-1577.
- 45 Ibid., RG4, A, vol. 5-225, p. 84.
- 46 Ibid., RG31, A1, C-723, Lower Canada Census, 1831.
- 47 Ibid., RG4, B15, vol. 18, p. 8824.
- 48 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 1793-1845; ibid., 1AC50, St-James Anglican Church of Three Rivers, civil records, 1793-1850.
- 49 APC, RG31, A1, C-723, Lower Canada Census, 1831.
- 50 Ibid., C-1139, Canada East Census, 1851; ibid., C-1322, Lower Canada Census, 1861.
- 51 Ibid., C-1139, Canada Census, 1851.
- 52 Ibid., Canada Directory, 1858.
- 53 Ibid., RG31, A1, C-1322, Lower Canada Census, 1861.
- 54 ANQTR, 1AC27, rue St-Etienne des Grès, 1845-1863.
- 55 Ibid., 1AC48, REC Immaculée-Conception, 1845-1863; ibid., 1AC27, REC St-Etienne des Grès, 1845-1863.
- 56 Ces informations proviennent des registres d'état civil de ces paroisses.
- 57 APC, RG31, A1, C-677, Canada Census, 1871.

Seconde partie: Les éléments constitutifs de l'organisation administrative.

Les directeurs: sociétaires, locataires, propriétaires.

- 1 ANQQ, greffe J. Pinguet, 16 janvier 1733.
- 2 Ibid.
- 3 DBC (Québec, Presses de l'université Laval, 1969), vol. 2, s.v. "François Poulin de Francheville".
- 4 Ibid.
- 5 Ces transactions ne concernent malheureusement que trop rarement l'entreprise des Forges du Saint-Maurice. Parmi ces documents, il en est un que nous privilégions. Il s'agit d'un billet rédigé par François Poulin de Francheville et adressé à un de ses engagés, Christophe Jamson dit Lapalme. Nous l'avons retenu pour son caractère personnel et reproduit en annexe.
- 6 APC, MG1, C¹¹A, vol. 51, lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre de la Marine, 25 octobre 1729.
- 7 Cameron Nish, Les Bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France 1729-1748: caractères et fonctions (Montréal, Fides 1968).
- 8 DBC, op.cit.
- 9 DBC (Québec, Presses de l'université Laval, 1974), vol. 3, s.v. "Thérèse de Couagne".
- 10 APC, MG1, C¹¹A, vol. 51, lettre de Francheville au ministre de la Marine, octobre 1729.
- 11 DBC, op.cit.
- 12 Albert Tessier, Les Forges Saint-Maurice 1729-1883 (Trois-Rivières, éditions du "Bien Public", 1952), p. 48.
- 13 Il s'agit de François-Etienne Cugnet et Ignace Gamelin.
- 14 Voir la partie I de ce rapport.
- 15 Ibid.

- 16 APC, MGI, C¹¹A, vol. 110-2, p. 176.
- 17 ANQTR, greffe L. Pollet, 16 juillet 1736.
- 18 APC, MGI, C¹¹A, vol. 112-1, p. 16.
- 19 ANQTR, NF23, vol. 2, p. 115, documents de la Juridiction des Trois-Rivières, 2 mai 1734.
- 20 ANQQ, greffe J. Pinguet, 16 janvier 1733.
- 21 DBC (Québec, Presses de l'université Laval, 1974), vol. 3, s.v. "Pierre Poulin".
- 22 Ibid.
- 23 Ibid.
- 24 ANQQ, greffe J. Pinguet, 16 janvier 1733.
- 25 Ibid., 23 octobre 1735.
- 26 APC, MGI, C¹¹A, vol. 110-1, p. 286.
- 27 DBC (Québec, Presses de l'université Laval, 1969), vol. II, s.v. "Thomas-Jacques Taschereau".
- 28 Ibid.
- 29 Nous n'avons aucun moyen, à ce jour, de vérifier cette assertion.
- 30 DBC, op.cit.
- 31 ANQQ, greffe J. Pinguet, 16 novembre 1733.
- 32 APC, MGI, C¹¹A, vol. 112-1, p. 2.
- 33 APC, MGI, C¹¹A, vol. 110-1, p. 302-303.
- 34 DBC (Québec, Presses de l'université Laval, 1969), vol. 2, s.v. "Ignace Gamelin".
- 35 Ibid.
- 36 ANQQ, greffe J. Pinguet, 16 novembre 1733.
- 37 APC, MGI, C¹¹A, vol. 110-1, p. 304.
- 38 Cameron Nish, "La banqueroute de François-Etienne Cugnet", Actualité économique, vol. 41, n^o 1 (avril-juin 1965), p. 149-202; ibid., n^o 2 (juillet-septembre 1965), p. 347-378; ibid., n^o 4 (janvier-mars 1966), p. 762-810; ibid., vol. 42, n^o 1 (avril-juin 1966), p. 161-208; ibid., n^o 2 (juillet-septembre 1966), p. 391-422; ibid., n^o 3 (octobre-décembre 1966), p. 704-727.

- 39 DBC (Québec, Presses de l'université Laval, 1974), vol. 3, s.v. "François-Etienne Cugnet".
- 40 Cameron Nish, "François-Etienne Cugnet, entrepreneur et entreprises en Nouvelle-France" (Montréal, Fides, 1975).
- 41 DBC, op.cit.
- 42 Ibid.
- 43 Ibid.
- 44 ANQQ, greffe J. Pinguet, 16 novembre 1733.
- 45 DBC, op.cit.
- 46 APC, MG1, C¹¹A, vol. 67, p. 221.
- 47 Ibid., vol. 112-1, p. 2.
- 48 Ibid., vol. 110-1, p. 279.
- 49 Ibid., vol. 110-2, p. 163-165.
- 50 DBC, op.cit.
- 51 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-1, p. 259.
- 52 Ibid., vol. 111-1, p. 3-5.
- 53 APC, MG1, B, p. 237-238.
- 54 Ibid.
- 55 Ibid., C¹¹A, vol. 110-1, p. 266.
- 56 Ibid., p. 252.
- 57 Ibid., vol. 110-2, p. 211.
- 58 Ibid., vol. 111-2, p. 278.
- 59 Ibid., MG1, B, p. 237-238; ANQTR, 1AC48, REC Immaculée-Conception, 17 novembre 1738.
- 60 DBC, op.cit.
- 61 Voir la note 13.
- 62 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 14 juin 1749.
- 63 APC, MG6, C1, E-1E, vol. 122, folio 334.
- 64 Ibid., MG1, C¹¹A, vol. 110-2, p. 68-81.
- 65 Ibid., MG6, C1, E-1E, vol. 122, folio 405.
- 66 Ibid., MG1, B, vol. 63 (1), p. 238.
- 67 Ibid.
- 68 Ibid., C¹¹A, vol. 110-2, p. 190.

- 69 Ibid., p. 211.
- 70 Ibid., p. 191.
- 71 Ibid., vol. 110-1, p. 265.
- 72 Ibid.
- 73 Ibid., p. 295.
- 74 Ibid., vol. 111-1, p. 11-12.
- 75 Ibid., vol. 110-2, p. 219.
- 76 André Bérubé, "Rapport préliminaire sur l'évolution des techniques sidérurgiques aux Forges du Saint-Maurice, 1729-1883". Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Québec, 1976.
- 77 André Bérubé, op.cit., p. 37.
- 78 Ibid., p. 51.
- 79 Ibid., p. 55.
- 80 APC, MGI, C¹¹A, vol. 111-1, p. 43-49.
- 81 Ibid., p. 49.
- 82 Ibid., p. 56.
- 83 Ibid., p. 52.
- 84 Ibid., p. 80.
- 85 Ibid., p. 52.
- 86 Ibid.
- 87 Ibid., p. 86.
- 88 Ibid.
- 89 Ibid., p. 94.
- 90 Ibid., p. 68.
- 91 Ibid., vol. 110-1, p. 210-213.
- 92 Ibid., vol. 112-2, p. 42.
- 93 Ibid., vol. 112-1, p. 151.
- 94 Ibid., vol. 42, p. 81-82, F459.
- 95 Ibid., C¹³A, vol. 38, folio 8-11.
- 96 Ibid.
- 97 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 14 juin 1749.
- 98 APC, MGI, C¹¹A, vol. 110-1, p. 198-200.
- 99 ARC, MG8, A6, vol. 19, p. 227-228.

- 100 APC, MGI, C¹¹A, vol. 110-1, p. 318.
- 101 Ibid., vol. 110-1, p. 113-114.
- 102 Ibid.
- 103 Ibid., p. 302-303.
- 104 Ibid., p. 311-312.
- 105 Ibid.
- 106 Ibid., vol. 112-1, p. 9.
- 107 Ibid., vol. 110-1, p. 233.
- 108 Ibid., p. 120.
- 109 DBC, op.cit.
- 110 Mathieu Bernard "L'esclavage au Canada", Bulletin des recherches historiques (ci-après BRH), vol. 6, n^o 4 (avril 1900), p. 120.
- 111 ANQM, greffe J. Papineau, n^o 1327, 22 juillet 1789.
- 112 APC, MGI, B, vol. 64, t. 3, p. 494-495.
- 113 Ibid., C¹¹A, vol. 110-2, p. 219-222.
- 114 Ibid.
- 115 Ibid., vol. 110-1, p. 294.
- 116 Ibid., vol. 110-2, p. 219.
- 117 Ibid., B, vol. 65-2, p. 398-402.
- 118 Ibid., vol. 111-1, p. 95.
- 119 Ibid., vol. 110-1, p. 195.
- 120 Ibid., vol. 110-1, p. 195.
- 121 Ibid., p. 96.
- 122 Ibid., vol. 112-1, p. 240.
- 123 Ibid., vol. 111-2, p. 264-353.
- 124 Ibid., vol. 110-1, p. 233.
- 125 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 17 novembre 1738.
- 126 Ibid.
- 127 Ibid., 20 mai 1747.
- 128 Il nous a été impossible, dans l'état actuel de la recherche, d'établir la date exacte de son arrivée.
- 129 APC, MGI, C¹¹A, vol. 111-1, p. 96-97.
- 130 Ibid., p. 98.

- 131 DBC (Québec, Presses de l'université Laval, 1974), vol. 3, s.v. "Thomas-Jacques Taschereau".
- 132 Ibid.
- 133 Ibid.
- 134 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-1, p. 279.
- 135 Ibid., p. 312.
- 136 Ibid., p. 145.
- 137 Ibid., p. 233.
- 138 Ibid., p. 146.
- 139 Pierre-Georges Roy, La famille Taschereau, (Lévis, 1901), p. 14 à 19.
- 140 DBC, op.cit.
- 141 Ibid.
- 142 Ibid.
- 143 Pierre-Georges Roy, op.cit.
- 144 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-1, p. 252.
- 145 Ibid., p. 280-281.
- 146 Ibid., p. 304-305.
- 147 Ibid., p. 305.
- 148 Ibid., p. 307-308.
- 149 Ibid., p. 215.
- 150 Ibid.
- 151 Ibid., vol. 112-1, p. 315-316.
- 152 Ibid., vol. 110-1, p. 51.
- 153 Ibid., p. 53.
- 154 Ibid., p. 54.
- 155 Ibid., p. 70.
- 156 Ibid., p. 306.
- 157 Ibid. p. 70.
- 158 Ibid., vol. 111-1, p. 323.
- 159 Nous avons reproduit ici les chiffres tels que mentionnés par Cugnet dans un mémoire rédigé en 1711. Certaines autres sommes sont ajoutées subséquemment lors de détails de comptes supplémentaires et peuvent faire varier ces chiffres.

Nous les avons cités qu'à titre explicatif et par conséquent n'avons pas fait d'étude exhaustive. Cameron Nish au chapitre V de son volume sur François-Etienne Cugnet, présente un tableau interprété (p. 78).

- 160 Cameron Nish, op.cit., p. 84.
- 161 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-1, p. 233.
- 162 Ibid., p. 215.
- 163 Ibid., p. 216.
- 164 Ibid., vol. 114-1, p. 96-116.
- 165 Ibid., vol. 112-1, p. 262.
- 166 Ibid.
- 167 Ibid., vol. 67, p. 221.
- 168 DBC, op.cit.
- 169 Cameron Nish, op.cit., p. 165.
- 170 DBC, op.cit.
- 171 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-1, p. 34-35.
- 172 Ibid., vol. 110-1, p. 134-150.
- 173 Ibid., vol. 112-1, p. 4.
- 174 Ibid., vol. 110-2, p. 57-67.
- 175 Ibid., MG8, A6, vol. 16, p. 84.
- 176 Pierre-Georges Roy, "Le Sieur Guillaume Estêbe", BRH, vol. 52, n^o 7 (juillet 1946), p. 195.
- 177 Ibid., p. 205.
- 178 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-2, p. 58.
- 179 Ibid., vol. 112-1, p. 39-109.
- 180 Ibid., vol. 110-2, p. 59.
- 181 Ibid., vol. 111-1, p. 97.
- 182 Ibid., vol. 110-2, p. 59.
- 183 Ibid., vol. 112-1, p. 224-225. (?)
- 184 Ibid., vol. 80, p. 129.
185. Ibid.
- 186 Ibid., vol. 112-1, p. 262. (?)
- 187 Ibid., MG8, A6, vol. 10, p. 373.

- 188 ANQTR, LAC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 1741-1744;
ibid., LAC8, REC Forges du Saint-Maurice, 1741-1744.
- 189 APC, MG8, A6, vol. 17, p. 270.
- 190 Pierre-Georges Roy "La famille Martel de Magesse", BRH,
vol. 40, n^o 12, p. 711.
- 191 Ibid.,
- 192 Ibid.
- 193 DBC (Québec, Presse de l'université Laval, 1974), vol. 3,
s.v. "Jean-Urbain Martel de Belleville".
- 194 ANQTR, LAC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 1742-1750.
- 195 Cette absence d'actes notariés est surprenante. Il s'en
trouve peut-être à Québec.
- 196 APC, MG8, A6, vol. 18, p. 251-252.
- 197 Ibid., vol. 19, p. 154-155.
- 198 Ibid., vol. 18, p. 251-252.
- 199 Pierre-Georges Roy "L'honorable René-Ovide Hertel de Rou-
ville", BRH, vol. 12, n^o 5 (mai 1906), p. 129.
- 200 Ibid.
- 201 ANQTR, greffe L. Pillard, 14 mars 1751.
- 202 Ibid., 9 août 1757.
- 203 DBC (Québec, Presses de l'université Laval, 1974), vol. 3,
s.v. "Louise-Catherine André de Leigne".
- 204 Ibid.
- 205 Ibid.
- 206 ANQTR, LAC8, REC Forges du Saint-Maurice, 26 octobre 1756.
- 207 APC, MG1, C¹¹A, vol. 112-2, p. 392-401.
- 208 Pierre-Georges Roy, op.cit., p. 133.
- 209 Ibid.
- 210 ANQTR, LAC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 16 jan-
vier 1793.
- 211 Pierre-Georges Roy, op.cit., p. 136.
- 212 APC, MG23, G1-4, vol. 2, p. 6.
- 213 Ibid.
- 214 Ibid., MG11, CO 323, vol. 16, p. 16.

- 215 Ibid., MG23, GI-4, vol. 2, p. 6.
- 216 Ibid.
- 217 Ibid., MG12, B61, W.O. 34, vol. 6, p. 41-42.
- 218 Ibid.
- 219 ANQTR, 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 22 mai 1751.
- 220 APC, MG21, B21-I, bobine A-615, p. 14-15.
- 221 Ibid., p. 66.
- 222 Ibid., B68, p. 81-88.
- 223 Ibid.
- 224 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 26 octobre 1761.
- 225 Ibid., 1762-1784.
- 226 Ibid., 12 juillet 1785.
- 227 APC, MG21, B21-2, bobine A-615, p. 211-216.
- 228 Benjamin Sulte, op.cit., p. 161.
- 229 Ibid., MG21, B225-1, p. 262.
- 230 Ibid., B76, p. 308-309.
- 231 Ibid., RG4, B12, vol. 11.
- 232 George-Henry MacAulay, "The iron mines of the St-Maurice territory", *British Canadian Review*, vol. 1, n^o 3 (février 1863), p. 98.
- 233 APC, RG68, A, vol. 97, p. 359-368.
- 234 Ibid., RG1, C1, vol. 42, p. 343-344; ANQM, greffe D.B. Papi-neau, 19 décembre 1845.
- 235 ANQTR, 1AC50, REC Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 24 juin 1849.
- 236 Nous présumons que Pélissier fut relié à l'administration des Forges de 1767 à 1780.
- 237 American Catholic Historical Research (Pittsburgh, avril 1907), p. 144-149; ibid. (Parkesburg, July 1907), p. 193-196.
- 238 Pierre de Sales Laterrière, "Mémoire de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses", (Québec, Imprimerie de l'Événement, 1873).
- 239 ANQQ, greffe C. Barolet, n^o 3623, 13 octobre 1758.

- 240 Pierre de Sales Laterrière, op.cit., p. 83.
- 241 Cette date n'est qu'hypothétique.
- 242 ANQTR, greffe L. Pillard, 4 juin 1756.
- 243 Ibid., 16 juin 1759.
- 244 ANQQ, greffe C. Barolet n^o 3623, 13 octobre 1758.
- 245 American Catholic Historical Research, op.cit. (juillet 1907), p. 193.
- 246 ANQTR, 1AC4, REC paroisse de Bécancour, 8 mars 1775.
- 247 APC, MG21, B21-2, bobine A-615, p. 211-216.
- 248 Ibid., B225-1, p. 262.
- 249 American Catholic Historical Research, op.cit. (juillet 1909), p. 194.
- 250 Ibid., p. 195.
- 251 Ibid., p. 194.
- 252 Benjamin Sulte, op.cit., p. 151.
- 253 American Catholic Historical Research, op.cit. (juillet 1907), p. 195.
- 254 La Gazette de Québec, 24 septembre 1778.
- 255 Ibid., 28 juillet 1778.
- 256 Pierre de Sales Laterrière, op.cit., p. 84.
- 257 Pierre de Sales Laterrière, op.cit.
- 258 Benjamin Sulte, op.cit., p. 145.
- 259 Ibid.
- 260 ANQ, AP-P-2213.
- 261 Pierre de Sales Laterrière, op.cit., p. 84.
- 262 Nous ne possédons pas, dans l'état actuel de la recherche, les documents pouvant apporter des éclaircissements.
- 263 La Gazette de Québec, 28 juillet 1778, 24 septembre 1778.
- 264 Benjamin Sulte, op.cit., p. 164.
- 265 APC, MG21, B75-1, p. 96-97.
- 266 Benjamin Sulte, op.cit., p. 150.
- 267 ANQTR, greffe L.-C. Maillet, 25 février 1779; ibid., 29 mars 1779.

- 268 Ibid., 29 mars 1779.
- 269 ANQTR, 1AC4, REC paroisse Bécancour, 8 mars 1775.
- 270 Pierre de Sales Laterrière, op.cit., p. 93.
- 271 ANQTR, greffe L.-C. Maillet, 4 novembre 1780.
- 272 Ibid.
- 273 Benjamin Sulte, op.cit., p. 168.
- 274 Ibid.
- 275 APC, RG4, A1, vol. 7, 1^{er} mars 1791.
- 276 ANQTR, greffe J.B. Badeaux, 5 février 1797.
- 277 Ibid., greffe Joseph Badeaux, 19 décembre 1799.
- 278 APC, RG68, vol. 274, 9 juin 1767.
- 279 Fabre Surveyer et Francis-J. Audet, "Les législateurs de la province de Québec", BRH, vol. 21, n^o 11 et n^o 12, p. 482, 485, 490-491.
- 280 APC, RG14, A1, vol. 2, 19 novembre 1782.
- 281 Ibid., MG21, B-225, p. 262.
- 282 Napoléon Caron, "Les Guguay au Canada", BRH, vol. 6, n^o 3, p. 89-92.
- 283 E.Z. Massicotte, "Famille Guguay", BRH, vol. 23, n^o 10, p. 312-313.
- 284 Ibid., p. 312.
- 285 Benjamin Sulte, op.cit., p. 170.
- 286 Ibid.
- 287 APC, MG21, B68, p. 232-238.
- 288 ANQTR, greffe L. Pillard, 15 mai 1764; ANQQ, greffe J.C. Panet, 20 septembre 1771.
- 289 Benjamin Sulte, op.cit., p. 170.
- 290 APC, RG4, B17, vol. 1, Court of Common Pleas, Lower Canada.
- 291 Ibid., MG21, B76, p. 308-309.
- 292 ANQM, greffe D.-B. Papineau, 27 mai 1786.
- 293 ANQTR, greffe J.-B. Badeaux, 14 juin 1783.
- 294 Ibid., 2 juin 1785.
- 295 Ibid., 13 janvier 1786.
- 296 APC, MG21, B76, p. 308-309.

- 297 ANQTR, greffe J.-B. Badeaux, 13 janvier 1786.
- 298 ANQM, greffe D.-B. Papineau, 27 mai 1786.
- 299 ANQTR, greffe A.I. Badeaux, 19 mars 1794.
- 300 Ibid., greffe J.-B. Badeaux, 17 août 1789.
- 301 Ibid., greffe A.-I. Badeaux, 19 mars 1794.
- 302 APC, RG4, B17, vol. 2, 17 mars 1787.
- 303 Fabre Surveyer et Francis J. Audet, "Les députés des Trois-Rivières (Trois-Rivières, éditions du Bien Public, 1933), p. 7-14.
- 304 Ibid., p. 7.
- 305 APC, MG23, H1-1.
- 306 Fabre Surveyer, op.cit., p. 9.
- 307 Ibid., p. 12.
- 308 Ibid., p. 11.
- 309 Ibid., p. 13.
- 310 Ibid., p. 14.
- 311 Ibid.
- 312 APC, RG4, A1, vol. 55, p. 18217-18226.
- 313 Archives civiles de Québec, greffe C. Stewart, 6 septembre 1793.
- 314 Ibid.
- 315 APC, MG23, H1, 1.
- 316 Ibid., RG4, B17, vol. 11.
- 317 Ibid., RG68, A, vol. 97, p. 359-368.
- 318 Ibid., RG4, A1, vol. 55, p. 18217-18236.
- 319 ANQTR, greffe Joseph Badeau, 14 mars 1801.
- 320 Ibid.
- 321 Fabre Surveyer et Francis-J. Audet, "Les députés de Saint-Maurice et de Buckinghamshire, (1792-1808)" (Trois-Rivières, éditions du "Bien Public", 1934), p. 37-40.
- 322 Ibid., p. 37.
- 323 Ibid., p. 39.
- 324 ANQTR, greffe A.-I. Badeaux, 14 mai 1799.
- 325 Ibid.

- 326 Ibid., 17 septembre 1799.
- 327 Fabre Surveyer et Francis-J. Audet, op.cit., p. 39.
- 328 Ibid., p. 38.
- 329 Ibid.
- 330 Ibid.
- 331 Ibid., p. 40.
- 332 Ibid.
- 333 Albert Tessier, Les Forges Saint-Maurice (1729-1883),
(Trois-Rivières, éditions du "Bien Public", 1952), note p. 140.
- 334 Fabre Surveyer et Francis-J. Audet, op.cit., p. 26-34.
- 335 Ibid., p. 26.
- 336 Ibid.
- 337 APC, RG68, A, vol. 97, p. 359-368.
- 338 C'est sa signature que l'on retrouve au bas des actes passés
à Trois-Rivières au nom de la compagnie Davison & Lees.
- 339 ANQTR, greffe A.-I. Badeaux, 17 septembre 1799.
- 340 Ibid.
- 341 Une plaque funéraire à son nom se trouve dans le cimetière
anglican des Trois-Rivières.
- 342 Fabre Surveyer et Francis-J. Audet, op.cit., p. 34.
- 343 Nous n'avons pu en identifier l'emplacement.
- 344 Voir le tableau 10 du présent rapport.
- 345 Almanach de Québec, année 1822.
- 346 APC, RG1, C36, vol. 40, p. 20210-20213.
- 347 ANQTR, 1AC50, REC Saint-James Anglican Church of Three
Rivers, 24 juin 1849.
- 348 Fabre Surveyer et Francis-J. Audet, op.cit., p. 30.
- 349 Cette pierre est toujours dans l'église anglicane Saint-
James des Trois-Rivières.
- 350 La Gazette de Québec, 14 août 1817.
- 351 Fabre Surveyer et Francis-J. Audet, op.cit., p. 30.
- 352 Ibid., p. 29.
- 353 Ibid., p. 27.
- 354 Ibid.

- 355 Voir le chapitre sur les employés de service.
- 356 APC, RG4, A, vol. 5-225, p. 84.
- 357 Benjamin Sulte, op.cit., p. 180.
- 358 APC, RG4, A1, S, vol. 66, p. 20993-20995.
- 359 Ibid.
- 360 Ibid., vol. 86, p. 26670-26673; ibid., RG1, E1, vol. 32, p. 433-438; ibid., RG4, A, S-223, p. 76-77-77A; journaux de la Chambre d'Assemblée (ci-après JCA), 22 mai 1846, p. 268-269.
- 361 APC, RG1, L1, vol. 42, p. 343-344.
- 362 Ibid., E1, vol. 64, p. 238.
- 363 Ibid., JCA, 22 mai 1846, p. 268-269.
- 364 Trois-Rivières, Archives du séminaire Saint-Joseph, N3, n^o 29.
- 365 APC, MG24, GIII, 25, document n^o 59.
- 366 Ibid., document n^o 471.
- 367 Ibid.
- 368 Ibid., JCA, II, APPCCC, 20 septembre 1852.
- 369 Ibid., MG23, GIII, 25, document n^o 471.
- 370 Ibid., 12 novembre 1851.
- 371 Ibid., JCA, APPCCC, 16 victorial A, 23 juin 1852.
- 372 Ibid.
- 373 Ibid., 30 juillet 1852.
- 374 Ibid., 17 août 1852.
- 375 Ibid., 24 août 1852.
- 376 APC, RG1, E7, vol. 55, n^o 159.
- 377 Ibid.
- 378 Ibid., E8, vol. 78, p. 71.
- 379 Ibid., MG23, GIII, 25, document n^o 734.
- 380 Ibid.
- 381 Ibid.
- 382 Ibid.
- 383 Ibid.
- 384 Ibid.

- 385 ANQTR, IAC50, REC Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 7 mai 1850.
- 386 Trois-Rivières, Archives judiciaires, 26 février 1850.
- 387 ANQTR, greffe J.-E. Dumoulin, 27 mars 1849.
- 388 A.H. Young, the Reverend John Stuart, D.D. vel of Kingston U.C. and his family. (Kingston, Whig Press, 1920).
- 389 Ibid., p. 31.
- 290 Ibid.
- 391 Ibid., p. 39.
- 392 Ibid.
- 393 Ibid., p. 31.
- 394 Ibid., p. 32.
- 395 Québec, registre de la cathédrale de la Sainte-Trinité, 16 mars 1841.
- 396 A.-H. Young, op.cit., p. 39.
- 397 L'Ere nouvelle (Trois-Rivières), vol. 1, n^o 9, 2 février 1853.
- 398 ANQTR, greffe Petrus Hubert, n^o 4595, 27 avril 1863.
- 399 David J. McDougall, "The Final Half-century of Charcoal Iron Production in Québec, 1861-1911", Canadian Mining Journal (august 1971).
- 400 ANQTR, greffe Petrus Hubert, n^o 4571, 16 avril 1863.
- 401 David McDougall, op.cit., p. 29.
- 402 ANQTR, greffe T.-C. Normand, n^o 1642, 20 juin 1864.
- 403 Ibid., n^o 1645, 22 juin 1864.
- 404 Ibid., n^o 1646, 22 juin 1864.
- 405 Ibid., greffe Pierre-Léger Hubert, n^o 471, 24 juin 1868.
- 406 Le Constitutionnel (Trois-Rivières), 28 février 1870, p. 3.
- 407 ANQTR, greffe P. Hubert, n^o 5065, 26 avril 1867.
- 408 Ibid.
- 409 Ibid.
- 410 Ibid., greffe Petrus Hubert, n^o 5766, 29 août 1876; ibid., n^o 5767, 29 août 1876; Bureau d'enregistrement des Trois-Rivières, vol. 26, n^o 24235, p. 56, greffe E. Gladu, n^o 321, 31 août 1876; ibid., n^o 24231, p. 40, greffe William

- de Montmollin Marier, n^o 2011, 1^{er} septembre 1876.
- 411 Archives civiles des Trois-Rivières, registre des déclarations sociales, 1849-1890, n^o 272, p. 86.
- 412 ANQTR, greffe P.-L. Hubert, n^o 2774, 20 décembre 1876.
- 413 Ibid., n^o 3548, 17 janvier 1880.
- 414 Archives judiciaires des Trois-Rivières (ci-après AJTR), dossiers de la Cour supérieure, cause 281, avril (?) 1883.
- 415 Sa présence à Trois-Rivières et aux Forges du Saint-Maurice est intermittente.
- 416 Nous n'avons rencontré jusqu'à maintenant aucun document faisant mention de sa présence aux Forges.
- 417 David J. McDougall, op.cit., p. 212.
- 418 ANQTR, greffe P.-L. Hubert, 587, 24 juin 1868.
- 419 Voir le rapport de Michel Bédard: "Le territoire des Forges du Saint-Maurice, 1863-1884", Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Québec, 1976.
- 420 Il ne s'y trouvait peut-être que pour la signature d'un acte.
- 421 ANQTR, greffe P.-L. Hubert, n^o 2761, 7 décembre 1876.
- 422 Ibid., greffe P. Hubert, n^o 5065, 26 avril 1867.
- 423 Ibid., greffe P.-L. Hubert, 24 juillet 1867; ibid., n^o 1087, 3 octobre 1871; ibid., greffe P. Hubert, n^o 5122, 6 janvier 1868.
- 424 Ibid., greffe P.-L. Hubert, n^o 707, 10 avril 1869; ibid., n^o 1003, 4 mars 1871; ibid., n^o 1683, 28 avril 1874.
- 425 David McDougall, op.cit., p. 173.
- 426 ANQTR, greffe P. Hubert, n^o 5096, 6 septembre 1867. Nous croyons qu'il s'y est établi avant cette date.
- 427 David McDougall, op.cit., p. 175.
- 428 Ibid., p. 176.
- 429 Cahier de lettres de Robert McDougall, p. 108.
- 430 David McDougall, op-cit., p. 177.
- 431 Ibid., p. 176.
- 432 ANQTR, LAC8, REC Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 31 décembre 1895.

- 433 David McDougall, op.cit., p. 175.
- 434 Ibid.
- 435 Dollard Dubé, "Les Vieilles Forges il y a soixante ans"
(Trois-Rivières, éditions du "Bien Public", 1933).
- 436 David McDougall, op.cit., p. 176.
- 437 ANQTR, greffe P.-L. Hubert, n^o 224, 25 septembre 1865.
- 438 Ibid., n^o 2761, 7 décembre 1876.
- 439 Nous en traitons dans les pages suivantes.
- 440 ANQTR, greffe P.-L. Hubert, n^o 224, 25 septembre 1865.
- 441 APC, RG31, A1, Canada Census, 1871.
- 442 David McDougall, op.cit., p. 181.
- 443 Ibid.
- 444 ANQTR, greffe P. Hubert, n^o 4571, 16 avril 1863.
- 445 APC, RG31, A1, Canada Census, 1871.
- 446 ANQTR, greffe P. Hubert, n^o 5766, 29 août 1876.
- 447 Ibid., greffe P.-L. Hubert, n^o 3548, 17 janvier 1880.
- 448 Ibid., greffe P.-L. Hubert, n^o 3684, 13 juillet 1880.
- 449 AJTR, dossiers de la Cour supérieure, causes 108, 109, 178,
281.
- 450 ANQTR, greffe P. Hubert, n^o 5096, 6 septembre 1867.
- 451 David McDougall, op.cit., p. 186.
- 452 Ibid.
- 453 Ibid.
- 454 ANQTR, greffe P. Hubert, n^o 5065, 26 avril 1867.
- 455 David McDougall, op.cit., p. 213.
- 456 ANQTR, greffe P. Hubert, n^o 5766, 29 août 1876; ibid.,
greffe P.-L. Hubert, n^o 3548, 17 janvier 1880.
- 457 La Concorde (Trois-Rivières), 16 août 1880, p. 2.
- 458 AJTR, dossiers de la Cour supérieure, causes 109, 178, 281.

Les surintendants et contremaîtres.

- 1 G.H. MacAulay, op.cit., p. 101.
- 2 ANQTR, greffe J. Badeaux, n^o 260, 13 juin 1821.

- 3 APC, RG31, A1, C-723, Lower Canada Census, 1831.
- 4 Gérard Malchelosse, op.cit., p. 272.
- 5 ANQTR, greffe V. Guillet, n^o 3207, 16 septembre 1841.
- 6 Ibid., greffe J.-M. Badeaux, n^o 3588, 17 janvier 1844.
- 7 Ibid., 1AC50, REC Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 14 mai 1844.
- 8 Ibid., greffe C.-D. Craig, n^o 6354, 6 septembre 1847;
ibid., greffe J.-E. Dumoulin, n^o 116, 18 mai 1855.
- 9 Ibid.
- 10 Ibid.
- 11 AJTR, papiers de justice criminelle, 26 février 1850.
- 12 ANQTR, 1AC47, REC église Wesleyan Methodist, 7 mai 1851.
- 13 APC, RG31, A1, C-1139, Canada East Census, 1851.
- 14 David McDougall, op.cit., p. 26.
- 15 ANQTR, greffe V. Guillet, n^o 5113, 5 juin 1855.
- 16 David McDougall, op.cit., p. 29.
- 17 ANQTR, 1AC50, REC Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 28 mars 1767.
- 18 David McDougall, op.cit., p. 29.
- 19 ANQTR, 1AC50, REC Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 8 octobre 1875.
- 20 APC, JCA, APPCC16, Victoria A, 1852.
- 21 AJTR, Enquêtes du coroner, liasse 1854.
- 22 ANQTR, greffe J.-M. Badeaux, n^o 2916, 12 août 1839.
- 23 Ibid., greffe J.-C. Dumoulin, 23 décembre 1845.
- 24 AJTR, Papiers de justice criminelle, 30 janvier 1846.
- 25 ANQTR, greffe J.-C. Dumoulin, 23 décembre 1845.
- 26 Ibid., greffe D.-G. Labarre, n^o 3440, 7 octobre 1853.
- 27 Ibid., 1AC50, REC Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 13 juin 1862.
- 28 ANQM, greffe J.-C. Porlier, 24 avril 1733.
- 29 Ibid.
- 30 ANQQ, greffe J. Pinguet, 16 novembre 1733.
- 31 ANQM, greffe J.-C. Porlier, 24 avril 1733.

- 32 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-2, p. 164.
- 33 ANQQ, NF23, documents de la Juridiction des Trois-Rivières, vol. 3, p. 115.
- 34 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 26 décembre 1749.
- 35 APC, MG1, C¹¹A, vol. 111-2, p. 364-365.
- 36 ANQQ, NF25, vol. 1406, 1407, 1419, p. 57.
- 37 APC, MG1, C¹¹A, vol. 111-2, p. 391.
- 38 ANQTR, greffe L. Pillard, 16 septembre 1747.
- 39 Ibid.
- 40 Ibid.
- 41 ANQTR, 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 16 janvier 1749.
- 42 Ibid., 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 26 décembre 1749.
- 43 APC, MG1, C¹¹A, vol. 112-2, p. 283.
- 44 ANQTR, 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 24 janvier 1748.
- 45 Ibid., greffe L. Pillard, 27 mai 1749.
- 46 Ibid., 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 11 juin 1750; ibid., 27 septembre 1750; ibid., 8 août 1756; ibid., 9 septembre 1756; ibid., 10 juin 1758.
- 47 Ibid., greffe L. Pillard, 20 janvier 1756.
- 48 ANQTR, 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 4 novembre 1748.
- 49 Benjamin Sulte, op.cit., p. 96.
- 50 ANQTR, 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 14 avril 1749.
- 51 APC, MG21, B21-1, bobine A-615, p. 73, 76, 120, 126.
- 52 ANQTR, greffe J. Badeaux, 1^{er} avril 1807.
- 53 Ibid., 1AC48, REC Immaculée-Conception, 25 juin 1809; ibid., 1AC50, REC Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 8 novembre 1807; ibid., 1^{er} mai 1808; ibid., 21 février 1810.
- 54 Ibid., greffe J.-B. Badeaux, 3 septembre 1785.
- 55 AJTR, Papiers de justice criminelle, liasse 1797.
- 56 APC, RG31, A1, C-723, Lower Canada Census, 1831.
- 57 AJTR, Papiers de justice criminelle, 17 novembre 1843.

- 58 APC, RG31, A1, C-1139, Canada East Census, 1851; ibid.,
 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 30 juillet 1860.
- 59 ANQTR, 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 14 janvier 1739.
- 60 BRH, vol. 52, n^o 7 (1946), p. 220-221; G. Malchelosse,
 "Zachary et George-Henry MacAulay", BRH, vol. 52, n^o 9
 (1946), p. 271-275.
- 61 G. Malchelosse, op.cit., p. 272.
- 62 ANQTR, greffe J. Badeaux, 13 juin 1821.
- 63 Ibid., greffe A.I. Badeaux, 2 août 1796.
- 64 G. Malchelosse, op.cit., p. 272.
- 65 ANQTR, 1AC48, REC Immaculée-Conception, 17 novembre 1857.

Les commis.

- 1 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-1, p. 252.
- 2 Ibid., vol. 111-1, p. 227-228.
- 3 Ibid., vol. 110-1, p. 236.
- 4 Ibid., vol. 111-1, p. 99-100.
- 5 Ibid., p. 99.
- 6 Ibid.
- 7 Ibid.
- 8 Ibid., vol. 110-1, p. 170-171.
- 9 Ibid., vol. 110-2, p. 128.
- 10 Ibid., vol. 111-2, p. 320.
- 11 Ibid., vol. 110-2, p. 128.
- 12 Ibid., p. 59.
- 13 Ibid., vol. 111-2, p. 90.
- 14 Ibid., p. 100.
- 15 ANQQ, NF23-9, p. 52-57.
- 16 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-2, p. 60-61.
- 17 Ibid., vol. 111-2, p. 333.
- 18 ANQQ, NF23-9, p. 52-57.
- 19 Voir le chapitre sur les boulangers du présent rapport.
- 20 APC, MG1, C¹¹A, vol. 111-2, p. 90.

- 21 Ibid., p. 91.
- 22 ANQQ, NF23-9, p. 52-57.
- 23 La date de son arrivée aux Trois-Rivières nous est inconnue.
- 24 ANQTR, IAC48, REC Immaculée-Conception, 12 septembre 1757.
- 25 Ibid.
- 26 Ibid., greffe L. Pillard, 1^{er} septembre 1759.
- 27 Ibid., IAC48, REC Immaculée-Conception, 31 juillet 1772.
- 28 ANQTR, IAC8, REC Forges du Saint-Maurice, 24 mai 1744;
ibid., 24 juin 1745.
- 29 Ibid., IAC48, REC Immaculée-Conception, 4 avril 1739; ibid.,
26 décembre 1749.
- 30 Ibid., IAC8, REC Forges du Saint-Maurice, 31 août 1745;
ibid., 14 février 1752.
- 31 Ibid., greffe J. Leproust, 16 janvier 1758.
- 32 Ibid., IAC48, REC Immaculée-Conception, 17 janvier 1758;
ibid., greffe L. Pillard, 18 mai 1759.
- 33 APC, MG21, B21-2, bobine A-615, p. 123-124.
- 34 ANQTR, IAC8, REC Forges du Saint-Maurice, 22 mai 1751; ibid.,
greffe P. Dielle, 10 septembre 1774.
- 35 APC, MG21, B21-2, bobine A-615, p. 123-124.
- 36 Ibid.
- 37 G. Malchelosse, "La famille Pommereau et ses alliances",
(Montréal, "Les Cahiers des Dix", 1964), p. 205.
- 38 Ibid., p. 204.
- 39 Ibid., p. 214.
- 40 ANQTR, greffe P. Dielle, 10 septembre 1774.
- 41 Ibid., greffe J.-B. Badeaux, 16 octobre 1771.
- 42 ANQQ, APC, 3/3/1, 21 avril 1772.
- 43 APC, MG21, B76, p. 308-309.
- 44 Montréal. Archives de l'université de Montréal (ci-après
AUM), coll, Baby, A5, boîte 15.
- 45 APC, RG4, B17, vol. 11, 30 mars 1787); Archives judiciai-
res de Sorel (ci-après AJS), greffe B. Faribault, 23 avril
1786.

- 46 AJS, greffe B. Faribault, 11 avril 1786.
- 47 APC, RG4, B17, vol. 11, 30 mars 1787.
- 48 ANQTR, greffe J. Badeaux, 22 juillet 1802.
- 49 Ibid., greffe E. Ranvoyzé, 8 avril 1801.
- 50 Ibid., 1AC50, REC Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 15 août 1804.
- 51 ANQM, greffe N.-B. Doucet, n^o 309, 24 novembre 1804.
- 52 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 16 octobre 1806.
- 53 ANQTR, greffe J. Badeaux, 13 juin 1821.
- 54 Ibid., 8 mars 1822.
- 55 AUM, coll. Baby, boîte 114, 18 juin 1830.
- 56 ANQTR, greffe J.-M. Badeaux, n^o 3588, 17 janvier 1844.
- 57 ANQTR, 1AC50, REC Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 29 juillet 1837.
- 58 Ibid., 12 juillet 1840.
- 59 Ibid., 5 juin 1845.
- 60 ANQM, greffe N.-B. Doucet, 18 décembre 1811.
- 61 ANQTR, greffe J. Badeaux, 30 mai 1820.
- 62 AJTR, Papiers de justice criminelle, 30 janvier 1846.
- 63 ANQTR, greffe J.-E. Dumoulin, n^o 2, 2 février 1848.
- 64 Ibid., greffe V. Guillet, n^o 4000, 27 septembre 1847; ibid., 10 janvier 1855.
- 65 APC, RG31, C-1139, Canada East Census, 1851.
- 66 ANQTR, greffe D.-G. Labarre, 25 mai 1858.
- 67 Ibid., greffe P.-L. Hubert, n^o 224, 25 septembre 1865.
- 68 APC, RG31, A1, C-677, Canada Census, 1871.
- 69 ANQTR, 1AC27, REC St-Etienne, 29 novembre 1873.
- 70 David McDougall, op.cit., p. 190.

Les employés de service.

- 1 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-2, p. 319.
- 2 Elle ne sera effectivement jamais achevée.
- 3 APC, MG1, C¹¹A, vol. 112-1, p. 374.

- 4 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 1735-1740.
- 5 Ibid., 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 1740-1762.
- 6 Ibid., 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 1762-1883.
- 7 O.-M. Jouve "Les Franciscains et le Canada aux Trois-Rivières" (Paris, procure des missions franciscaines, 1934), p. 298-300.
- 8 APC, MG21, B21-1, bobine A-615, p. 14-15.
- 9 Québec. Archives de l'archevêché, copies de lettres, vol. t. 3, p. 571, 29 mai 1769.
- 10 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-2, p. 367.
- 11 Ibid., p. 366.
- 12 Ibid., vol. 111-1, p. 261.
- 13 Ibid., p. 175.
- 14 Ibid.
- 15 Ibid., vol. 112-1, p. 286.
- 16 ANQTR, greffe J.-E. Dumoulin, 8 février 1819.
- 17 APC, MG1, C¹¹A, vol. 112-1, p. 91-92.
- 18 Ibid., vol. 111-1, p. 306; ibid., vol. 112-2, p.
- 19 ANQTR, 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 9 juillet 1745; ibid., 25 avril 1747; ibid., 5 juin 1747; ibid., 20 juin 1748.
- 20 ANQQ, NF-23, vol. 14, 6 verso de la page 48, 6 août 1756.
- 21 Ibid.
- 22 ANQTR, 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 27 février 1751; ibid., 21 mai 1751; ibid., 18 février 1752; ibid., 18 septembre 1752; ibid., 6 mars 1753; ibid., 11 janvier 1756.
- 23 ANQQ, NF23, vol. 9, p. 52-57, 4 décembre 1742.
- 24 ANQTR, 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 25 mai 1747.
- 25 Ibid., 27 février 1751.
- 26 APC, MG1, C¹¹A, vol. 112-2, p. 400-401.
- 27 Québec. Archives de l'université Laval, FM-49, résumé de l'inventaire du notaire J.-C. Panet.
- 28 ANQTR, greffe J.-B. Badeaux, 2 juin 1785.
- 29 Ibid., 18 mars 1795.

- 30 Ibid., 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 16 février 1802; ANQM, greffe N.-B. Doucet, n^o 2457, 20 mars 1810.
- 31 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 26 janvier 1812; ibid., 26 mai 1836.
- 32 Ibid., 29 septembre 1834; ibid., 21 juin 1839.
- 33 Ibid., 17 novembre 1845; ibid., 26 mai 1867.
- 34 Ibid., 21 mars 1810.
- 35 Ibid., 1AC50, Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 1^{er} mars 1820.
- 36 Ibid., greffe J.-E. Dumoulin, 19 septembre 1828; ibid., 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 29 juillet 1832.
- 37 Ce rôle fut probablement qu'occasionnel.
- 38 APC, MG1, RG31, A1, C-677, Canada Census, 1871.
- 39 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 7 novembre 1813; ibid., 14 mai 1818.
- 40 Ibid., 7 novembre 1813.
- 41 Ibid., 28 mai 1832; ibid., 1^{er} décembre 1836.
- 42 Ibid., 25 octobre 1869; ibid., 11 août 1875.
- 43 APC, MG6, C1, E-1E, vol. 122, folio 334.
- 44 APC, MG1, C¹¹A, vol. 111-1, p. 381.
- 45 Ibid., vol. 111-2, p. 365.
- 46 Ibid., vol. 110-2, p. 64.
- 47 Ibid., vol. 112-1, p. 398.
- 48 APC, MG11, C.O. 323, vol. 16, p. 16.
- 49 ANQTR, 1AC50, Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 4 octobre 1883.
- 50 Ibid., 10 août 1820.
- 51 Ibid., greffe A.-T. Badeaux, 9 janvier 1796.
- 52 Ibid., greffe C. Maillet, 11 novembre 1774.
- 53 APC, RG4-A, vol. 5-225, août 1829, p. 84; ANQTR, 1 AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 29 septembre 1843.
- 54 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 29 janvier 1827.

- 55 Ibid., 21 septembre 1840.
 56 Ibid., 22 juin 1819; ibid., 26 novembre 1827.
 57 Ibid., 22 juin 1819.
 58 Ibid., L.-D. Craig, n^o 6603, 31 mars 1848.

Troisième partie: Les éléments constitutifs de l'organisation sociale: la masse ouvrière.

Les ouvriers spécialisés.

- 1 Cette classification est basée sur les informations contenues dans le rapport de l'historien André Bérubé: Rapport préliminaire sur l'évolution des techniques sidérurgiques aux Forges du Saint-Maurice, 1729-1883.
- 2 Bien que nous ignorions le lieu d'origine de certains ouvriers, nous avons malgré tout inscrit leurs noms afin que la classification par métier soit plus complète.
- 3 M. Gaucher, M. Delafosse et G. Debien, loc.-cit.
- 4 ANQTR, 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 25 août 1737.
- 5 Ibid., 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 31 janvier 1739.
- 6 APC, MG6, C1, E, vol. 163, pièce 382.
- 7 M. Gaucher, M. Delafosse et G. Debien, loc.cit.
- 8 Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice (Montréal, G. Ducharme, 1920), p. 66.
- 9 Les noms de Chapy et Raboin existent déjà aux registres d'état civil dans la colonie avant la date de l'arrivée des ouvriers venus de France.
- 10 ANQTR, 1AC7, REC paroisse de Champlain, 22 novembre 1751.
- 11 Ibid., 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 6 février 1747.
- 12 Dû à l'absence d'ouvriers s'attribuant aux registres ou aux actes notariés ce titre, nous présumons que le métier fut exercé par des journaliers recrutés dans les environs des Forges.
- 13 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 13 novembre 1740.

- 14 Benjamin Sulte, op.cit., p. 78.
- 15 Idem, p. 64.
- 16 ANQTR, greffe H. Pressé, 17 octobre 1742.
- 17 Ibid., 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 2 mai 1739.
- 18 Benjamin Sulte, op.cit., p. 64.
- 19 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 13 novembre 1740.
- 20 Benjamin Sulte, op.cit., p. 78.
- 21 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 22 avril 1748.
- 22 Ibid., 1AC8, Forges du Saint-Maurice, 17 juin 1742.
- 23 Ibid., 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 20 avril 1739.
- 24 Ibid., 9 novembre 1738.
- 25 Ibid.
- 26 Ibid., greffe H. Pressé, 3 janvier 1739.
- 27 Albertus Martin, "Les émigrants bourguignons au Canada sous le régime français" (Dijon, Annales de Bourgogne, t. 45, n^o 177, janvier-mars 1973), p. 43.
- 28 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 24 août 1739.
- 29 Ibid., 1AC48, REC Forges du Saint-Maurice, 14 avril 1749.
- 30 Ibid., 13 février 1747.
- 31 Ibid., 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 22 avril 1748.
- 32 ANQQ, greffe C. Barolet, 31 janvier 1749.
- 33 APC, MG6, C1, E, vol. 163, pièce 382.
- 34 ANQQ, greffe J. Pinguet, 18 juillet 1733.
- 35 Ibid.
- 36 Ibid.
- 37 Ibid.
- 38 Ibid.
- 39 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 27 juillet 1739.
- 40 Ibid.
- 41 Ibid., 10 août 1745.
- 42 Ibid., 8 janvier 1748.
- 43 Ibid., greffe L. Pillard, 14 juin 1751.
- 44 Ibid., greffe L. Pillard, 14 juin 1751.

- 45 Ibid., 1^{er} août 1751.
- 46 Ibid., 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 4 février 1755.
- 47 ANQQ, APG, 313/1, Papiers Allsopp, 25 juillet 1769.
- 48 Ibid.
- 49 La Gazette de Québec, (Québec), août 1817; janvier et mars 1820.
- 50 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-2, p. 168-169.
- 51 Ibid., vol. 112-1, p. 99.
- 52 Jean Bélisle, "L'habitation aux Forges du Saint-Maurice", manuscrit non-publié, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Québec, 1976, planches 3 et 4.
- 53 APC, MG1, C¹¹A, vol. 112-1, p. 99.
- 54 Voir le tableau 2 du présent rapport.
- 55 Jean Bélisle, "op.cit.", p. 52.
- 56 APC, MG1, C¹¹A, vol. 112-2, p. 284.
- 57 Ibid., vol. 112-1, p. 94.
- 58 Jean Bélisle, "op.cit.", p. 44.
- 59 Ibid., p. 52.
- 60 APC, MG1, C¹¹A, vol. 112-2, p. 204.
- 61 Ibid.
- 62 Ibid.
- 63 Ibid., p. 205.
- 64 Ibid., p. 283-384.
- 65 Ibid., vol. 112-1, p. 66.
- 66 Ibid., p. 67.
- 67 ANQTR, greffe J. Badeaux, 2 juin 1785.
- 68 Ibid., 1^{er} avril 1807.
- 69 Ibid.
- 70 Jean Bélisle, "op.cit.", p.
- 71 APC, MG1, vol. 110-1, p. 296.
- 72 Ibid., vol. 111-1, p. 176-177.
- 73 Ibid., p. 177.
- 74 APC, MG23, G1, 4, vol. 2, p. 5.

Les artisans

- 1 ANQM, greffe J.-C. Raimbault, 22 mars 1733
- 2 Voir le tableau 39 du présent rapport.
- 3 ANQTR, greffe L. Pillard, 21 avril 1748; ibid., 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 8 février 1739.
- 4 Ibid., greffe H. Pressé, 4 janvier 1711.
- 5 Ibid., 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 20 novembre 1740.
- 6 Ibid., 1AC25, REC Yamachiche, 9 juin 1749.
- 7 Benjamin Sulte, op.cit., p. 123.
- 8 Ibid., p. 175.
- 9 Ibid.
- 10 Ibid., p. 122.
- 11 APC, MG21, B21-1, BA-615, p. 87-88; ibid., p. 204-205.
- 12 Voir les tableaux 3, 5, 6, 7 du présent rapport.
- 13 Serge Saint-Pierre, "Les artisans du fer aux Forges du Saint-Maurice; aspects technologiques", manuscrit non-publié, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Québec, 1977.
- 14 Voir les tableaux 3, 5, 6, 7 du présent rapport.
- 15 ANQM, greffe N.B. Doucet, n^o 2736, 28 novembre 1810; ibid., n^o 3089, 27 novembre 1811; ANQTR, greffe J. Badeaux, n^o 2095, 12 décembre 1814; ibid., n^o 2103, 20 décembre 1815; ibid., n^o 2120, 18 décembre 1816; ibid., n^o 2128, 24 décembre 1817; ibid., n^o 1243, 22 décembre 1818.
- 16 APC, MG1, C¹¹A, vol. 110-1, p. 333.
- 17 Ibid., vol. 112-1, p. 95.
- 18 Ibid., p. 97.
- 19 Ibid., folio 265.
- 20 ANQTR, greffe J. Badeaux, 2 juin 1785.
- 21 Ibid., 1^{er} avril 1807.
- 22 Ibid., 12 décembre 1814; ibid., 8 octobre 1815; ibid., 5 septembre 1817.
- 23 APC, MG1, C¹¹A, vol. 111-1, p. 176-177.
- 24 Ibid., p. 178; ibid., vol. 112-1, p. 351.

- 25 Ibid., vol. 111-1, p. 261-262.
- 26 ANQQ, NF23, vol. 11, p. 61, 25 octobre 1749.
- 27 ANQTR, greffe J. Badeaux, n^o 2095, 12 décembre 1814.
- 28 APC, MG1, C¹¹A, vol. 111-1, p. 373.
- 29 APC, MG21, B21-1 (21681), bobine A-615, p. 66-67.

Les journaliers.

- 1 ANQTR, 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 4 février 1755.
- 2 Ibid., 10 août 1745.
- 3 Ibid., 8 janvier 1748.
- 4 Ibid., 20 mai 1742.
- 5 Ibid., greffe L. Pillard, 14 juin 1751.
- 6 Ibid., 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 27 juillet 1739.
- 7 APC, RG1, E15A, vol. 4.
- 8 ANQTR, 1AC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 12 janvier 1739.
- 9 Ibid., 1AC8, REC Forges du Saint-Maurice, 27 janvier 1755.
- 10 Ibid., 3 février 1744.
- 11 Voir les tableaux 3 et 5 du présent rapport.
- 12 Bertrand Gille, Les origines de la grande industrie métallurgique en France, (Paris, Editions Domat Monchrestien, 1948), p. 145.
- 13 APC, MG1, C¹¹A, vol. 111-1, p. 32.
- 14 Ibid., p. 342-343.
- 15 ANQTR, greffe J. Badeaux, n^o 2105, 22 décembre 1815, n^o 2117, 18 décembre 1816, n^o 2126, 21 décembre 1817.
- 16 Voir le tableau 7 du présent rapport.
- 17 Jean Bélisle, op.cit., p. 11.
- 18 APC, MG1, C¹¹A, vol. 112-1, p. 96.
- 19 Ibid.
- 20 Ibid., p. 97.
- 21 Ibid.
- 22 Ibid., p. 99.

- 23 Ibid., folio 256.
- 24 Ibid.
- 25 Ibid.
- 26 Ibid.
- 27 Ibid., folio 293.
- 28 ANQTR, greffe J. Badeaux, 2 juin 1785; 1^{er} avril 1807.
- 29 APC, MGI, C¹¹A, vol. 111-1, p. 256.

Bibliographie

Allaire, J.R.A.

Dictionnaire Biographique du Clergé Canadien-Français, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1916.

American Catholic Historical Researches

"Pélissier, Director of the Iron Works at Three Rivers, Canada, to the Continental Congress", (avril 1907), p. 144-149, Pittsburgh.

Bellemare, J.-E.

"Les Vieilles Forges Saint-Maurice et les Forges Radnor", Bulletin des recherches historiques, vol. 24, n^o 9 (septembre 1918), p. 257-269, Lévis.

Bernard, Matthieu A.

"L'esclavage au Canada", Bulletin des recherches historiques, vol. 6, n^o 4 (avril 1900), p. 119-121, Lévis.

Bulletin des recherches historiques

"La famille Chaussegros de Léry, vol. 40, n^o 10 (octobre 1934), p. 577-614, Lévis.

Bulletin des recherches historiques

"La famille Martel de Magesse", vol. 40, n^o 12 (décembre 1934), p. 705-729, Lévis.

Canada. Archives publiques.

Journaux de la Chambre d'assemblée, 1846-1852.

MG1, B, vol. 63, vol. 64, vol. 65, vol. 82, vol. 90, vol. 96,
vol. 130.

MG1, C¹¹A, vol. 51, vol. 65, vol. 67, vol. 72, vol. 80, vol.
110-1, 110-2, vol. 111-1, 111-2, vol. 112-1, 112-2.

MG1, C¹³A, vol. 38.

MG6, C1, E-1E, vol. 122, vol. 163.

MG8, A6, vol. 10, vol. 12, vol. 16, vol. 17, vol. 18, vol. 19.

MG11, CO323, vol. 16.

MG12, B61, W.O.34, vol. 16.

MG18, J7.

MG19, L1.

MG21, B21, vol. 91, B-A615.

MG21, B21-1, B21-2, B68, B76, B75-1, B225-1.

MG21, King's MSS, vol. 205.

MG23, G1-4, vol. 2.

MG23, G3, 25.

MG23, H1-1.

RG1, E1, vol. 32, vol. 64.

RG1, E7, vol. 55.

RG1, E8, vol. 78.

RG1, E15A, vol. 4.

RG1, L-1, vol. 42.

RG1, L36, vol. 40.

RG4, A, vol. 5.

RG4, A, S-223, S-225.

RG4, A1, vol. 7, vol. 55.

RG4, A3, vol. 26.

RG4, A15, vol. 66, vol. 86.

RG4, B15, vol. 18.

RG4, B17, vol. 1, vol. 2, vol. 11.

RG31, A1, C-677, C-718, C-723, C-1139, C-1322.

RG68, A, vol. 97, vol. 274.

Caron, Napoléon

"Les Gugy au Canada", Bulletin des recherches historiques, vol. 16, n^o 3 (mars 1900), p. 89-91, Lévis.

Le Concorde (Trois-Rivières), 16 août 1880, p. 2.

Le Constitutionnel (Trois-Rivières), 28 février 1870, p. 3.

Debien, G.

"Engagés pour le Canada au XVII^e siècle vus de la Rochelle", Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 6, n^o 2 (septembre 1952), p. 177-233, Montréal.

Demaillière, Emile

"Les colons et émigrants bourguignons au Canada", rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1923-1924, vol. 4, p. 394-399, Québec.

Desaulniers, F.-L.

"Les députés de Saint-Maurice", Bulletin des recherches historiques, vol. 5, n^o 9 (septembre 1899), p. 283-285, Lévis.

Dictionnaire biographique du Canada

1969-

Québec, Presses de l'université Laval, t. 2: "1701-1740".

Dictionnaire biographique du Canada

1974-

Québec, Presses de l'université Laval, t. 3: "1741-1770".

Dubé, Dollard

Les vieilles forges il y a 60 ans, Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1933, coll. Pages trifluviennes, série A, n^o 4.

Dusablon, L.A.

"Pelissier, the Foundryman of Three-Rivers, Canada", the American Catholic Historical Researches, vol. 3, n^o 3 (juillet 1907), p. 193-196, Parkesburg.

Fabre Surveyer et François-J. Audet

Les députés de Saint-Maurice et de Buckinghamshire (1792-1808), Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1934.

Franquet, Louis

Voyages et mémoires sur le Canada, Québec, A. Côté, 1889.

La Gazette (Québec), 29 juillet 1778, 24 septembre 1778, 14 août 1817.

Gille, Bertrand

Les origines de la grande industrie métallurgique en France, Paris, éditions Domat Montchrestien, 1947.

Jouve, Odoric-Marie, O.F.M.

Les Franciscains et le Canada aux Trois-Rivières, Paris, Procure des missions franciscaines, 1934.

Lambert, John

Travels through Canada and the United States, 1806-1808, London, 1814.

Laterrière, Pierre de Sales, Mémoire de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses, Québec, édition de l'Événement (édition intime), 1873.

MacAulay, G.-H.

"The Iron Mines of the St-Maurice territory: their discovery, the progress of their development and their present condition; British Canadian Review, vol. 1, n^o 2 (janvier 1863), p. 43-52, n^o 3 (février 1863), p. 95-103, Québec.

Malchelosse, Gérard

"La famille Pommereau et ses alliances", Les Cahiers des Dix, n^o 29 (1964), p. 193-222, Montréal.

"Zachary et Georges-Henry Macaulay", Bulletin des recherches historiques, vol. 52, n^o 9 (septembre 1946), p. 271-275, Lévis.

Martin, Albertus,

"Les émigrants bourguignons au Canada sous le régime français", Annales de Bourgogne, t. 45, n^o 177 (janvier-février 1973), Dijon.

Massicotte, E.-L.

"La famille Gogy", Bulletin des recherches historiques, vol. 23, n^o 10 (octobre 1917), p. 312-314, Lévis.

McDougall, David J.

"The final half-century of charcoal iron production in Quebec - 1861 to 1911", Canadian Mining Journal, (august 1971).

Montréal. Archives nationales du Québec.

Greffes N.-B. Doucet

F.L. Lepailleur

D.-B. Papineau

J.-C. Porlier

J.-C. Rimbault

Montréal. Archives de l'université de Montréal.

Collection Baby.

Nish, Cameron

"La banqueroute de François-Etienne Cugnet", Actualité économique, vol. 41, n^o 1 (avril-juin 1965), p. 149-202; n^o 2 (juillet-septembre 1965), p. 347-378; n^o 4 (janvier-mars 1966), p. 762-810; vol. 42, n^o 1 (avril-juin 1966), p. 161-208; n^o 2 (juillet-septembre 1966), p. 391-422, n^o 3 (octobre-décembre 1966), p. 704-727, Montréal.

Nish, Cameron

"François-Etienne Cugnet et les Forges de Saint-Maurice: un type d'entrepreneur et d'entreprise en Nouvelle-France", Actualité économique, vol. 42, n^o 4 (janvier-mars 1967), p. 884-897, Montréal.

Nish, Cameron

Les Bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France, 1729-1748, Montréal, Fides, 1968.

Québec. Archives de l'Archevêché.
Copies de lettres, vol. 3.

Québec. Archives civiles.
Greffe C. Stewart.

Québec. Archives nationales.
Allsopp papers, APG 3/3/1
APP, 22/3

Greffes C. Barolet
J. Pinguet
NF23, vol. 9, vol. 14.
NF25, vol. 1406, 1407, 1419.

Québec. Archives de l'université Laval.
FM-49.

Roy, Pierre-Georges

"Conseillers au Conseil souverain de la Nouvelle-France", Mémoire de la Société royale du Canada, 3^e série, vol. 9 (1945), section 1, p. 173-188.

"Le Sieur Guillaume Estèbe", Bulletin des recherches historiques, vol. 52, n^o 7 (juillet 1946), Lévis.

"L'honorable René-Ovide Hertel de Rouville", Bulletin des recherches historiques, vol. 12, n^o 5 (mai 1906), P. 129-141, Lévis.

"La famille Martel de Magesse", Bulletin des recherches historiques, vol. 40, n^o 12 (décembre 1934), Lévis.

"Les trésoriers de la Marine à Québec", Bulletin des recherches historiques, vol. 35, n^o 10 (octobre 1929), Lévis.

Sorel. Archives judiciaires.

Greffe A. Faribault.

Sulte, Benjamin

Les Forges Saint-Maurice, Montréal, G. Ducharme, 1920.

Les Députés des Trois-Rivières (1792-1808), Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1933.

Tessier, Albert

Les Forges Saint-Maurice (1729-1883), Québec, éditions du Boréal Express, 1974.

Trois-Rivières. Archives judiciaires.

Liasses 1797, 1843, 1846, 1850.

Causes 109, 178, 281.

Enquêtes du coroner, liasse 1854.

Trois-Rivières. Archives nationales.

Greffes: A.-I. Badeaux

J. Badeaux

J.-B. Badeaux
 J.-M. Badeaux
 L.-D. Craig
 P. Dielle
 J.-E. Dumoulin
 V. Guillet
 P. Hubert
 P.-L. Hubert
 D.-G. Labarre
 J. Leproust
 L.-C. Maillet
 P. Petit
 C. Pillard
 C. Pollet
 H. Pressé
 E. Ranvoyzé

Registres d'état civil

1AC4
 1AC7
 1AC8
 1AC27
 1AC47
 1AC48
 1AC50
 1AC52

Trois-Rivières. Archives du Séminaire.
 N³, n^o 29.

Trudel, Marcel

Le régime militaire dans le gouvernement des Trois-Rivières,
 1760-1764. Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1952.

Illustrations

- 1 Billet rédigé de la main de François Poulin de Francheville.
(ANQTR, greffe P. Petit, 22 mars 1733; photo: M. Bédard.)

gorge de St Maurice

Je soussigné promes toujours au sieur
Cristofe Lagalline garde sur lemanches
que j'ay passé avec luy ce jour d'aujourd'hui par
devant m^{rs} Dimbeault Notaire Royal
au bout des trois années Dou il es-

onolle
Nant

engagé un moient poille de fer #
~~juste aujourdhuy en luy faire de ce~~
Il de la boutique des poilles au gorge
de St Maurice Il en aura un des premiers
qui se fabriqueront fait au montreal

ce 22 Mars 1733

Benjamin
Lagalline

- 2 Acte de mariage de Pierre-François Olivier de Vezin et Marie-Joseph Duplessis. (ANQTR, IAC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 14 juin 1749; photo: M. Bédard;)

quatre-vingt-neuf
1789

françois.
Mariage
de ceuy Pierre
françois, d'office
et de demoiselle
Marie Joseph
Duplessy

Ce quatre de juin mil sept cent
quatre-vingt-neuf, J'ouygné Supérieur Des Trois Rivières
y faisant des fonctions Curiales. Certifie qu'après
avoir publié au Doyen de ce grand nombre de paroisses
Entre l'écuyer sieur Pierre Olivier de Noyon grand âge
de la Province de La Louisiane & de premier rang
Par le Roy en le bas pour y valloir de sonz le serment
Des maucis dont il a été de premier deureur, fille de
Messire Hugue Olivier vivant Esquire D'artland,
pensionnaire du Roy Seigneur de Somme de Probigny & de
Demoiselle Marie Joseph de Noyon, épouse de Louis
Le Doux Dame de Jougolmeur, les père & mère d'un
de Toules — D'une part Et de demoiselle Marie
Joseph Duplessy Gasteineau fille de S^r Jean Baptiste Duplessy
Bourgeois & Lieutenant de milice en cette ville Et de
demoiselle Charlotte de Boulanger, les père & mère d'un
jeune janséne des Trois Rivières, Esquire de Québec d'autre part
un Grand Sans quit n'est au appas aucun empêchement
Et qu'après Led^s S^r Olivier obtenu comme il paroit par
joins par Mon^sieur de Noyon grand vicar de Noyon La
disposés des deux autres, je leur ay donné la Bénédiction
nuptiale avec les Cérémonies ordinaires prescrites des tenem
Sousigné avec moy ce jour Et au quel desus

Magdeleine Duplessis
Jean Baptiste Duplessis
Louis Gasteineau
Alex^e Soummeur
Cabanez
Conseil
Augustin Quintal
recolleur
Philippe Souygné
Marie Joseph Duplessis
le Boulanger Duplessis
Marie Joseph Gasteineau
N. Louis Carreot
N. Joseph Carreot
Gastineau



- 3 Acte de mariage entre Jacques Simonet et Geneviève Boucher de Grandpré. (ANQTR, IAC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 17 novembre 1738; photo: M. Bédard.)

Mariage
Entre M.
Simonet
La Dame
Veuve
Chambly?

Ces Dis sept. novembre de la même année sept
cinq vingt huit; après la publication d'un quel
ban de mariage, les Dispreux des deux parties
ayant été obtenus par les personnes contrai-
gnantes de M^{re} Miniac (alors Vicair) et
grad de ce Diocèse et l'absence de M^{re} de
Entre Jacques Simonet Luyx fr de Labergement
Intéressé et ses deux frères M^{re} Maurice, Louis et
Jean Marie Forsey son épouse, et fils de
M^{re} Jean Bte Simonet (Conseiller et secrétaire)
du Roy, et de M^{re} Elizabeth Berruault (sa
père et mère de la Paroisse) Doyen de la Paroisse
De Langres d'une part; La Dame Veuve
Boucheville fille de Lambert Boucheville Luyx
et de Grandprie Vivant Major et de
son père et de Marguerite de la Roche sur
père et mère, comme et Jean Pierre Bontel
Luyx et de Chambly de cette paroisse
D'autre part; Me Jean Trouillat auz Impudens
et ayant eu des illuets de plusieurs témoignages
de la mort de la femme d'ed. M^{re} Simonet,
surquoy en appuye la dispreux de M^{re} de
M^{re} de Miniac leur ay donné la
Benediction nuptiale dans notre Eglise après
avoir eue leur mutuel Contentement préalable
de l'homme soussignée



Begannes
La femme
Kigault

Simonet
ancienne boucheville Chambly

Clement Lefebvre Sup^r et Curé

- 4 Acte de sépulture de René-Michel Hertel de Rouville. (ANQTR, IAC48, REC paroisse Immaculée-Conception, 2 juin 1749; photo: M. Bédard.)

de la ...
Mancie
Dane ...

San mille sept cent quarante neuf le deuxieme jour de
prunier prestre Roccollet, faisant les fonctions curiales,
aux trois vivicoes, certifie avoir en sa main dans le
cimetiere de cette paroisse, le corps de René Michel
gentil de Rouville, le cede de cette nuit âgé de trois ans, ex
envois, fils de Monsieur René Ovide gentil, ex capitaine
sieur de Rouville, conseiller du Roy, lieutenant général
de cette juridiction, et de dame Louise Catherine André de
père, et mère, en presence de messieurs Charles le gardien de croix
père de Lenfant, de messieurs Jean compagnie de
quallier de St Louis capitaine de monnaie et moine de
satachement de la marine, de messieurs et de son
moral capitaine reformé des dites trouppes et de son
gentil de colonoyer officier dans les trouppes de Colde
son avoiser, qui ont signé avec moi, les jours et
presdits.

Arresté des Rouvilles
Roccollet

le gardien de croix

de la ...

Arresté des

de la ...
de la ...
de la ...

de la ...

- 5 Bénédiction de la cloche des Forges du Saint-Maurice. (ANQTR,
IAC8, REC Forges du Saint-Maurice, 26 octobre 1756; photo:
M. Bédard.)

L'an mil Sept cent cinquante chez Le Notellement
 du mois d'octobre a Ste Benie par le Reverend Pere
 Augustin Lumbat de Choisy de cette paroisse La
 quelle de nomme par excellent Claude Bene
 Dame Louise Arde de Couville de nom de
 Louise. In fine dequoy nous avons signé avec led
 susdit serome parain et maraine et subsistant.
 Les jours mois et ans que dessus. **M. D. C. C. L.**

Augustin Lumbat
 Claude Bene
 Louise

Augustin Lumbat
 Claude Bene
 Louise

- 6 Acte de mariage de Claude Poulin Cressé Courval et Gille-
Geneviève Dumont. (ANQTR, IAC48, REC paroisse Immaculée-
Conception, 26 octobre 1761; photo: M. Bédard.)

7 Pierre de Sales Laterrière et Matthew Bell. (Photo: La Presse, 1920.)

**U'ELLES DEVINRENT SOUS LA DOMINATION ANG.
LOITATION, DÉCADENCE, SOUVENIR.-IL N'EN RESTE
QUE DES RUINES.**



*LE DR LATERRIÈRE
directeur des Forges Saint-Paul (1773-
78) et qui nous a laissé de précieux écrits sur cette industrie.*

*L'hon. MATHEW BELL,
ancien directeur des Forges Saint-
Maurice et ancien député de la Seine.*

- 8 Acte de mariage de Matthew Bell et Ann McKenzie. (ANQTR, IAC50, REC paroisse Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 17 septembre 1799; photo: M. Bédard.)

150
false conjugation

On the seventeenth day of September in the year of our
Lord one thousand seven hundred and ninety one were
present at the Protestant Church of St. Peter's in
the city of Quebec, the Rev. Mr. [unclear] and
the parish of St. George, persons.

Mountain Minister

Well

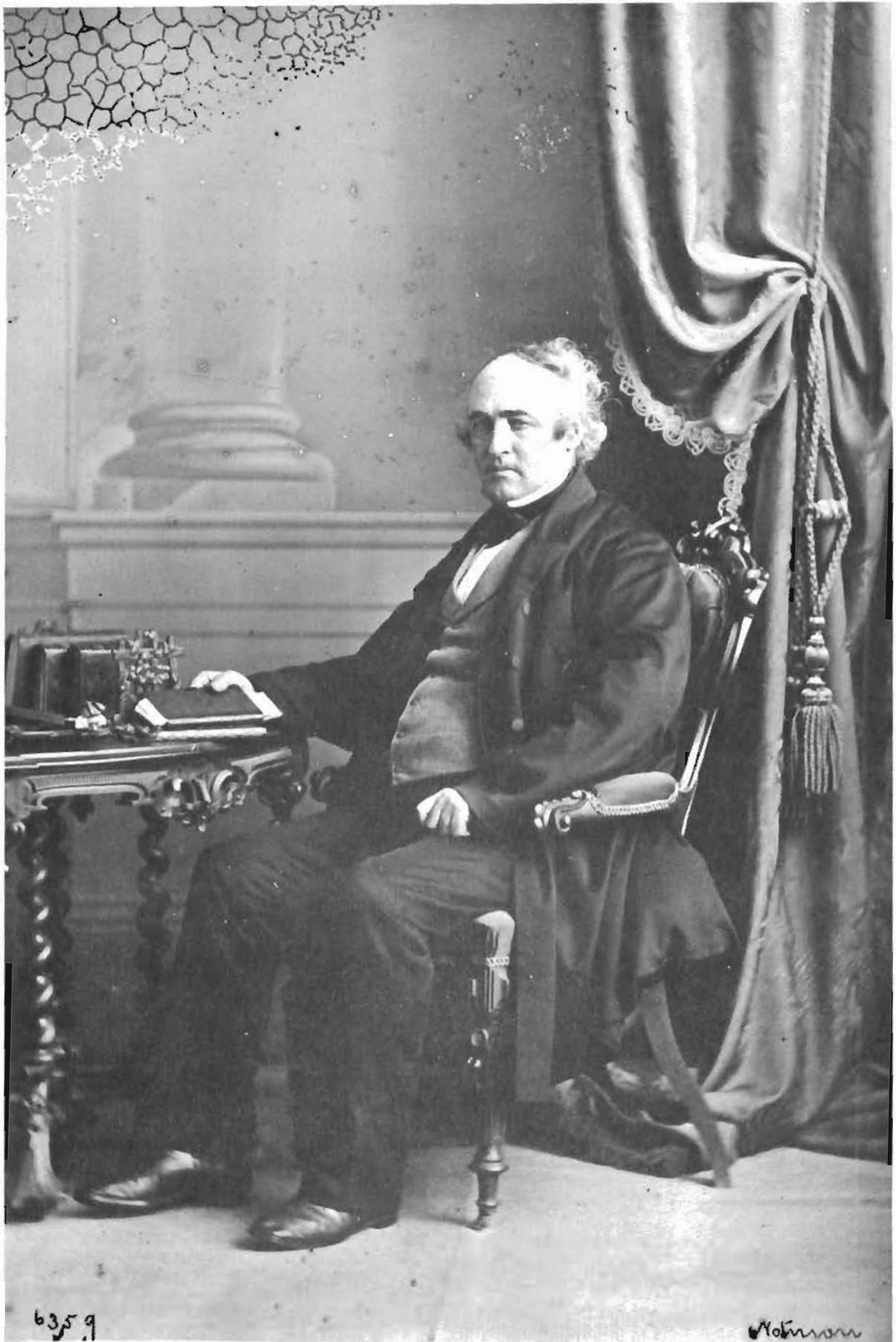
Am. George

Wells (L. G. Bell Brother of Matthew Bell

Kelen McKennie Mother of Anne McKennie.

On the nineteenth day of October in the year of our
Lord one thousand seven hundred and ninety one were
present at the Protestant Church of St. Peter's in
the city of Quebec, the Rev. Mr. [unclear] and
the parish of St. George, persons.

- 9 John McDougall, père. (Les Archives Photographiques Notman,
Musée McCord, 6359-I.)



10 Margaret-Ann Purvis, épouse de John McDougall, père. (Les Archives Photographiques Notman, Musée McCord, 28,260-I.)



28260

M. G. ...

- 11 Madame John McDougall. (Les Archives Photographiques Not-
man, Musée McCord, 8706-I.)



- 12 John McDougall, fils. (Les Archives Photographiques Not-
man, Musée McCord, 8707-I.)



8707

Notman

- 13 William McDougall. (Les Archives Photographiques Notman,
Musée McCord, 7826-I.)



- 14 Agnès Henderson, épouse de William McDougall. (Les Archives Photographiques Notman, Musée McCord, 8704-I.)



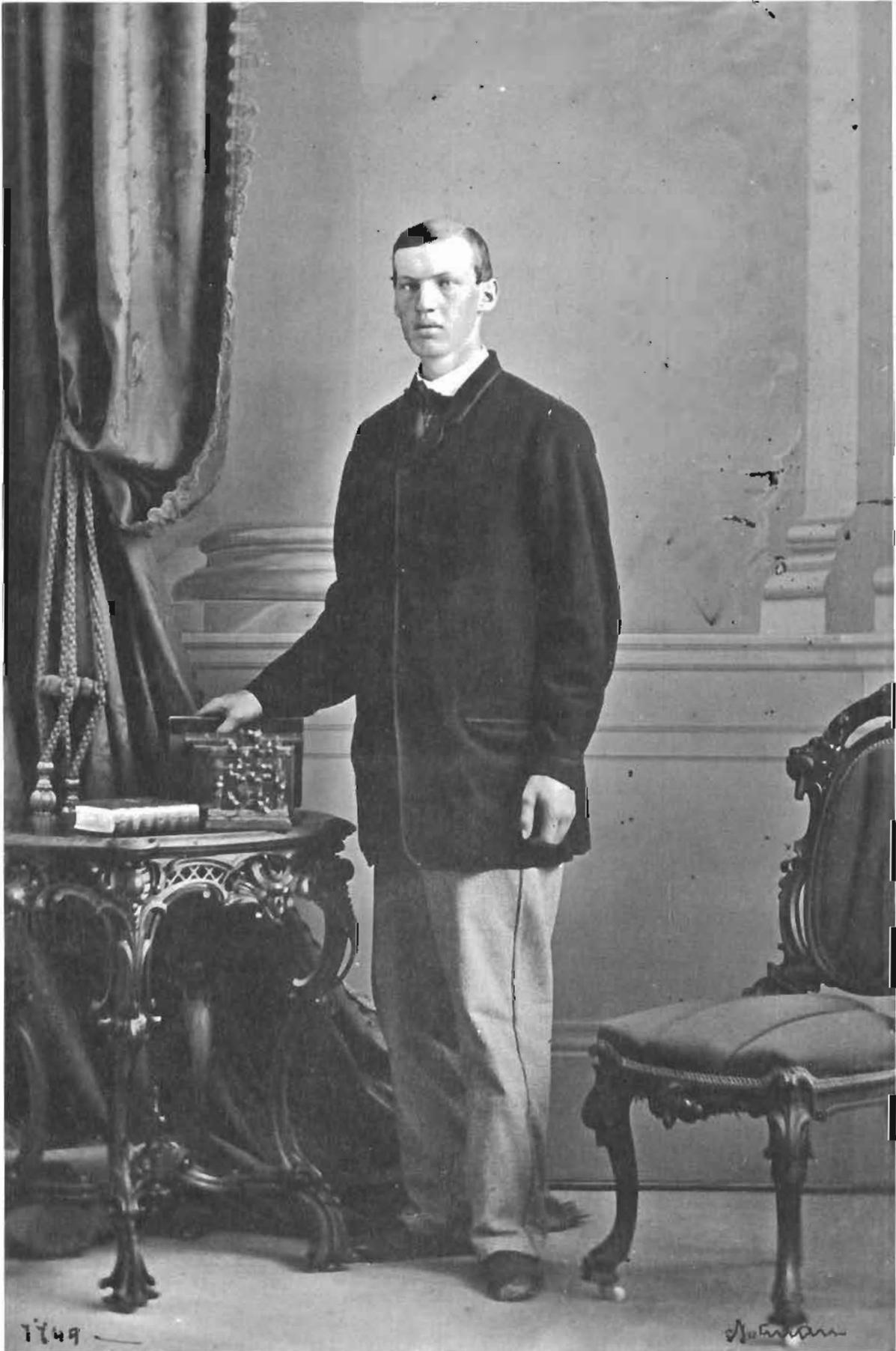
8704

Notman

- 15 Robert McDougall. (Les Archives Photographiques Notman,
Musée McCord, 72,696-BII.)



- 16 George McDougall des Trois-Rivières. (Les Archives Photographiques Notman, Musée McCord, 7749-I.)



- 17 David McDougall et sa première femme, Annie Been. (Les Archives Photographiques Notman, Musée McCord, 29,171-I.)



- 18 Alice Linton, seconde épouse de David McDougall. (Les Archives Photographiques Notman, Musée McCord, 13,434-I.)



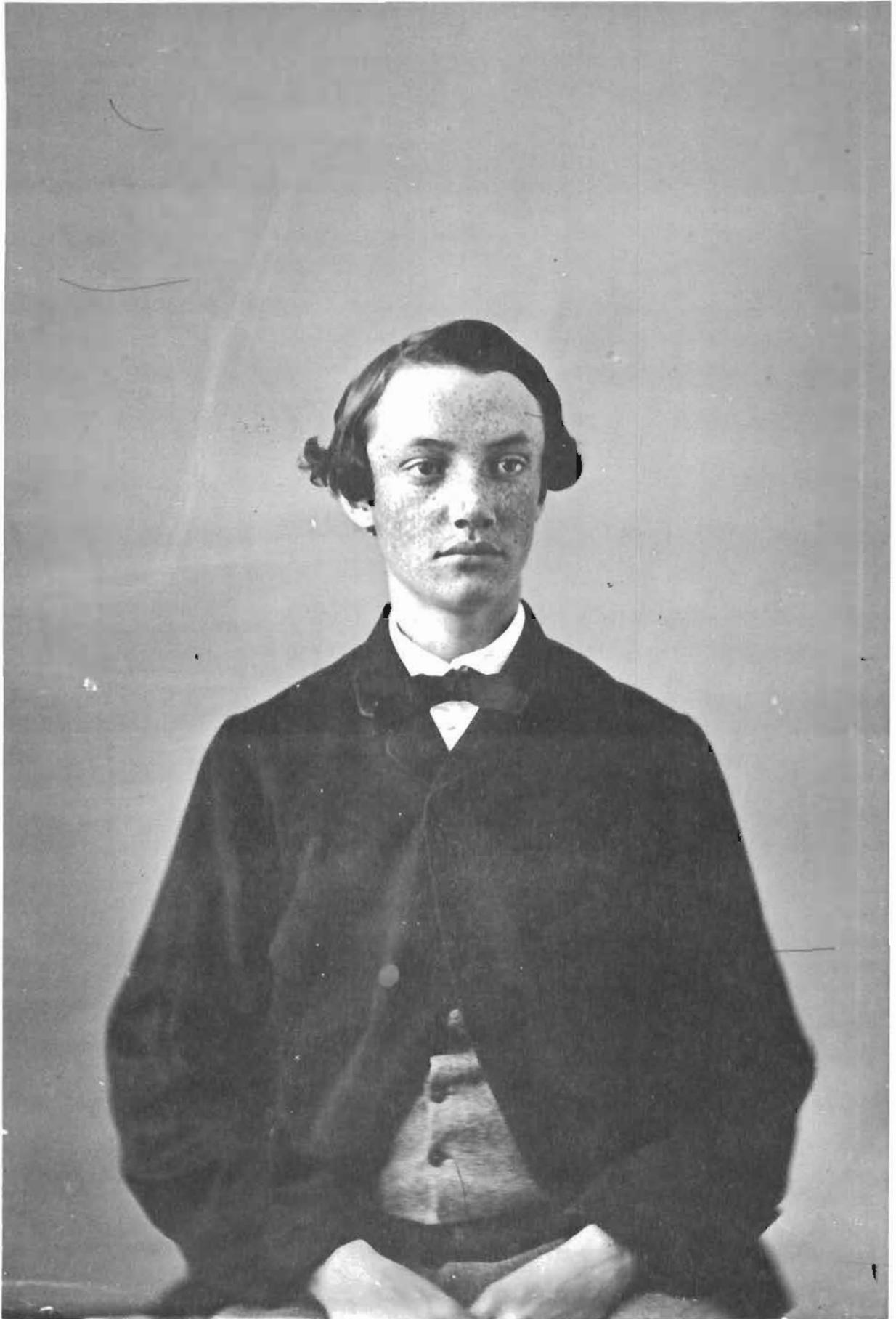
- 19 Martha Linton, belle-mère de David McDougall. (Les Archives Photographiques Notman, Musée McCord, 13,427-I.)



13627

Notman

20 Thomas McDougall. (Les Archives Photographiques Notman,
Musée McCord, 4405-I.)



- 21 George McDougall de Montréal. (Les Archives Photographiques Notman, Musée McCord, 6258-I.)



- 22 James McDougall, père. (Les Archives Photographiques Not-
man, Musée McCord, 4394-I.)



- 23 Jane Heron, épouse de James McDougall, père. (Les Archives Photographiques Notman, Musée McCord, 4422-I.)



4122

Wm. H. Holmes

- 24 Anny McDougall, fille de John McDougall, père. (Les Archives Photographiques Notman, Musée McCord, 29,172-I.)



- 25 Janet McDougall. (Les Archives Photographiques Notman,
Musée McCord, 8703-I.)



8103

Notman

- 26 Margaret McDougall. (Les Archives Photographiques Notman,
Musée McCord, 8705-I.)



8705

Notman

- 27 Margaret McDougall et son mari: Robert Linton. (Les Archives Photographiques Notman, Musée McCord, 25,807-I.)



- 28 Mary Jane McDougall. (Les Archives Photographiques Notman,
Musée McCord, 6355-I.)



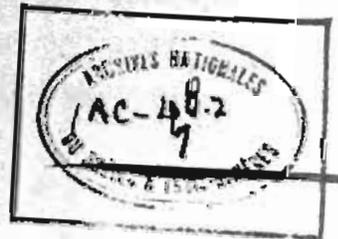
- 29 Déclaration par laquelle Zacharie MacAulay libère "une femme noire nommée Jenny son esclave". (ANQTR, greffe A-I. Ba-
deaux, 2 août 1796; photo: M. Bédard;)

Consentement de Mariage, et leur ay donné
la benediction nuptiale avec les sermons
prescrittes par nôtre mere la sainte Eglise,
en présence des Temoins, Parents et amis qui ont
signé avec moy.

Deuxieme
Charlotte Sauvage

Louise Françoise Sauvage
Pierre Marchand

Clement Lefebvre Sup. et Curé



Mariage
Entre Simon Boivin
dit Dufreres et
Catherine Boivin
dit de la Pule

Ce jour d'uy huitième du mois de fevrier de
l'année mil Sept Cent Trente neuf, après la
publication de bans entre Simon Boivin dit
Dufreres, fils de feu Simon Boivin et de Marie
Du Bois ses pere et mere de la paroisse de Quebec,
en l'edit Contractant relevant aujour d'uy de cette

- 31 Acte de mariage de Jean-Samuel Louise et Thérèse Sult d^t
Vadeboncoeur. (ANQTR, IAC48, REC paroisse Immaculée-Concep-
tion, 9 janvier 1797; photo: M. Bédard.)

- 32 Acte de sépulture d'une jeune femme des Forges du Saint-Maurice morte en couches, Elisabeth Kenyon. (ANQTR, IAC50, REC paroisse Saint-James Anglican Church of Three Rivers, 19 février 1808; photo: M. Bédard.)



Henryon
 Buried; On the nineteenth day of February one
 thousand eight hundred and eight was
 buried Elizabeth Henryon wife of William
 Henryon mother of St Monica's father who
 died on the seventeenth Instant. In the
 presence of said William Henryon, Zachary
 Macaulay Esq, and Adam Grant by me
 R. Short
 Pastor

The above named } William Henryon
 Elizabeth was interred } Zachary Macaulay
 in our presence - } Adam Grant
 Richard Stephens Clerk

Henryon On the sixteenth day of February one
 thousand eight hundred and eight was
 baptized buriable, baptized Monica daughter of

of
 100

